

SOMMAIRE

DE01	Rapport d'Orientations Budgétaires 2021
DE02	Rapport de gestion T2C 2019
DE03	Création d'emploi non permanent – contrat de projets : Directrice des Ressources Humaines
DE04	Adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
DE05	Plan de Mobilité Employeur (PDM-E) ERAMET
DE06	Modalités de la concertation préalable – projet de restructuration du réseau de transports en commun de l'agglomération clermontoise – Réalisation de deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service B et C
INFORMATIONS	Convention CAM maintenance logiciel modélisation
	Bilan des offres de service VAE en communes

L'an deux mille vingt, le 15 octobre à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière au Centre Diocésain de Pastorale à Clermont Ferrand, sous la présidence de Monsieur François RAGE, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	21 en début de séance 21 en fin de séance
Nombre de procuration :	1 en début de séance 1 en fin de séance
Date de la convocation :	9 octobre 2020
Secrétaire de séance :	Louis VIVIER

Présents :

Jérôme AUSLENDER ; Richard BERT ; Christophe BERTUCAT ; Nicolas BONNET ; Cyril CINEUX ; Jean-Paul CUZIN ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Joël DERRE ; Eric EGLI ; Sondès EL HAFIDHI ; Blandine GALLIOT ; Aurélio MACIAN ; Claude PRIVAT ; Hervé PRONONCE ; François RAGE ; Raïssa RAY ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Louis VIVIER.

Représentés par le ou la suppléant(e) :

Fanny BLANC par Louis VIVIER ; Henri GISSELBRECHT par Joël DERRE ; Annie LEVET par Claude PRIVAT ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY ; Serge PICHOT par Raïssa RAY.

Pouvoir de :

Jean-Marc MORVAN à Hervé PRONONCE.

Egalement présente : Dominique BRIAT (suppléante de Sondès EL HAFIDHI).

Excusé(e)s :

Délégués titulaires :

Marcel ALEDO ; Claude AUBERT ; Dominique BALICHARD ; Jean DELAUGERRE ; Sébastien DONADIEU ; Laurent GANET ; Stanislas RENIÉ ; Christophe VIAL ; Thomas WEIBEL.

Délégués suppléants :

Hamid AMAZIGH ; Alain DOCHEZ ; Christelle POUMEROL.

DÉLIBÉRATION N° 1

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 OCTOBRE 2020

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Le débat sur les orientations budgétaires précède de moins de deux mois le vote du budget primitif par le comité syndical. Ce débat est porté par le rapport sur les orientations budgétaires qui a pour objet d'éclairer les éléments budgétaires du prochain exercice ainsi qu'une prospective financière assise sur une projection du plan pluriannuel d'investissement.

Le rapport d'orientations budgétaires 2021 a pour objet de fixer les grandes lignes budgétaires pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Il précise en outre le programme pluriannuel d'investissements 2021-2027 et ses modalités de financement.

2021 constitue la première année de la mandature installée en juillet 2020.

Dans ce contexte, cet exercice se traduit :

- ✓ par la poursuite des projets initiés par la mandature précédente : le projet SMTC 2016-2032 avec notamment un nouveau réseau de transport en commun, le renouvellement et la modernisation de la billettique, la maintenance à mi-vie de 25 rames de tramway, la sécurisation des dépôts de Champratel et La Pardieu, et l'aménagement des locaux / magasins de Champratel.
- ✓ par la création de nouvelles autorisations de programme, dont celles qui constituent des actions à caractère obligatoire telles que le renouvellement du parc bus (hors projet lignes B & C) et la mise en accessibilité du réseau bus pour les personnes à mobilité réduite.

L'année 2021 et les années suivantes seront influencées par les conséquences de la crise sanitaire qui a marqué l'exercice 2020. Ces conséquences se manifestent financièrement par une perte de recettes significative en 2020 et une difficulté certaine à appréhender les années suivantes.

L'une des conséquences financières porte sur le versement mobilité, recette constituant la part la plus importante du SMTC. Tout d'abord, le confinement mis en place en mars et avril, puis les mesures sanitaires mises en œuvre ont nécessité l'extension des dispositions d'application d'activité partielle. Or les rémunérations versées dans ce cadre sont exonérées de cotisations sociales et donc du versement mobilité. A moyen terme, l'impact des dispositions sanitaires et de leurs conséquences économiques pose la question de la reprise de l'activité économique locale et de l'évolution de la rémunération, assiette du versement mobilité.

Tout aussi importante en volume financier et également dommageable en terme d'impact sur les objectifs de mobilité du SMTC, la crise sanitaire a généré une baisse de la fréquentation du transport en commun, malgré une croissance encourageante observée depuis la reprise.

Bien que difficiles à cerner, ces conséquences de la crise sanitaire ont été prises en compte dans la prospective financière, afin de mesurer la durabilité des projets du SMTC.

Le début de l'exercice à venir sera consacré à la consultation préalable pour le projet « Réseau 2025 » porté par le SMTC et par Clermont Auvergne Métropole, première étape dans le processus de concertation « associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ».

Le 1er janvier 2021 verra également le renouvellement du marché d'exploitation des services de location de vélo et le remplacement du réseau de vélos en libre-service.

Le rapport d'orientations budgétaires est articulé autour du budget 2021 et de l'actualisation de la prospective financière et du plan pluriannuel d'investissement.

Le budget 2021 :

En France comme en Europe, le troisième trimestre 2020 devrait afficher une très forte croissance du PIB après la contraction sans précédent du 2^{ème} trimestre. En revanche, la fin de l'année paraît beaucoup plus incertaine.

En France, au recul du PIB de +8,7% en 2020 succéderait une croissance annuelle de +7,4% en 2021 et +3,0% en 2022 (source Banque de France). La croissance cumulée sur 2020 et 2021 resterait sensiblement au-dessous de ses tendances antérieures. Le niveau d'activité de fin 2019 serait retrouvé début 2022.

La détérioration du marché du travail serait moins marquée, même si elle resterait importante avec fin 2020 un recul de l'emploi total d'environ 800 000 postes sur un an. En 2021 et 2022 à l'inverse, plus de 700 000 emplois seraient recréés en net. Les aléas pouvant affecter ce nouveau scénario central restent cependant importants, compte tenu notamment du maintien de larges incertitudes sur l'évolution de la situation sanitaire.

L'inflation devrait rester négative au cours des prochains mois avant de redevenir positive début 2021. La BCE anticipe pour la zone euro, une inflation annuelle de 0,3 % en 2020, 1,0 % en 2021 et 1,3 % en 2022.

Dans ce contexte, le plan de relance du gouvernement d'un montant de 100 milliards d'euros, dont 40% de contributions européennes, doit, parmi ses objectifs, accroître la compétitivité des entreprises, favoriser la relance économique et soutenir l'emploi.

La prospective financière intègre dans ses hypothèses de travail les effets de la pandémie de la covid-19 sur l'emploi et la fréquentation de nos services, et également les effets attendus de la politique de soutien économique sont des indices favorables à une reprise vigoureuse de l'économie de notre territoire. De plus, le dynamisme et la capacité de résilience observées. A un retrait de 2% du versement mobilité par rapport à la prospective initiale, succéderait une croissance de +2,3% de 2022 à 2024, supérieure de 0,7% par rapport à la tendance moyenne sur la période. En matière de fréquentation des services, un lent retour à la normale est anticipé avec une trajectoire à 90% de la référence en décembre 2020, puis une progression en 2021 pour atteindre 95% de la référence.

Sur le budget 2020, la perte de recettes attendue est de 11,5 M€ pour moitié sur le versement mobilité et sur les recettes commerciales. Malgré une réduction sensible des dépenses de fonctionnement, l'épargne nette devrait être proche de zéro.

En 2021, une **progression des recettes de fonctionnement** est attendue à **106 M€ en progression de 9,7% par rapport au point d'atterrissage prévu en 2020** :

- ✓ Le versement transport progressera à **73,4 M€ soit +5,7%** prenant en compte l'effet en année pleine de la hausse du taux de versement mobilité au 1^{er} juillet 2019, dans un contexte de diminution de l'assiette constituée par les rémunérations ;
- ✓ La contribution des membres du SMTC sera **stable** par rapport à 2020 à **14,4 M€, avec une hausse de 2,5% imputée en subvention d'investissement**, en raison des avantages futurs ou du potentiel de services attendus créés par les investissements financés qui profiteront à la Métropole conformément à sa mission ;

- ✓ Les recettes commerciales progresseront à **14,6 M€ soit +60%** en prenant en compte les nouveaux tarifs décalés du 1^{er} juillet 2020 au 1^{er} janvier 2021.

Les **dépenses de fonctionnement** sont prévues en progression à **82,3 M€ soit +8% par rapport au point d'atterrissage prévu** :

- ✓ Les coûts d'exploitation s'élèvent à 76 M€ en progression de 7,7% ;
- ✓ La charge de la dette est en baisse à 7,0 M€ soit -6,3% en relation avec la diminution de l'encours de dette à 211 M€ et une baisse du taux moyen de 3,59% ;
- ✓ Les charges de personnel sont prévues en hausse à 3,7 M€ soit +11% en lien avec la mise en place de la gestion du programme lignes B et C, et en respect de l'effectif cible prévu dans le cadre du projet SMTTC.

L'exploitation des services de mobilité :

- ✓ Le transport en commun : un ajustement de l'offre est prévu en lien avec la baisse de fréquentation attendue de 5% ;
- ✓ Le service C.vélo : le renouvellement du marché d'exploitation des services intègre le renouvellement au cours de la première année des équipements de vélos en libre-service ainsi que l'extension de 5 nouvelles stations. La fourniture, l'installation et l'entretien des stations et des vélos sont compris dans le futur marché. Ce dernier étant en phase d'analyse et de négociation, le chiffrage a été établi sur la moyenne des détails quantitatifs estimatifs (DQE) des offres des candidats.

Les **dépenses d'investissement** s'établissent à **37 M€**, dont :

- ✓ 24 M€ de dépenses d'équipement, dont 4,6 M€ pour compte de tiers (CAM) :
 - Les études du programme des lignes B & C, et la poursuite de la priorité des BHNS de la ligne C aux carrefours à feux, l'ensemble pour 7,3 M€ ;
 - La maintenance à mi-vie du Tramway pour 8 M€ ;
 - Le renouvellement du parc bus pour 2,1 M€ ;
 - Le programme de renouvellement et de modernisation de la billettique pour 3 M€ ;
 - La poursuite du schéma de mise en accessibilité du réseau de bus avec 0,6 M€ ;
 - Le développement de l'offre publique de vélo avec 0,2 M€ ;
 - Les autres investissements (sécurisation bâtiment, maintenance réseau de transport etc ...) pour 2,8 M€.

✓ 13 M€ de remboursement de capital.

Les **recettes d'investissement** s'établissent à **15,6 M€**, comprenant :

- ✓ Les subventions d'investissement pour 2 M€ ;
- ✓ La participation de la Métropole au programme lignes B et C pour 4,6 M€ dans le cadre de la convention de co-maîtrise d'ouvrage ;
- ✓ Le recours à l'emprunt pour 9 M€.

L'encours de dette s'établira à 211 M€ fin 2021, en baisse de 4 M€.

La prospective et le plan pluriannuel d'investissement :

La prospective financière est construite sur la base existante (Débat d'Orientations Budgétaires 2020) actualisée avec les perspectives énoncées en préambule du contexte économique de 2021, à savoir :

- ✓ La prise en compte d'une rupture de progression des recettes du versement transport et des recettes commerciales du transport en commun et un recalage recalé sur le budget 2020 initial ;
- ✓ Une reprise plus dynamique que la tendance moyenne de la période due aux effets du plan de relance national.

Les objectifs de la restructuration sont conformes au contrat Métropole / SMTc :

- ✓ 46 millions de voyages en 2027 ;
- ✓ Une production supplémentaire d'1,5 millions de kilomètres commerciaux à partir de 2025 ;

Les hypothèses principales de la prospective sont :

➤ En transport en commun :

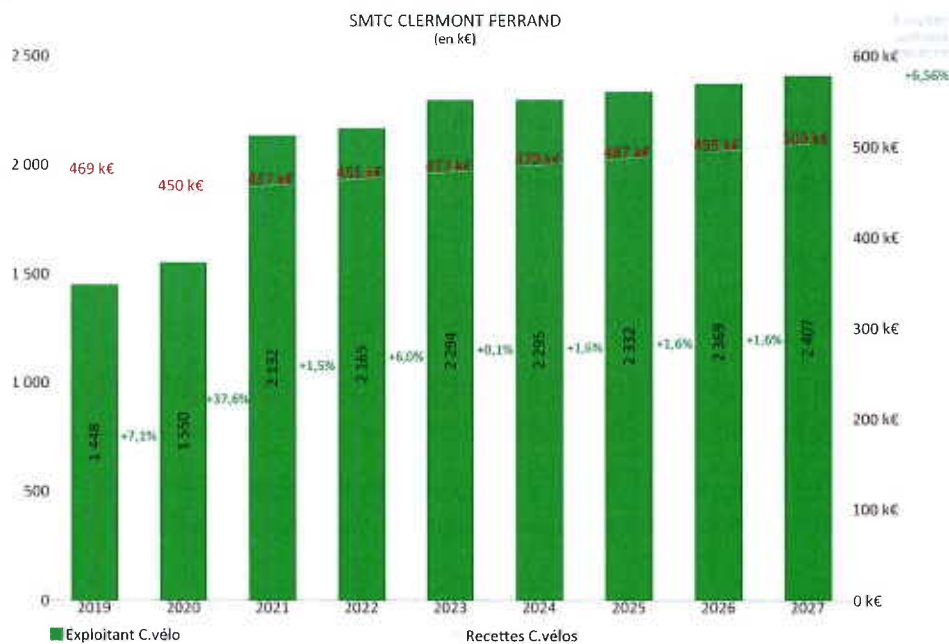
- ✓ Un ajustement de l'offre de service de -5% de 2021 à 2025 ;
- ✓ Une hausse du coût unitaire de l'offre pendant les travaux (2023-2025) en lien avec la baisse de vitesse commerciale et les déviations de lignes ;
- ✓ Une baisse du prix unitaire à la mise en service du nouveau réseau intègre les coûts d'énergie, la maintenance préventive et le gain de vitesse commerciale ;
- ✓ Gain de 10 Mvoyages à la mise en service du nouveau réseau ;

- ✓ Progression contractuelle du prix unitaire de 1,5% + inflation et progression spécifique à la mise en œuvre du nouveau réseau ;



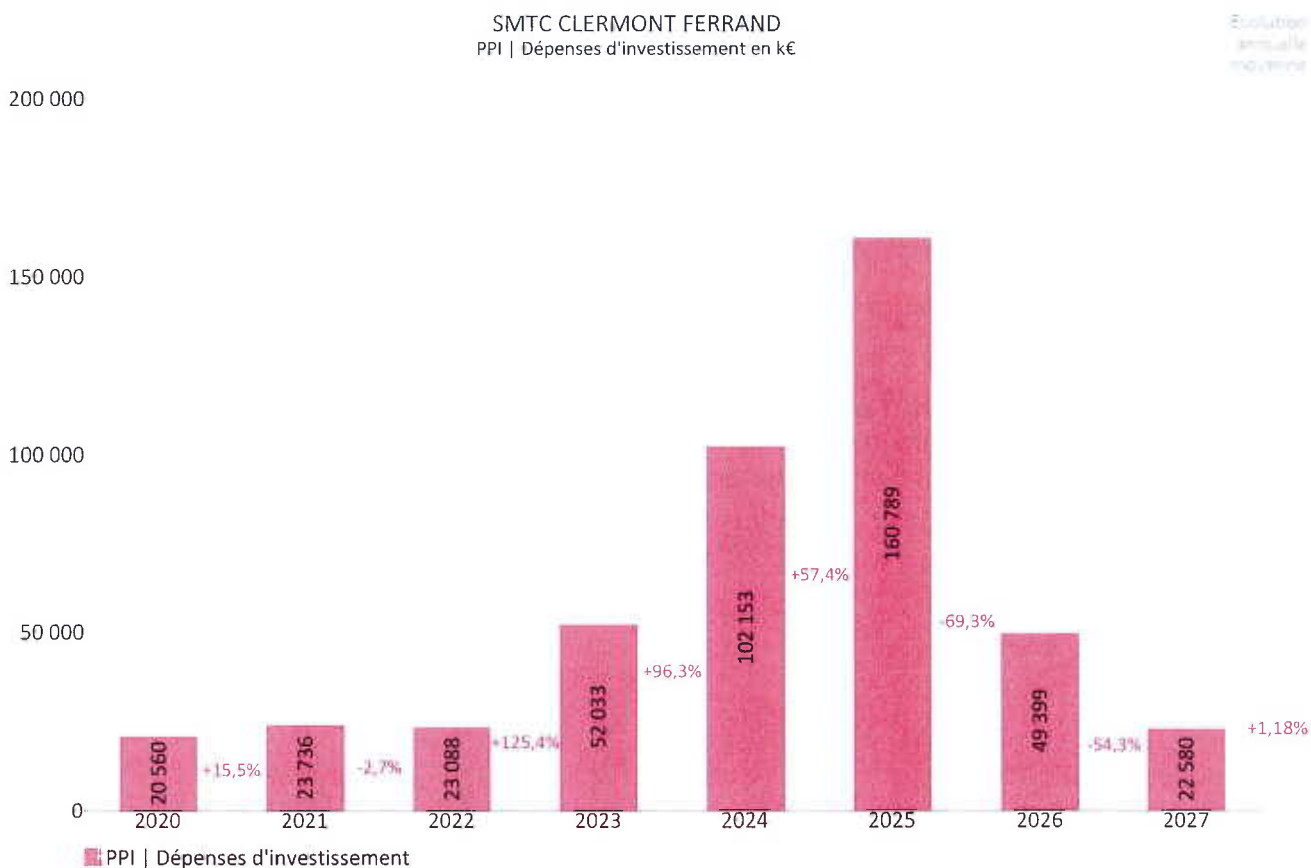
➤ Pour les locations de vélo :

- ✓ Augmentation du parc de vélos (VLS et VLD) pour atteindre près de 2 000 vélos en 2027 (vs 850 actuellement)
- ✓ 1 900 000 déplacements en 2027 doublant la fréquentation 2019 de l'offre publique ;
- ✓ Le coût par voyage stabilisé à 1,5 € pour les VLS et 0,3 € pour les VLD pendant la période observée.



Le programme pluriannuel d'investissement représente un coût de 434 M€ dont :

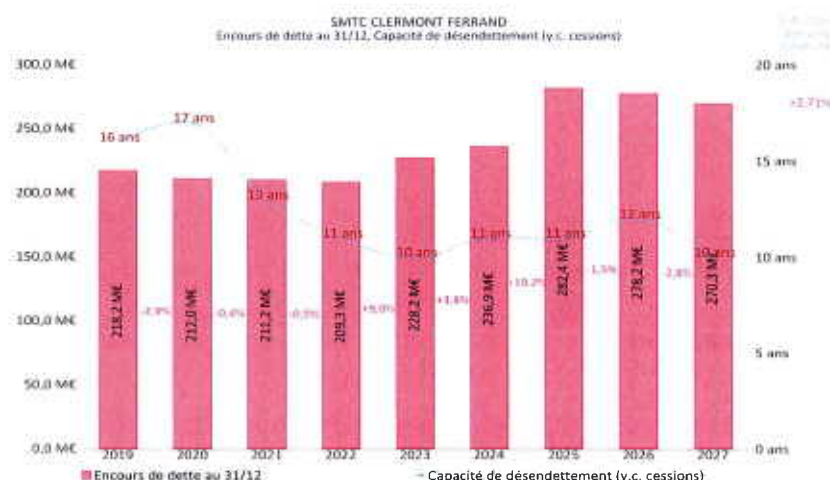
- ✓ 351 M€ sur le projet lignes B&C dont 166 M€ de coûts SMTC ;
- ✓ 34 M€ pour le renouvellement du parc bus hors BHNS du projet lignes B et C ;
- ✓ 20 M€ pour la maintenance à mi-vie ;
- ✓ 8 M€ pour les bâtiments (dépôts) ;
- ✓ 3 M€ pour la modernisation de la billettique ;
- ✓ 4 M€ pour l'accessibilité du réseau bus ;
- ✓ 1,5 M€ pour l'accroissement du parc de vélos ;
- ✓ 1,5 M€ pour les études ;
- ✓ 9 M€ pour des investissements divers.



Nous pouvons distinguer deux phases très différentes au cours de la période :

2021 - 2025 se caractérise par un besoin de financement croissant correspondant à la mise en place du programme lignes B et C ; **2026 - 2027** se caractérise par le retour sur investissement du programme qui conduit au nouveau réseau, articulé autour des lignes A, B et C

- ✓ La montée en charge de 2021 à 2025 des investissements avec 362 M€ dont 309 M€ pour le programme lignes BHNS B & C et une part SMTC de 142 M€ ;
- ✓ Un financement du programme par subvention (Etat 4^{ème} appel à projet, Région, FEDER) estimé à 15% soit 25 M€ pour le SMTC et une répartition des coûts d'investissement entre le SMTC et la Métropole ; Clermont Auvergne Métropole prend à sa charge 137 M€ sur la même période pour les aménagements de l'espace public hors site propre, les lieux de projet, les parkings-relais, l'éclairage public et une part de la signalisation et des coûts de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre ;
- ✓ Un réseau de transport sous tension pendant les travaux du programme des lignes B et C avec des ralentissements et des déviations de lignes conduisant à une augmentation des charges d'exploitation et des recettes commerciales moins dynamiques ;
- ✓ Une production d'offre en hausse de 1,5 millions de kilomètres supplémentaires à partir de 2025, dont les deux tiers sur les lignes BHNS B et C ;
- ✓ Un réseau plus efficace avec 46 millions de voyages en 2027 ;
- ✓ Une hausse de l'attractivité du réseau avec un V/K de 4,9 en 2027 ;
- ✓ Une progression de la contribution de la Métropole en lien avec celui du coût de l'exploitation et en application du contrat objectif / moyen signée en 2019 ;
- ✓ une hausse régulière du prix par voyage de 0,44 € / voyage en 2019 à 0,56 € / voyage en 2026 ;
- ✓ L'encours de dette devrait être portée à environ 282 M€ en 2025, soit +74 M€ sur la période ; cet encours décroît à nouveau à 270 M€ en 2027 ; la capacité de désendettement s'élève à 12 ans en 2026 avant d'être ramenée à 10 ans en 2027 ;



La durabilité de la prospective s'appuie sur plusieurs caractéristiques essentielles :

- Le taux de subvention de 15% du projet ;
- Le respect du calendrier avec notamment la date de mise en service du nouveau réseau ;
- L'efficacité du nouveau réseau avec une attractivité accrue se traduisant par une augmentation du taux de montées par kilomètre.

Enfin, dans l'hypothèse où le plan de relance de l'économie ne permettrait pas de rattraper la rupture de croissance générée en 2020 par la crise sanitaire, la participation de Clermont Auvergne Métropole serait sollicitée pour couvrir les dépenses d'exploitation supplémentaires. Au maximum de ce scénario, la contribution supplémentaire serait de l'ordre de 3 M€, en réduction les années suivantes en relation avec les effets positifs du nouveau réseau.

Le Comité Syndical,

Après en avoir débattu,

- **prend acte, à l'unanimité, du Rapport d'Orientations Budgétaires 2021.**

-Pour : 22

-Contre : 0

-Abstention : 0



Le Président du SMTC-AC

François RAGE

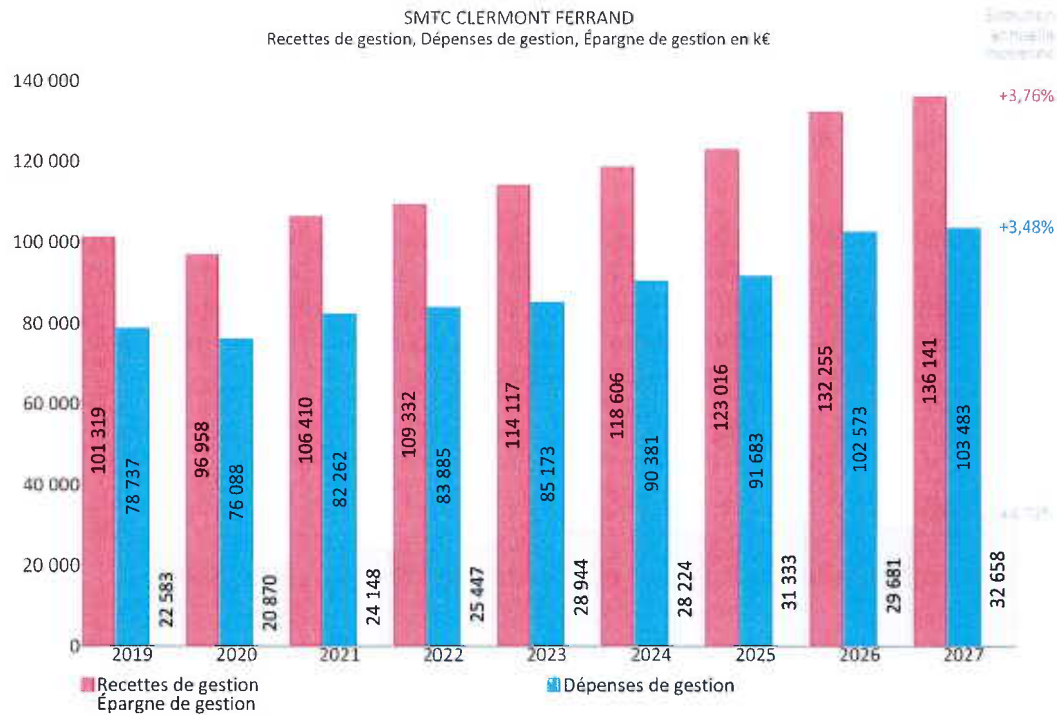
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

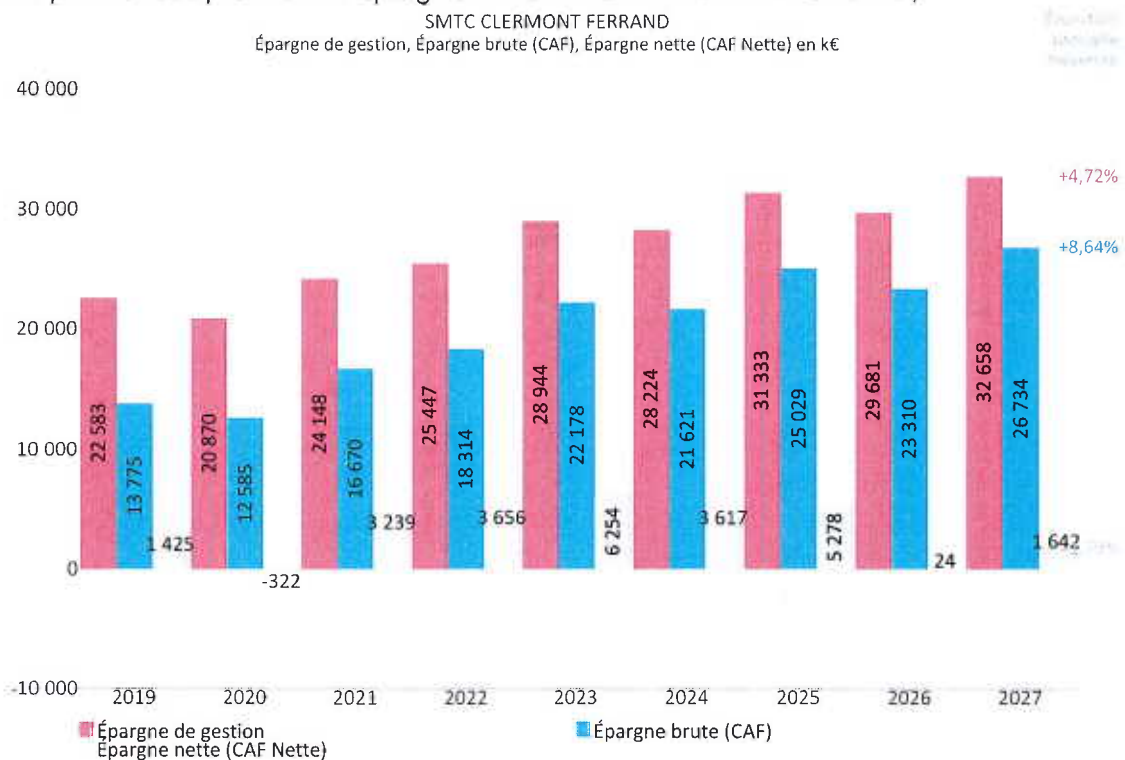
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



- ✓ Une épargne de gestion en recul en 2020 (crise sanitaire) et en 2026 (augmentation très sensible de l'offre de service) :



- ✓ Avec pour conséquence une épargne nette en tension en 2020 et 2026 ;



L'an deux mille vingt, le 15 octobre à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière au Centre Diocésain de Pastorale à Clermont Ferrand, sous la présidence de Monsieur François RAGE, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	21 en début de séance 21 en fin de séance
Nombre de procuration :	1 en début de séance 1 en fin de séance
Date de la convocation :	9 octobre 2020
Secrétaire de séance :	Louis VIVIER

Présents :

Jérôme AUSLENDER ; Richard BERT ; Christophe BERTUCAT ; Nicolas BONNET ; Cyril CINEUX ; Jean-Paul CUZIN ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Joël DERRE ; Eric EGLI ; Sondès EL HAFIDHI ; Blandine GALLIOT ; Aurélio MACIAN ; Claude PRIVAT ; Hervé PRONONCE ; François RAGE ; Raïssa RAY ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Louis VIVIER.

Représentés par le ou la suppléant(e) :

Fanny BLANC par Louis VIVIER ; Henri GISSELBRECHT par Joël DERRE ; Annie LEVET par Claude PRIVAT ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY ; Serge PICHOT par Raïssa RAY.

Pouvoir de :

Jean-Marc MORVAN à Hervé PRONONCE.

Egalement présente : Dominique BRIAT (suppléante de Sondès EL HAFIDHI).

Excusé(e)s :

Délégués titulaires :

Marcel ALEDO ; Claude AUBERT ; Dominique BALICHARD ; Jean DELAUGERRE ; Sébastien DONADIEU ; Laurent GANET ; Stanislas RENIÉ ; Christophe VIAL ; Thomas WEIBEL.

Délégués suppléants :

Hamid AMAZIGH ; Alain DOCHEZ ; Christelle POUMEROL.

DÉLIBÉRATION N°2

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 OCTOBRE 2020

OBJET : RAPPORT DE GESTION T2C 2019

L'année 2019 constitue la deuxième année du Contrat de service public SMTC/T2C 2018 -2022.

Le contexte :

- Mise en œuvre des nouvelles rames THR2 :
 - ✓ Homologation, formations, méthodes de maintenance et d'exploitation ;
 - ✓ Nouvelle offre avec des courses en renfort en heures de pointe ;
 - ✓ Impact financier de +160 K€ en 2019 et +354 K€ en année pleine.
- Après la maintenance de la plateforme en 2016-2018, mise en place du contrat T3SA avec NTL/ALSTOM relative à la sécurisation de la maintenance du tramway
- Perturbation de l'exploitation en début d'année (mouvements « gilets jaunes ») et fin d'année (mouvement social contre la réforme des retraites) qui induit une perte de production de 207 000 km.
- Evolution de l'offre à la rentrée 2019 avec un renfort sur la ligne C le samedi, des ajustements de courses scolaires sur Mur et Pérignat sur Allier, la mise en œuvre d'une navette desservant Montjuzet les week-end et vacances scolaires.

Sous l'angle budgétaire, le résultat 2019 de la section de fonctionnement de la Régie T2C présente un excédent de 1 M€ qui s'ajoute au résultat 2018 de 1,5 M€.

- Le coefficient de révision de la prestation s'établit à +1,54% inférieur à la prévision de +2,2%,
- La baisse des cotisations sociales entrée en vigueur le 1er janvier 2019.

La section d'investissement présente un léger déficit de -78 K€ :

- Le report du solde 2017 de 965 K€ permet de financer les restes à réaliser de 663 K€ ;
- Le taux d'engagement en investissement est proche de 90%.

La prestation financière

En contrepartie de la mission qui lui est confiée, la Régie T2C perçoit une rémunération annuelle forfaitaire, versée par l'Autorité Organisatrice selon les conditions et modalités définies au Contrat de service public.

La rémunération forfaitaire annuelle est définie sur la base des éléments suivants :

- ✓ Le montant forfaitaire contractuel de la prestation due ;
- ✓ Les évolutions de l'offre facturées suivant le bordereau de prix unitaire défini au contrat ;
- ✓ Les productions supplémentaires dues aux évolutions de l'offre de service ou services supplémentaires conjoncturel : événements particuliers de la vie métropolitaine et partenariats ;
- ✓ Les réfections pour production perdue : événements climatiques, indisponibilité d'équipements, manifestations sociales ...
- ✓ L'intéressement aux objectifs fixés par le SMTC ;
- ✓ La révision de prix définie par un coefficient contractuel et des indices économiques publiés par les organismes de production statistique ;

Enfin, la contribution économique territoriale (CET) formée principalement de la contribution à la valeur ajoutée économique (CVAE) et la contribution foncière économique (CFE) est remboursée par le SMTC à T2C en sus de la rémunération forfaitaire.

La prestation s'établit (hors CET et hors intéressement) à **69 696 358,26 € HT** (+0,6% vs 2018) dont :

- ✓ 66 948 000 € de prestation contractuelle,
- ✓ 222 738,49 € de modification de l'offre de service (-80% vs 2019 en raison de l'absence de substitution d'offre de la ligne A),,
- ✓ 2 525 619,77 € de révision de prix,
- ✓ 146 000 € d'intéressement (dont 125 000 € sur la qualité de service, 21 000 € sur la sécurité).

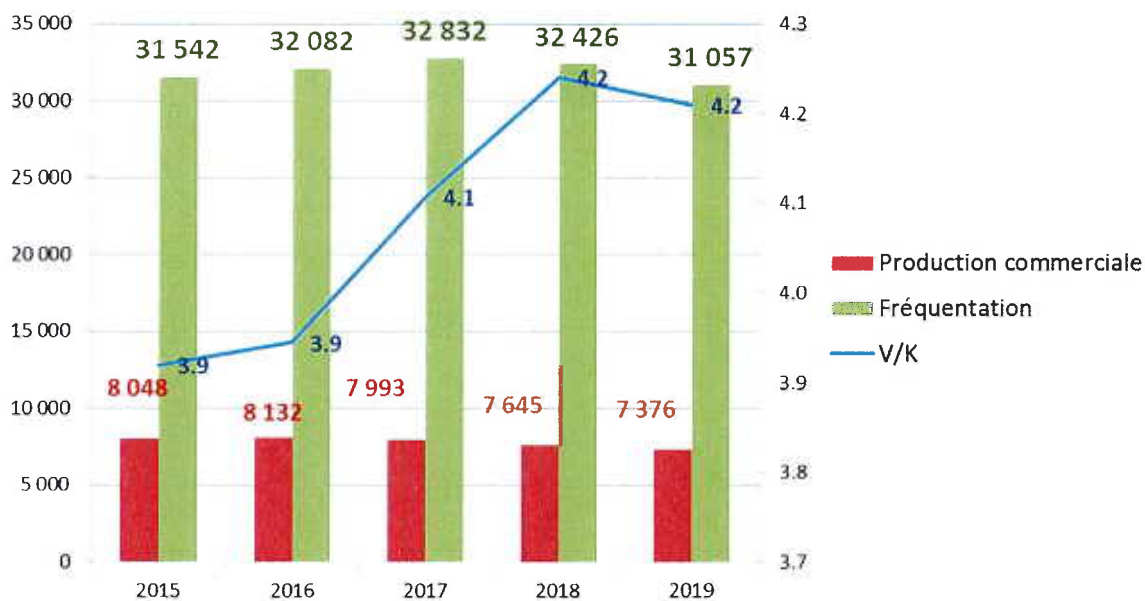
Compte tenu des acomptes versés (69 850 851,84 €), le solde est un avoir pour le SMTC de 154 914,60 €.

La CET, payée à l'euro près par le SMTC, s'élève à 955 674,32 €, le solde à payer par le SMTC est de 31 790,60 €.

Les principaux éléments du rapport de gestion (cf annexe)

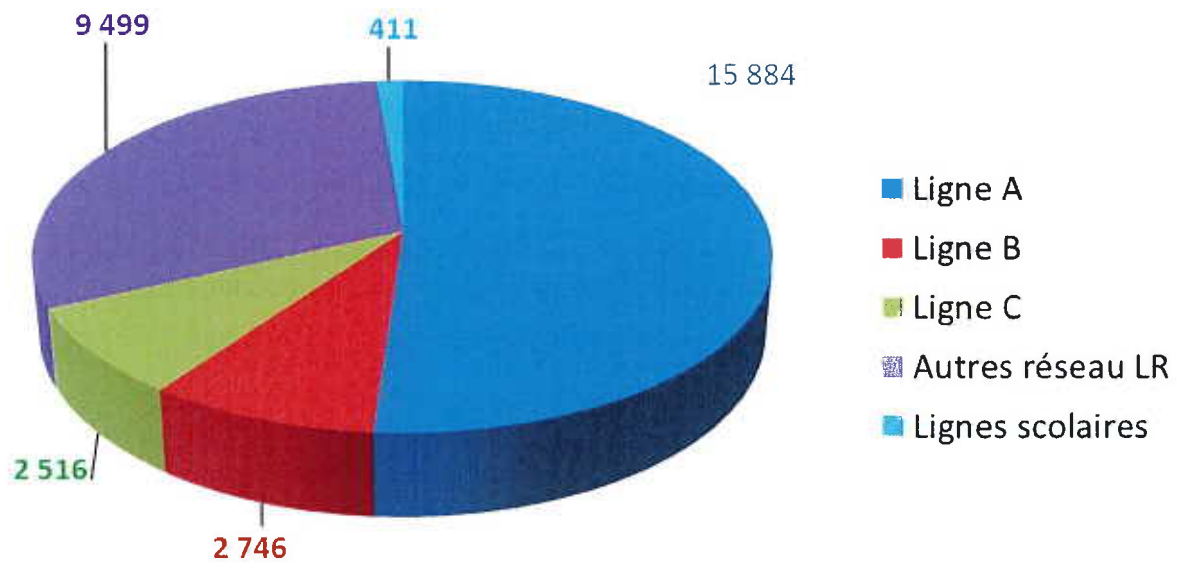
Les principaux éléments pour 2019 sont :

L'offre commerciale régresse de 481 102 km, soit -6,1% par rapport à 2018 à 7,4 millions de kilomètres commerciaux. La production perdue est de près de 229 000 kms dont 25 000 de cause interne à la Régie.



La vitesse commerciale du réseau est en léger recul à 17,00 km/h soit -1,3% vs 2018.

La fréquentation du réseau régresse de 1,4% entre 2018 et 2019, en lien avec les perturbations du réseau dues aux mouvements sociaux de début et de fin d'année.

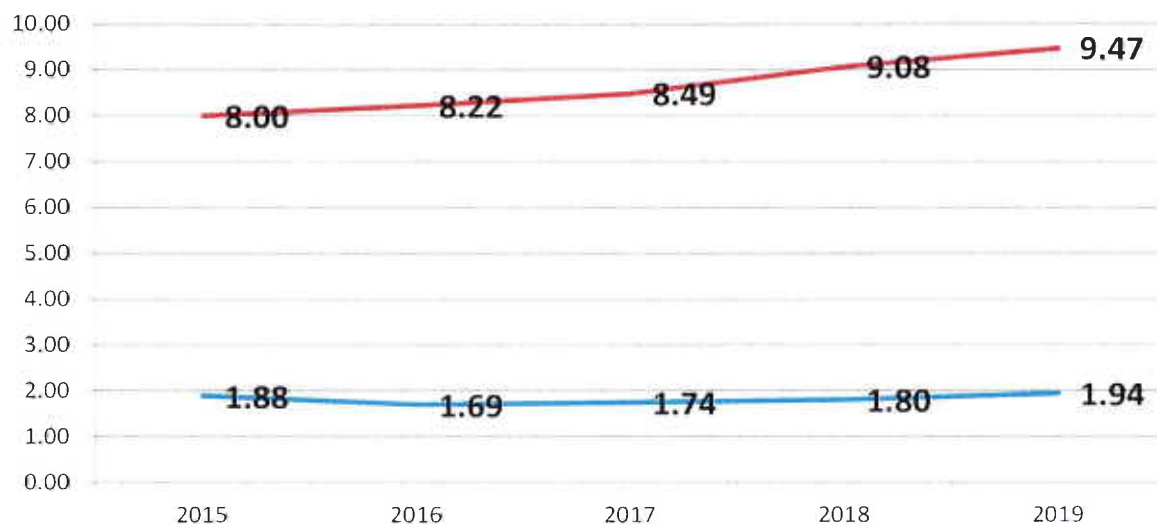


Les recettes :

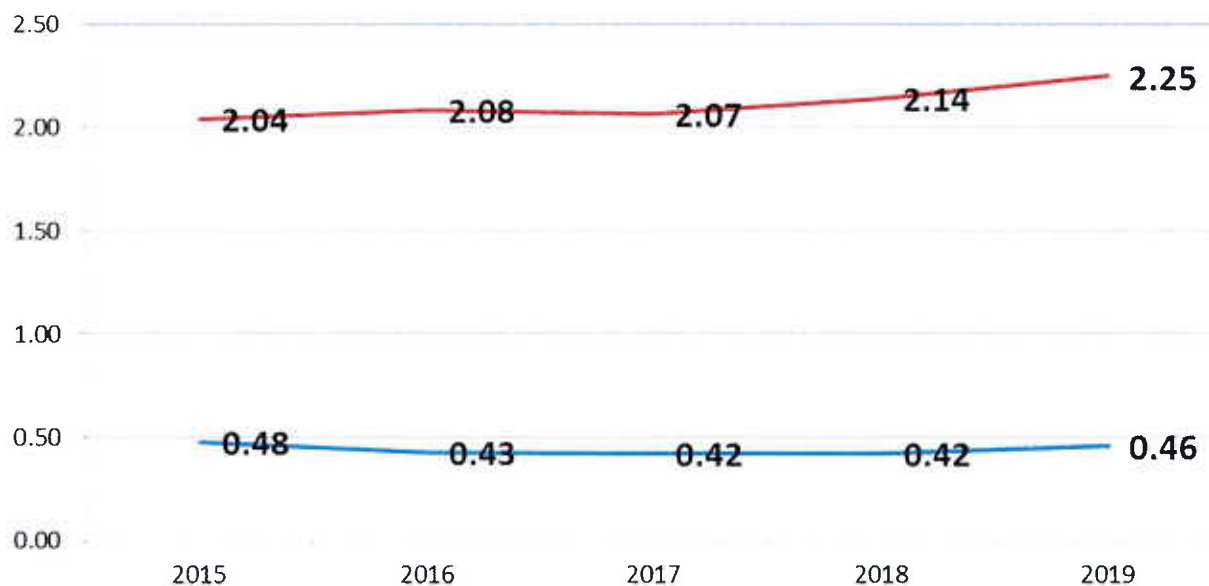
- Avec 14 306 666 € de recettes, la hausse est de 530 K€ par rapport à 2018, soit +3,8%.
- Elle est inférieure à la prévision de 45 K€, soit -0,3%,
- Fort recul en décembre avec le mouvement social contre la réforme des retraites : - 170 K€ par rapport à la prévision.
- Fin décembre 2019, avec 42 355, le nombre d'abonnés est en retrait de -1,5% vs 2018.
- En raison d'un léger différentiel de prix entre la valeur mensuelle de l'abonnement annuel -26 ans (20,50 €) et l'abonnement TS -60% (20,80 €), on observe un glissement de 1 500 abonnés du 2ème vers le 1er abonnement.
- Ces derniers représentent 50% des abonnements pour 22% des recettes.

La productivité :

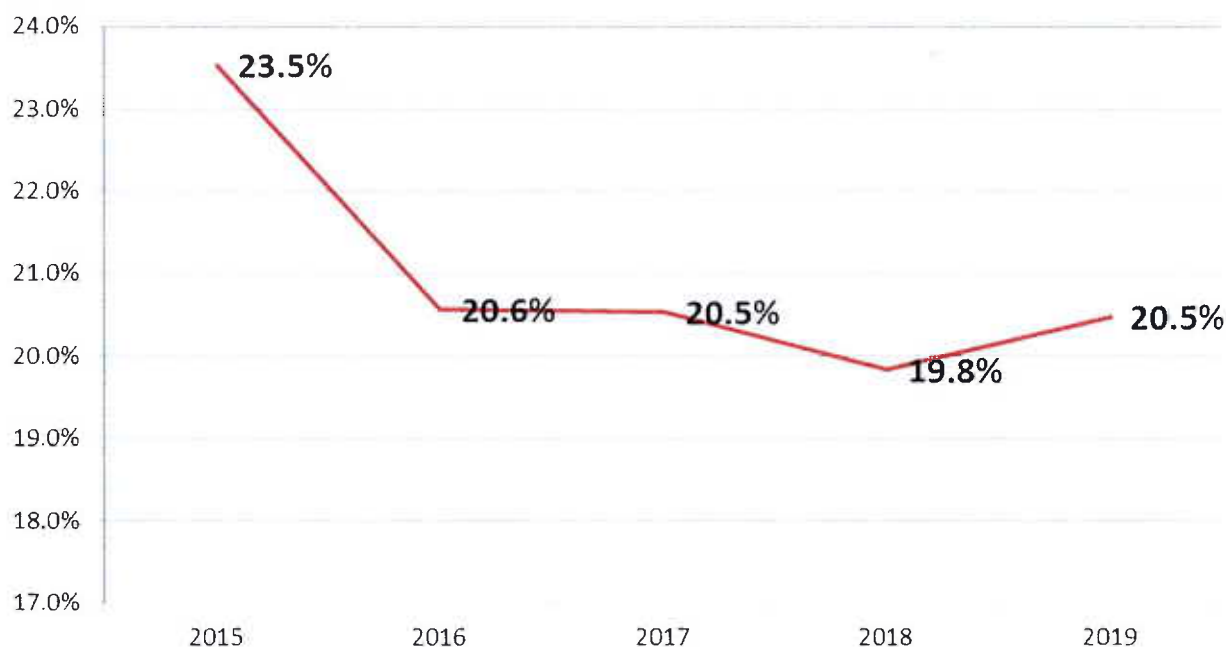
- Le coût unitaire kilométrique s'accroît de 0,39 € à 9,47 €,
- La recette par kilomètre est en hausse de 0,14 € à 1,94 €.



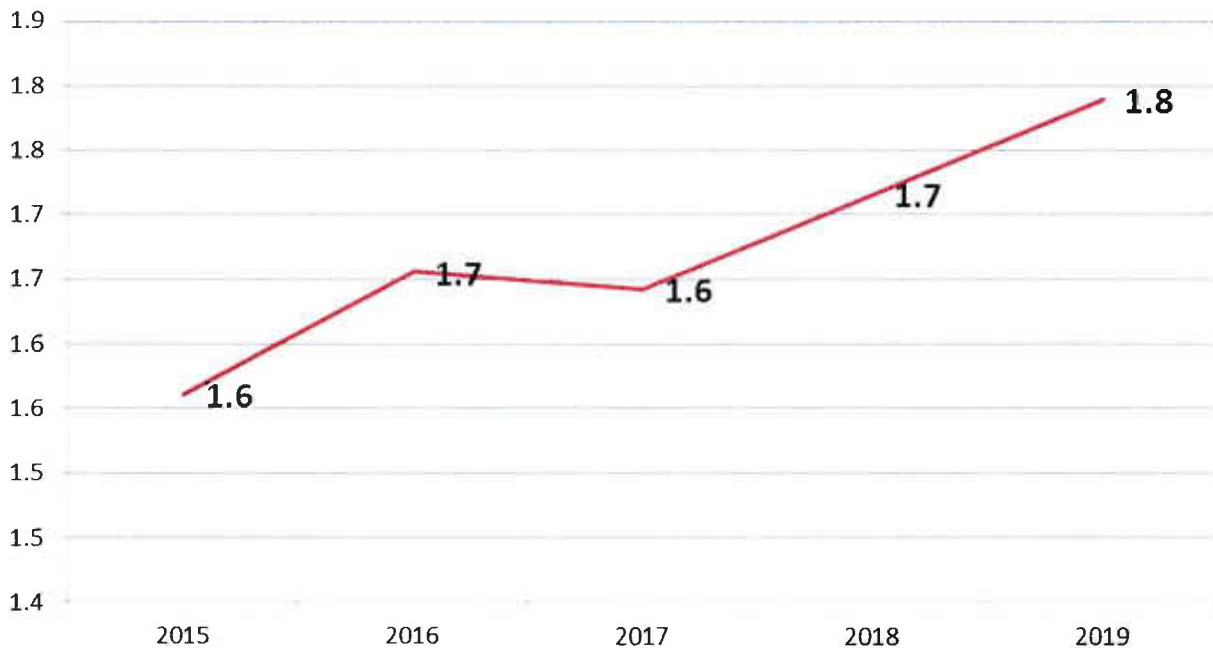
- Le coût par voyage est en hausse de 0,38 € à 5,07 €.
- La recette par voyage est en hausse de 0,036 € à 0,461 €



- La couverture des dépenses d'exploitation par les recettes d'exploitation est en hausse de 0,63% à 20,47%.



- Le financement public par voyage est en hausse de 0,07 € à 1,79 €.



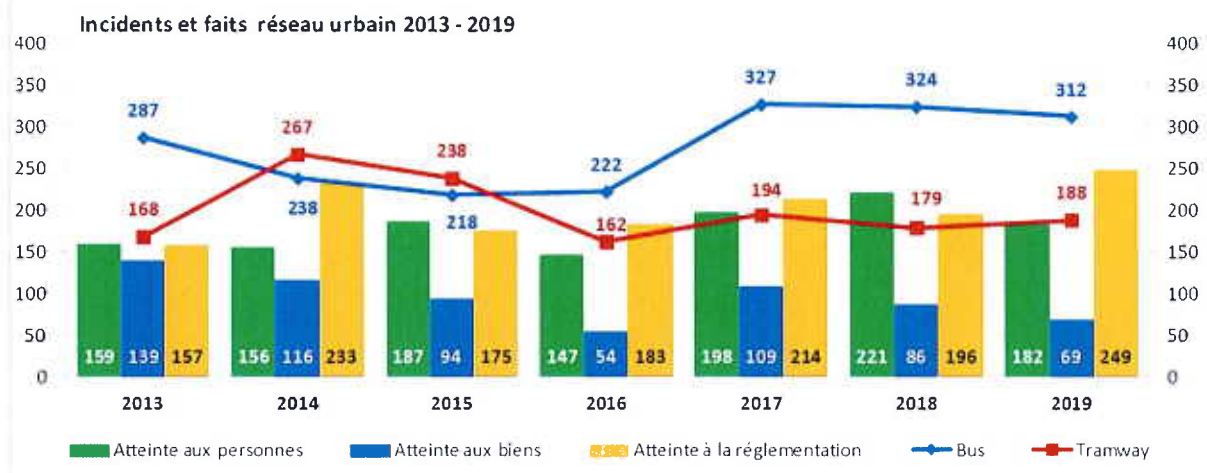
- L'effectif moyen annuel équivalent temps plein de l'année 2019 s'établit à 840,20. Il augmente de 1,76% par rapport à 2018 soit + 14,5 ETP dont :
 - ✓ 5,7 ETP sur les équipes de roulage, conducteurs et remiseurs, correspondant à l'offre sur les lignes A et C,
 - ✓ 2,4 ETP sur la maintenance tramway (mi-vie),
 - ✓ 2,4 ETP sur l'équipe nettoyage et le responsable remisage,
- Le coût unitaire salarial annuel est en baisse de -1,42% à 62 070 €, en lien avec la baisse des cotisations salariales intervenues au 1^{er} janvier 2019.
- L'absentéisme est en hausse à 8,9% vs 8,2% en 2018 et 7,5% en 2017.
- La dette repos / congés est en hausse de 5,3% à 4,6 M€ pour 21 500 jours.

Les objectifs d'intéressement :

- L'indicateur de la qualité produite est, avec 96,6%, supérieur à l'objectif de 92,8%, et supérieur aux résultats de 2018 (96,1%),
- Le taux de fraude s'établit à 10%, moins bon que l'objectif de 8,75%, et en retrait par rapport à 2018 (8,4%),
- Le taux d'accident s'établit à 3,76 pour 100 000 km, inférieur à l'objectif de 4,5 et inférieur à 2018 (4,05).
- Les recettes commerciales, avec 14 306 666 €, sont inférieures à l'objectif de 14 352 400 €.

La sécurité : les agressions et incivilités :

- le nombre d'incidents reste stable pour l'année 2019 par rapport à 2018, avec 500 incidents relevés sur le réseau. Les atteintes aux personnes ont reculé de 17,6%, en revanche, une hausse de 27% est observée sur les atteintes à la réglementation



Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré :

- prend acte, à l'unanimité, des comptes de la prestation 2019 versée à la régie T2C.

-Pour : 22

-Contre : 0

-Abstention : 0



Le Président du SMTC-AC

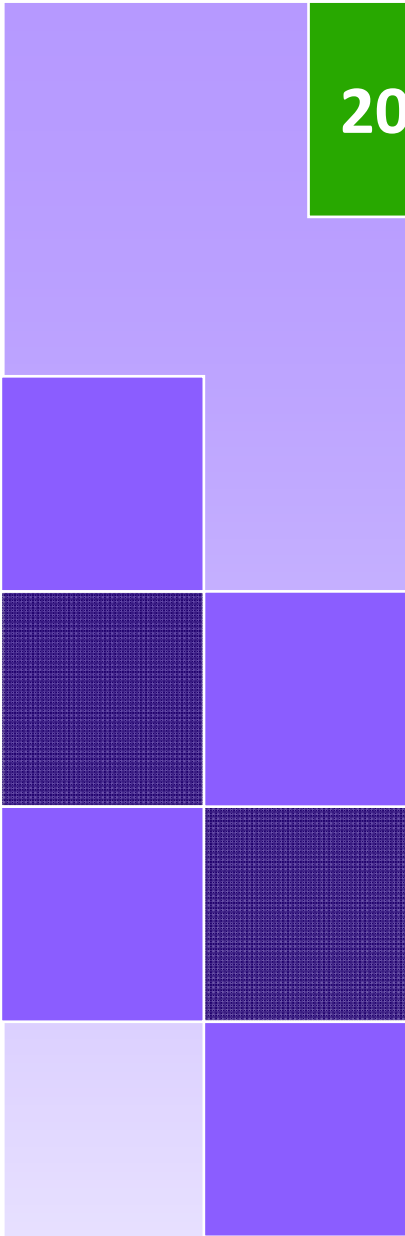

 François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
 de la réception en Préfecture le :
 et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.





2019

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

Régie T2C

Rapport de gestion

2019

Contrat de service public

2018 - 2022

Présentation et analyse des résultats de l'année 2019



RAPPORT ANNUEL DE GESTION - EXERCICE 2019 - REGIE T2C

Sommaire

PREAMBULE : vie du contrat de service public	5
1. L'OFFRE	7
1.1. Le service offert en marche courante	7
1.2. Les principales évolutions de l'année 2019.	7
1.2.1. Régie – offre d'hiver 2018 – 2019.	7
1.2.2. Régie – offre d'été 2019.	8
1.2.3. Régie – offre d'hiver 2019 – 2020.	8
1.2.4. Services affrétés	9
1.3. Analyse de l'offre kilométrique réalisée en 2019.	11
2. LE CLIENT	12
2.1. Commercialisation	14
2.1.1. Communication sur le renouvellement des profils solidaires	14
2.1.2. Mise en place d'animations commerciales « sur site »	15
2.1.3. Foire de Clermont-Ferrand – Cournon	16
2.2. Sondages et enquêtes	16
2.2.1. Enquête de non-validation	16
2.2.2. Enquête de satisfaction clientèle	17
2.3. Sollicitations de la clientèle – gestion des réclamations clients	18
2.3.1. Les demandes d'informations et autres demandes	18
2.3.2. Les réclamations	18
2.4. Fréquentation	19
2.4.1. Evolution globale de la fréquentation de 2018 à 2019	19
2.4.2. La ligne de tramway	22
2.4.3. Les effets des évolutions du réseau de septembre 2019	22
2.4.4. Le Dimanche	23
2.4.5. Synthèse	24
2.5. Tarification	24
3. LA QUALITE DE SERVICE ET LA SECURITE DU RESEAU	27
3.1. Analyse des résultats qualité 2019	27
3.1.1. Rappel des résultats qualité 2019	27
3.1.2. Rappel des résultats qualité des exercices précédents	27
3.1.3. Information sur les critères qualité	27
3.1.4. Les Certifications et de la démarche qualité de service	30
3.2. Les incidents, faits d'incivilité et agressions en 2019	31

3.3.	Le contrôle.....	
3.4.	Les accidents	32
3.5.	Sureté de Fonctionnement Tramway (SFT).....	33
4.	LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES EQUIPEMENTS	34
4.1.	Maintenance : politique suivie	34
4.2.	Maintenance bus	35
4.3.	Maintenance tramway	35
4.4.	Maintenance <i>Installations fixes et courants faibles</i>	36
4.4.1.	<i>Maintenance courants faibles</i>	36
4.4.2.	<i>Maintenance installations fixes</i>	37
4.5.	Grande révision à mi-vie des rames de tramway	38
4.5.1.	<i>Phasage et méthodologie</i>	39
4.5.2.	<i>Hiérarchisation et justification du périmètre des évolutions techniques</i>	40
4.5.3.	<i>Planning et prochaines étapes clés.</i>	41
4.6.	Service Remisage	42
4.7.	Maintenance des points d'arrêts	42
4.7.1.	<i>Actions 2019</i>	42
4.7.2.	<i>Les interventions sur les mobiliers en 2019</i>	43
5.	L'ORGANISATION ET LA GESTION DE LA REGIE.....	44
5.1.	Organisation générale de la Régie pour la gestion du réseau.....	44
5.2.	Gestion du personnel.....	44
5.2.1.	<i>Effectifs</i>	44
5.2.2.	<i>Formation</i>	44
5.2.3.	<i>Absentéisme</i>	45
5.3.	Climat social	45
5.4.	Evolution d'organisation au sein du service Opérations et Mouvement (SOM).....	46
5.4.1.	<i>Création du pôle AMIM</i>	46
5.4.2.	<i>Evolution du pôle sécurité, contrôle et prévention</i>	47
5.4.3.	<i>Organisation du PCC</i>	47
5.5.	Gestion environnementale.....	47
5.5.1.	<i>Actions de réduction des émissions de GES</i>	47
5.5.2.	<i>Tri des déchets</i>	48
5.5.3.	<i>Réglementaire – Gaz à effet de serre</i>	48
5.5.4.	<i>Sensibilisation</i>	49
5.6.	Santé et sécurité au travail.....	49
5.6.1.	<i>Les formations sécurité réglementaires</i>	49
5.6.2.	<i>Les actions de sensibilisation</i>	49
5.6.3.	<i>Les accidents du travail</i>	50

5.6.4.	<i>Les analyses au poste de travail</i>	50
5.6.5.	<i>Lutte contre l'incendie</i>	51
5.6.6.	<i>Plans de prévention</i>	51
5.6.7.	<i>Des partenariats</i>	51
5.7.	Maintenance et évolution du système d'information de la Régie T2C	51
5.7.1.	<i>Rappel du périmètre du système d'information</i>	51
5.7.2.	<i>Maintenance du système d'information</i>	51
5.7.3.	<i>Traitement de l'obsolescence du système d'information</i>	52
5.7.4.	<i>Evolution du système d'information</i>	52
5.8.	Commande Publique	54
5.9.	Gestion des investissements et des immobilisations	55
6.	LES DONNEES FINANCIERES	56
6.1.	Recettes commerciales	56
6.2.	Compte administratif 2019	57
6.3.	Compte d'exploitation 2019	59
6.3.1.	<i>La prestation de service transport 2019</i>	59
6.3.2.	<i>Les charges de personnel</i>	60
6.3.3.	<i>Les charges d'énergie du matériel roulant</i>	63
6.3.4.	<i>Les charges de maintenance du matériel roulant</i>	64
6.3.5.	<i>Les charges de maintenance installations fixes et informatique</i>	65
6.4.	Détail de la prestation de service facturée au SMTC	65
6.5.	Coûts directs kilométriques	66
6.6.	Tableau de bord d'activité	67

ANNEXES 1 à 17 :

- 1- Production
- 2- Vitesse commerciale
- 3- Parc, données de production et de consommation
- 4- Places-Kilomètres offerts (PKO)
- 5- Maintenance
- 6- Contrôle
- 7- Sécurité
- 8- Stocks
- 9- Ventes, tarifs, recettes et fréquentation
- 10- Compte d'exploitation analytique
- 11- Coûts directs kilométrique
- 12- Prestation de service et indices formule de révision
- 13- Tableau de bord d'activité
- 14- Eléments de Bilan Social
- 15- Organigramme Régie T2C
- 16- Synthèse du compte administratif 2019
- 17- Détail des immobilisations 2019

PREAMBULE : vie du contrat de service public

Pour la deuxième année du contrat de service public liant la Régie T2C au SMTC jusqu'en 2022, l'exercice 2019 s'est déroulé sans travaux lourds sur la ligne A, soit la première année depuis 2015, devant potentiellement devenir une année de référence.

En cohérence avec ce contexte et avec les éléments contractuels, les objectifs 2019 pour la Régie T2C s'articulaient, pour une large part, autour de la rationalisation et l'optimisation des processus d'exploitation et de maintenance. Ils portaient également sur la réussite de la mise en service des nouvelles rames THR2 à la rentrée de septembre ainsi que sur la poursuite de la maîtrise des charges et la recherche de la performance commerciale.

En termes de réalisations, l'année 2019 a été marquée, avant tout, par la mobilisation de plusieurs des équipes de la Régie pour assurer le succès de la mise en service des nouvelles rames THR2 à partir du 2 septembre 2019. Ainsi, sur le 1^{er} semestre 2019 et jusqu'à août 2019, les services QSE (pôle Sûreté de Fonctionnement Tramway SFT) et maintenance ont travaillé à pied d'œuvre pour contribuer à l'homologation et à la mise à disposition des nouvelles rames. Dans le même temps, les services ressources humaines, exploitation et maintenance ont organisé et mis en place les formations nécessaires aux personnels, compte tenu du fait, notamment, que les rames THR2 inaugurent un tout nouveau poste de conduite issu des travaux sur l'ergonomie. Enfin, les méthodes d'exploitation ont conçu une nouvelle offre pour la ligne A avec des courses en renfort aux heures de pointe différenciées suivant la période de l'année. L'impact financier de cette nouvelle offre est de +160 K€ pour 2019 et +353,9 K€ en année pleine 2020.

Au-delà, de la nouvelle offre ligne A, la rentrée de septembre 2019 a été l'occasion de porter de nouvelles modifications à l'offre du réseau bus. On peut citer parmi celles-ci :

- La mise en place d'un renfort de courses sur la ligne C le samedi avec un impact de +20,2 K€ en 2019 et de +49,5 K€ en 2020.
- Les ajustements sur les courses scolaires affrétées sur les communes de Mur-sur-Allier, Pérignat-ès-Allier et Saint-Genès Champanelle avec un impact financier de +24,1 K€ pour l'année 2019 et 113,1 K€ en 2020.
- La mise en place d'une nouvelle navette desservant le parc Montjuzet pour un coût complémentaire de 55,7 K€ et 67,1 K€ en 2020.

Malgré l'absence de travaux sur la ligne A, on rappellera également le contexte d'exploitation difficile dans lequel se sont déroulés le début et la fin d'année 2019. En effet, sur la fin d'année 2018 et le début d'année 2019, ce sont les mouvements des gilets jaunes qui ont fortement perturbé le réseau notamment pendant les fins de semaine avec en point d'orgue, la journée sans service de transport public urbain sur décision préfectorale du samedi 23 février 2019 pour laquelle des mesures exceptionnelles de protection des installations et matériels ont été mises en place. D'autre part, à partir du 5 décembre 2019, le mouvement social sur mot d'ordre national contre la réforme des retraites a lourdement fait chuter l'offre produite (plus de 207 000 kms commerciaux perdus soit 38% de l'offre Régie de décembre) entraînant une chute importante des recettes commerciales et des voyages. Inévitablement, ces aspects amèneront des biais dès lors qu'il s'agira d'analyser le résultat des ratios d'activité.

En termes d'exploitation, au-delà des aspects déjà évoqué ci-dessus, l'exercice 2019 a été en tension de bout en bout en ce qui concerne la disponibilité des ressources en raison d'un absentéisme élevé, en particulier sur l'activité conduite. Une étude est en cours afin de définir les actions les plus efficaces à même de renforcer le présentéisme dans un contexte qui s'avère particulier. En conséquence, les chiffres d'évolution de la dette de repos et congés sur 2019 sont moins favorables que ceux prévus initialement.

Parlant d'optimisation et de professionnalisation des ressources, le service exploitation a mis en œuvre au cours de cette année 2019 une nouvelle organisation avec la mutation des agents de maîtrise du contrôle – effectuant auparavant et des missions d'intervention sur le réseau et des missions de contrôle – vers un nouveau pôle dédié exclusivement aux missions d'intervention. Les vérificateurs seront, quant à eux, dédiés exclusivement au contrôle.

Sur la partie maintenance, l'année 2019 a vu la mise en place du contrat T3SA conclu avec le SMTC auprès du groupement NTL/ALSTOM concernant la gestion de l'obsolescence du tramway (THR1) et la fourniture de pièces et de services (T3SA) et pérennisant ainsi pour la durée de vie restante les ressources captives du constructeur nécessaires à sa maintenance. Ce marché fait l'objet d'un suivi particulier dans le cadre du CSP.

Au cours de l'exercice 2019, ont également été menés les travaux liés à la mise en place des études préliminaires et de préparation de la phase d'industrialisation de la maintenance à mi-vie des rames de tramway THR1. A cette fin, deux techniciens sont venus renforcer l'équipe dédiée à la maintenance à mi-vie. Ils sont pris en compte financièrement par le SMTC sur la base des prix unitaires du CSP.

Par ailleurs, T2C a renforcé à partir de la rentrée 2019 la cellule études commerciales afin d'alimenter, dans le cadre du projet ligne B&C, les travaux prospectifs relatifs au nouveau réseau bus+tram 2025 et ce également, sur la base des prix unitaires du CSP.

En termes financiers, l'exercice 2019 dégage un excédent de 1 005 K€ sur la section de fonctionnement. Si la baisse des cotisations patronales entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 a bien entendu contribué à minorer le niveau des dépenses de personnel, il faut toutefois souligner que, par voie de conséquence, le coefficient de révision du CSP s'avère nettement inférieur à celui prévu (+1,54% au lieu de +2,2%) compte tenu d'un indice du coût du travail dont l'évolution de l'année 2019 est nettement inférieure à celle de 2018.

La section d'investissement dégage, un léger déficit sur l'exercice 2019 qui s'élève à -78 K€, compte tenu des restes à réaliser 2018 qui ont donné lieu à un niveau de réalisation important. Le report de l'année 2019 de 965 K€ permet toutefois de financer les restes à réaliser de l'année 2019 de 663 K€, permettant ainsi de souligner que le taux d'engagement au global sur la section d'investissement est proche de 90%.

1. L'OFFRE

1.1. Le service offert en marche courante

L'offre d'hiver plein trafic des lignes régulières définie, pour les lundi – mardi – jeudi en plein trafic (PT), constitue la structure de référence des services offerts à partir de laquelle se déduisent :

- L'offre du mercredi : les renforts et les courses spéciales scolaires de l'après midi sont avancées pour assurer les sorties de midi des établissements scolaires.
- L'offre du vendredi : les sorties du soir de l'Institut des Métiers sont avancées à midi et une offre de soirée est ajoutée sur la ligne C entre Lycée Lafayette et Cournon Toulais..
- L'offre du samedi : suppression des courses spéciales scolaires et étudiantes et des renforts de capacité se traduisant par une augmentation des intervalles entre courses en cohérence avec la baisse de fréquentation.
- L'offre des petites vacances scolaires : suppression des renforts et des courses spéciales scolaires pour le bus ; baisse de la fréquence sur le Tram aux heures de pointe.
- L'offre d'été : suppression des renforts de capacité et des courses spéciales scolaires et étudiantes, ajustement des intervalles à la baisse de fréquentation.

Les offres avec des cadencements qui leur sont spécifiques :

- Le transport à la demande qui dessert les secteurs diffus avec des règles adaptées par secteur,
- Le transport à la demande des PMR dans des véhicules adaptés,
- Saisonnières pour desservir des zones de loisir comme la navette du Panoramique des Dômes,
- Limitées en jours et périodes de circulation comme les navettes Le Prat, Cournon – Lempdes et Montjuzet,
- Saisonnières et limitées en jours de circulation comme BEN.

1.2. Les principales évolutions de l'année 2019.

1.2.1. *Régie – offre d'hiver 2018 – 2019.*

➤ Offre Tramway :

Offre en place depuis le 14 décembre 2013 reconduite du 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de l'été 2019.

- Le début de l'année 2019 a été une période de préparation des évolutions à envisager à la rentrée de septembre tout en gérant la contrainte de blocage à tour de rôle des rames THR1 pour faire évoluer l'ergonomie des postes de conduite alors que les nouvelles rames ne sont toujours pas opérationnelles.
- Le fait qu'il n'y ait pas eu de période de substitution en 2019 a apporté du confort aux passagers et facilité leurs déplacements.
- Toujours des problèmes de défauts de climatisation assez critiques dès que les chaleurs de l'été arrivent et en particulier la dernière semaine du mois de juin pour laquelle le besoin en matériel reste fort en service d'hiver.

➤ Lignes de bus :

Les lignes de bus ont fortement souffert d'un allongement soudain des temps de parcours constaté dès l'automne 2018 ce qui a conduit à réviser l'offre de l'hiver 2018-2019 au 10 janvier 2019 pour les 6 lignes

les plus pénalisées (C, 3, 4, 9, 10 et 21). Même en ajustant autant que possible l'offre, l'évolution a induit un coût supplémentaire de 4 services conducteurs

Pour le reste, le réseau est resté globalement stable avec quelques évolutions à noter.

- Stabilisation du fonctionnement de la ligne 9 dans son prolongement à l'Ecoquartier de Trémonteix avec des difficultés de respect des emplacements réservés à la circulation et à la régulation des bus de la ligne.
- De mi-janvier à début décembre 2019, la ligne 13 n'a pas desservi son terminus de Pérignat-les-Horts du fait de la fermeture pour travaux de l'avenue de la République à Pérignat-les-Sarliève,
- La ligne C ne dessert plus, depuis fin juin 2019, l'avenue du Midi en travaux pour environ 8 mois,
- Sur les lignes 4 et 26 les travaux rue Jean Baptiste Marrou à Ceyrat ont conduit à plusieurs phases de déviation et à la création à partir de fin octobre d'une navette spécifique pour desservir le quartier de Boisséjour aux heures de pointe,

1.2.2. Régie – offre d'été 2019.

➤ Offre Tramway :

Une année sans substitution (en journée) pour le tramway et avec peu de travaux en soirée.

➤ Lignes de bus :

- Prise en compte en période d'été de l'allongement des temps de parcours constaté à l'automne 2018 sur de nombreuses lignes. Ce besoin a été confirmé par l'analyse détaillée des relevés statistiques SAE de l'été 2018. Comme pour la période Hiver, il a fallu ajuster le niveau de l'offre, pour minimiser les coûts induits.
- Suppression sur la ligne C des 12 courses supplémentaires du lundi au vendredi mises en place à l'été 2018 pour prendre en charge le report de flux de voyageurs du fait de l'arrêt du Tram.
- Suppression du prolongement à Delille de la ligne 5 et des courses partielles rajoutées pour assurer la desserte Delille - Gaillard en substitution au Tram.
- Suppression de la déviation de la ligne 12 par avenue de la libération du fait du retour de la ligne 12 sur son itinéraire initial via Kessler – Rabanesse et Dolet.
- Déclinaison en service d'été des économies sur les courses de frange validées par le SMTc. Les suppressions de courses le matin très tôt et, selon le cas, en soirée n'ont cependant pas permis de compenser l'augmentation des temps de parcours en journée.
- Au final l'ensemble de ces suppressions ont tout juste permis de compenser l'augmentation des temps de parcours en journée mais elle n'ont pas permis d'économies.

1.2.3. Régie – offre d'hiver 2019 – 2020.

➤ Offre Tramway :

Cette année 2019 a été une période d'évolution des circulations et de l'offre offerte sur la ligne A :

- La livraison de 5 nouvelles rames en 2019 permet d'assurer le remplacement de la rame 15, l'organisation des travaux de mi-vie des autres rames et d'améliorer la capacité offerte aux heures de pointe.
- Dans un objectif de rationalisation des coûts, les 3 rames rajoutées pour enlever la charge aux heures de pointe ne sont pas en place toute l'année. La capacité offerte est réduite en cohérence

avec la baisse de fréquentation régulièrement observée entre les mois de janvier et février, la mise en place de deux temps permettra en 2020 de gagner un service conducteur entre les vacances de février et les vacances de Pâques et deux services conducteurs depuis les vacances de Pâques jusqu'à la mise en place du service d'été.

- Le travail d'amélioration des priorités aux carrefours et de révision des vitesses maximum sur quelques secteurs s'est déroulé une bonne partie de l'année et devrait porter ses fruits en 2020,

🔄 Lignes de bus :

- Confirmation des besoins de temps de parcours supplémentaires de début 2019 pour le nouveau service d'hiver. Des besoins supplémentaires sont même avérés.
- Ligne C : ajout de 10 courses sur la ligne le samedi hiver pour accompagner l'augmentation de fréquentation constatée le samedi – effet produit par l'amélioration d'offre faite en semaine depuis septembre 2017.
- Ligne 5 : maintien de l'itinéraire mis en place en sept 2017 par le quartier Richelieu à Chamalières.
- Ligne 8 : dans le cadre des travaux du Stade Philippe Marcombes, le terminus Vallières est déplacé sur un arrêt provisoire mais avec pour objectif de le transférer de façon définitive à l'arrêt Côtepet dès que l'aménagement sera opérationnel.
- Amélioration de l'information pour la desserte de l'arrêt Chataigneraie et pour l'arrêt Cébazat CHU Louise Michel.
- Ligne 28 : amélioration de la desserte par l'ajout de 4 courses desservant la zone de Ladoux dont un aller/retour prolongé à Maison des Sports.

1.2.4. Services affrétés

Après une année 2018 marquée par le transfert de la gestion de l'ensemble du périmètre « affrétés » à la Régie, l'année 2019 a permis de consolider la maîtrise de ces services et de travailler à des évolutions.

1.2.4.1. En continuité

- La majorité des marchés à vocation scolaire ont vu leur dernière tranche conditionnelle affermie.
- Poursuite du service de nuit « BEN » entre Gaillard et les Cézeaux (circuit en boucle).
- La ligne régulière 26 entre Royat Place Allard et Ceyrat Fontimbert a connu une longue période de travaux à Ceyrat entre avril et décembre 2019, dans le prolongement du marché actuel.
- Service Moovicité : l'offre de transport TAD et TPMR est restée la même avec quelques arrêts TAD complémentaires.
- La navette touristique du Puy de Dôme entre 1^{er} Mai et la gare du Panoramique des Dômes a circulé aux horaires réguliers annoncés et a nécessité la mise en place de 41 doublages pour essentiellement des établissements scolaires ou par forte affluence nécessitant au jour le jour un doublage.

En matière d'exploitation, il peut être signalé des déviations importantes liées aux travaux sur :

- La ligne 26 d'avril à décembre 2019 : Ceyrat.
- La ligne 35-36 à Pont-du-Château et Lempdes.
- La ligne 37 : route de Pérignat, rue de Cognet.

Les services scolaires traversant ces zones de travaux sont également impactés.

1.2.4.2. En continuité avec quelques évolutions

- Les services spécifiques suivants ont été adaptés :
 - Suppression des dessertes le samedi des lycées clermontois et collège et lycée chamaliérois depuis la commune de Saint-Genès-Champanelle.
 - Réorganisation des dessertes depuis la commune de Saint-Genès-Champanelle vers les collèges de Beaumont en lieu et place de Ceyrat suite aux modifications de cartes scolaires, pour la deuxième année (classes concernées : 6^{ème} et 5^{ème}). Un complément de services à vocation scolaire entre Saint-Genès-Champanelle et le collège Molière de Beaumont avec une desserte interne de Saint-Genès-Champanelle le soir est mis en place.
- La ligne 28 qui assure la desserte de Ladoux pour un aller et retour depuis la station de tramway Lycée Lafayette, les 5 autres courses entre Les Vignes et Ladoux étant réalisés directement par la Régie. Un marché affrété complète la ligne 28 depuis septembre 2019 avec des courses Les Vignes – site de Ladoux.

1.2.4.3. Démarches et consultations 2019

Différentes démarches et consultations sous la forme de marchés publics ont été menées en 2019.

Les services de transport de personnes suivants ont abouti en 2019 et ont été mis en place en 2019 en continuité de l'offre 2018 ou en complément :

- Exploitation de la ligne 37 du lundi au samedi, Mur-Sur-Allier – Cournon d'Auvergne. Un aller-retour supplémentaire est ajouté tous les Lundi à Vendredi de l'année à la pause méridienne et un aller - retour est créé tous les samedis de l'année.
- Desserte de Pérignat-es-Allier- Mur-sur-Allier – Clermont-Ferrand en périodes plein trafic et petites vacances scolaires.
- Dessertes scolaires des collèges de la Ribeyre et Marc Bloch à Cournon, de Saint-Exupéry à Lempdes.
- Desserte du Parc de Montjuzet, navette de Varennes au parc tous les mercredi, samedi et dimanche en période Plein Trafic et tous les jours de la semaine en période de vacances scolaires.

Par ailleurs, les consultations suivantes ont abouti en 2019 pour une mise en place au 1^{er} janvier 2020 :

- Services de transports de voyageurs – Ligne 31 entre Châteauguay et Clermont-Ferrand dans la continuité de l'offre actuelle régulière et scolaire.
- Services de transports de voyageurs – Ligne 34 entre Le Cendre et Cournon-d'Auvergne, dans la continuité de l'offre actuelle régulière et scolaire.
- Moovicity : l'amplitude d'ouverture de la Centrale d'appel a été revue à la baisse pour une application au 1^{er} janvier 2020, donnant lieu à la non-reconduction de la variante 1, par avenant n°6, et l'économie mensuelle de 12 K€ HT jusqu'à fin de marché.

De nombreux travaux de vérification des itinéraires notamment spécifiques ont été menés en 2019 sur le terrain, pour vérification des itinéraires et des temps de parcours. Par ailleurs, plusieurs mises à jour des données billettiques et des équipements ont été mis en œuvre auprès des transporteurs affrétés, pour les véhicules équipés.

Enfin, la Régie T2C s'est doté après consultation et notification d'un marché public à la société Hub'up, d'un SAE-IV léger permettant le suivi, l'exploitation de données kilométriques et horaires et la transmission de données de passage aux arrêts en temps réel pour l'information des voyageurs. Par ailleurs, les systèmes T2C actuels communiquent les informations utiles aux voyageurs que ce soit pour les services produits en propre par la Régie que pour ceux des transporteurs affrétés.

1.3. Analyse de l'offre kilométrique réalisée en 2019.

Les kilomètres réalisés sont inférieurs de -3,9% à la prévision et de -4,6% par rapport à 2018. Ces résultats découlent directement des perturbations intervenues sur le réseau en début d'année avec le mouvement des gilets jaunes (-17 500 kms) et en fin d'année avec les mouvements sociaux contre la réforme des retraites (-207 500 kms).

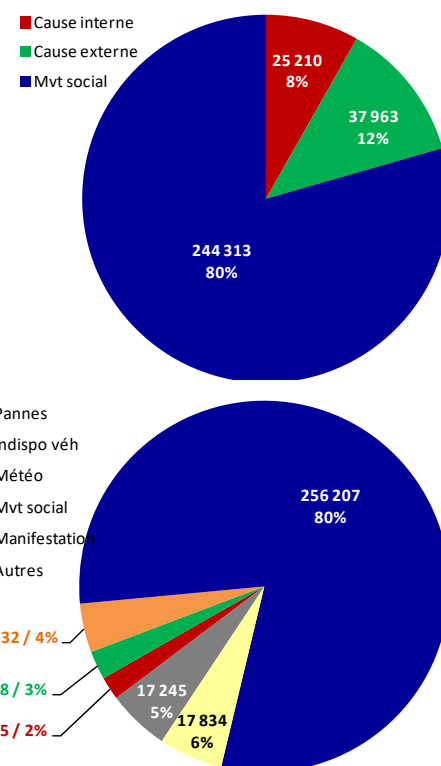
Offre kilométrique : exploitation	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget 2019		2019 vs 2018	
				Ecart	% écart	Ecart	% écart
Kms exploitation bus T2C	6 868 244	6 368 406	6 123 130	-245 276	-3,9%	-745 114	-10,8%
Kms exploitation tram T2C	1 057 242	1 349 653	1 305 786	-43 867	-3,3%	248 544	23,5%
Total km exploitation T2C	7 925 486	7 718 059	7 428 916	-289 143	-3,7%	-496 570	-6,3%
Kms exploitation bus affrètes	1 777 230	1 909 794	1 825 451	-84 343	-4,4%	48 220	2,7%
Total kms exploitation	9 702 716	9 627 853	9 254 367	-373 486	-3,9%	-448 350	-4,6%

Offre kilométrique : commercial	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget 2019		2019 vs 2018	
				Ecart	% écart	Ecart	% écart
Kms commerciaux autres lg T2C	4 944 511	5 001 425	4 696 544	-304 881	-6,1%	-247 967	-5,0%
Kms commerciaux ligne A T2C	1 315 754	1 304 608	1 258 292	-46 316	-3,6%	-57 462	-4,4%
Total km commerciaux Régie T2C	6 260 265	6 306 033	5 954 836	-351 197	-5,6%	-305 429	-4,9%
Km commerciaux bus affrètes	1 384 836	1 481 010	1 421 485	-59 525	-4,0%	36 649	2,6%
Total km commerciaux	7 645 101	7 787 043	7 376 321	-410 721	-5,3%	-268 780	-3,5%

Le total des kilomètres perdus sur l'année 2019 s'établit à 307 500 kms. Ils représentent au global 3,95% de l'offre. Ces kilomètres perdus se décomposent en trois catégories et sont représentés ci-contre :

- Les kilomètres perdus pour cause interne s'établissent à 19 000 kms et 0,32% de l'offre ; 75% concernent des problèmes de pannes ou d'indisponibilité véhicule.
- Les kilomètres perdus pour cause externe s'élèvent à 38 000 kms et 0,48% de l'offre soit un niveau supérieur au seuil contractuel de 0,40% au-delà duquel une réfaction est calculée. Les manifestations, principalement gilets jaunes, représentent 47% de ces kilomètres perdus.
- Les kms perdus pour cause de mouvement social sur mot d'ordre national représentent 256 200 kms et 3,29% de l'offre.

Les kilomètres supplémentaires s'établissent pour 2019 à 19 900 kms soit 0,25% de l'offre annuelle commerciale. Ils incluent pour 5 100 kms soit 26% des kilomètres supplémentaires dédiées à des manifestations sportives ou culturelles et pour 8 000 kms soit 40% des kilomètres concernant la déviation de la ligne 26 à partir de fin avril 2019.

**Références chapitre 1 - L'OFFRE :****Annexe 1 : production kilométrique****Annexe 1bis : détail des kilomètres commerciaux supplémentaires****Annexe 2 : vitesses commerciales****Annexe 3 : parc et données de production et de consommation****Annexe 4 : places-kilomètres offertes (PKO)**

2. LE CLIENT

L'année 2019 s'est caractérisée par des facteurs externes quasi continus et importants qui ont impacté l'offre de service auprès de la clientèle :

- De janvier à avril (plus marginalement en mai et juin) les manifestations dites des « gilets jaunes ».
- De fin juin à août les périodes de canicule.
- En fin d'année, les mouvements et manifestations relatives au projet de réforme des retraites.

Du point de vue de l'activité marketing, les équipes ont ainsi été plus fortement mobilisées sur l'organisation, la gestion et la diffusion de l'information conjoncturelle auprès du public.

Ce contexte lourd et régulier – si ce n'est constant - d'impacts sur le service offert ne présentait pas d'opportunité d'actions commerciales dites de conquête de la clientèle. Pour autant et jusqu'à l'automne, la dynamique restait positive dans le cadre de l'information menée quant aux résultats commerciaux (recettes), en progression sensible jusqu'à novembre tant en regard des résultats 2018 que de la prévision 2019.

A fin novembre, les recettes cumulées étaient supérieures de + 142 K€ soit + 1,1 % par rapport au budget (+ 650 000 €, + 5,2% par rapport à 2018).

Aucune évolution notoire de l'offre de service, à la rentrée 2019 n'est par ailleurs intervenue pour laquelle une communication proactive, au-delà de l'information, était opportune.

Pour autant, un projet a été lancé mi 2019 relatif à l'amélioration du service client au travers du projet « Ticket par SMS ». L'objectif est de proposer un nouveau moyen, nomade, simple et immédiat d'acquisition d'un titre de transport occasionnel permettant l'accès au réseau avec pour but de favoriser l'induction d'une clientèle nouvelle.

Menée dans le cadre des procédures de marché public, cette procédure a été lancée mi 2019 pour aboutir au choix du titulaire fin 2019. La phase de spécifications détaillées et de développements devait se tenir au premier trimestre 2020 pour un lancement commercial au 2^{ème} trimestre 2020¹.

Par ailleurs, les évolutions des pratiques quant à l'usage intempestif de la plateforme du tramway se sont intensifiées, mettant en cause la sécurité des personnes.

En 2018, 55 accidents ou quasi accidents ont été recensés sur la plateforme du tramway. Plus de 6 000 pratiques inappropriées, dangereuses et en l'occurrence interdites du seul point de vue règlementaire interviennent chaque jour sur la section centrale de la ligne.

Cette situation impose aux acteurs du transport public et à ses partenaires d'agir pour favoriser le non usage de la plateforme dans un contexte (opinion publique et prescripteurs) peu favorable.

Une stratégie de communication en profondeur, pluri annuelle et progressive a ainsi été définie par le SMTc et T2C, en concertation avec la Métropole, au deuxième trimestre 2019.

Elle s'est traduite par deux premières actions :

- En septembre 2019 des journées d'échanges avec les médias et les



¹ A la date de rédaction de ce rapport, les conditions exceptionnelles liées à la pandémie ont détendu le planning de déploiement de ce nouveau service, initialement prévu fin mars.

prescripteurs ont permis de partager et sensibiliser pour mieux les positions.

- En octobre-novembre, une première action de communication grand public, générique a été largement diffusée.
- Les actions suivantes du plan stratégique devant être menées courant 2020.

Fin juin 2019, en parallèle de cette action de fond, une communication d'urgence a été définie et déployée relativement à une série d'accidents intervenus sur une courte période.



Enfin, le volet « grands projets » impacte toujours l'activité marketing. Il s'agit :

- Du projet de renouvellement de la billettique.
- Du projet dit « B&C » sur son périmètre, plus particulièrement, de la restructuration du réseau et de la définition du réseau pendant les travaux.

L'implication dans ces projets est particulièrement mobilisatrice des moyens.

Renouvellement de la Billettique :

La phase de spécifications détaillées s'est engagée, pleinement, en avril 2019, au travers d'un flot très fréquent d'ateliers de travail puis de fournitures, relectures et ajustements des différentes spécifications fonctionnelles détaillées.

En parallèle, non intégré au marché initial, le sujet des distributeurs des titres de transport a été appréhendé, dans un premier temps, sous l'angle de leur retrofit pour, face aux coûts induits, finir par réorienter la stratégie avec le choix d'un renouvellement pur et simple. Le processus (CCCTP, marché ...) a été engagé fin 2019.

Projet B&C :

Au-delà de la participation et contribution aux différentes instances de gouvernance et de pilotage technique du projet, T2C, notamment au-travers de son pôle marketing à ce stade du projet, assure une mission d'AMO pour définir à la fois la restructuration du réseau à l'horizon de la mise en service des deux lignes de BHNS B & C mais aussi pour les adaptations du réseau actuel pendant les travaux à venir.

Sur ce plan, 2019 a été dévolu à :

- *Constituer et rassembler l'ensemble des données d'entrée requises à cette mission (analyse-diagnostique du réseau, orientations et objectifs, outils de modélisation monomodale ...)*
- *Caler un modèle monomodale de la demande de transport collectif urbain*
- *Mener les premières analyses, réflexions et simulations*
- *Pour aboutir fin 2019 par une version dite « silhouette » de la restructuration cible. Cette « version 0 » servant de base aux travaux d'approfondissement à mener sur 2020.*

De manière plus courante, l'activité marketing a également accompagné l'AOM sur les projets Auvermoov, en cours comme MyBus mais aussi nouveau comme Covoit'ici.

De la même manière, une implication forte et régulière, auprès du SMTC a été menée, comme chaque année, quant aux dossiers d'évolutions récurrentes de l'offre de service.

2.1. Commercialisation

2.1.1. Communication sur le renouvellement des profils solidaires

➡ **Objectifs :** développer les ventes d'abonnements et réduire les files d'attente à l'Espace T2C durant la rentrée.

➡ **Moyens :**

Des actions ciblées sur la clientèle « - 26 ans » (12 000 abonnés)

- **Campagne de SMS** courant juin, auprès de 7 000 abonnés -26 ans, afin de les inciter à anticiper le renouvellement de leur abonnement annuel, à compter du 20 juin 2019.
- Les 2 700 abonnés -26 ans pour lesquels nous ne disposons pas des numéros de téléphone, ont été contactés **par courrier personnalisé**.
- **Un courrier à destination de 2 150 abonnés solidaires** ayant moins de 26 ans et ayant acheté 12 abonnements mensuels consécutifs à la rentrée 2018 (au comptant ou par prélèvement bancaire), pour les informer de la possibilité de renouveler leur achat dès le 20 juin 2019 et durant tout l'été, sans attendre la rentrée. Cette opération a permis de détailler les modalités de renouvellement de leur profil solidaire et de leurs 12 abonnements mensuels consécutifs.

Des actions ciblées sur les scolaires

- **Un courrier spécifique, « J'entre en 6^{ème} »**, à destination des parents d'élèves ayant un enfant qui rentre en classe de 6^{ème} à la rentrée 2019, a été diffusé afin d'informer les parents des modalités pour souscrire un abonnement scolaire. La distribution a été effectuée début juin auprès des classes de CM2 de l'agglomération clermontoise via les établissements scolaires.

Des actions générales d'information communication

- **Une campagne de communication** « Rentrée ! Rechargez votre abonnement annuel dès le 20 juin 2019 » a été menée selon la déclinaison suivante :
 - o Affichage stations tram, véhicules, Espace T2C,
 - o Site internet,
 - o Notification Appli mobile.
 - o Phonie dans les véhicules et information sur Bornes d'Informations Voyageurs (BIV).

- **Un courrier spécifique, à destination des abonnés des communes de l'Allier et du Puy-de-Dôme**, pour les informer de la reconduction de la desserte via les lignes scolaires départementales, ainsi que de l'organisation de 2 permanences de ventes d'abonnements en mairie de Mezel (les 12 et 13 juin 2019 avec présence d'un agent commercial du service transport du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme).
- **Des ventes délocalisées** ont été organisées sur les communes de Cébazat (29 août 2019), Cournon (30 août 2019) et Lempdes (31 août 2019).

Des actions d'accompagnement

- **Le nombre de guichets de l'Espace T2C a été augmenté** durant la rentrée, avec la présence de 11 guichets (contre 6 durant l'activité courante), pour permettre d'accroître la capacité d'accueil et d'encaissement au plus fort du pic d'affluence.
- **Un dispositif de gestion des files d'attente** à l'Espace T2C a été mis en œuvre durant la rentrée, en parallèle du doublement de l'équipe sur la période la plus chargée de la rentrée.
Ce dispositif est double :
 - Sécuritaire : le public est « filtré » de telle sorte que les flux entrée – accueil au guichet – sortie s'effectuent de manière fluide et sans risque de conflits.
 - Commercial : un agent T2C est présent dans la file d'attente pour préparer de manière personnalisée avec le client son accueil au guichet en fonction de son besoin.

2.1.2. Mise en place d'animations commerciales « sur site »

- ➡ **Objectif** : promouvoir l'abonnement (ou le réabonnement) aux transports urbains.

T2C a assuré, par stand d'information ou son équivalent, de la présence informative, promotionnelle et prospective sur site selon le détail ci-après :

Date	Libellé action	Ville
17/03/2019	Portes Ouvertes JB de la Salle	Clermont-Ferrand
23 et 24/03/2019	Portes Ouvertes Institut des métiers	Clermont-Ferrand
04/06/2019	Animation PDM CHU Estaing et Montpied	Clermont-Ferrand
05/06/2019	Animation PDM DDT	Clermont-Ferrand
12 et 13/06/2019	Ventes délocalisées	Mezel
13/06/2019	Animation PDM INRA	Clermont-Ferrand
18/06/2019	Journées d'accueil des nouveaux embauchés de la ville de Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
20/06/2019	Animation PDM CARSAT/DGFIP	Clermont-Ferrand
26/06/2019	Animation nouveaux arrivants	Clermont-Ferrand
29 au 31/08/2019	Ventes délocalisées	Cébazat, Cournon et Lempdes
03/09 et 02/10/2019	Animation PDM ENFIP	Clermont-Ferrand
05 et 06/09/2019	Maison de la vie étudiante – Accueil nouveaux étudiants	Clermont-Ferrand
19/09/2019	Animation PDM MICHELIN Cataroux et Ladoux	Clermont-Ferrand
24 et 25/09/2019	Animation PDM UCA	Clermont-Ferrand
27/09/2019	Forum PDM Michelin (Cataroux)	Clermont-Ferrand
15/10/2019	Animation IAE	Clermont-Ferrand
17/12/2019	Journées d'accueil des nouveaux embauchés de la ville de Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand

2.1.3. Foire de Clermont-Ferrand – Cournon

T2C a assuré une présence informative, promotionnelle et prospective au travers d'un stand dans l'espace dit « institutionnel » de la Foire, début septembre.

Au total, ce sont ainsi 30 journées informatives, promotionnelles et prospectives qui ont été assurées pour environ 50 « jours-hommes ».

2.2. Sondages et enquêtes

2.2.1. Enquête de non-validation

L'enquête annuelle des Voyages Hors Validation, dite VHV², s'est déroulée du 14 au 16 octobre 2019.

L'enquête montre deux évolutions importantes :

- La diminution du taux de VHV sur les lignes de bus, dont le taux de non validation reste malgré tout supérieur au taux constaté en 2017,
- Une augmentation importante des taux de VHV sur les lignes A et BHNS (B et C) de l'ordre de 10% plus élevé qu'en 2018,

	2014	2015	2017	2018	2019
Taux de redressement	Déc	Sept	Sept	Oct	Oct
Bus	1.3178	1.1602	1.1618	1.2670	1.2143
BHNS	1.4473	1.4885	1.4289	1.4289	1.5816
Tram	2.1349	2.0731	2.1180	1.9383	2.1273
Global	1.6934	1.6174	1.6067	1.5881	1.6825
Taux de voyages hors validation					
Bus	24.12%	13.81%	13.92%	21.07%	17.65%
BHNS	30.90%	32.82%	30.02%	30.02%	36.77%
Tram	53.16%	51.76%	52.79%	48.33%	52.99%
Global	40.95%	38.17%	37.76%	37.03%	40.56%

La ligne A revient cependant à des niveaux de Voyages Hors Validation voisins de la période de 2014 à 2017, plus logiques eu égard :

- à la baisse de fréquentation calculée en début d'année,
- à la stagnation observée sur un jour moyen à la rentrée de septembre malgré la mise en ligne de 3 rames supplémentaires et le constat parfois observée sur le terrain d'une saturation des rames.

Ces évolutions conjuguées aboutissent à une augmentation de +5,9% du taux global de redressement.

Les intervalles de confiance du trafic estimé par strates sont conformes aux attentes :

- Tram : +/- 0,90%
- BHNS : +/- 1,4%
- Bus : +/- 1,8%

L'intervalle de confiance du trafic estimé est au global de +/- 0,7%.

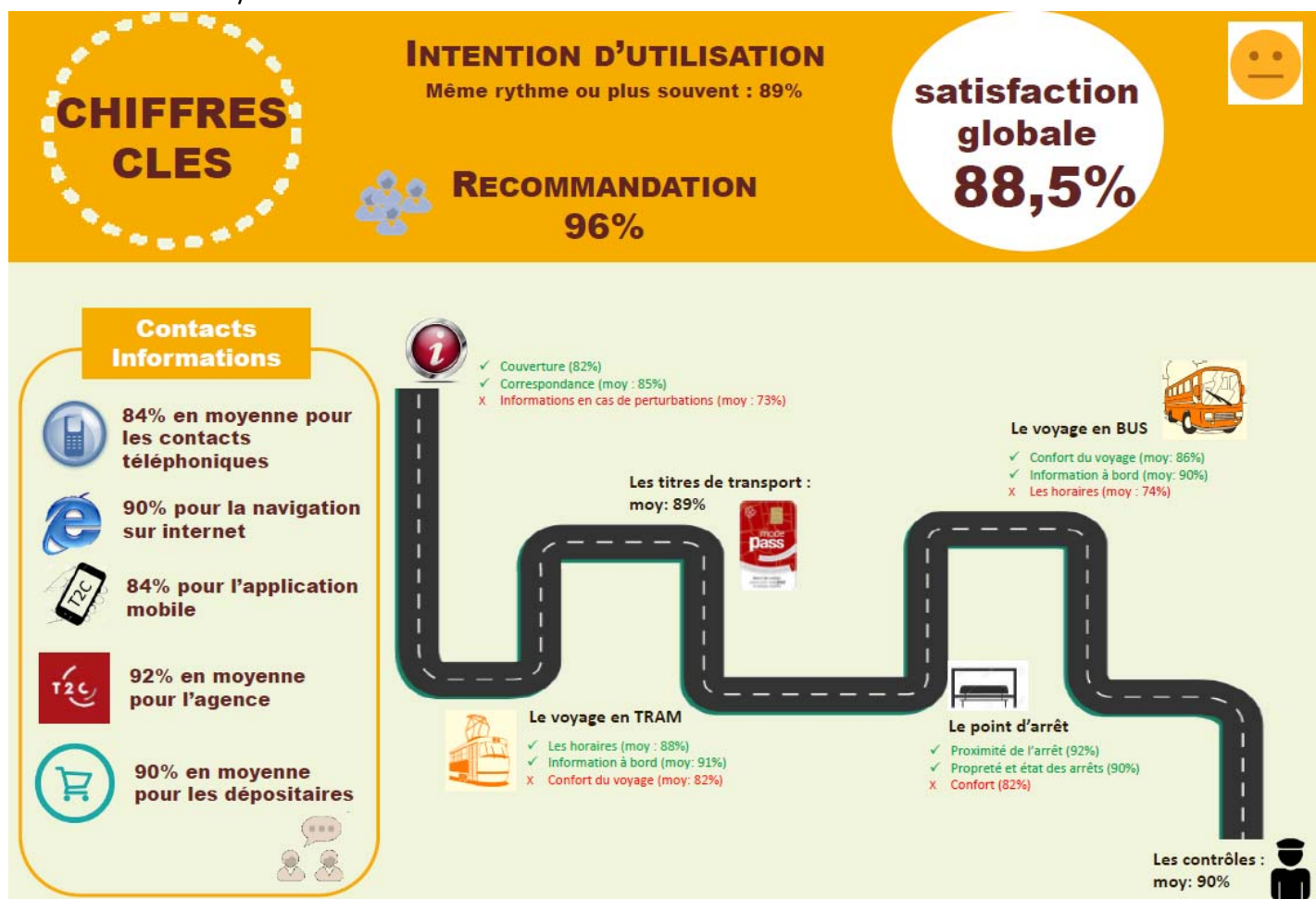
² Voyages Hors Validation = voyages ne faisant pas l'objet d'une remontée de validation en billettique aux trois motifs suivants : Correspondance sur tickets (pas de validation demandée), non validation d'abonnements valides et fraude.

2.2.2. Enquête de satisfaction clientèle

L'EPIC T2C a mené une enquête sur 2019, sous-traitées au prestataire TRYOM. L'enquête a été réalisée en novembre 2019, mesurant la satisfaction globale sur le réseau. Elle s'est déroulée par téléphone, sur un échantillon de 1 000 personnes. Les thématiques interrogées portent sur :

- La satisfaction générale et l'indice de fidélité
- Les thèmes transversaux
- Les tarifs
- Les points d'arrêt : état, confort, information
- L'offre : fréquence, amplitude
- La ponctualité
- L'accessibilité
- L'accueil du conducteur (lignes de bus)
- L'état et le confort du véhicule
- Les équipements et l'information à bord
- Le sentiment de sécurité
- L'accueil des équipes de T2C, leur capacité à renseigner, leur professionnalisme (Agence, Contrôle, Renseignements, Médiation)
- Les dépositaires
- Le site internet et l'application mobile.

Ci-dessous la synthèse des résultats :



Nous constatons une baisse de certains indicateurs, que nous expliquons pour partie par une attente vis-à-vis d'un réseau bus qui n'a pas connu d'évolutions majeures ces dernières années, dans un contexte de demandes de modification de nos déplacements au vu du changement climatique. Le réseau tram obtient de meilleurs résultats que le réseau bus, avec une amélioration de la satisfaction autour de l'offre de déplacement du tram (fréquence et amplitude horaire), éventuellement lié au renfort de l'offre en pointe de la rentrée, ainsi qu'à la première année sans travaux sur la plateforme depuis 2015. Rappelons également que le réseau a connu des perturbations importantes, en particulier les week-ends, dues au mouvement des gilets jaunes.

2.3. Sollicitations de la clientèle – gestion des réclamations clients

Le total des sollicitations de la clientèle est en augmentation de plus de 6 % en 2019 (2682) comparé à 2018 (2 526).

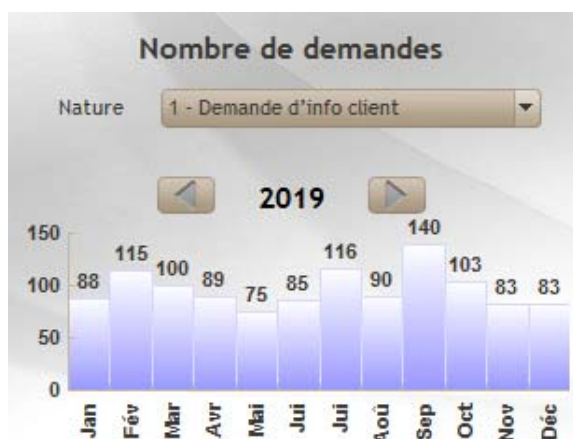
Ces sollicitations se répartissent entre trois grandes catégories :

- Les demandes d'information client (horaires, tarifs ...)
- Les autres demandes (Demande de justificatifs ou de résiliations, de stage...)
- Les réclamations.

2.3.1. Les demandes d'informations et autres demandes

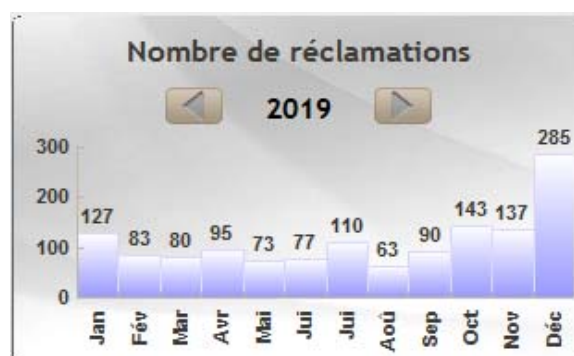
Leur nombre est stable entre 2019 et 2018 avec 1319 demandes reçues en 2019 contre 1 317 en 2018.

Dans le détail, les demandes d'information pour l'année 2019 sont de 1 167 (1 193 en 2018). Les « autres demandes » sont au nombre de 152 (124 en 2018).



2.3.2. Les réclamations

En 2019, T2C a répondu à 1 363 réclamations clients, soit une moyenne mensuelle de près de 110 réclamations reçues. Elles l'ont été pour 68 % d'entre elles par courriel sur l'adresse mail accessible sur le site internet, proportion en hausse de 19,4% par rapport à 2018.



Les « réclamations » représentent 50,8 % du total des sollicitations en 2019, une proportion en augmentation par rapport à 2018 de + 47,7 %.

Le seul pic annuel clairement identifié est celui de fin d'année dû aux mouvements de grèves et manifestations contre la réforme des retraites, sur le mois de décembre. Il est explicatif, pour l'essentiel, de la forte progression des réclamations entre 2019 et 2018.

Les mois après la rentrée (octobre et novembre) affichent également des nombres assez significatifs mais moins atypiques (respectivement 143 et 137 réclamations).

Le mois de janvier est également important avec 127 réclamations en lien avec les gilets jaunes.

Les réclamations concernent, par ordre **décroissant** d'importance (en volume) :

- Les **horaires/fréquences**,
- Les **attitudes et comportements**,
- Le **contentieux** (infractions tarifaires),
- Les **dessertes**,
- Le confort de conduite,
- Les tarifs et les problèmes relevant du règlement d'exploitation (modalités d'accès à bord, restrictions ...).

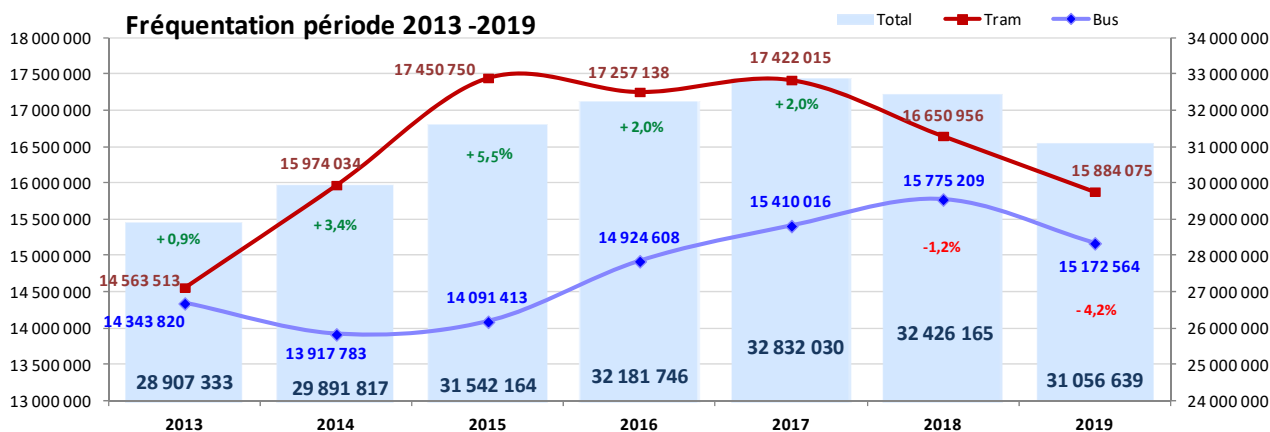
Les **4 premières catégories** représentent plus de 66% des réclamations.

2.4. Fréquentation

2.4.1 Evolution globale de la fréquentation de 2018 à 2019

Au global, le résultat de fréquentation 2019 s'établit à 31,06 millions de voyages. Il est en recul assez net de -4,24% par rapport à 2018 soit de l'ordre de -1 370 000 voyages et ce malgré l'absence de substitution de la ligne A en 2019 identifiant ainsi un décalage avec l'évolution des recettes commerciales entre les deux années. On peut détacher trois facteurs pour expliquer cette situation :

- Tout d'abord, l'application de nouveaux taux de redressement des validations à partir du 1^{er} janvier 2019 entraine techniquement une diminution du nombre de voyages : en effet, le taux de redressement bus est passé de 1,162 à 1,267 et celui du tram de 2,118 à 1,938, celui du BHNS restant inchangé à 1,429. L'impact en nombre de voyages de cette mesure est estimé à -825 000 voyages.
- Ensuite, le réseau perturbé de décembre par les mouvements sociaux contre la réforme de retraites a fortement contribué à diminuer les déplacements. Ainsi, le nombre de voyages de décembre 2019 par rapport à celui de 2018 (déjà impacté par les mouvements des gilets jaunes) est plus faible de 947 000 voyages (hors effet coefficient de redressement).
- Enfin, le réseau a été perturbé par des épisodes neigeux en janvier et caniculaires en juin et juillet qui ont limité les déplacements.



C'est la 2^{ème} année après 2018, où la fréquentation globale, sans correction des phénomènes conjoncturels externes, est en diminution sur le réseau.

Les facteurs externes en cause ont particulièrement impacté les lignes fortes du réseau et ont donc pénalisé les chiffres de fréquentation de l'année 2019.

La fréquentation de la ligne A est en baisse de -4,6% par rapport à 2018 (soit -766 881 voyages), compte tenu des 3 facteurs que l'on vient d'évoquer.

Le mode bus diminue de -3,8% par rapport à 2018 (soit -602 645 voyages). Cette baisse s'explique principalement par les facteurs cités auparavant, mais également par une offre tram sans substitution et donc un report modal plus faible vers les bus.

Plus particulièrement, la fréquentation de la ligne B est en baisse de -8,3% (-248 902 voyages) et celle de la ligne C de -5,4% (-142 454 voyages). Ces deux lignes fortes du réseau, qui passent en centre-ville, ont été très impactées par les différentes manifestations au cours de l'année 2019.

Comme évoqué au début de ce paragraphe, cette évolution s'explique assez précisément avec, dans le détail, les éléments suivants :

- Une série d'événements perturbants, indépendants de la Régie, mais qui ont eu de forts impacts sur la fréquentation :
 - Les manifestations dites « des Gilets Jaunes » qui ont perturbé l'activité du réseau les samedis de janvier à avril (13 samedis)
 - Les manifestations liées à la réforme des retraites, à partir du 5 décembre 2019, et qui ont impacté le réseau tout le mois de décembre (27 journées concernées dont 18 journées Type Lundi au Vendredi)

⇒ L'ensemble de ces incidents pèsent pour - 947 000 voyages environ.
- Des événements météorologiques pénalisant notre activité :
 - Trois journées de neige en janvier
 - Huit journées de canicule en été

⇒ L'ensemble de ces intempéries pèsent pour -140 000 voyages environ.
- Une substitution totale de la ligne A durant l'ensemble de la période été et une substitution partielle de la ligne A de la Pardieu Gare à la station 1^{er} Mai, du 14 mai au 1^{er} juillet 2018, pendant des travaux sur le viaduc des Carmes. Cette phase a eu un fort impact sur la desserte du centre de l'agglomération en 2018 et explique les très bons chiffres en 2019 sur cette même période où le tram a roulé normalement.

⇒ Ce retour à la normale de l'offre pèse pour +196 000 voyages environ.

Ces trois facteurs, au final, représentent une baisse de – 891 000 voyages soit 65 % de l'écart global annuel.

Ces chiffres résultent de l'application stricte des taux de redressement examinés au chapitre 2.2.1. Néanmoins, l'évolution de ces taux, plutôt atypiques (notamment sur la ligne de tram), mérite de les appréhender comme facteur explicatif de l'écart global :

- Pour le tram : taux de redressement en baisse -8,5% soit - 1 482 000 validations
- Pour les lignes BHNS B et C : taux identique
- Pour les autres lignes de bus : taux en hausse de +9,1% soit + 657 000 validations

Or l'évolution de la fréquentation présente quelques signes qui interrogent

- o Le trafic moyen d'un Lundi à Vendredi plein trafic diminue de 6% entre octobre 2018 et octobre 2019, alors même que les 3 rames supplémentaires mises en circulation étaient le plus souvent effectivement disponibles sur le carrousel et fortement utilisées.
- o Sans événement particulier, le trafic moyen d'un Lundi à Vendredi plein trafic diminue de 8% entre avril 2018 et avril 2019.

Sans être exhaustif, ces indicateurs sont décalés par rapport à la réalité, d'autant que, jusqu'au dernier trimestre 2019, les résultats de recettes étaient également en croissance et au-delà de la prévision.

⇒ Cette diminution moyenne et atypique des taux de redressement pourrait ainsi représenter un volume de -825 000 voyages environ.

Globalement, il peut être estimé que le trafic aurait pu in fine augmenter de 346 000 voyages entre 2018 et 2019 (+1 716 000 voyages identifiés au travers des différents événements, comparés à la baisse constatée de -1 370 000 voyages).

Toutes ces observations permettent de mieux expliquer et comprendre la baisse de fréquentation entre 2018 et 2019 sur le réseau. Le tableau suivant détaille les évolutions moyennes par ligne et par trimestre un jour type Lundi à Vendredi.

Nombre de voyages moyens quotidiens LAV	2018				2019				Progression %			
	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4
Ligne												
A	70 448	34 408	4 679	71 176	65 080	55 471	45 794	60 886	-7,6%	61,2%	878,7%	-14,5%
BUS A		18 811	23 907			78	54			-99,6%	-99,8%	
A + BUS A	70 448	53 220	28 586	71 176	65 080	55 549	45 848	60 886	-7,6%	4,4%	60,4%	-14,5%
B	10 746	11 674	8 194	11 210	10 703	10 204	7 206	9 754	-0,4%	-12,6%	-12,1%	-13,0%
C	10 293	10 279	6 571	10 743	10 385	9 697	5 486	9 362	0,9%	-5,7%	-16,5%	-12,9%
3	6 143	6 377	3 347	6 431	6 699	6 096	4 195	5 903	9,0%	-4,4%	25,4%	-8,2%
4	5 947	5 646	3 125	6 098	6 563	5 906	2 527	5 374	10,3%	4,6%	-19,2%	-11,9%
5	1 378	1 671	1 027	1 468	1 526	1 486	470	1 249	10,7%	-11,1%	-54,2%	-14,9%
7	177	124	22	145	152	106	735	90	-14,4%	-14,8%	3211,6%	-37,8%
8	2 637	2 354	1 205	2 552	2 660	2 354	2 282	2 195	0,9%	0,0%	89,4%	-14,0%
9	3 388	3 353	2 036	3 407	3 591	3 239	2 735	3 180	6,0%	-3,4%	34,3%	-6,7%
10	4 362	4 242	2 846	4 440	4 354	4 130	1 984	3 487	-0,2%	-2,6%	-30,3%	-21,5%
12	1 947	1 884	1 165	1 779	1 696	1 626	1 594	1 743	-12,9%	-13,7%	36,8%	-2,0%
13	3 669	3 225	1 343	3 695	3 893	3 231	2 059	2 944	6,1%	0,2%	53,4%	-20,3%
20	2 497	2 257	1 087	2 540	2 541	2 390	1 955	2 269	1,8%	5,9%	79,9%	-10,7%
21	3 534	3 410	1 857	3 359	3 519	3 265	1 182	2 738	-0,4%	-4,2%	-36,4%	-18,5%
22	418	346	158	415	417	384	179	332	-0,3%	11,0%	13,6%	-20,0%
23	82	84	56	115	94	87	401	66	14,5%	3,7%	610,8%	-42,7%
24	982	882	417	973	1 090	995	370	932	11,0%	12,8%	-11,3%	-4,2%
25	71	61	67	100	89	65	27	54	24,8%	6,9%	-60,2%	-45,7%
26	9	6	0	7	12	8	10	9	37,1%	32,1%	12326,7%	19,4%
27	232	192	16	187	188	157	0	196	-18,7%	-18,3%	-100,0%	4,7%
Special	274	424	416	369	261	57	29	155	-4,8%	-86,6%	-93,0%	-58,0%
Total	129 235	111 711	63 541	131 213	125 513	111 031	81 275	112 919	-2,88%	-0,61%	27,91%	-13,94%

Ces moyennes journalières confirment la baisse de fréquentation, sur les lignes A, B, C et 3, liée aux manifestations dites « des gilets jaunes » et la chute du trafic au trimestre 4 en raison des mouvements de grève relatifs au projet de loi sur les retraites.

Le trimestre 2 est comparable à celui de 2018 en terme de fréquentation globale, même si des baisses de fréquentation sont à noter sur les lignes B, C et 3 majoritairement. Ces baisses peuvent s'expliquer par un report sur ces lignes du fait de la substitution tram en 2018 qui ne s'est pas poursuivi en 2019 et a engendré des diminutions relatives de trafic sur ces lignes.

L'été 2019 (le trimestre 3) profite d'une fréquentation très supérieure à celle de 2018 à la même période : le tramway fonctionnant sur toute la période et ne souffrant donc pas de substitution comme l'année précédente, la fréquentation de la ligne est très fortement en augmentation par rapport à 2018.

2.4.2 La ligne de tramway

Entre 2018 et 2019, la fréquentation du tramway a diminué de -4,6% (soit -766 881 voyages). Fortement impactée par les événements cités plus haut (gilets jaunes, grèves contre la réforme des retraites, phénomènes météorologiques...), la ligne A a profité d'une année sans substitution qui a limité légèrement l'impact des précédents facteurs.

En 2018, la ligne A avait connu une forte période de substitution entre mai et août qui avait déjà entraîné alors une baisse de la fréquentation par rapport à 2017 où la ligne n'avait été substituée que pendant l'été. Si sur cette période les chiffres de fréquentation de 2019 sont bons par rapport à 2018 (+4,4% de fréquentation sur le tram au trimestre 2 et +60,4% de fréquentation sur le tram au trimestre 3, sur un jour LàV) ; au trimestre 1 nous enregistrons une baisse de l'ordre de -7,6% principalement liée aux « gilets jaunes » sur les quatre premiers mois de l'année, et au trimestre 4 une diminution de l'ordre de -14,5%, conséquence des mouvements sociaux liés à la réforme des retraites au trimestre 4.

2.4.3 Les effets des évolutions du réseau de septembre 2019

La **ligne C** s'est fortement développée le samedi à la rentrée de septembre 2019, avec la création de 10 nouvelles courses la samedi (5 courses par sens), soit +12% d'offre relativement à 2018. La création de nouvelles courses était nécessaire du fait de charges trop importantes constatées en 2018 le samedi (problème de place constaté du fait de poussettes notamment).

Si on analyse l'évolution de la fréquentation de septembre entre 2018 et 2019, nous observons une hausse moyenne de 23% le samedi : cette hausse de la fréquentation s'explique à la fois par l'arrivée de nouveaux voyageurs mais également par le fait qu'il est plus facile d'accéder aux valideurs sans qu'il y ait de personnes devant, comme c'était le cas auparavant.

A titre de comparaison, l'augmentation d'offre en semaine mise en œuvre en septembre 2017 (+13%) avait eu pour effet une augmentation de la fréquentation de +20,5% en septembre 2018 (par rapport à septembre 2015 issu d'une année sans substitution et avec une tarification solidaire encore à ses débuts), de +18% en octobre. Les résultats du samedi confirment donc la très bonne élasticité de la demande par rapport à l'offre sur cette ligne.

La **navette du Prat** a connu des modifications d'offre en septembre 2019 :

- Conversion de courses HLP en courses commerciales (pour permettre aux parents d'élèves d'aller vers le groupe scolaire Vercingétorix et de repartir ensuite).
- Ajout d'une course pour la sortie de l'école Vercingétorix à 15h45.
- Dernier retour du soir en direction du Prat retardé.

Ces changements ont permis à la ligne de voir sa fréquentation progresser entre 2018 et 2019, avec une hausse de l'ordre de 89% (+ 86 voyages) sur une semaine type. Les modifications apportées à la ligne à la rentrée dernière ont porté leurs fruits, et les voyageurs de la navette ont très vite adopté ces nouveaux horaires et cette offre améliorée.

Ces résultats positifs restent à moduler en regard des chiffres de fréquentation en valeur absolue et rapportés à l'offre. Le nombre de courses est passé de 8 à 13 courses/jour entre 2018 et 2019, soit +5 courses par jour. En 2019, le nombre de voyageurs par course est de 3,2 contre 2,8 en 2018, ce qui montre que les courses ajoutées ont permis d'accroître légèrement le nombre de clients.

Une **navette dite « de Montjuzet »** au départ de l'arrêt Varenne a été mise en place en juillet 2019. Elle dessert l'entrée principale du parc Montjuzet en passant par l'arrêt Gravouses (arrêt intermédiaire demandé par le comité de quartier) les mercredis, samedis et dimanches toute l'année, ainsi que tous les jours pendant les vacances scolaires.

En période de vacances scolaires, la moyenne journalière des descentes à Montjuzet est de 7 en juillet 2019, 9 en Août 2019 (12 courses offertes) et de 6 en vacances scolaires de la Toussaint (9 courses offertes), soit, une moyenne de descentes par course à Montjuzet autour de 0,7. Pour ce qui est de l'arrêt Gravouses, s'il a été observé quelques montées en été (pour une moyenne par jour de 0,26 en Juillet et 0.79 en Août), aucune montée n'a été recensée pendant les petites vacances scolaires.

La navette est pour le moment très peu utilisée par les voyageurs après plusieurs mois de service.

Un arrêt dans chaque sens a été créé à Fontanas sur le commune d'Orcines pour la **navette du Puy de Dôme**. La fréquentation atteint sur une semaine type de Juillet, 29 montées, 38 descentes soit une moyenne par jour de 4 voyages en montée et de 5 en descente, représentant 2% environ de la fréquentation de la ligne.

2.4.4 Le Dimanche

Le dimanche, la ligne A représente environ 60 % du trafic ; chiffre comparable à 2018.

On note d'ailleurs peu d'évolution de la fréquentation du dimanche entre 2018 et 2019 avec seulement + 1% de fréquentation (soit + 642 voyages).

On observe un chiffre quasi stable pour le trimestre 1, mais en hausse pour les trimestres 2 et 3 par rapport à 2018. Cela s'explique principalement par le fonctionnement courant de la ligne A en 2019, alors que la ligne était au moins partiellement en substitution sur ces mêmes périodes en 2018.

On remarque également un dernier trimestre en retrait par rapport à 2018, qui s'explique par les manifestations concernant les retraites du mois de décembre qui ont fortement impactées l'activité sur le réseau. Si les fréquentations des mois d'octobre et novembre sont comparables à celles de 2018, le mois de décembre enregistre quant à lui une baisse de fréquentation de l'ordre de -16%, qui pénalise drastiquement ce dernier trimestre de 2019.

Par ailleurs, la ligne A pèse pour environ 60% du trafic du dimanche et redressement a de fortes probabilités d'avoir également eu un effet sur la baisse globale du trafic qui peut s'appréhender sur le quatrième trimestre avec une proportion ligne A de 62% du trafic en 2019 contre plus de 65% en 2018 alors que le poids de la ligne est similaire sur les autres trimestres entre ces deux années (58,5%).

Nombre de voyages moyens quotidiens	2018				2019				Progression			
Type Dimanche	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4
A	12 014	11 202	8 408	13 766	11 486	11 435	10 417	11 862	-4,40%	2,08%	23,90%	-13,83%
B	2 391	2 528	2 578	2 563	2 552	2 585	2 438	2 327	6,75%	2,28%	-5,43%	-9,23%
C	1 393	1 540	1 638	1 545	1 500	1 518	1 422	1 436	7,67%	-1,42%	-13,17%	-7,06%
3	1 294	1 458	1 454	1 442	1 562	1 664	1 511	1 378	20,70%	14,14%	3,89%	-4,41%
4	974	993	977	852	1 057	1 040	988	942	8,50%	4,73%	1,09%	10,52%
5	207	215	220	221	226	268	256	223	9,08%	24,56%	15,99%	0,85%
9	298	349	267	392	395	414	403	402	32,43%	18,53%	50,84%	2,54%
20	334	383	300	349	361	348	340	331	7,90%	-9,02%	13,56%	-5,16%
24	121	155	108	102	152	162	139	134	25,61%	4,96%	28,74%	31,95%
Total	19 026	18 823	15 950	21 232	19 290	19 435	17 914	19 035	1,39%	3,25%	12,31%	-10,35%

2.4.5 Synthèse

L'année 2019 se termine par une baisse globale du trafic en valeur absolue et ce pour la deuxième année consécutive. Cependant, ce résultat est expliqué par :

- 1- Des mouvements nationaux très importants en début et fin d'année :
 - Le mouvement de protestation dit « des gilets jaunes », conduisant à bloquer certains axes routiers les samedis de la fin d'année 2018 jusqu'au printemps 2019
 - Le mouvement contre la réforme des retraites du 5 décembre 2019 jusqu'au début de l'année 2020.
- 2- La diminution importante et atypique du taux de redressement de la ligne A dont le calcul est une estimation statistique dont l'intervalle de confiance reste avec une probabilité de 95% dans une fourchette de +/- 2%.

Sans les impacts de ces deux phénomènes conjugués, le trafic sur l'ensemble du réseau en 2019, aurait pu augmenter de +346 000 voyages par rapport à 2018 (soit +1%).

2.5. Tarification

Le vote des tarifs applicables au 1^{er} juillet 2019 intègre une évolution moyenne pondérée des tarifs de **+3,96%**, dont les effets sur les **principaux titres** sont les suivants :

- **Le ticket unitaire :** **1,60 €** inchangé
- **Le carnet de 10 tickets :** **14,40 €** soit +0,90 € (+6,67%)
- **Le ticket 24h solo :** **5,10 €** soit +0,10 € (+2,00%)

- **L'abonnement mensuel Tout Public 52,20 €** soit +3,20 €
- **L'abonnement annuel Tout Public 530,40 €** soit +2,70 € par mois (+6,50%)

La structure de la grille tarifaire n'est pas modifiée, en conservant une gamme simplifiée, avec le maintien d'une gamme d'abonnements mensuels dits Solidaires dont le taux de réduction, appliqué à l'abonnement Tout Public, continue de varier selon trois tranches de ressources (basées sur le niveau de Quotient Familial).

Afin de favoriser les déplacements occasionnels des salariés des entreprises signataires d'un plan de mobilité, des établissements scolaires et des collectivités publiques, une offre d'achats groupés de 100 carnets de 10 tickets est proposée au tarif de 1 300 € (soit 13 € le carnet).

Les tarifs des abonnements – 26 ans restent inchangés, soit 27 € pour le mensuel et 246 € pour l'annuel.

Les ventes de titres « Parc Relais » ont stagné en 2018, alors que l'utilisation des parcs relais reste un levier intéressant pour diminuer le nombre de véhicules en centre ville. Dans ces conditions, une tarification plus incitative a été mise en place pour les Parcs Relais : ticket valable sur la journée (contre 1 seul aller-retour précédemment) et avec un maximum de 4 contremarques passagers (contre 3 auparavant).

Une gamme d'abonnements mensuels dits Solidaires dont le taux de réduction, appliqué à l'abonnement Tout Public, continue de varier selon trois tranches de ressources (basées sur le niveau de Quotient Familial).

Concernant la Tarification Solidaire, les niveaux de certains seuils de Quotients Familiaux (QF) évoluent pour tenir compte du relèvement des minimas sociaux. Les taux de réduction restent inchangés, mais les tarifs des abonnements mensuels qui en résultent, sont revus compte tenu de la hausse tarifaire appliquée sur le mensuel Tout Public.

QF	Remise	Prix mensuel
de 0 à 435€	-92%	4,10 €
de 436 à 570€	-80%	10,40 €
de 571€ à 770€	-60%	20,80 €

Le nombre d'abonnés solidaires n'a cessé de croître depuis l'instauration de la Tarification Solidaire, avec près de 27 500 ayants-droit comptabilisés en fin d'année 2019, mais dans un mécanisme de glissement de clients auparavant consommateurs de titres de la gamme commerciale vers les abonnements solidaires, notamment les abonnés « jeunes » (- 26 ans). Cette tendance depuis la création de la tarification solidaire peut s'infléchir certaines années selon le rapport tarifaire entre l'abonnement public et l'abonnement solidaire de référence sur la première tranche de réduction.

Ainsi, depuis la rentrée 2019, les ventes d'abonnements mensuels – 60% baissent significativement. Cet effet s'explique par le maintien des tarifs 2018 pour les abonnements – 26 ans, qui a ainsi entraîné le report de certains ayants droit à la réduction solidaire -60% vers la tarification – 26 ans, compte tenu de la légère attractivité tarifaire de la mensualité de prélèvement bancaire de l'abonnement annuel – 26 ans (20.50 €) en comparaison avec le tarif de 20,80€ appliqué à l'abonnement mensuel solidaire – 60%.

Enfin, les modalités d'achat des titres combinés TER+T2C ont évolué depuis la rentrée 2019. En effet, la carte OÙRA ! déployée sur le territoire auvergnat, en remplacement de la carte unikOpas, n'est pas

compatible avec les équipements billettique du réseau T2C. En conséquence, lors du déploiement d'une nouvelle billettique sur le réseau T2C prévue en novembre 2021, des équipements de ventes T2C (TPVS) ont été mis à disposition des principales gares auvergnates fréquentées par ce segment de la clientèle, leur permettant de charger leur abonnement T2C sur carte modePass sous condition d'achat d'un abonnement TER chargé sur carte OÙRA !

Ainsi, la tarification combinée incitative est maintenue même si le client doit se munir des deux supports. Le point de contact commercial reste unique.

Le basculement sur ce dispositif transitoire a été défini et mené conjointement par les AOM (SMTC et Région) et les exploitants (T2C et SNCF) pour permettre d'accompagner au mieux la clientèle concernée dans ce mouvement et, pour l'essentiel, sur la période de juin à septembre 2019.

Références chapitre 2 - LE CLIENT :

Annexe 9 : ventes, tarifs, recettes et fréquentation

3. LA QUALITE DE SERVICE ET LA SECURITE DU RESEAU

3.1. Analyse des résultats qualité 2019

3.1.1. Rappel des résultats qualité 2019

Sont présentés ci-dessous les résultats des indicateurs qualité de l'année 2019, avec le rappel des résultats de 2018. Les objectifs des indicateurs « Ponctualité », « Information », « Conduite » et « Propreté » ont été modifiés pour 2019. Les résultats des indicateurs « Disponibilité » et « Conduite » n'atteignent pas l'objectif.

Ces indicateurs sont mesurés par le SMTC, via son prestataire SCAT. Ils permettent de calculer le résultat global de la qualité de service, en référence au contrat de service.

Critère qualité	Objectif 19	2018	2019	Var 2019/18
Ponctualité	85,00%	92,13%	93,63%	1,63%
Information	99,00%	99,81%	99,64%	-0,17%
Disponibilité	99,00%	98,97%	98,30%	-0,68%
Conduite	97,00%	97,30%	96,80%	-0,51%
Accueil	98,00%	99,44%	99,20%	-0,24%
Propreté	92,00%	96,22%	96,35%	0,14%
Résultat global	92,84%	96,24%	96,56%	0,33%

Sur l'année, seuls les indicateurs « Disponibilité » et « Conduite » n'atteignent pas l'objectif, mais s'en rapprochent. Le résultat du critère « Disponibilité » s'explique par des dysfonctionnements sur les valideurs et quelques BIV. Quant au critère « Conduite », nous constatons quelques non-conformités sur l'attitude (absence de regard, pas de formule de politesse dans l'échange) et le confort de conduite.

Tous les autres indicateurs sont supérieurs à leur propre objectif. Le résultat global de **96,56 %** dépasse l'objectif assigné de 92,84%. Les variations entre les 2 années sont faibles.

3.1.2. Rappel des résultats qualité des exercices précédents

Pour mémoire, il n'y a pas eu de mesures sur l'année 2016.

Critères	Pondération	Obj 2013-18	2013	2014	2015	2017	2018	Var 2017-2018
Ponctualité	45	80,00	81,18	84,77	85,80	88,30	92,13	4,34%
Information	22	96,00	99,19	99,48	99,55	99,69	99,81	0,12%
Disponibilité	21	99,00	98,51	97,76	98,63	99,46	98,97	-0,49%
Conduite	17	98,00	97,24	96,16	96,50	97,11	97,30	0,20%
Accueil	10	98,00	97,36	97,81	97,76	99,40	99,44	0,04%
Propreté	15	85,00	85,80	83,04	83,67	95,56	96,22	0,69%
Résultat	130	90,09	90,91	91,65	92,27	94,87	96,24	1,45%

3.1.3. Information sur les critères qualité

3.1.3.1 Etat et propreté

Les résultats de la propreté des véhicules sont globalement satisfaisants sur 2019.

Concernant la propreté des points d'arrêts, les résultats sur 2019 sont satisfaisants. T2C et le SMTC rencontrent la société DECAUX environ tous les trimestres ; sur 2019 il y a eu trois réunions. Nous faisons

le point sur les résultats des critères qualité mesurés par T2C sur les lignes abribus du réseau. Les points d'arrêt des lignes A, B, C et 3 sont contrôlés 1 fois par mois. Tout signalement constaté, en particulier en termes de dégradation, est transmis le jour même à l'équipe ayant en charge la maintenance des installations fixes commerciales. Par ailleurs un point régulier avec le prestataire SERVANET est réalisé par l'équipe commerciale. Lors des audits NF Service menés par l'AFNOR, les auditeurs constatent généralement une bonne maîtrise de la propreté des installations.

3.1.3.2 La disponibilité, l'accessibilité

La disponibilité des équipements est vérifiée lors des contrôles qualité réalisés sur les véhicules, à hauteur d'une centaine de véhicules par mois, ainsi que sur les équipements aux points d'arrêt. Les points d'arrêt des lignes A, B, C et 3 sont contrôlés 1 fois par mois, et chacune des autres lignes est contrôlée au moins deux fois par an pour les lignes les plus fréquentées du réseau T2C et au moins une fois par an pour les autres lignes, dont les lignes affrétées. Les signalements sont ensuite transmis dans la journée aux différentes équipes de maintenance.

Suite à des réclamations de clients, et des signalements des associations du CDIPH (Collectif Départemental à l'Inclusion des Personnes en situation de Handicap), au sujet de dysfonctionnement des annonces sonores dans les tramways et les BHNS, nous avons poursuivi les contrôles qualité des annonces sonores à raison d'une fois par mois, ce qui permet de corriger tout dysfonctionnement avéré. Lors de la réunion annuelle avec le CDIPH, s'agissant de l'accessibilité, il a été constaté une nette amélioration en particulier pour les lignes B et C, les annonces sonores extérieures quant à elles dysfonctionnent régulièrement, suite à des problèmes d'étanchéité des dispositifs.

Concernant les rampes d'accès, l'organisation des contrôles et vérifications est identique et n'a pas été modifiée. Des vérifications sont réalisées lors des contrôles qualité internes qui se déroulent sur le réseau. Par ailleurs la maintenance préventive des palettes est réalisée tous les 10 000 kms ; elle consiste au contrôle du bon fonctionnement, à la vérification des sécurités ainsi qu'en opération de graissage. Rappelons que le mode opératoire pour utiliser la palette est à disposition du conducteur dans chaque véhicule, car il varie en fonction du modèle de véhicule.

Le personnel est par ailleurs sensibilisé à l'utilisation de la palette, lors des contrôles qualité, et lors de la présence d'un responsable de ligne à bord d'un véhicule équipé et roulant sur une ligne accessible.

3.1.3.3 La conduite

Concernant la qualité de service attendue d'un conducteur, tout nouveau conducteur suit une formation complète, qui comprend un module « Qualité de service » dispensé par le service Qualité. Un mémo qualité reprenant les thèmes abordés et mesurés, lui est remis. Un module sur le confort de conduite lui est également dispensé à l'aide d'un véhicule équipé de capteurs permettant d'objectiver la qualité des accélérations et freinages, le but recherché étant d'amener les conducteurs à adopter une conduite souple, et de plus économique en carburant. Cet aspect sur le confort de conduite est repris tous les 5 ans lors du recyclage FCO (Formation Continue Obligatoire).

D'autre part, chaque mois, le service Qualité partage avec les responsables d'équipe (RE) les résultats des quelques 60 enquêtes mystères réalisées sur le réseau bus et tramway. C'est l'occasion d'analyser dans le détail les informations recueillies et pour le RE de sensibiliser son équipe sur des éventuels écarts.

3.1.3.4 L'accueil

L'équipe Qualité intervient systématiquement dans les formations initiales du personnel en contact avec la clientèle, afin de les informer sur les exigences de la démarche de certification NF Service et ISO 9001, d'insister sur l'importance de la qualité du service rendu au client, et des attentes de la Collectivité sur ce sujet, exprimée à travers un objectif Qualité inscrit dans le contrat de service public. Ces actions concernent les conducteurs, les remiseurs (pour la propreté des véhicules), les médiateurs, les contrôleurs et vérificateurs, ainsi que les agents de l'Espace Commercial et de l'équipe des Renseignements à distance, comprenant également le personnel polyvalent qui intervient ponctuellement sur ces deux équipes. Notons que l'équipe Qualité a élargi cette sensibilisation Qualité à tout nouveau salarié de T2C.

Pour les sites opérationnels (Espace commercial, service du Contrôle et les Renseignements à distance), tout comme pour les lignes, les résultats des enquêtes mystère (environ une cinquantaine de mesures mensuelles pour ces trois équipes) sont analysés chaque mois conjointement avec les responsables des équipes concernées, ce qui permet d'attirer l'attention sur les points de vigilance, en particulier la précision des réponses apportées au client. Par ailleurs, une fois par an, le service qualité organise une réunion de bilan avec les équipes, pour présenter les résultats des indicateurs qualité, des audits AFNOR, et échanger sur les améliorations attendues. On notera que la formation du personnel de l'Espace commercial à la gestion des conflits initiée en 2016, se déroule annuellement.

3.1.3.5 L'accessibilité

Nous poursuivons les actions de sensibilisation du personnel à la prise en charge sur le réseau des personnes à mobilité réduite, en collaboration avec le CDIPH et le CHSCT de T2C. Une réunion annuelle permet de faire le bilan des actions de l'année. Le guide sur l'accessibilité a été mis à jour, et distribué à la rentrée 2019 avec une animation en prise de service auprès des conducteurs.

Nous maintenons dans la formation initiale des conducteurs la demi-journée de formation consacrée à l'accessibilité. Le contenu est construit pour partie sur une présentation du guide (les différents types de handicap, l'attitude à adopter lors de la prise en charge d'une personne à mobilité réduite), puis sur des mises en situation lors d'un parcours avec un bus de formation. Des membres des associations, représentant les handicaps physiques et sensoriels, participent à cette formation en intervenant avec des retours d'expérience de déplacement sur le réseau. Ils animent ensuite les mises en situation, en jouant le rôle du client. La session est animée pour T2C par les formateurs bus et le service QSE. Sur 2019, nous avons animé 3 sessions touchant 14 nouveaux conducteurs.

Nous réfléchissons également avec l'équipe d'encadrement des médiateurs et le CDIPH, à une démarche de sensibilisation de l'équipe de la médiation vis-à-vis de l'accessibilité. Cette réflexion devrait conduire à l'élaboration d'un support de formation destiné aux médiateurs, qui sera présenté aux médiateurs et animé avec le CDIPH.

Sur 2019, nous avons organisé des rencontres entre les transporteurs qui exploitent les lignes affrétées et le CDIPH, afin d'aborder la notion de handicap et d'accessibilité sur les lignes interurbaines. Les échanges ont porté sur le contact, le dialogue, les besoins et contraintes des uns et des autres. Ces réunions ont été appréciées par les membres du CDIPH ainsi que par les équipes des transporteurs.

Nous avons travaillé en interne avec les équipes du service commercial, des services techniques et de l'exploitation, sur le déploiement des annonces sonores embarquées sur d'autres lignes de bus que les lignes B et C. Les personnes à mobilité réduite le demandent, les annonces sonores à l'intérieur des

véhicules constituent un élément de repère et rassurent la clientèle, en par du renouvellement du parc bus, nous pourrions déployer les annonces sonores sur les lignes 4 et 10 à compter de l'automne 2020, et la ligne 3 pour début 2021. Ces propositions ont fait l'objet d'une note transmise au SMTC.

En parallèle de cette réflexion et prenant en compte l'équipement intégral du parc bus en rampe d'accès à l'automne 2020, nous souhaitons, en associant le CDIPH et le SMTC, étendre la notion d'accessibilité au déplacement, avec le questionnement autour de l'origine-destination accessibles et non plus uniquement autour de la ligne accessible. Cette notion de déplacement permet plus de trajets accessibles aux personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant. Il nous faudra alors adapter le contenu de l'information autour de l'accessibilité pour permettre, outre la ligne accessible de questionner l'accessibilité du déplacement, avec les arrêts de montée et de descente. Cette réflexion a été portée auprès des équipes du SMTC et du CDIPH, et sera un sujet des réunions portant sur le futur schéma d'accessibilité du SMTC, en 2020.

3.1.4. Les Certifications et de la démarche qualité de service

Concernant la certification ISO9001 V₂₀₁₅, nous avons réalisé en mars 2019 l'audit de maintien. L'AFNOR a confirmé la certification ISO9001 pour 2019.

Un audit de suivi AFNOR devait se dérouler en novembre 2019, portant sur les 3 lignes majeures A, B et C, y compris les 3 sites opérationnels le Contrôle (et Contentieux), l'Espace commercial et les Renseignements. Un empêchement de la part de l'auditeur a obligé le report de l'audit NF Service sur début 2020. Nous avons alors proposé à l'AFNOR de mutualiser les audits NF Service et ISO9001, ce dernier étant prévu sur le premier trimestre 2020. Cette mutualisation comprend l'élargissement du périmètre de l'ISO9001 afin d'avoir un périmètre de certification identique pour les 2 normes. Nous intégrons donc dans la démarche ISO9001, les activités du contrôle, de l'information auprès de la clientèle et de la maintenance bus. Cette convergence des deux démarches prend alors tout son sens, l'ISO9001 s'attachant à l'efficacité de l'organisation de nos activités à travers une notion de client/prestataire, et la NF Service mesurant le niveau de service délivrée à la clientèle du réseau, donc la performance des processus ISO9001.

Nous souhaitons élargir la démarche qualité à la Médiation. Avec l'appui de stagiaires du lycée professionnel Camille Claudel et des responsables d'équipe médiateurs, nous avons élaboré un guide de la médiation, décrivant l'activité des médiateurs, prémisses d'un référentiel qualité. Ce guide sera distribué début 2020 à chaque médiateur, dans le cadre d'une réunion d'information présentant l'intérêt d'une démarche qualité, tournée vers l'évaluation et l'amélioration du service rendu à la clientèle. Cette première étape permettra ensuite de définir le référentiel qualité et de réaliser quelques enquêtes mystères sur l'année 2020.

Nous avons également défini un référentiel qualité pour les services affrétés sur les lignes interurbaines. Ce référentiel, inspiré de celui des lignes urbaines, a été présenté aux transporteurs, et au SMTC. Il servira de référentiel de mesures pour les enquêtes mystère organisées par le SMTC.

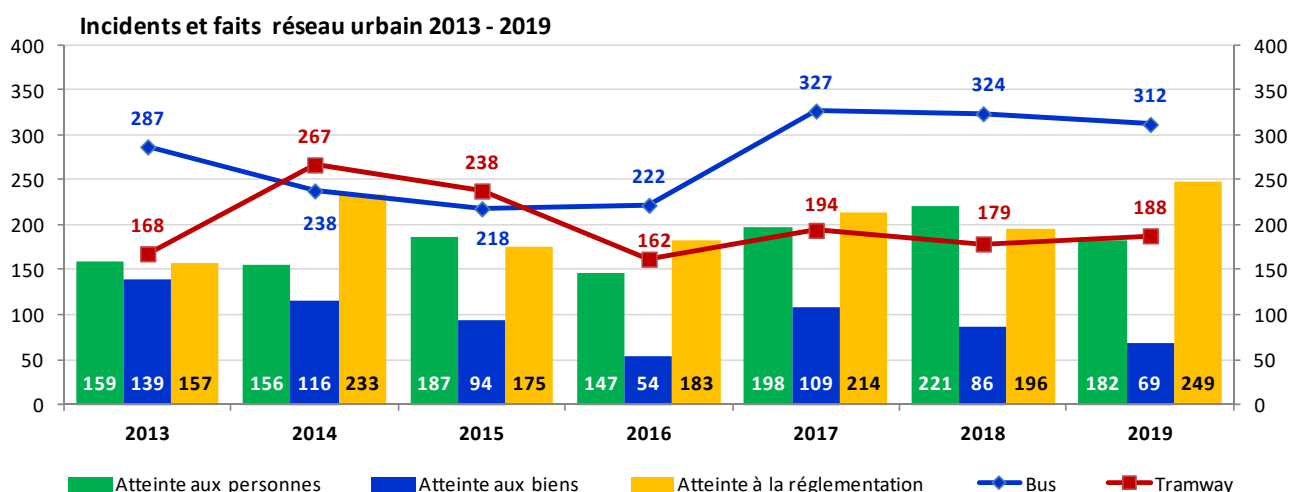
Une à deux fois par an, est réuni, à travers un Comité de pilotage Qualité, l'ensemble des responsables de T2C pour échanger sur les résultats qualité et faire un point sur les plans d'actions engagés.

Par ailleurs la revue de Direction, instance obligatoire dans la certification ISO9001, permet de réunir la Direction, les responsables, les pilotes de processus, pour partager les évolutions de la Régie, les résultats des indicateurs, des différents audits et les plans d'actions, autour des activités du périmètre de certification.

Enfin une fois par an, nous réunissons le Comité tripartite, composé d'usagers du transport (AUTA et ASRUCE) et de T2C afin d'échanger sur les résultats des audits de certification, des indicateurs de la NF Service, des plans d'actions. C'est l'occasion également de valider les évolutions du recueil des engagements de service, référentiel de la certification NF Service.

3.2. Les incidents, faits d'incivilité et agressions en 2019

Le nombre d'incidents reste stable pour l'année 2019 par rapport à 2018 et confirme un volume significatif de 500 incidents survenus sur le réseau.

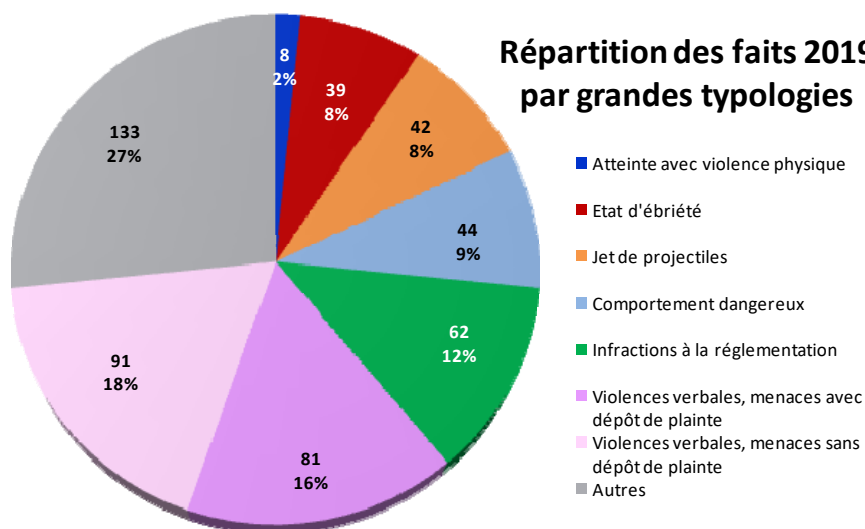


Pour cette année 2019, il faut en premier lieu souligner que le nombre de faits portant atteinte aux personnes, après une hausse régulière sur les trois dernières années, s'infléchit nettement avec 182 incidents soit une baisse de -17,6% (40 faits en moins). A contrario, on observe une augmentation significative (+53 faits soit +27%) des atteintes à la réglementation.

La répartition des différentes catégories de faits, précise l'évolution de la situation entre 2018 et 2019. Ainsi, les faits de violences verbales (avec ou sans dépôt de plainte) s'établissaient à 206 en 2018 contre 172 en 2019. De même, les faits de violence physique sont passés de 14 à 8 unités entre les deux années. A contrario, les infractions à la réglementation et comportements dangereux évoluent de 82 à 106 incidents traduisant, en particulier,

les difficultés d'exploitation sur la plateforme tramway avec les autres utilisateurs non autorisés.

Le nombre de dépôts de plainte effectués s'établit à 75 pour T2C ou ses agents et de 18 recensés pour les clients. Le nombre de mains courantes déposées par T2C est de 74.



3.3. Le contrôle

Les résultats de l'activité Contrôle pour l'année 2019 sont satisfaisants dans la mesure où ils s'établissent au delà de l'objectif avec une moyenne mensuelle de 32 000 personnes contrôlées (moyenne de 34 000 personnes contrôlées si on ne tient pas compte d'un mois de décembre très perturbé par les mouvements sociaux contre la réforme des retraites) soit un nombre de voyages contrôlés en hausse de 15% et un taux de contrôle de l'ensemble du réseau qui s'établit à 1,26%.

Il faut notamment souligner le bon taux réalisé sur la ligne A (1,25%) malgré la nécessité d'une organisation plus contraignante pour effectuer des opérations de contrôle sur le tram.

Hormis le mois de décembre perturbé par des mouvements sociaux et des difficultés sécuritaires en août et septembre, le reste de l'année affiche un taux de contrôle supérieur à l'objectif.

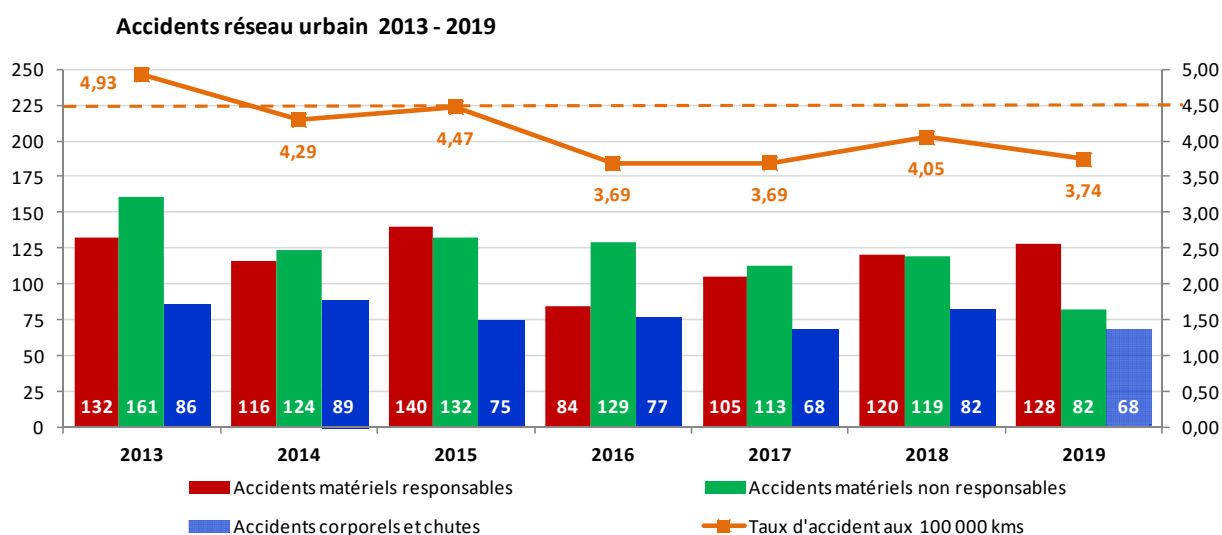
Ces bons taux de contrôle se sont traduits par une hausse importante du nombre de procès-verbaux dressés : 677 procès verbaux supplémentaires soit +9% par rapport à 2018.

Contrôle							
Rubriques	2017	2018	2019	Ecart vs 2018	%	Ecart vs 2017	%
TRAMWAY							
Taux de contrôle	0,87%	0,89%	1,25%	0,36		0,38	
Nombre de PV	3 076	2 552	3 873	1 321	51,8%	797	25,9%
BUS							
Taux de contrôle	1,36%	1,20%	1,26%	0,05		-0,10	
Nombre de PV	4 739	4 842	4 108	-734	-15,2%	-631	-13,3%
TOTAL							
Taux de contrôle	1,10%	1,04%	1,26%	0,21		0,16	
Nombre de PV	7 815	7 394	7 981	587	7,9%	166	2,1%

3.4. Les accidents

Le nombre d'accidents constatés en 2019 est en baisse significative par rapport à 2018 (-43 accidents soit -13,4%) profitant de l'absence de substitution sur l'année 2019. Cela bénéficie aux accidents non responsables (-30%) et aux accidents corporels et chutes (-17%). En conséquence, le taux de responsabilité (accidents responsables, corporels et chutes) est en augmentation de 7 points par rapport à 2018.

Toutefois, le taux d'accident aux 100 000 kms est en baisse avec un résultat 3,74 qui rejoint le niveau atteint en 2017. Il reste inférieur à l'objectif contractuel de 4,50.



3.5. Sûreté de Fonctionnement Tramway (SFT)

L'activité de la sûreté de fonctionnement tramway pour l'année 2019 est décrite dans le rapport annuel qui sera remis au SMTC courant juin 2020.

Références chapitre 3 - LA QUALITE DE SERVICE ET LA SECURITE DU RESEAU :

Annexe 6 : contrôle

Annexe 7 : sécurité

4. LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES EQUIPEMENTS

4.1. Maintenance : politique suivie

La politique de maintenance veille à garantir l'optimisation des ressources humaines et des moyens matériels pour la réalisation de l'entretien préventif et curatif des matériels roulants, installations et équipements dans les meilleurs délais et au moindre coût.

La Régie T2C s'est engagée dans une démarche de certification ISO 9001 pour le TRANSPORT DE VOYAGEURS SUR LA LIGNE A DE TRAMWAY, COMPRENANT L'INFORMATION AUX ARRETS, LA VENTE AUPRES DES CLIENTS, LA REGULATION, LA CONDUITE ET LA MAINTENANCE DU SYSTEME TRAMWAY.

La certification ISO 9001 est intervenue en 2017 suite à l'audit de certification et a été renouvelée en 2019.

L'année 2019, deuxième année du contrat de service public, a été une année de réalisation importante du programme d'investissement, de programmation et d'organisation de la révision mi-vie des rames de tramway, d'initialisation du contrat de services T3SA et du club utilisateurs du système Translohr et enfin l'aboutissement de projets structurants (ergonomie des postes de conduite, mise en service des rames THR2) pour le réseau de transport en commun et la Régie T2C.

Cette année 2019 a été marquée par :

- La livraison des rames THR2 et leur mise en exploitation ;
- La définition du programme de grande révision mi-vie des matériels roulants ;
- Le lancement des études d'amélioration des rames de tramway en lien avec la fiabilité, la sécurité, le traitement de l'obsolescence, l'ergonomie de maintenance, le redesign ;
- Le lancement de la Maîtrise d'œuvre du programme de restructuration du magasin et de l'atelier de Champratel ;
- Le renouvellement de nos équipements industriels majeurs (machine à laver les bus, passerelle bus) et le maintien en état du patrimoine ;
- La gestion de l'obsolescence de nos systèmes en exploitation ;

Les équipes ont été mobilisées tout au long de l'année et elles ont principalement contribué à la :

- Consolidation de nos indicateurs qualité ISO ;
- Suivi des études et expertises mi vie ;
- Mise en place du contrat de services T3SA avec nos partenaires NTL/ALSTOM en appui du SMTC ;
- Réalisation du programme d'investissement 2019
- Réalisation des investissements sous mandat en agissant au nom et pour le compte du SMTC ;
- Accompagnement du SMTC dans la phase d'études préliminaire du projet des Lignes B&C ;
- Réception et mise en service des bus GNV MAN et des bus articulés HEULIEZ ;
- Mise en œuvre du plan de remise en état des BHNS IVECO suite à la signature d'un protocole transactionnel SMTC/T2C/IVECO/ZF ;
- Structuration de notre REX dépannage MR et Système Tramway ;
- Apport méthodologique aux équipes maintenance bus en prévision de la certification de la maintenance et du remisage ;
- Mise à jour de l'état d'obsolescence de nos systèmes CFA et Installations Fixes et assistance à la programmation de leur traitement ;
- Déploiement de l'ergonomie des postes de conduite des rames THR1 ;
- Réception, préparation et mise en exploitation des rames de deuxième génération THR2.

Nous avons aussi cette année 2019 terminé la maintenance 240 000 km « guidage » du matériel roulant tramway, ainsi que contractualisé avec une Assistance à Maîtrise d’Ouvrage générale pour la définition de l’organisation de la phase d’industrialisation de la rénovation à mi vie de nos rames de tramway et la réalisation des dossiers de consultation des entreprises.

4.2. Maintenance bus

L’année 2019 a été caractérisée par 6 évènements principaux :

- Fiabilisation des BHNS : suivi des remises à niveaux techniques des CREALIS (casse moteurs, casse ponts, casse boîtes de vitesse...) ;
- Réalisation de nombreux aménagements à l’atelier bus dans le cadre du renouvellement d’équipements industriels structurants : création d’une zone atelier pour l’entretien du parc VL, passerelle bus, machines à laver les bus, châssis jet et pont à fût, remplacement des portes de l’atelier ;
- Pollution en eau des cuves gasoil : opération de dépollution des cuves et du système de distribution gasoil et des bus infectés ;
- Mise en conformité des armoires électriques de l’atelier bus de Pardieu ;
- Mise en place d’un plan et d’une organisation spécifique pour la maintenance des climatisations ;
- Apport Méthodes à l’atelier bus et au remisage en prévision de l’audit de certification ISO de la maintenance Bus.

🔄 Détail des pannes et problèmes rencontrés sur les véhicules :

Des pannes et immobilisations non prévisibles sont intervenues sur nos bus GAZ équipés des moteurs CURSOR ainsi que sur nos Bus BHNS Créalis néo. Ces derniers ont été frappés par 3 avaries répétitives occasionnant des indisponibilités impactant lourdement le plan de charge de l’atelier et la disponibilité des véhicules :

- Casse des boîtes de vitesse ;
- Casse moteurs suite à des surchauffes importantes ;
- Casse des ponts ;

Les remises à niveau techniques de nos BHNS ont été maintenues et renforcées en 2019 en raison de nouveaux désordres survenus en grand nombre. Les opérations de remise à niveau technique se poursuivent en 2020.

4.3. Maintenance tramway

Les objectifs de 2019 en termes de maintenance des matériels roulants tramway ont visé principalement à assurer :

- La mise en place d’expertises sur le matériel roulant en vue de décalages de pas de maintenance (essieux moteur, portes, moteurs de traction) ;
- La tenue de l’objectif de disponibilité de rames supérieures à 99 % sur l’année 2019 ;
- l’optimisation et l’amélioration de nos diagnostics et de nos dépannages notamment sur les cartes électroniques pour répondre à nos objectifs de fiabilité et de disponibilité ;

- L'initialisation du contrat d'assistance avec ALSTOM/NTL dans le cadre du contrat de services T3SA sur la durée de vie restante du matériel roulant ;
- Le déploiement de l'ergonomie phase 2 et la remise en exploitation des rames THR1 modifiées ;

Les principales actions ont ainsi été les suivantes :

- Poursuite des améliorations à apporter sur le plan de maintenance préventive du constructeur ;
- Poursuite du déploiement du plan de maintenance spécifique sur les équipements de climatisation suite aux problèmes rencontrés lors de la période caniculaire afin d'améliorer la disponibilité des rames et définition d'un cahier des charges pour le lancement d'une étude approfondie pour améliorer le niveau de performance du système sur les périodes de fortes chaleurs ;
- Fin de la maintenance guidage 240000 km avec prise en compte des évolutions faites sur les guidages THR2 ;
- Suivi des études techniques et expertises pour la révision mi vie du Translohr ;
- Formation des équipes de maintenance sur le « fonctionnel » rame THR2. Réception des outillages spécifiques THR2 et de notre parc de pièces de rechange ;
- Mise en œuvre des prestations techniques du contrat de services T3SA conclu avec Alstom et NTL : relevé de configuration des rames, plan de traitement de l'obsolescence, gestion déléguée des réparations de cartes et équipements électroniques ; tickets d'assistance technique, mise à jour documentaire THR1 et THR2, achats de pièces captives ;
- Support technique dans la mise en place et la vie du club utilisateurs du système Translohr (échanges techniques). Organisation à Clermont-Ferrand des premières rencontres du club utilisateurs.

4.4. Maintenance Installations fixes et courants faibles

4.4.1. Maintenance courants faibles

- **Valideurs de titres de transport** : une solution est recherchée pour assurer la disponibilité de ces équipements suite à un problème rencontré sur le rechargement des encreurs.
- **Systèmes SLE (Bornes d'Information Voyageurs (BIV) et Navibus) :**
La remise en service des écrans a été faite en fin d'année 2019.
L'entreprise SLE a cessé son activité avant l'été 2018. Cette situation a eu pour conséquence de remettre en cause la disponibilité des systèmes d'information voyageurs. En effet, l'aspect captif imposé par l'industriel sur les fonctionnalités et services du Navibus et des Bornes d'Information Voyageurs a entraîné la mise à l'arrêt des systèmes.
Le SMTC et T2C sont parvenus à trouver une solution pour la remise en service des deux systèmes en s'affranchissant autant que possible de l'exclusivité du ou des futurs industriels.
- **Traitement obsolescence embarqué Tramway :**
Un programme de traitement de l'obsolescence du système de vidéo protection, des girouettes frontales et latérales et des bornes d'information voyageurs embarqués dans le tramway a été arrêté par les équipes T2C et sera mis en œuvre dans le cadre de la révision mi-vie des matériels roulants tramway.

- **Traitement de l'obsolescence du système radio TETRA :**

Un programme a été défini et a été partiellement déployé. La régie T2C a participé activement à la phase opérationnelle. Il est prévu de finaliser le traitement de l'obsolescence du système radio TETRA dans le cadre du renouvellement du SAE (projet Lignes B&C).

- **Traitement de l'obsolescence du système billettique**

Un marché a été conclu et les études, auxquelles participent les services de la Régie T2C, sont en cours pour un renouvellement du système prévu en 2021.

- **Traitement de l'obsolescence du système SAE-IV et du RMS**

Le renouvellement du système SAE-IV et du RMS est prévu dans le cadre du projet des Lignes BHNS B&C. La Régie T2C participe à la définition du programme avec l'AMO technique du SMTc. L'échéance visée est au plus tard à la fin de l'année 2022.

4.4.2. Maintenance installations fixes

L'équipe de maintenance des installations fixes a mené plusieurs opérations importantes au cours de l'année 2019. Parmi elles, on peut citer :

- **Les appareils de dilatation (AD)** du Viaduc des Carmes ont été remplacés lors des opérations d'entretien maintenance 2018 par des AD de 3ème génération qui ont été redéfinis pour une ouverture de souffle maximum de 45mm. Equipés de flasques de nouvelle matière (CREUSABRO) développés spécifiquement par l'industriel VOSSLOH-COGIFER, dans le cadre de la démarche d'amélioration engagée conjointement avec NTL et VOSSLOH. afin de répondre à l'ensemble des critères exportés par le matériel roulant mais aussi de pallier aux problèmes d'usure prématurée de la largeur du rail au droit des flasques de génération antérieure (42CD4), cette modification a obligé à mettre en place un protocole de surveillance et lancer des expertises de relevé de géométrie afin de valider cette nouvelle matière et confirmer qu'elle n'a pas d'impact sur les flasques des galets de guidage du matériel roulant. Les conclusions des expertises sont favorables et vont nous permettre de généraliser l'utilisation de ces nouvelles flasques sur l'ensemble de nos appareils de dilation.

L'expérimentation sur les AD du viaduc St Jacques est arrêtée.

- **Réglage Paulvé appareil de voie (« système d'aiguillage » - ADV)** : suite aux difficultés de réglage et de bonne tenue de ceux-ci dans le temps remontées par les équipes techniques de T2C, VOSSLOH a modifié son contrôleur Paulvé en remplaçant la rondelle éventail entre les cames de réglage interne et en réduisant la longueur de la manivelle.

Parallèlement à la mise en place d'une période de surveillance in situ de 2 contrôleurs installés sur des appareils de voie du dépôt, VOSSLOH a travaillé à la mise en production de son produit modifié. Cette étude a remis en cause les choix techniques de l'industriel pour des raisons d'industrialisation. VOSSLOH a mis à disposition 2 nouveaux contrôleurs pour test sur le dépôt. Une période d'observation est alors nécessaire pour valider la solution avant déploiement sur l'ensemble des ADV de la ligne et du dépôt.

- **Absence d'alarme sur franchissement de SAP :**

Suite au déploiement du logiciel en version modifiée par Cegelec-Mobility en semaine 12-2018, deux cas de remontée d'alarme de franchissement de signaux en contre-sens ont été constatés en

avril 2018. Cegelec a rapidement cerné les causes de ce dysfonctionnement au point d'une solution supprimant ces effets de bord. Ces solutions ont été déployées et ont générées de nouveaux dysfonctionnements. Cegelec a indiqué ne pas avoir de solution et nous demande de choisir l'une ou l'autre des 2 configurations logicielles proposée avant un nouveau déploiement terrain sur l'ensemble des zones de manœuvre.

- **Traitement de l'obsolescence des autres systèmes :**

Le périmètre de l'obsolescence des autres systèmes a été arrêté par la Régie T2C. Nous restons en attente de la prise en compte de ces alertes « obsolescence » dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement à définir par le SMTC.

- **Sécurisation des sites :**

Un programme a été arrêté par la Régie T2C. Il couvre le traitement de l'obsolescence des systèmes en exploitation et aussi les nouveaux besoins en matière de sécurisation des sites.

La Régie T2C participe à la phase d'étude de conception générale en cours du SMTC avant lancement de la consultation du marché industriel.

4.5. Grande révision à mi-vie des rames de tramway

La révision mi-vie des matériels roulants tramway STE4 Translohr de première génération (THR1) est une prescription du plan de maintenance constructeur et doit être réalisée à 15 ans ou 900 000 km (premier des deux termes échu) soit dans notre cas à 15 ans. Les rames auront alors parcourues 720 000 km et le planning actuel prévoit la révision mi-vie de la première rame en janvier 2021.

Le plan de maintenance du constructeur Lohr Industrie est très théorique en raison du caractère innovant du système Translohr mis en service pour la première fois à Clermont-Ferrand, et à ce titre méritait d'être consolidé sur la base du retour d'expérience de l'exploitant mainteneur, d'un diagnostic du matériel roulant et d'expertises techniques à conduire sur certains organes ou sous-ensembles.

Cette « grosse opération de maintenance à mi-vie » sera réalisée pour la première fois à Clermont-Ferrand et sera unique.

Elle devra permettre d'assurer la pérennité du système sur sa deuxième partie de vie jusqu'en 2036, après 30 années d'exploitation du système.

Le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable rappelle dans son rapport que « la disponibilité du matériel roulant est également un paramètre critique et que sa gestion par les exploitants ne semble pas en cause ».

Le CGEDD mentionne « la maîtrise acquise par la Régie T2C, en vertu de son expérience de 12 ans d'exploitation, des défauts de jeunesse du système (par exemple en matière sécurité, de gestion de l'infrastructure, de protection de la connectique, ou d'ergonomie) » et que la Régie saura tirer parti de la phase de diagnostic et d'expertises techniques approfondies engagée.

Le SMTC a ainsi décidé de confier par mandat, à la Régie T2C, forte de son expertise technique et de son retour d'expérience du système tramway, le pilotage de cette opération stratégique de révision mi-vie du matériel roulant Tramway.

4.5.1. Phasage et méthodologie

Les 20 premières rames de Clermont-Ferrand ont été mises en exploitation commerciale en octobre 2006 et 6 rames supplémentaires ont été mises en service en fin d'année 2008. Il a été décidé de réaliser la révision mi-vie des 25 rames de tramway en continu (2021-2023).

En préparation de l'opération de maintenance à mi-vie de ce matériel roulant (butée technique à 15 ans ou 900 000 kms), le SMTC-AC, représenté par la régie T2C, agissant au nom et pour le compte du SMTC-AC, a lancé en 2018 une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition du programme de maintenance à mi-vie du Tramway de Clermont-Ferrand – phase 1.

Cette mission d'assistance technique a porté sur les étapes suivantes :

- Réalisation d'un diagnostic complet et d'un état des lieux de la maintenance de nos matériels roulants et élaboration et suivi d'un plan d'expertise et plan d'échantillonnage ;
- Définition du programme de maintenance à mi-vie ;
- Détermination de l'enveloppe prévisionnelle des travaux et proposition d'un planning de réalisation.

La mission en phase 1 a été réalisée par MASTERIS, filiale de la SNCF.

L'ensemble du plan de maintenance mi-vie du constructeur NTL, les gammes 720 000 km et 900 000 km, est appliqué.

Il est complété des prescriptions proposées par les experts SNCF qui sont estimées comme nécessaires pour garantir une durée de vie de 30 ans.

Les pré-analyses et les points de détérioration constatés lors des expertises ont permis aux experts techniques de la SNCF de mettre en évidence les opérations à réaliser lors de l'opération mi-vie.

La phase 1 a permis de déterminer la consistance de l'opération mi-vie avec un plan de maintenance adapté au Tramway de Clermont-Ferrand et de circonscrire les travaux complémentaires à forts enjeux technico-économiques à réaliser.

Une présentation des écarts entre le plan de maintenance constructeur initial et les préconisations issues de l'expertise SNCF a été réalisée. Chaque écart a été techniquement justifié.

La Régie T2C, forte de son retour d'expérience, a souhaité, en accord avec le SMTC, saisir l'opportunité de cette grande révision mi-vie pour fiabiliser, améliorer la maintenabilité et traiter l'obsolescence des rames.

Ainsi, dans le prolongement de cette phase 1, le SMTC et la Régie T2C ont engagé une phase d'études et de définitions techniques sur le périmètre arrêté conjointement et ont lancé en 2019 une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage générale portant sur le suivi et la coordination de la phase d'industrialisation sur toute la durée de l'opération – phase 2.

La réalisation des études techniques et des prestations d'ingénierie techniques confiée à l'entreprise SAFRA a porté sur :

- Lot d'étude 1 :
 - o Traitement des évolutions et modifications techniques dans le cadre de la fiabilisation des rames,
 - o Ergonomie de maintenance, amélioration des conditions de réalisation de l'activité de maintenance,
 - o Traitement de l'obsolescence des rames de première génération THR1.

- Lot d'étude 2 : redesign des rames et de l'aménagement intérieur avec pour objectif :
 - o Augmenter la capacité d'emport total des voyageurs assis et debout ;
 - o Faciliter les circulations dans la rame (flux dans le tram, ergonomie du couloir) ;
 - o Améliorer l'attractivité des intercirculations (au niveau des soufflets) car les usagers hésitent à s'éloigner des portes.

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage générale a été confié à la société d'ingénierie ferroviaire PROSE et portera sur les étapes clés de l'opération suivantes :

- Intégration des études de définition technique retenues au programme de maintenance,
- Réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) pour le marché industriel de la phase 3,
- Organisation et anticipation des achats et approvisionnements nécessaires en préparation de la phase industrielle et articulation avec le contrat T3SA conclu avec NTL/ALSTOM,
- Identification des listes des pièces, des fournisseurs d'équipements, de packages et de matériels,
- Supervision et coordination en assistance au maître d'ouvrage pour le suivi de la réalisation du projet pour l'ensemble des phases. Suivi de l'exécution du programme en lien avec nos équipes et le ou les industriels titulaires du marché de la Phase 3 (suivi de la phase étude, industrialisation et déploiement),
- Accompagnement du SMTC/T2C dans les évolutions éventuelles à porter au Dossier de Sécurité et au Règlement de Sécurité d'Exploitation,
- Suivi de garantie et réception des rames.

4.5.2. Hiérarchisation et justification du périmètre des évolutions techniques

S'agissant des améliorations techniques et de leur justification, on peut indiquer que :

- Les évolutions retenues en lien avec la fiabilité et la sécurité participent à la fiabilisation des rames et doivent permettre d'améliorer le taux moyen de bon fonctionnement des rames au 10 000 km et le taux de pannes en ligne source d'indisponibilité des rames pour le service commercial.

Les améliorations techniques de fiabilité et de sécurité sont justifiées comme suit :

- o Câblot VEAM : étude sur le traitement de surface des coupleurs afin de réduire les entrées d'eau dans le coupleur et minimiser les phénomènes d'oxydation ;
- o Câblage sous châssis : bridage du câblage sur la structure des organes de roulement afin de limiter les risques de déboitement du câblage et de limiter la corrosion sur les châssis d'essieux ;
- o Câblage MI : ajout d'embouts à sertir sur les conducteurs utilisés dans les borniers à cages à ressort afin de limiter les dégradations des âmes de conducteur. Absence de gain par rapport à la situation avant mi-vie mais dégradation attendue si aucune action ;
- o Câblage MI, extérieur et sous-châssis : étude du remplacement de la connectique automobile actuelle par une connectique ferroviaire afin de traiter les problématiques d'infiltrations d'eau et de s'adapter à l'environnement tramway et à son exploitation ;
- o Production d'air principale : étudier la possibilité de déplacer l'aspiration + filtre du compresseur, actuellement sous caisse, à l'abri des pollutions ou à un endroit plus protégé + déplacer le refroidisseur du compresseur, actuellement sous le compresseur donc sous caisse afin de diminuer la pollution du circuit d'air en eau ;
- o Sécheur d'air principal : installer des filtres en amont du sécheur, séparateur d'eau et séparateur d'huile afin d'optimiser le fonctionnement du sécheur ;

- o Châssis de bogie : Modifier la forme du garde-boue au niveau d'éviter la rétention d'eau au niveau du châssis lui occasionnant de l'oxydation ;
 - o Protection vis-à-vis des risques électriques : ajout d'équipements de signalisation permettant de connaître le niveau de tension résiduelle + ajout d'un temps de décharge et ajout de tresses de masse sur les capots et les coffres métalliques en toiture afin d'assurer la protection des personnels de production ;
 - o Structure de caisse : étudier la faisabilité d'un soudage des plots de fixation en remplacement du collage (à contrôler régulièrement) afin de supprimer le risque de décollement.
 - o Montage des Kabelschlepp pour une séparation des types de câbles afin de limiter les problématiques de poids et préserver les chaînes porte câbles. NTL, conscient des dysfonctionnements et des dégradations du système, a récemment transmis au SMTC une proposition technique pour faire évoluer les rames THR1 ;
 - o Intégration habillage intérieur MI : afficheurs vidéos et caméras type THR2 pour une meilleure intégration des équipements vidéo embarqués.
- Les évolutions en lien avec le traitement de l'obsolescence du système garantissent la pérennité du matériel roulant sur sa deuxième partie de vie. L'obsolescence du système vidéo embarqué, des girouettes frontales et latérales, des portes et des pompes TCU pour les obsolescences majeures ne sont pas couvertes par l'industriel NTL/ALSTOM dans le cadre du contrat T3SA. La maintenance de ces équipements ne pourra plus être assurée par la Régie T2C car la production des pièces de ces sous ensemble est arrêtée et il n'est plus possible d'envoyer ces éléments en réparations. Aujourd'hui la Régie T2C assure la disponibilité de ces équipements au travers de la gestion de son parc de pièces de rechange (en nombre limité).
 - Les évolutions retenues en lien avec l'ergonomie de maintenance visent à diminuer la pénibilité au travail des opérateurs et réduire le risque d'apparition de pathologies et d'accidents.

4.5.3. Planning et prochaines étapes clés.

- T1 (2018/2019) : Mission d'AMO technique et programmatique dans la définition du programme de maintenance à mi-vie ;
- T2 (2019/2020) : Phase d'études et de définition technique des évolutions complémentaires à intégrer au programme mi-vie ;
- T3 (2020) : Phase d'industrialisation et méthodes ;
- T4 (2021) : Phase de réalisation de la rame de présérie ;
- T5 (2021-2023) : Phase de réalisation et de production.

La prochaine étape concerne le lancement du marché industriel (phase 3) et la mise en production du programme de révision mi-vie :

- Organisation et méthodes de production : définition du process industriel ;
- Approvisionnement en pièces non captives ;
- Réalisation de la rame de présérie ;
- Mise en production en série ;
- Réception ;
- Essais ;
- Remise en exploitation des rames.

4.6. Service Remisage

La Régie T2C a internalisé en 2019 l'activité de nettoyage des locaux et de nettoyage par aspiration des matériels roulants (bus et tramway) jusqu'alors sous traitée à un prestataire extérieur.

Le service de nettoyage des locaux et d'aspiration des matériels roulants a été rattaché au service Remisage et a été organisé comme suit :

- 1 chef d'équipe ;
- 9 agents ;
- 7 services fonctionnels journaliers du lundi au vendredi répartis sur 3 sites (Dépôt de Pardieu, dépôt de Champratel, Agence commerciale).

Le nettoyage de la plateforme tramway, des bouts de ligne, des locaux d'exploitation et de relèvement conducteurs, des rames par cryogénisation et les prestations de dératisation, désinfection et de dépigeonnisation sont aujourd'hui sous traitées.

4.7. Maintenance des points d'arrêts

Rappel du périmètre et des méthodes

Le mobilier urbain est réparti en 4 catégories :

• Stations tram :	68 quais (à raison d'1 par station et par sens)
• Abribus publicitaires :	227
• Abribus non publicitaires :	405
• Poteaux d'arrêts :	621
Total	1 321

Il peut être noté ici le fort taux d'équipement des arrêts du réseau en abribus avec une proportion de près de 50 %.

L'année 2019 a été marquée par une augmentation du nombre d'abris non publicitaires (+39), en lien notamment, avec la mise en accessibilité des lignes 9 et 12.

4.7.1. *Actions 2019*

➡ Stations tram

La Régie T2C a, depuis courant 2018, la charge des missions d'entretien et de maintenance des équipements des stations tram suivants :

- Les BIV (Bornes d'Information Voyageurs) et les DTT (Distributeurs de Titres de Transport), soit en direct par T2C, soit par le biais d'un prestataire.
- Les bancs, sols, corbeilles de propreté (y compris vidage), barrières et miséricordes, soit en direct par T2C pour la petite maintenance et nettoyage curatif, soit par le biais de prestataires.

T2C effectue le nettoyage curatif, après signalement (tags ou affichages sauvages) sur tous les équipements dont elle a la charge, ainsi que la maintenance de la signalétique et de l'information affichée. La fréquence de nettoyage des stations tram est de 1 à 3 fois par semaine selon la fréquentation des stations.

Par ailleurs, l'année 2019 est marquée par la poursuite de la réfection des s, pose de nouvelles poubelles, remplacement des barrières accidentées et reprises de scellement de bancs.

➤ Poteaux d'arrêt

Concernant les poteaux d'arrêt, le processus d'équipement progressif en cadres d'information double face se poursuit. Ce processus est destiné à améliorer la qualité de l'information au point d'arrêt, notamment lors de situations conjoncturelles (déviations ...). Aujourd'hui près de la moitié du parc de poteau est équipée en cadres double face. Ce processus se poursuivra dans les années à venir ; restant progressif pour en maîtriser, notamment, les coûts induits.

4.7.2. Les interventions sur les mobiliers en 2019

2 703 interventions ont été effectuées sur le réseau en 2019 (+57% par rapport à 2018, augmentation très forte suite à des contrôles plus fréquents des mobiliers) et réparties de la façon suivante :

Interventions mineures (Tags, affichage sauvage...)	619 (497 en 2018)
Interventions intermédiaires (Rajustement de vitres, pose de l'information ou de signalétique...)	1968 (1 056 en 2018)
Interventions majeures (Réparations suite à accident ou vandalisme)	116 (161 en 2018)

L'ensemble des interventions concerne 798 arrêts sur les 1 321 que compte le réseau.

La hausse du nombre d'interventions par rapport à 2018 s'explique :

- En partie par des évolutions du réseau telle que la mise en accessibilité des lignes 9 et 12 et les réaménagements de points d'arrêt induits,
- Par la mise en place de l'information et de la signalétique suite à la pose de nouveaux abribus ou le remplacement d'abribus vétustes par le SMTC,
- Par l'entretien de la signalétique en braille et les code QR MyBus sur les DTT (Distributeur de Titre de Transport),
- Par l'entretien et la maintenance des stations tram,
- Par la poursuite des interventions sur les cadres horaires des poteaux d'arrêts pour la mise en place de cadres double-face,
- Par des contrôles organisés de façon plus fréquente³.

Références chapitre 4 - LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES EQUIPEMENTS :

Annexe 3 : parc, production et données de consommation

Annexe 5 : maintenance

³ Les années précédentes, la gestion des périodes de substitution tram avait très fortement mobilisé les équipes et moins permis d'effectuer toutes les actions préventives.

5. L'ORGANISATION ET LA GESTION DE LA RÉGIE

5.1. Organisation générale de la Régie pour la gestion du réseau

La nécessité d'accompagner le SMTC sur des aspects techniques pour la mise en œuvre de ses projets de développement et de pérennisation du système (projet Ligne B&C, maintenance à mi-vie du tramway) a conduit la Régie T2C à mettre en place une véritable équipe dédiée à la maintenance à mi-vie du tramway et à renforcer son pôle études commerciales.

Ainsi, ce sont deux techniciens qui ont intégré l'équipe mi-vie à partir du 1^{er} septembre 2019, l'un dédié directement à l'opération de maintenance et le second dédié au soutien logistique intégré. Par ailleurs, un cadre est venu renforcer le pôle études commerciales à partir du 26 août 2019 permettant ainsi au pôle de réaliser les travaux prospectifs liés au nouveau réseau 2025.

Le nouvel organigramme de la Régie T2C est présenté en annexe 15.

5.2. Gestion du personnel

5.2.1. Effectifs

L'effectif moyen annuel équivalent temps plein de l'année 2019 s'établit à 840,20. Il augmente de +1,76% par rapport à 2018 soit +14,5 ETP. Cette évolution s'explique notamment par les renforts présentés ci-dessus, par la mise en place d'une équipe en interne dédiée au nettoyage et par l'ajustement des effectifs de conduite à l'offre à produire (cf. paragraphe 6.3.2).

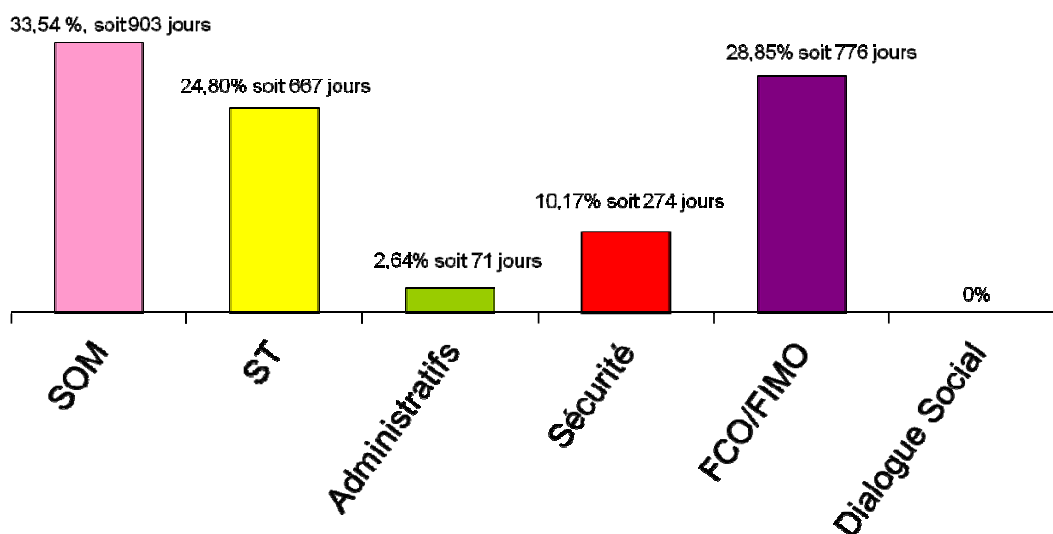
Effectifs annuels moyens équivalent temps plein	2018	2019	2019 vs 2018	
			Ecart	% écart
Conducteurs	483,77	491,23	7,46	1,54%
Remiseurs	23,95	22,17	-1,77	-7,40%
Maîtrises exploitation	81,75	79,58	-2,17	-2,65%
Employés exploitation	41,38	43,81	2,43	5,86%
Opérateurs technique	76,62	79,04	2,42	3,15%
Maîtrises technique	30,92	33,25	2,33	7,55%
Employés administratif	48,20	49,57	1,37	2,84%
Maîtrises administratif	15,63	16,40	0,78	4,96%
Cadres et direction	23,44	25,15	1,71	7,27%
Effectif annuel moyen ETP	825,65	840,20	14,55	1,76%
Effectif hors conduite et remisage	317,94	326,80	8,86	2,79%
Effectif conduite et remisage	507,71	513,40	5,69	1,12%

5.2.2. Formation

Le bilan des actions de formation de l'année 2019 s'établit à 2 690 jours de formation soit un plan de formation représentant 2,08% de la masse salariale. Cela représente une augmentation de plus de 13% du nombre de jours de formation par rapport à 2018. L'évolution principale entre les deux années concerne

les formations dédiées à la formation sur le THR2, soit 260 jours sur la partie conduite du tramway et 200 jours pour la maintenance du tramway.

Répartition du nombre de jours de formation sur 2019 :



5.2.3. Absentéisme

Depuis la moitié de l'année 2018, on assiste à une hausse sensible de l'absentéisme et notamment sur la catégorie des conducteurs, catégorie pour laquelle les absences sont particulièrement les plus pénalisantes en termes d'organisation.

Ainsi, le taux d'absentéisme s'établit pour l'année 2019 à 8,8% contre 8,2% en 2018.

5.3. Climat social

La vie sociale de l'établissement s'est organisée au cours de cette année 2019 autour de l'accord issu des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), la mise en place du Comité Social et Economique et la tenue des élections professionnelles, suivant la nouvelle réglementation.

Elle a également été marquée par plusieurs journées de grève pour motif national, plus particulièrement sur la période de fin d'année à compter du 5 décembre.

Elections le 21 janvier 2019 des représentants du personnel au Conseil d'Administration de T2C

Accord du 30 avril 2019 relatif à la constitution, aux moyens, aux modalités de fonctionnement et aux attributions du Comité Social et Economique de T2C

Accord d'Entreprise NAO du 28 juin 2019

Évolution de la valeur du point de 1,71 % en niveau.

Dispositions concernant notamment la pénibilité des fins de carrière, les déroulés de carrières, l'organisation de l'internalisation de l'activité d'aspiration des véhicules et de nettoyage des bâtiments et d'autre mesures concernant les services techniques et le SOM.

Elections professionnelles du Comité social et Economique le 10 octobre 2019

➤ Les mouvements sociaux :

Dans le cadre d'un mouvement national portant sur la politique sociale du gouvernement et le renforcement du statut des salariés du transport de voyageurs, 1 préavis de grève a été déposé en 2019 par l'organisation syndicale CGT, et 3 journées de grève ont eu lieu.

- **1 préavis de grève :**
 - CGT du 5 février 2019 au 30 juin 2019
- **mouvements de grève :**
 - Mardi 5 février 2019
 - Mardi 19 mars 2019
 - Jeudi 9 mai 2019

Dans le cadre d'un mouvement national portant sur le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement, 2 préavis de grève ont été déposés en 2019 par l'organisation syndicale CGT et SATUC-UNSA. Un jour de grève a eu lieu le 24 septembre et un mouvement de grève en continu a commencé à partir du 5 décembre et s'est poursuivi jusqu'au 31 décembre pour l'année 2019.

- **2 préavis de grève :**
 - CGT du 24 septembre 2019 au 31 décembre 2019
 - SATUC-UNSA du 24 septembre 2019 au 31 décembre 2019
- **mouvements de grève :**
 - Mardi 24 septembre 2019
 - Du Jeudi 5 décembre au Mardi 31 décembre 2019 en continu

5.4. Evolution d'organisation au sein du service Opérations et Mouvement (SOM)

L'organisation du service des opérations et du mouvement a évolué afin d'améliorer son fonctionnement et de s'adapter à l'évolution de son environnement :

- Création du service des Agents de Maîtrise du Mouvement et d'Intervention (AMIM) (1),
- Evolution du service sécurité, contrôle et prévention (2),
- Le renforcement du Poste de Contrôle et de Commandement (régulation du trafic dit PCC) (3).

5.4.1. *Création du pôle AMIM*

Cette mission d'intervention était assurée par les agents de maîtrise de différents pôles, sans responsable désigné. Les agents de maîtrise demeuraient sous l'autorité de leur hiérarchie propre. Aujourd'hui, ce pôle est composé d'Agents de Maîtrise d'Intervention et du Mouvement (AMIM). A sa tête a été nommé un responsable du groupe. Les équipages d'intervention permettent de veiller sur le terrain au bon déroulement du service public des transports en commun. Ils sont chargés d'assurer les missions suivantes :

- veiller à la sécurité des clients et des conducteurs en cas d'incivilité et d'agression,
- aider la circulation des transports urbains en veillant à la fluidité du trafic des bus et du respect des couloirs et arrêts de bus, en verbalisant au besoin les contrevenants,
- participer à la bonne gestion des manifestations ou des événements exceptionnels,
- assurer l'information du PCC,
- prendre en compte la gestion des incidents ou accidents sur le réseau en lien avec les autres équipes du SOM,

- surveiller l'évolution des travaux et le cas échéant rendre compte au responsable des travaux et au PCC,
- participer à la mise en place des déviations ou à leur retrait en cas d'absence du service commercial,
- rassurer les conducteurs et les médiateurs par leur présence,
- informer le PCC des événements ponctuant la vie du réseau,
- prévenir les dégradations et l'insécurité sur l'ensemble du réseau,
- faciliter les liens avec la clientèle et les tiers.

5.4.2. Evolution du pôle sécurité, contrôle et prévention

Les anciens agents de maîtrise du contrôle ont, pour l'essentiel, été transférés au pôle AMIM. Les missions de contrôlées sont désormais assurées par des vérificateurs dédiés. Ces derniers sont rattachés à 4 chefs d'équipes, ce qui permet une meilleure uniformisation des pratiques.

5.4.3. Organisation du PCC

L'organisation du PCC a également été revue, avec la création d'un poste de régulation supplémentaire l'après-midi, pour renforcer la régulation des lignes de bus. Nous avons également créé un poste d'adjoint au responsable du PCC, afin d'augmenter l'amplitude de présence d'un responsable du PCC pour renforcer la gestion des situations perturbées.

5.5. Gestion environnementale

5.5.1. Actions de réduction des émissions de GES

Sur 2019, nous avons poursuivi les actions engagées depuis 2014 :

- **Limiter les fuites de fluides frigorigènes**
 - Maintenance préventive sur les blocs de climatisation des véhicules bus et tramway, par du personnel habilité. Ce préventif permet un suivi précis de la consommation des fluides.
- **Réduire la consommation électrique**
 - Au fur et à mesure du remplacement de l'éclairage industriel, les blocs à ballast électronique et les tubes à haute efficacité, ayant un meilleur rendement d'un point de vue consommation, sont généralisés.
 - Pour l'éclairage extérieur, en fonction du remplacement des lampes il est installé progressivement des lampes à haute efficacité (10 000 lumens pour 100W). Certains éclairages sont également remplacés par un éclairage à LED
- **Réduire la consommation gazole**
 - La formation à l'éco-conduite est dispensée tous les 5 ans à l'ensemble des conducteurs dans le cadre de la FCO, Formation Continue Obligatoire. Cette sensibilisation à l'éco-conduite comprend l'utilisation d'un véhicule équipé de capteurs qui objective la consommation de carburant en fonction du type de conduite.
 - Une animation est par ailleurs réalisée sur le terrain lors des suivis de conduite par la maîtrise d'encadrement auprès des conducteurs.

- o Des campagnes de sensibilisation sont effectuées régulièrement pour limiter l'utilisation des moteurs en terminus tout en préservant un minimum de confort pour la clientèle (chauffage / climatisation).

5.5.2. Tri des déchets

Le tri systématique des déchets sur l'ensemble des sites de T2C est toujours en place. Une poubelle compartimentée est installée à chaque poste de travail, permettant de trier le papier des déchets ultimes. Dans les ateliers, des bennes dédiées permettent le tri des déchets industriels. Régulièrement, en lien avec le prestataire, les magasins et les équipes nous revoyons le type de bennes nécessaires et leur emplacement sur nos sites, afin de répondre au mieux aux exigences réglementaires ainsi qu'aux besoins des utilisateurs.

5.5.3. Réglementaire – Gaz à effet de serre

Conformément à la réglementation en vigueur, sur le second semestre 2019 nous avons fait mener un audit énergétique concernant l'activité transport, sur la base des données de l'année 2018. Le rapport a été adressé au SMTC fin 2019, et déposé sur le site de la DREAL. En parallèle est mené le bilan des émissions de gaz à effet de serre, toujours sur les données 2018 et portant sur l'ensemble de l'activité de T2C. Les résultats sont à déposer auprès de la DREAL sur le premier semestre 2020.

Enfin chaque année nous calculons les gaz à effet de serre (CO₂ équivalent) émis lors d'un déplacement sur le réseau. Ces informations sont communiquées auprès de la clientèle : sur notre site Internet, à l'Espace T2C, dans les véhicules sur le voussoir Tarifs, aux arrêts de bus et stations tram sur le document « S'informer », chez les dépositaires sur l'affiche Tarifs, ainsi que dans nos documents commerciaux Guide horaire et dépliant Tarifs.

Ci-dessous les résultats des 3 dernières années :

TABLEAU GLOBAL						
2- Les émissions par voyage ou voyageur.kilomètre						
	ANNEE 2018 (données 2017)		ANNEE 2019 (données 2018)		ANNEE 2020 (données 2019)	
	Emissions par voyage g CO ₂ e/passager	Emissions par voy. km	Emissions par voyage g CO ₂ e/passager	Emissions par voy. km	Emissions par voyage g CO ₂ e/passager	Emissions par voy. km
Gazole ARTICULE (T2C)	443,61	86,98	438,06	85,89	454,10	89,04
Gazole STANDARD (T2C)	781,89	153,31	743,50	145,78	775,68	152,09
GNV (T2C)	751,59	147,37	736,88	144,49	709,91	139,20
AUTRES SERVICES AFFRETES T2C/SMTC (L. 26-27-28, interurbaines dont L.32-33, navette PDD, navette Montjuzet, BEN, TàD, TàD PMR)	1740,53	341,28	1497,95	293,72	1351,72	265,04
Traction électrique (Tramway)	18,50	3,63	19,39	3,80	19,79	3,88
TOTAL T2C/SMTC	360,72	70,73	371,65	72,87	341,52	66,96

En 2017 et 2018, les travaux sur la plateforme du tram ont pour conséquence une moindre utilisation du tramway et une augmentation de l'utilisation de bus articulés gazole, avec la mise en place de la ligne de substitution Bus A. En 2019, année sans suspension de la ligne de tramway, nous constatons une baisse de l'émission des gaz à effet de serre, par voyageur et par kilomètre effectué.

5.5.4. Sensibilisation

Tout marché de fourniture intègre des clauses environnementales sur le type de fourniture, leur conditionnement et leur livraison.

Tout salarié de T2C a reçu un livret QSE, qui rappelle les bons gestes et les comportements à tenir en matière de sécurité et d'environnement.

Tout nouvel embauché à T2C reçoit du formateur Hygiène et Sécurité une formation à la sécurité, dans laquelle est abordée la partie environnementale. Le livret QSE lui est alors remis.

5.6. Santé et sécurité au travail

Cette activité se base sur la prévention, l'objectif étant de réduire le nombre d'accidents du travail, et de maladie professionnelle, en travaillant sur la réduction des différents risques identifiés dans le document unique, comprenant également les risques liés à la pénibilité.

Le Document Unique, document obligatoire, regroupe par activité les risques professionnels identifiés et évalués selon une grille comprenant le niveau de gravité, d'exposition ainsi que la fréquence. La mise à jour de ce document unique est réalisée annuellement et partagé avec le CHSCT. Il donne lieu à un plan d'actions annuel.

5.6.1. Les formations sécurité réglementaires

Tout nouveau salarié suit une séance de formation à la sécurité, que ce soit sur les sites de T2C ou sur le réseau. On lui remet alors un livret QSE rappelant les consignes de sécurité. Le contenu de la séance est adapté selon l'activité (activité de maintenance dans les ateliers, activité administrative).

Un formateur Santé-Sécurité interne est habilité à dispenser les formations sécurité obligatoires, qu'elles soient initiales ou de recyclage. Les activités concernées par les formations réglementaires dispensées en interne concernent les chariots élévateurs, les ponts roulants, les plateformes élévatrices, les balayeuses, les engins de déneigement, le travail et le secours en hauteur. Les habilitations électriques, quant à elles, sont dispensées par un organisme externe.

Sur 2019, nous avons organisé 24 sessions de formation internes pour 95 personnes à former ou à recycler. Nous avons par ailleurs environ 80 personnes formées sauveteurs secouristes du travail (SST), réparties sur l'ensemble de nos trois sites. Ces personnes sont recyclées une fois par an, par le formateur interne de l'EPIC T2C.

5.6.2. Les actions de sensibilisation

Il a été réalisé 17 causeries sécurité sur l'ensemble des sites touchant environ 70 personnes, et portants sur les thématiques suivantes :

- Balisage et périmètre de sécurité sur la voie publique
- Les effets du bruit sur la santé
- Sécurité remorquage tramway
- Port des EPI
- Balisage de la zone de travail
- Travail en hauteur
- Evaluation des risques professionnels / document unique.

Ces sessions de sensibilisation, qui s'adressent en priorité aux équipes exposées, portent sur :

- le risque, les questions de sécurité et de santé,
- les résultats des enquêtes réalisées suite à un accident, en mettant en lumière les causes qui l'ont provoqué ainsi que les mesures de prévention/protection qui en découlent,
- l'utilisation des **équipements de protection**,
- l'utilisation des outils de travail.

Par ailleurs les **campagnes d'affichage** suivantes sont présentes dans les bureaux et les ateliers pour sensibiliser les personnels, sur les thématiques suivantes :

- Les produits chimiques
- Le port des équipements de Protections Individuelles
- Les effets du bruit sur la santé
- L'utilisation des machines-outils.

5.6.3. Les accidents du travail

Nous avons élaboré avec le service RH un document dénommé « Recueil de faits » permettant de recueillir les éléments de contexte des accidents du travail. Sur la base de ce document, il peut être décidé de mener une analyse de l'accident, construite avec l'outil méthodologique qu'est l'arbre des causes. Cette analyse réalisée conjointement avec le CHSCT permet d'identifier les facteurs déclencheurs, et de prendre des mesures correctives, voire amélioratives. En général, un plan d'actions est établi, avec un flash sécurité qui permet de communiquer et de sensibiliser les équipes autour de l'accident.

Sur 2019, nous avons réalisé 14 analyses d'accident du travail, qui ont conduit à des plans d'action et/ou des flashs sécurité, rappelant les consignes de sécurité.

5.6.4. Les analyses au poste de travail

Dans le cadre du plan d'actions annuel, ou à la demande du CHSCT, ou dans la suite d'accidents AT, il est procédé à des analyses de poste de travail, sous l'angle de la sécurité : analyse de l'environnement de travail (bruit, ...), des outillages utilisés, des postures, des équipements de protection individuelle ou collective... Les tâches de la mission analysées sont décomposées en une série d'étapes afin d'identifier les risques éventuels. Un plan d'actions est alors établi permettant de prendre des mesures préventives.

Sur 2019, 1 analyse de poste a été menée auprès de l'équipe des Installations Fixes Commerciales.

5.6.5. Lutte contre l'incendie

S'agissant des moyens de lutte contre l'incendie, une visite annuelle des installations concourant à lutter contre l'incendie est réalisée par le responsable et le formateur SST. Elle consiste à vérifier la présence et l'accessibilité des dispositifs comme les extincteurs, les RIA (robinet d'incendie armé), les blocs autonomes d'éclairage de secours ...

Par ailleurs nous avons formé environ 45 équipiers d'évacuation et 40 équipiers incendie (formés à l'utilisation des extincteurs), basé sur le volontariat. Tout nouveau salarié, lors de sa formation sécurité, apprend à utiliser un extincteur.

Enfin, il est réalisé une fois par an des exercices d'évacuation sur l'ensemble de nos sites pour tester l'efficacité des procédures en place.

5.6.6. Plans de prévention

Il est établi systématiquement des **plans de prévention** avec l'ensemble des entreprises extérieures intervenant sur les sites de l'EPIC T2C et si besoin des **protocoles de sécurité** avec les transporteurs. Cette démarche obligatoire a pour objet de prévenir les risques liés à la co-activité dus aux interférences entre les activités, les installations et les matériels des différentes équipes présentes sur un même lieu de travail. Sur 2019 nous avons établi 56 plans de prévention.

5.6.7. Des partenariats

Des partenariats ont été établis par le service RH, avec certains organismes extérieurs afin de faire appel à des spécialistes dans des domaines précis, où peut intervenir le responsable SST :

- EIPAS pour la gestion des risques psychosociaux (RPS)
- ANPAA pour la prévention des addictions.

5.7. Maintenance et évolution du système d'information de la Régie T2C

5.7.1. Rappel du périmètre du système d'information

Le système d'information est composé des éléments suivants :

- Plus de 400 postes de travail
- 52 tablettes tactiles
- Plus de 130 serveurs
- Plus de 115 éléments actifs composant le cœur du réseau informatique
- 1 plateforme de virtualisation
- 1 plateforme de stockage sécurisé des données
- 2 autocomes téléphoniques
- Plusieurs éléments garantissant la sécurité informatique (2 firewalls et une plateforme antisipam pour protéger la messagerie d'entreprise)

5.7.2. Maintenance du système d'information

La maintenance du système d'information regroupe un grand nombre de missions. Parmi les principales, nous retrouvons au quotidien :

- Gestion des anomalies, des incidents et des pannes.
- Gestion des comptes utilisateurs, des accès aux données et des connexions au réseau.
- Mise en place des configurations appropriées.
- Mise en place des protections et systèmes de sécurité nécessaires.
- Déploiement des mises à jour des systèmes et des correctifs de sécurité.

5.7.3. Traitement de l'obsolescence du système d'information

La prise en compte et l'anticipation de l'obsolescence informatique sont réalisées au travers et dans le cadre d'un schéma directeur informatique à 5 ans.

Parmi les actions de traitement d'obsolescence réalisées en 2019, nous pouvons retrouver :

- **Traitement de l'obsolescence de la plateforme de supervision**

La majeure partie des serveurs, matériels actifs et applications de T2C (logiciels métiers, bases de données, messagerie, GMAO, etc.) est surveillée en continu à l'aide d'une plateforme de supervision interne. Selon la gravité des incidents constatés, des alertes sont envoyées soit par mail pour les incidents mineurs, soit par SMS pour les alertes majeures, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les équipes sont ainsi informées rapidement et peuvent réduire au minimum les délais d'intervention et de résolution. La mise à jour de cette plateforme a permis de s'affranchir de l'obsolescence matérielle du serveur utilisé, mais aussi de renforcer et fiabiliser les alertes, et disposer d'une capacité de traitement accrue.

- **Traitement de l'obsolescence du serveur SQL**

Ce serveur de base de données est utilisé par plusieurs applications métiers importantes, comme par exemple le logiciel de conception du planning conducteurs FDS et de préparation paie, et ses outils associés (demandes de congés et demandes d'échanges de services dans le respect des règles légales).

Sa mise à jour a permis de disposer d'une version SQL Server sous support technique Microsoft, à jour d'un point de vue des correctifs de sécurité. Elle a aussi pu être utilisée sans surcoût dans le cadre du développement de la « bourse d'échange de services conducteurs ». A noter que son acquisition a été réalisée au travers de l'achat d'une licence d'occasion, permettant ainsi de réduire les coûts financiers.

5.7.4. Evolution du système d'information

La mission du service informatique implique également de répondre aux demandes spécifiques et de s'adapter en permanence aux évolutions et besoins de la Régie T2C.

Parmi les principaux projets informatiques structurants démarrés, menés ou développés en interne en 2019, nous pouvons citer :

- **Mise en place de la verbalisation électronique**

Ce projet a permis la mise en place d'un dispositif de verbalisation électronique concernant les stationnements sur l'infrastructure de transport public et ce au travers d'une convention tripartite (l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI), l'autorité organisatrice SMTAC et la Régie T2C).

Les équipes de contrôle ont ainsi été dotées d'appareils de verbalisation. Les messages d'infraction enregistrés par ces équipements sont directement transmis au Centre national de traitement (CNT) de Rennes. Les tâches administratives de suivi des contraventions, d'enregistrement et de transmission des contestations à l'Officier du Ministère Public (OMP) ont ainsi été supprimées. Parmi les autres avantages, on peut citer une diminution du risque d'erreur d'entrée des données

de verbalisation avec l'assistance à la saisie des procès-verbaux, la saisie des contraventions, ainsi que l'envoi direct à domicile de l'avis de contravention.

- **Augmentation de la capacité de stockage sécurisé**

Ce projet a permis de mettre à jour la plateforme de stockage sécurisé installée en 2014. Ce stockage est utilisé par la plateforme de virtualisation et permet d'assurer la haute disponibilité du stockage des machines virtuelles par une répartition des machines physiques sur 2 sites distincts (Pardieu & Champratel), permettant ainsi une tolérance accrue aux pannes, et ce, dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité. Il a en outre permis d'accompagner et traiter l'obsolescence des 2 serveurs physiques, tout en faisant évoluer à la fois la volumétrie disponible (pour les nouveaux projets), et les performances pour les machines virtuelles hébergeant les logiciels métiers.

- **Renforcement de l'infrastructure Wifi**

Ce projet a permis d'augmenter la capacité de connexions et la couverture Wifi dans l'ensemble des bâtiments administratifs sur les trois sites (prises de service, étages et salles de réunion), en prévision, entre autres, de la distribution des tablettes tactiles au personnel SOM, ainsi que l'utilisation des PC portables en mobilité. Il a en outre permis de traiter à la fois l'obsolescence de l'ancien contrôleur Wifi, et d'augmenter la couverture dans les ateliers et sur les parkings pour tout ce qui concerne le déchargement des données véhicules.

- **Déploiement des tablettes tactiles pour les agents de Maitrise**

Ce projet permet de mettre à disposition des agents de maitrise en mobilité sur le terrain un certain nombre d'outils métiers de manière à faciliter leurs missions au quotidien. Parmi les principaux outils adaptés, on peut retrouver la « Main Courante Mobile » à l'identique de la version disponible pour les régulateurs. Les agents peuvent ainsi créer, modifier et consulter les mains courantes avec les mêmes informations, mais avec une ergonomie pensée et retravaillée pour une utilisation sur tablette tactile. Sur le même principe, l'outil de suivi du personnel SOM permet aux agents de Maitrise de pouvoir prendre en compte et traiter tous les suivis en mobilité depuis le terrain.

Ce projet a été couplé à la mise en service d'un logiciel de gestion de flotte qui permet d'administrer à distance de manière simple, fiable et centralisée, la flotte de tablettes tactiles.

- **Logiciel Interventions**

Destiné aux agents de Maîtrise et d'Interventions, ce logiciel permet la gestion complète et informatique du planning des différents services par le responsable des équipes d'interventions. Il a ainsi permis la dématérialisation des plannings et des rapports d'interventions sur tablettes tactiles. Parmi les principales fonctionnalités, on retrouve la mise à jour en temps réel du planning des agents sur le terrain, le suivi de l'évolution des missions effectuées, la diffusion des rapports d'interventions, mais aussi la possibilité de consulter depuis le terrain des fiches réflexes relatives aux interventions.

- **Logiciel de suivi des signalements Qualité**

Ce projet a permis de mettre en place une application qualité qui permet un gain de temps et de fiabilité dans les contrôles Qualité, tout en rendant la tâche plus aisée pour les contrôleurs. A partir des éléments de base (lignes, véhicules, points d'arrêts, etc.), l'administrateur définit des tournées. Les contrôles permettent ensuite d'évaluer les critères de propreté, d'information ou bien encore de disponibilité des équipements. Une fois de retour au bureau, les contrôleurs déchargent les données dans la base centrale de l'application, ils ont aussi la possibilité d'émettre des

signalements. Lorsque toutes les données sont collectées, les indicateurs sont comparés avec les objectifs fixés.

- **Logiciel d'analyse des Avances / Retards**

A destination du service exploitation, ce logiciel permet d'analyser les avances et retards sur le trafic bus et tramway, selon de multiples critères (tranche horaire, calendrier d'offre et de roulement, heures pleine/heures creuses, lignes, arrêts, etc.). Pour la réalisation de ce traitement, les éléments sont extraits de la base de données du SAE Temps différé. Le résultat des analyses est ensuite produit sous la forme de tableaux ou de graphiques, sur une période donnée, et avec si besoin le détail par course. Il est également possible de mettre en évidence les avances et retards pour les bouts de ligne. Pour terminer, un rapport journalier est envoyé de manière automatique aux personnes concernées.

- **Projet Nouvelle billettique**

Concernant ce projet, l'année 2019 a été marquée, d'une part par la définition et le traitement de l'impact de ce nouveau système sur l'infrastructure informatique en place, avec l'ajout et la prise en compte d'une trentaine de nouveaux serveurs, et d'autre part par le démarrage des différents ateliers de spécifications fonctionnelles.

- **RGPD**

Ce projet de mise en conformité avec le Règlement Général européen sur la Protection des Données à caractère personnel a été initié fin 2018 avec la nomination auprès de la CNIL du DPO de Clermont Auvergne Métropole (mis à disposition du SMTC et de la Régie T2C au travers d'une convention). Suite à des problèmes de santé, le DPO n'a pas pu assurer sa mission à partir de début février. Le projet a quand même continué en interne avec le Responsable Opérationnel RGPD ainsi que le Responsable Juridique RGPD. Les 49 référents identifiés ont été sensibilisés au RGPD au travers de sessions communes, un modèle de fiche de traitement a également été conçu et chaque référent a été formé à son utilisation. Près de 190 traitements ont été recensés. Au début du second semestre, Clermont Auvergne Métropole a informé la Régie T2C et le SMTC que le DPO ne pourrait pas reprendre sa mission. Plusieurs scénarios de remplacement ont alors été étudiés, que ce soit au travers de structures publiques ou de sociétés spécialisées. Les recherches infructueuses ont abouti à la production d'un CCTP pour un appel d'offre destiné à choisir et nommer un nouveau DPO externe mutualisé pour le compte du SMTC et de la Régie T2C.

5.8. Commande Publique

Le Pôle Commande Publique (PCP) a traité 45 procédures d'adjudication :

- 29 en procédures adaptées (inférieures aux seuils),
- 12 en procédures formalisées (supérieures aux seuils),
- 4 procédures négociées sans publicités.

A cette occasion, le PCP a reçu et traité 168 offres dématérialisées.

L'année 2019 a été marquée par plusieurs évolutions et dossiers :

- L'entrée en vigueur du code de la commande publique à compter du 1er avril 2019,
- Le lancement des procédures d'adjudication des marchés de transports scolaires et réguliers,
- La passation de marchés publics pour le compte du SMTC dans le cadre du mandat.

5.9. Gestion des investissements et des immobilisations

Le processus investissement s'est considérablement étoffé avec la possibilité donnée à la Régie de réaliser des investissements s'inscrivant dans le cadre de l'inventaire B et financés par une subvention d'équipement du SMTC de 1 000 000 € portée à 1 440 000 € pour 2019.

Afin de maîtriser et de fiabiliser ce processus, une personne a intégré la Régie en tout début d'année 2018 ; Elle a en charge la définition des besoins en lien avec les différentes équipes, le suivi de la procédure en lien avec la commande publique et le pilotage des opérations. Elle informe, à toutes les étapes du processus, la personne en charge du traitement et de la gestion des immobilisations au sein du service administratif et financier.

La gestion des investissements inclut le suivi de la subvention d'investissement. La synthèse de ce suivi est présentée au chapitre 6.2.

Le bilan au 31 décembre 2019 des immobilisations mises à disposition de T2C par le SMTC mais également celles acquises directement par T2C (inventaire B) est disponible en annexe 17.

Références chapitre 5 - L'ORGANISATION ET LA GESTION DE LA REGIE :

Annexe 14a/b/c/d : éléments de Bilan Social

Annexe 15 : organigramme

Annexe 17 : immobilisations

6. LES DONNEES FINANCIERES**6.1. Recettes commerciales**

La recette commerciale 2019 s'établit à 14 306 666 € soit une augmentation sensible de +3,8% par rapport à 2018 (+530 K€). Elle est légèrement inférieure à l'objectif prévisionnel 2019 (-46 K€ soit -0,1%). Il faut bien entendu souligner le résultat du mois de décembre 2019 qui a fortement pénalisé la situation annuelle avec une recette commerciale en retrait sur ce seul mois de -187 K€ par rapport à la prévision, essentiellement sur les titres occasionnels tickets unité et carnets de 10 parcours. L'écart annuel sur les titres occasionnels par rapport à la prévision (-170 K€) correspond exactement à la perte de décembre en recettes commerciales pour ces titres.

Jusqu'au mois de novembre 2019, la recette commerciale se maintenait sur une évolution soutenue en progression de +650 K€ soit +5,2% par rapport à 2018.

Recettes	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget19 Ecart % écart	2019 vs 2018 Ecart % écart	2018	2019
Abonnés mensuels	3 485 979	3 727 486	3 647 256	-80 231 -2,2%	161 276 4,6%	45,0%	45,2%
Abonnés annuels	4 267 203	4 241 318	4 430 684	189 365 4,5%	163 480 3,8%	55,0%	54,8%
Clients abonnés	7 753 183	7 968 805	8 077 939	109 135 1,4%	324 757 4,2%	100,0%	100,0%
Tickets unités	2 372 481	2 524 963	2 382 926	-142 037 -5,6%	10 445 0,4%	41,0%	39,9%
Carnets de 10 tickets	3 124 588	3 305 402	3 283 031	-22 371 -0,7%	158 443 5,1%	54,0%	55,0%
Autres titres occasionnels	286 744	307 212	301 788	-5 424 -1,8%	15 044 5,2%	5,0%	5,1%
Clients occasionnels	5 783 814	6 137 577	5 967 745	-169 831 -2,8%	183 931 3,2%	100,0%	100,0%
Produits annexes nets	239 626	246 012	260 981	14 969 6,1%	21 355 8,9%		
Total régie de recettes	13 776 623	14 352 393	14 306 666	-45 727 -0,3%	530 043 3,8%		

Les recettes des clients abonnés sont en hausse de +4,2% par rapport à l'année 2018 alors que les ventes d'abonnement progressent de +3,8%. La modification continue de la structure de nos abonnés au profit des abonnés solidaires et au détriment des jeunes et tout public (la part des abonnements solidaires progresse de 1 point entre 2018 et 2019) explique ce décalage d'évolution.

Ainsi, les abonnements solidaires représentent désormais 49,3% des ventes d'abonnements et 21,6% des recettes d'abonnements.

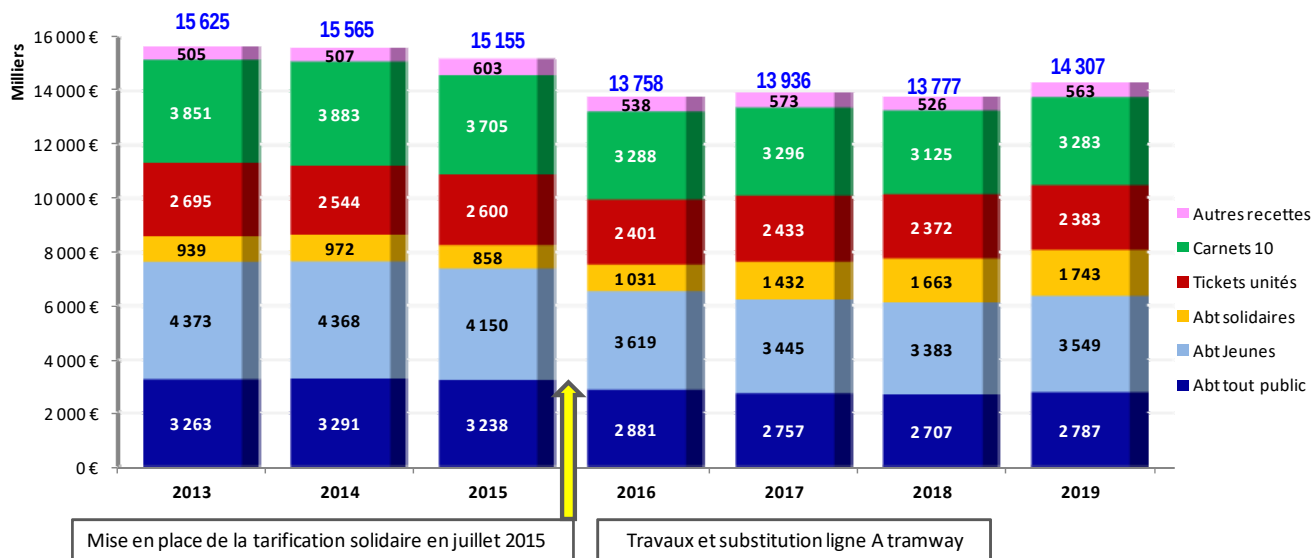
Recettes abonnés par segment de clientèle	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget19 Ecart % écart	2019 vs 2018 Ecart % écart	2018	2019
Scolaires et jeunes	3 382 754	3 369 765	3 548 601	178 835 5,3%	165 847 4,9%	43,6%	43,9%
Tous publics	2 707 276	2 725 595	2 786 679	61 084 2,2%	79 403 2,9%	34,9%	34,5%
Solidaires	1 663 153	1 873 444	1 742 660	-130 784 -7,0%	79 507 4,8%	21,5%	21,6%
Total recettes abonnés	7 753 183	7 968 805	8 077 939	109 135 1,4%	324 756 4,2%	100,0%	100,0%

Ventes abonnés par segment de clientèle	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget19 Ecart % écart	2019 vs 2018 Ecart % écart	2018	2019
Scolaires et jeunes	176 587	173 395	182 635	9 240 5,3%	6 048 3,4%	36,2%	36,1%
Tous publics	75 332	72 323	74 252	1 929 2,7%	-1 080 -1,4%	15,5%	14,7%
Solidaires	235 599	252 042	249 350	-2 692 -1,1%	13 751 5,8%	48,3%	49,3%
Total ventes abonnés	487 518	497 760	506 237	8 477 1,7%	18 719 3,8%	100,0%	100,0%

A noter que les ventes et recettes d'abonnements mensuels solidaires -60% sont en baisse en lien avec le maintien (au 1er juillet 2019) des tarifs 2018 pour les abonnements -26 ans, qui a ainsi entraîné le report de certains ayants droit à la réduction solidaire -60% vers la tarification -26 ans, compte tenu de la légère

attractivité tarifaire de la mensualité de prélèvement bancaire de l'abonnement annuel -26 ans (20,50 €) en comparaison avec le tarif de 20,80€ appliqué à l'abonnement mensuel solidaire -60%.

Evolution des recettes de 2013 à 2019 (en K€)



6.2. Compte administratif 2019

Le compte administratif 2019 présente un solde positif de 2 647 483,13 € intégrant les titres et mandats émis, les restes à réaliser et le report de l'année 2018.

Le résultat net de l'exercice hors restes à réaliser 2019 et hors reports 2018 présente un excédent de +926 806,69 € dont un excédent de + 1 005 028,45 € pour la section de fonctionnement et un déficit de -78 221,76 € pour la section d'investissement.

Exécution du budget	Mandats émis	Titres émis	Solde d'exécution
Section exploitation	76 837 610,99	77 842 639,44	1 005 028,45
Section investissement	1 631 133,30	1 552 911,54	-78 221,76
TOTAL	78 468 744,29	79 395 550,98	926 806,69

Report de l'exercice précédent	Dépenses	Recettes
Section exploitation (002)	0,00	1 516 796,53
Section investissement (001)	0,00	965 192,69
TOTAL	0,00	2 481 989,22

Réalizations de l'exercice (réalisations + reports)	Mandats émis	Titres émis	Solde d'exécution
Section exploitation	76 837 610,99	79 359 435,97	2 521 824,98
Section investissement	1 631 133,30	2 518 104,23	886 970,93
TOTAL (réalisations + reports)	78 468 744,29	81 877 540,20	3 408 795,91

Restes à réaliser de l'exercice	Dépenses	Recettes
Section exploitation	98 700,58	0,00
Section investissement	662 612,20	0,00
TOTAL	761 312,78	0,00

Solde avec restes à réaliser
2 423 124,40
224 358,73
2 647 483,13

Exécution du budget 2019	Mandats émis	Titres émis	Reports 2018	Solde d'exécution
Section exploitation	76 837 610,99	77 842 639,44	1 516 796,53	2 521 824,98
Section investissement	1 631 133,30	1 552 911,54	965 192,69	886 970,93
TOTAL	78 468 744,29	79 395 550,98	2 481 989,22	3 408 795,91

Le taux d'exécution budgétaire s'établit à 97,1% pour l'année 2019 en légère diminution de deux points par rapport à l'année précédente.

Taux d'exécution budgétaire	Prévisions budgétaires	Réalisations	Taux d'exécution
Recettes			
Section de fonctionnement	78 722 209,53	77 842 639,44	98,9%
Section d'investissement	2 556 292,69	1 552 911,54	60,7%
Total des sections	81 278 502,22	79 395 550,98	97,7%
Dépenses			
Section de fonctionnement	78 722 209,53	76 837 610,99	97,6%
Section d'investissement	2 556 292,69	1 631 133,30	63,8%
Total des sections	81 278 502,22	78 468 744,29	96,5%
Total recettes + dépenses			
Section de fonctionnement	157 444 419,06	154 680 250,43	98,2%
Section d'investissement	5 112 585,38	3 184 044,84	62,3%
Total des sections	162 557 004,44	157 864 295,27	97,1%

Dépenses d'investissement reste à réaliser inclus	2 556 292,69	2 293 745,50	89,7%
---	--------------	--------------	-------

Comme pour l'an dernier, on peut souligner le résultat sur la section d'investissement. Pour rappel, le SMTc met à disposition de T2C sous forme de subvention d'équipement une enveloppe de 1 000 000 € par an complétée de 400 000 € les trois premières années du CSP (rattrapage des opérations non engagées de 2015 à 2017) afin de procéder à des investissements de premier ordre (matériels, mobiliers, machines outils, équipements industriels, aménagements). Sur cette enveloppe de 1 400 K€ inscrite en recettes et en dépenses au budget primitif, 658 K€ ont été mandatés soit 46% de la subvention et 548 K€ ont été engagés et inscrits en reste à réaliser soit 38 % ce qui représente un total cumulé mandatés + engagés de 1 206 K€ soit 84% de la subvention (cf. chapitre dépenses d'investissement).

On peut observer que la structure des soldes de gestion est similaire à celle de l'an dernier avec une valeur ajoutée de près de 75% du chiffre d'affaires de l'établissement soit le niveau nécessaire pour que l'excédent brut d'exploitation soit proche de l'équilibre. On rappellera que les autres produits d'exploitation qui s'élèvent à un niveau de l'ordre de 1 000 K€ sont constitués pour une large part des remboursements des assurances suite à sinistre et des remboursements des douanes relatif à la détaxation TICPE énergie.

Sur 2019, le résultat d'exploitation est légèrement inférieur à celui de 2018 mais il est complété par un résultat exceptionnel positif alimenté notamment par l'amortissement de la subvention d'investissement.

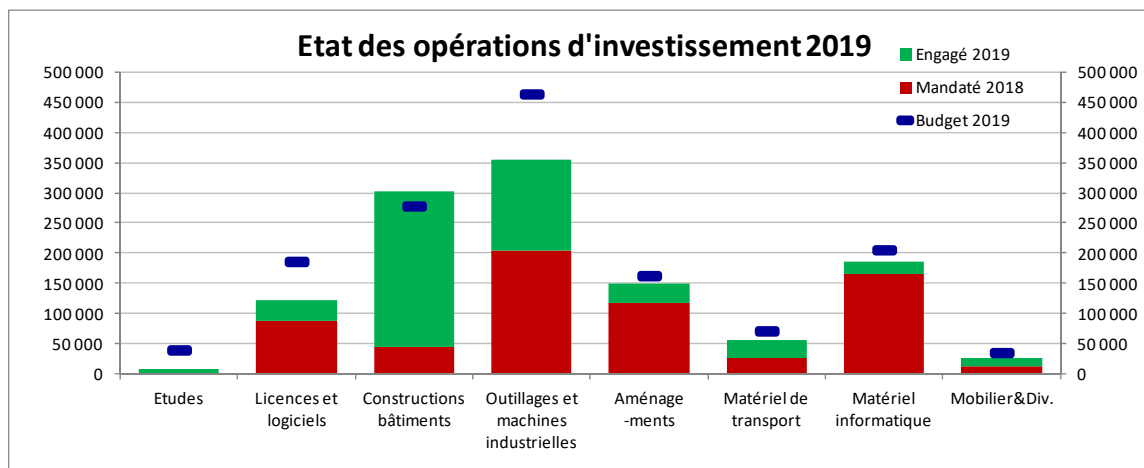
Pour ce qui concerne la section d'investissement, le résultat de l'exercice s'établit à -78 221,76 € hors reports de l'année 2018.

La subvention d'investissement 2019 a été complétée lors du vote de la décision modificative DM2019-1 par un montant de 40 000 € afin de financer l'équipement des services affrétés d'un système d'aide à l'exploitation (SAE) simplifié. La subvention 2019 de 1 440 K€ a été engagée à hauteur de 84% avec 46% d'opérations d'ores et déjà réalisées et achevées sur l'exercice. Le tableau suivant dresse la situation du suivi des subventions sur les deux années achevées 2018 et 2019 :

Exercice	Subvention >	Subv. 2018	Subv. 2019	Subv. 2020	TOTAL
Exercice 2018	Facturé	446 411,71			446 411,71
	Engagé	916 991,62			916 991,62
Exercice 2019	Facturé	864 831,91	658 115,40		1 522 947,31
	Engagé	36 596,67	547 913,56		584 510,23
Exercice 2020	Facturé				0,00
	Engagé				0,00
TOTAL		1 400 000,00	1 206 028,96	0,00	2 606 028,96
Subvention reçue		1 400 000,00	1 440 000,00	0,00	2 840 000,00

Parmi les engagements principaux de l'exercice 2019, nous pouvons citer :

- La deuxième phase du renouvellement des installations de lavage des véhicules et prestations annexes pour environ 125 K€
- La remise en état du système de ventilation du remisage à Pardieu, la modification du circuit d'air à l'atelier Champratet et le remplacement de portes industrielles pour un montant de 170 K€
- La 1^{ère} phase d'équipement des personnels du service exploitation en tablettes numériques (50 K€)
- L'acquisition d'outillages et de machines outil pour un total de 145 K€
- L'acquisition d'espaces modulaires et de sanitaires pour 116 K€.



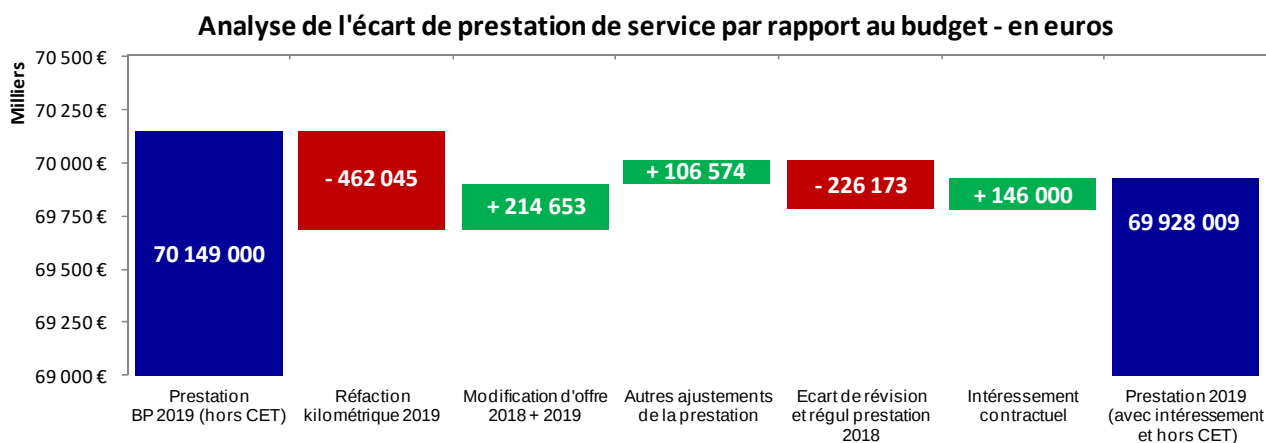
Le

6.3. Compte d'exploitation 2019

6.3.1. *La prestation de service transport 2019*

La prestation de service transport de l'exercice 2019 enregistrée dans les comptes de la Régie au 31/12/2019 s'élève (y compris intéressement mais hors CET) à 69 928 009 € soit un écart négatif de -0,4% par rapport au budget. Elle est en hausse de +0,8% par rapport à l'exercice 2018.

Par rapport à la prévision, on peut observer que l'impact de la réfaction kilométrique et d'une révision moins forte représente un manque à gagner pour la Régie de -688 K€. A contrario, les modifications d'offre, autres ajustements de la prestation (effectif, décalage pas de maintenance, ...) et intéressement amènent un produit supplémentaire à +467 K€.



Le total des charges nettes hors Contribution Economique Territoriale (CET) de la Régie T2C s'élève à 68 922 981 €, inférieur au budget de -1,7% et supérieur à 2018 de +0,7%.

En conséquence le résultat de l'exercice 2019 s'établit à +1 005 028 €.

Compte d'exploitation : répartition par nature	2018	Budget 2019*	2019	2019 vs Budget 2019		2019 vs 2018	
				Ecart	% écart	Ecart	% écart
Charges de personnel	51 984 676	52 974 960	52 150 981	-823 979	-1,6%	166 305	0,3%
Carburants et énergie traction	3 178 058	3 132 187	3 002 943	-129 244	-4,1%	-175 115	-5,5%
Maintenance matériel roulant	2 486 270	2 683 288	2 679 909	-3 380	-0,1%	193 639	7,8%
Maint. instal. fixes, informatique et div	1 618 926	1 702 181	1 751 339	49 158	2,9%	132 412	8,2%
Assurances	1 463 924	1 531 440	1 438 301	-93 139	-6,1%	-25 624	-1,8%
Affrètements	5 141 348	5 443 943	5 392 091	-51 852	-1,0%	250 743	4,9%
Communication	209 976	210 915	144 365	-66 550	-31,6%	-65 611	-31,2%
Autres charges nettes de produits	2 332 547	2 470 086	2 363 052	-107 033	-4,3%	30 505	1,3%
Résultat	973 194	0	1 005 028	1 005 028	-	31 834	3,3%
Prestation de service transport	69 388 918	70 149 000	69 928 009	-220 991	-0,3%	539 091	0,8%
Charges nettes Régie T2C	68 415 724	70 149 000	68 922 981	-1 226 019	-1,7%	507 257	0,7%
Charges nettes Régie T2C + CET	69 427 405	71 187 180	69 878 655	-1 308 525	-1,8%	451 250	0,6%
Prestation de service transport + CET	70 400 599	71 187 180	70 883 684	-303 497	-0,4%	483 084	0,7%

* le budget 2019 est présenté hors reports de crédit et de résultat 2018

L'intéressement aux résultats du CSP est inclus dans la prestation de service. Il s'établit à 146 000 € porté notamment par un bon résultat sur l'indice qualité de service.

(1) Intéressement aux résultats					
Intéressement aux résultats	Objectif 2019	Résultat 2019	Ecart	Bonus	Mode de calcul
Qualité	92,84%	96,56%	3,72%	125 000 €	Bonus (5 000 € par dixième de point d'écart à concurrence de 125 000 €)
Fraude	8,75%	10,00%	1,25%	0 €	Bonus (5 000 € par dixième de point d'écart à concurrence de 50 000 €)
Sécurité	4,50%	3,76%	-0,74%	21 000 €	Bonus (3 000 € par dixième de point d'écart concurrence de 30 000 €)
Vitesse commerciale Ligne A	16,65 Km/h	16,57 Km/h	-0,08 Km/h	0 €	Bonus (3 000 € par dixième de km/h à concurrence de 30 000 €)
Vitesse commerciale Ligne C	18,93 Km/h	18,57 Km/h	-0,36 Km/h	0 €	Bonus (2 000 € par dixième de km/h à concurrence de 20 000 €)
Recettes commerciales	14 352 400 €	14 306 666 €	-45 734 €	0 €	Bonus : pour les 50 000 premiers euros : franchise - Tranche 50 000 € - 125 000 € égal à 50 % des plus-values constatées - De 125 000 € à 250 000 €, égal à 75% des plus-values - 0 au-delà.

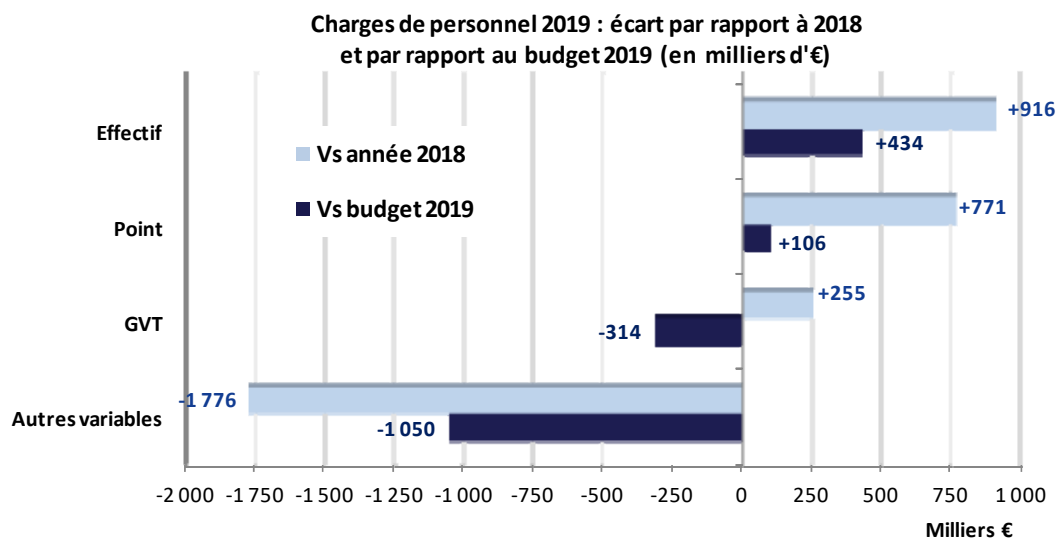
La lecture du compte d'exploitation analytique présenté ci-dessus met en évidence la part du résultat issues des économies budgétaires avec notamment :

- un gain de 824 K€ pour les dépenses de personnel conséquence des dispositions d'allègements de charges patronales mises en place au 1^{er} janvier 2019,
- une économie dégagée (-129 K€) sur le poste carburant liée à une offre produite plus faible conséquence des manifestations de début d'année et des mouvements sociaux contre la réforme des retraites de fin d'année.

6.3.2. Les charges de personnel

Les charges de personnel sont en progression de 0,3% par rapport à 2018 avec une nette diminution du coût unitaire salarial de -1,4% qui s'explique avant tout par la baisse du taux de charges sociales entre les deux années. L'écart au budget s'établit à -1,56%.

Charges de personnel	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget			
				Ecart	% écart	Ecart	% écart
Charges de personnel	51 984 676	52 974 960	52 150 981	-823 979	-1,56%	166 305	0,32%
Effectif				433 952	0,82%	915 836	1,76%
Point				106 434	0,20%	771 199	1,48%
GVT				-314 093	-0,59%	254 885	0,49%
Primes et taux de charges sociales				-1 396 791	-2,64%	-1 218 366	-2,34%
Autres variables (dont variation dette repos congés)				346 519	0,65%	-557 249	-1,07%
Coût unitaire salarial	62 962	63 567	62 070	-1 497	-2,36%	-892	-1,42%



On trouvera ci-après une analyse des principaux paramètres constitutifs des dépenses de personnel.

➔ Effectif :

L'effectif moyen annuel équivalent temps plein de l'année 2019 s'établit à 840,20. Il augmente de 1,76% par rapport à 2018 soit + 14,5 ETP. Le détail des principales évolutions est le suivant :

- La cellule maintenance mi-vie tramway est renforcée à partir de septembre 2019 de deux techniciens supplémentaires en plus du cadre déjà en place depuis 2018. Le pôle études commerciales est lui aussi renforcé par un cadre à partir de fin août 2019. Enfin, il faut prendre en compte l'effet année pleine du cadre responsable des affrétés. L'ensemble de ces évolutions représente un impact de +2,4 ETP.
- La mise en place de l'équipe nettoyage et du responsable remisage (effet année pleine pour celui-ci) représente également un effet de 2,4 ETP.
- L'effectif des équipes de roulage, conducteurs et remiseurs, est en hausse de 5,7 ETP correspondant à l'effectif nécessaire à l'augmentation de l'offre mise en place sur la ligne A et la ligne C à partir de septembre 2019.
- Les autres évolutions concernent la gestion des contrats de professionnalisation et le remplacement de personnel en absence ou en congés sur départ retraite notamment au sein du service commercial, ressources humaines ou maintenance.

Effectifs annuels moyens équivalent temps plein	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget			
				Ecart	% écart	Ecart	% écart
Conducteurs	483,77	481,90	491,23	9,33	1,94%	7,46	1,54%
Remiseurs	23,95	21,94	22,17	0,24	1,09%	-1,77	-7,40%
Maîtrises exploitation	81,75	81,00	79,58	-1,42	-1,75%	-2,17	-2,65%
Employés exploitation	41,38	42,88	43,81	0,93	2,17%	2,43	5,86%
Opérateurs technique	76,62	79,19	79,04	-0,15	-0,19%	2,42	3,15%
Maîtrises technique	30,92	32,67	33,25	0,58	1,79%	2,33	7,55%
Employés administratif	48,20	52,51	49,57	-2,93	-5,59%	1,37	2,84%
Maîtrises administratif	15,63	15,50	16,40	0,90	5,81%	0,78	4,96%
Cadres et direction	23,44	25,80	25,15	-0,65	-2,53%	1,71	7,27%
Effectif annuel moyen ETP	825,65	833,37	840,20	6,83	0,82%	14,55	1,76%
Effectif hors conduite et remisage	317,94	329,54	326,80	-2,74	-0,83%	8,86	2,79%
Effectif conduite et remisage	507,71	503,83	513,40	9,57	1,90%	5,69	1,12%

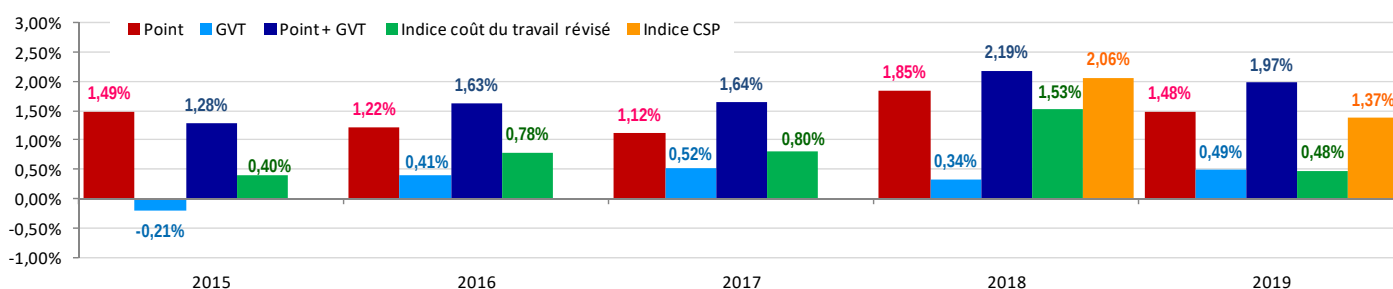
➔ Point et GVT :

L'évolution en masse lié au point est en progression de +1,48% par rapport à 2019 (+1,81% si l'on ne tient pas compte de l'ajustement en masse du point fin 2018 résultant de l'application de la clause de sauvegarde vis-à-vis de l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation).

L'évolution du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) est positive avec une hausse de +0,5% par rapport à 2018 soit un niveau en deçà de ce qui était attendu au budget, notamment en raison des nouvelles embauches intervenues au cours de l'exercice.

En synthèse, l'évolution combinée du point et du GVT est proche de 2% ; elle se situe à 0,6 point au dessus de celle de l'item des salaires du contrat de service public tel qu'il est construit dans la formule de révision basé sur l'indice du coût du travail. On voit ainsi ici que la baisse des cotisations sociales patronales joue clairement sur le résultat de la formule de révision.

Evolution comparée de l'indice Salaire ICHT secteur transport et du point / GVT



➔ Autres rémunérations dont dette repos – congés :

La dette repos et congés progresse en 2019 de +217 K€ alors que nous avons prévu une baisse significative de l'ordre de -580 K€ au budget. Cet écart en lien avec un absentéisme plus fort que prévu en particulier sur l'activité conduite est compensé par des minorations de salaires (nettes de complément maladie) plus élevées de 800 K€ (dont 250 K€ dus aux mouvements de grève). Les autres rémunérations dont l'engagement médaille et le paiement de jours de congés expliquent le solde de l'écart par rapport au budget.

➔ Charges sociales :

La baisse des cotisations sociales patronales décidée par le gouvernement en remplacement du dispositif CICE amène un allègement de charges pour la Régie T2C dans la mesure où celle-ci ne bénéficiait pas du CICE n'étant pas soumise à l'impôt sur les sociétés. Cette disposition a entraîné une diminution des

dépenses de personnel évaluée à un peu moins d'un million d'euros c'est-à-dire une diminution de charges Urssaf de l'ordre de 1 300 K€ minorée par des augmentations (liée à la hausse des taux de cotisation) mutuelle et retraite AGIRC-ARRCO de l'ordre de 250 K€ et du versement transport de 35 K€.

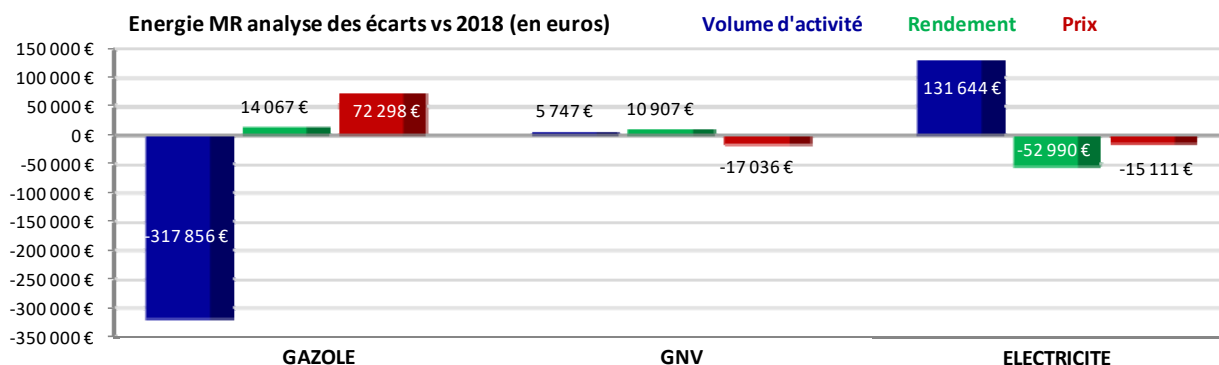
6.3.3. Les charges d'énergie du matériel roulant

Les charges d'énergie du matériel roulant sont en baisse de -175 K€ par rapport à 2018 et de -129 K€ par rapport au budget 2019.

Energie matériel roulant	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget 2019		2019 vs 2018	
				Ecart	% écart	Ecart	% écart
Gazole	2 163 318	2 003 850	1 931 828	-72 022	-3,6%	-231 490	-10,7%
GNV	422 004	369 175	421 622	52 447	14,2%	-382	-0,1%
Electricité traction	559 980	719 257	623 523	-95 734	-13,3%	63 543	11,3%
Divers	32 756	39 906	25 970	-13 935	-34,9%	-6 785	-20,7%
Total énergie	3 178 058	3 132 187	3 002 943	-129 244	-4,1%	-175 115	-5,5%

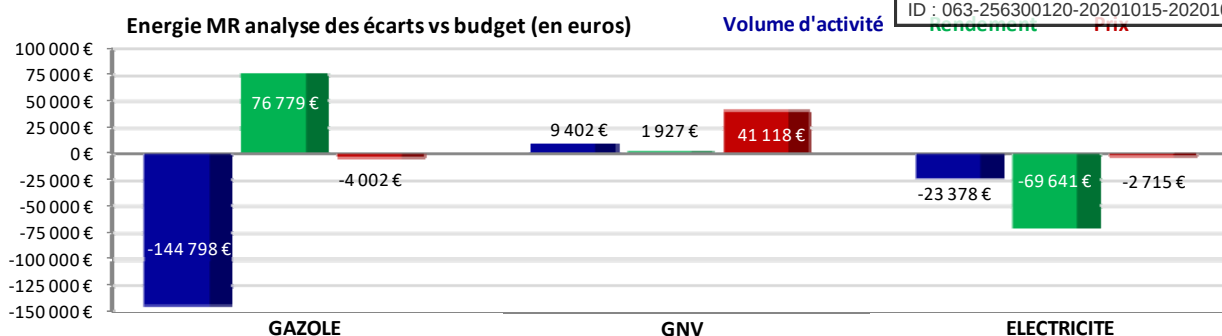
Par rapport à 2018, l'effet principal réside dans la réduction du volume d'activité des véhicules gazole expliqué par, d'une part les perturbations du réseau en début et fin d'année et d'autre part l'absence de substitution tramway en 2019. Ce dernier facteur explique ainsi le volume d'activité supérieur en électricité traction combiné à l'augmentation de l'offre à partir de septembre.

Bien entendu, les véhicules gnv ont également été affectés par ces perturbations mais la modification de la structure du parc avec des véhicules gnv plus récents a contribué à garder un volume d'activité gnv similaire à celui de 2018.



Par rapport au budget, nous enregistrons, au niveau du volume d'activité, stricto sensu l'effet des perturbations du réseau notamment sur le gazole, complété par un rendement gazole moins bon que prévu. Ce dernier point s'explique en particulier par le problème de pollution gazole du mois de mai. A contrario, on note un gain sensible par rapport à la prévision sur le rendement d'utilisation de l'électricité traction. Et un coût supplémentaire lié au prix du gnv qui intègre désormais la TICPE traitée à part en impôts et taxes avant 2019.

Enfin, on peut noter que le prix unitaire de l'électricité est similaire à celui prévu et à celui de 2018 malgré l'augmentation sensible des tarifs au 1^{er} janvier 2019 et ce en raison d'une détaxation partielle de la TICPE.



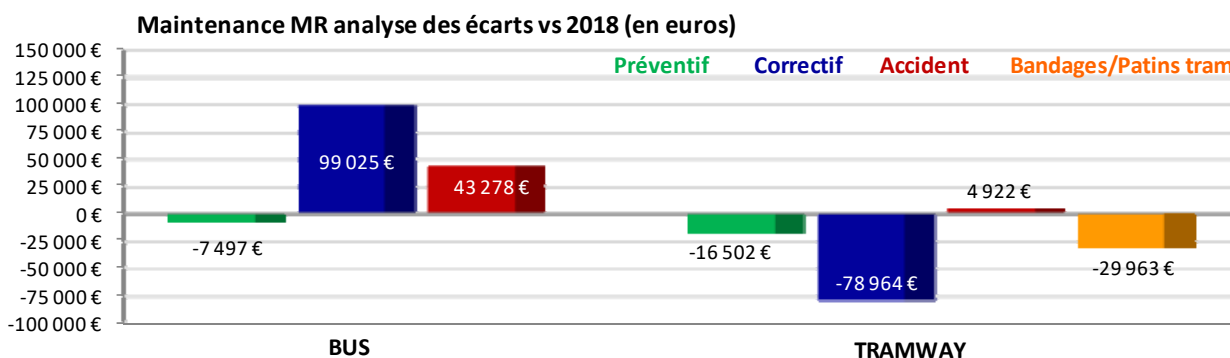
6.3.4. Les charges de maintenance du matériel roulant

Les charges de maintenance du matériel roulant sont en hausse de près de 200K€ par rapport à 2018. Elles sont similaires à celles du budget 2019. On pourra souligner par rapport au budget, le gain en produits d'assurance de l'ordre de 212 K€ alors que la comparaison avec 2018 présente un écart inverse de 172 K€ compte tenu des produits exceptionnels enregistrés en 2018 concernant la rame CF26.

Maintenance matériel roulant	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget 2019 Ecart	2019 vs Budget 2019 % écart	2019 vs 2018 Ecart	2019 vs 2018 % écart
Lubrifiants	61 728	60 020	68 634	8 614	14,4%	6 905	11,2%
Pièces maintenance	2 208 679	2 017 742	2 046 897	29 155	1,4%	-161 782	-7,3%
S/traïtance maintenance	790 676	795 526	966 758	171 232	21,5%	176 082	22,3%
Maintenance hors produits	3 061 084	2 873 288	3 082 289	209 001	7,3%	21 205	0,7%
Produits	-574 814	-190 000	-402 380	-212 380	111,8%	172 434	-30,0%
Total maintenance	2 486 270	2 683 288	2 679 909	-3 380	-0,1%	193 639	7,8%

Par rapport à 2018, le niveau de charge en maintenance bus est plus élevé de 135 K€. Il concerne essentiellement la maintenance corrective après une année 2018 déjà forte sur ce point (problèmes récurrents de fiabilité sur les bus BHNS Créalis IVECO).

En ce qui concerne l'activité de maintenance tramway, le niveau de charge est inférieur de 120 K€ par rapport à 2018 avec un correctif moins élevé et une consommation de bandages et patins frotteurs en retrait malgré une offre produite plus importante.



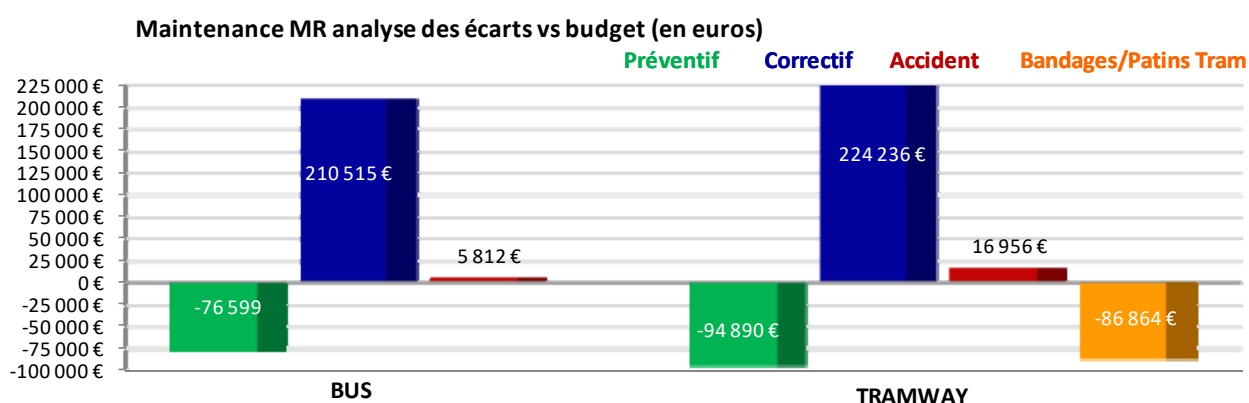
Par rapport au budget, l'écart est similaire sur la maintenance bus (+140 K€). On observe par contre que la maintenance corrective est plus importante que prévu alors que le préventif est plus faible. Une analyse

comparative entre un bus Iveco Créalis et un bus Heuliez GX437 (certes plus récent) montre que la maintenance corrective des Créalis est particulièrement lourde.

Pour la maintenance tramway, le coût global est légèrement plus élevé que celui du budget (+3,8% soit +60 K€). La maintenance préventive s'avère moins élevée que celle prévue compte tenu du décalage de l'opération liée aux essieux vers l'étape de maintenance à mi-vie (impact de -240 K€ sur la base du montant prévu au budget 2019). Toutefois, compte tenu de la fin l'opération préventive liée aux guidages qui s'est poursuivie une bonne partie de l'année 2019 cet impact se trouve réduit à -64 K€.

Pour ce qui concerne la maintenance corrective on constate un écart significatif par rapport à la prévision qui correspond aux réparations d'organes électroniques, traitées pour la majeure partie d'entre elles, depuis le mois de mai, dans le cadre du contrat T3SA.

Enfin, on peut souligner, le gain sensible sur les consommables bandages et patins.



6.3.5. Les charges de maintenance installations fixes et informatique

Les dépenses de maintenance installations fixes et informatique progressent par rapport à 2018 de 132K€ et de 49 K€ par rapport au budget 2019.

Les deux points particuliers à souligner pour cet exercice 2019 sont les coûts associés à l'opération de protection et de nettoyage des installations et matériels pour la journée de manifestation des gilets jaunes du 23 février 2019 soit 32 K€ et ceux liés à l'opération de dépollution gazole de l'ordre de 40 K€.

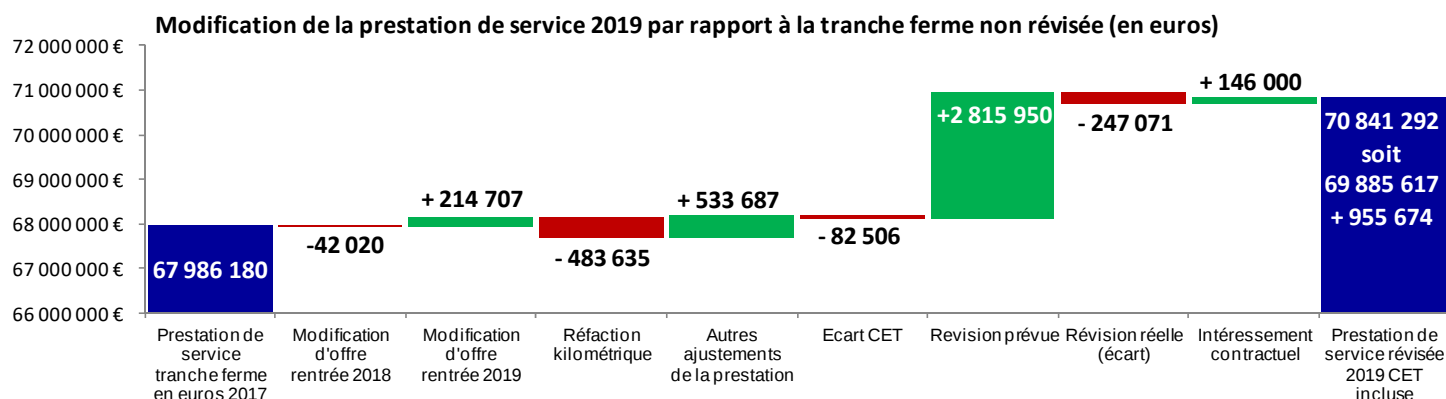
Maintenance installations fixes, matériels, informatique	2018	Budget 2019	2019	2019 vs Budget 2019	2019 vs 2018
				Ecart	% écart
Installations fixes	892 571	893 220	1 028 881	135 661	15,2%
Informatique	548 091	611 356	536 266	-75 090	-12,3%
Points d'arrêts & divers	178 264	197 605	186 193	-11 412	-5,8%
Total maintenance	1 618 926	1 702 181	1 751 339	49 158	2,9%

6.4. Détail de la prestation de service facturée au SMTc

La prestation transport révisée et actualisée de l'année 2019 s'établit à 69 842 358,26 € HT (69 696 358,26 hors intéressement). Le coefficient de révision pour 2019 s'établit à 1,0376 soit une révision de +1,51% pour 2019. Les acomptes versés représentent un montant de 69 850 851,84 € HT d'où un avoir de régularisation attendu (hors intéressement contractuel) de 154 493,58 € HT.

La refacturation de la CET s'élève quant à elle à 955 674,32 € H.T. Elle Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour les années 2017 et 2018 à hauteur de 53 571 €.

Le montant de l'intéressement contractuel, selon les modalités du Contrat de Service Public s'établit à 146 000 €.



Nota : la prestation transport enregistrée dans les comptes au 31/12/2019 s'élève à 69 928 009,44 €. Elle inclut l'intéressement de 146 000 €, et une régularisation de la prestation de l'année 2017 de +43 259,12 €. Hors intéressement et régularisation, la prestation de service enregistrée dans les comptes au 31/12/2019 s'établit à 69 738 750,32 €. L'écart avec le montant identifié ci-dessus de 69 696 358,26 € s'explique par un ajustement des indices de la formule de révision non encore disponibles à la date de clôture comptable (-19 989,67 €) et par une correction effectuée sur la valorisation des kilomètres supplémentaires (-22 402,39 €).

6.5. Coûts directs kilométriques

Le cout direct au kilomètre commercial progresse de +4,5% par rapport à l'année 2018 (Annexe 11) et de +2,7% par rapport à la prévision.

On peut souligner en premier lieu que les résultats de coût direct 2019 sont pénalisés par les fortes perturbations de la production. En effet, Il faut rappeler que le coût direct de production comporte à la fois des coûts variables et des coûts fixes ou qui peuvent varier par palier (exemple de l'assurance des véhicules). Dès lors, une modification d'offre intervenant au cours de l'année concernée aura un coût direct inférieur (sans coûts fixes) au coût direct de référence qui intègre les coûts fixes. Dans ces conditions, une diminution de la production kilométrique va contribuer à augmenter le coût direct réalisé car l'économie financière générée sera moins forte que celle calculée au coût direct de référence sur la base des unités d'œuvre perdues.

Ceci se vérifie particulièrement dans le cas d'une production perdue pour fait de grève puisque l'économie générée rapportée aux kilomètres perdus est inférieure au coût direct de référence..

Ainsi, on peut constater qu'en réintégrant à l'année 2019 les éléments financiers et les données kilométriques correspondant aux modifications d'offre de l'année 2019 et notamment la production perdue pour fait de grève, le coût direct kilométrique revient à un niveau similaire à celui de la prévision et en progression de +0,9% par rapport à 2018.

Dans le détail, pour le tramway, on observe que le coût direct au kilomètre commercial est similaire à la prévision et en légère augmentation par rapport à 2018. La ligne A, principale ligne forte du réseau, a été

comparativement moins pénalisée que les lignes de bus par les perturbations

de plus, de la mise en place d'une offre supplémentaire à partir de septembre.

Par rapport à 2018, les postes assistances techniques et sous-traitance augmentent nettement en lien avec la mise en place du contrat T3SA.

Comparativement au tramway, et comme explicité ci-dessus, le mode bus est plus impacté par les perturbations réseau au niveau du coût direct rapporté au kilomètre commercial. On peut également constater l'effet des augmentations d'offre notamment scolaires en sous-traitance exploitation avec une progression de +17% de la charge et de +27% du coût direct.

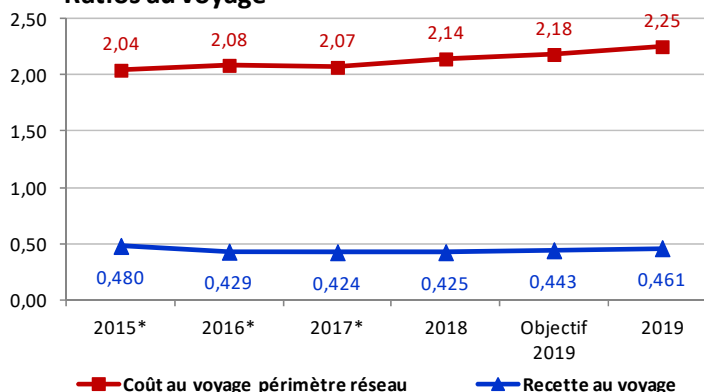
6.6. Tableau de bord d'activité

Le tableau de bord d'activité (annexe 13) présente en synthèse les données essentielles du réseau pour l'année 2019 comparées aux objectifs 2019 et aux années précédentes (périmètre retraité pour les années 2015 à 2017). Parmi tous ces éléments on peut ressortir trois types de ratios qui qualifient l'activité 2019.

• Les ratios d'activité au voyage

Le ratio de coût au voyage 2019 s'établit à 2,25 € sur le périmètre du réseau. Il est en progression de +5% par rapport à 2018 et supérieur de 3% à l'objectif 2019 déterminé sur la base des voyages 2018. La baisse importante du nombre de voyages liée aux perturbations du réseau combinée à l'application de taux de redressement défavorables sur 2019 explique cette situation, le coût total n'étant par ailleurs que très légèrement supérieur à 2018 (+0,6%).

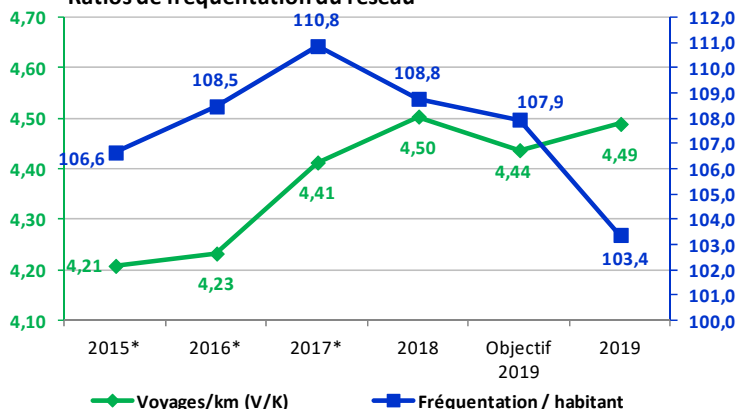
Ratios au voyage



De façon similaire, le ratio des recettes au voyage affiche une progression par rapport à 2018 de plus de 8%. En effet, il est montré au chapitre 6.1 la bonne tenue des recettes commerciales malgré les perturbations affichant un écart négatif de seulement -0,3% par rapport à l'objectif. Compte tenu, en particulier, de l'absence de substitution en 2019, les recettes commerciales progressent de +3,8% par rapport à 2018. L'évolution inverse des voyages par rapport à l'an dernier explique l'évolution significative du ratio entre les deux années.

Si le graphique ci-contre montre bien la chute importante de la fréquentation comme soulignée précédemment, il permet d'observer également qu'il y a une certaine cohérence entre l'évolution des kilomètres et des voyages entre les deux années puisque le ratio voyages / kilomètres (V/K) est stable (4,5)

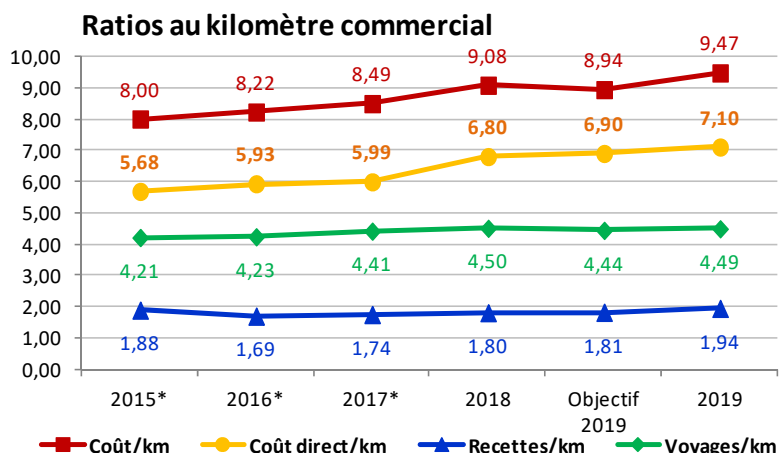
Ratios de fréquentation du réseau



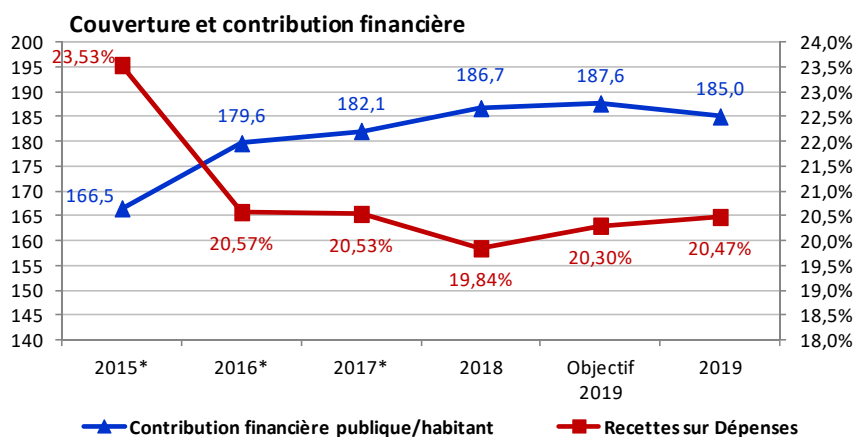
• Les ratios d'activité au kilomètre commercial

La recette au kilomètre est en progression de près de +7% par rapport à 2018 pour les raisons que nous avons indiqué précédemment à savoir une bonne tenue de la recette commerciale malgré les perturbations du réseau.

Les ratios de coût au kilomètre progressent de l'ordre de +4,5% par rapport à 2018 et ce malgré un coût total d'exploitation en hausse de seulement +0,6%. L'impact des kilomètres perdus avec un effet coût inférieur à la moyenne de référence explique cette progression comme montré dans le paragraphe 6.5.



On peut souligner par ailleurs que la contribution financière par habitant et le ratio recettes/dépenses s'améliorent entre 2018 et 2019 comme présenté dans le graphique ci-contre.



Références chapitre 6 - LES DONNÉES FINANCIÈRES :

Annexe 10 : compte d'exploitation analytique

Annexe 11 : coûts directs kilométriques

Annexe 12 : prestation de service et indices formule de révision

Annexe 13 : tableau de bord d'activité

Annexe 14a/d : données de bilan social : effectifs, absentéisme, dette repos-congés

Annexe 16 : synthèse du compte administratif 2019

2019

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

Régie T2C

Rapport de gestion

2019

Contrat de service public
2018 - 2022

ANNEXES

- 1- Production
- 2- Vitesse commerciale
- 3- Parc, données de production et de consommation
- 4- Places-Kilomètres offerts (PKO)
- 5- Maintenance
- 6- Contrôle
- 7- Sécurité
- 8- Stocks
- 9- Ventes, tarifs, recettes et fréquentation
- 10- Compte d'exploitation analytique
- 11- Coûts directs kilométrique
- 12- Prestation de service et indices formule de révision
- 13- Tableau de bord d'activité
- 14- Eléments de Bilan Social
- 15- Organigramme Régie T2C
- 16- Synthèse du compte administratif 2019
- 17- Détail des immobilisations 2019



ANNEXE 1 PRODUCTION KILOMETRIQUE

KMS COMMERCIAUX								
LIGNES	2017	2018	Contrat 2019	2019	2019 vs Contrat 2019		2019 vs 2018	
					Ecart	%	Ecart	%
Ligne A	1 303 092	1 315 754	1 304 608	1 258 292	-46 316	-3,6%	-57 462	-4,4%
Ligne B	322 692	320 600	323 879	309 588	-14 291	-4,4%	-11 012	-3,4%
Ligne C	618 370	652 464	646 155	632 000	-14 155	-2,2%	-20 464	-3,1%
Ligne 3	598 947	574 374	607 825	560 662	-47 163	-7,8%	-13 712	-2,4%
Ligne 4	515 972	512 265	511 013	488 497	-22 517	-4,4%	-23 768	-4,6%
Ligne 5	174 310	170 995	163 767	157 636	-6 131	-3,7%	-13 359	-7,8%
Ligne 7	23 313	21 062	17 517	16 135	-1 382	-7,9%	-4 926	-23,4%
Ligne 8	270 680	271 098	273 426	253 203	-20 223	-7,4%	-17 895	-6,6%
Ligne 9	269 325	274 274	281 746	267 907	-13 839	-4,9%	-6 366	-2,3%
Ligne 10	406 789	405 705	413 346	377 584	-35 762	-8,7%	-28 121	-6,9%
Ligne 12	276 751	278 138	258 143	244 391	-13 752	-5,3%	-33 747	-12,1%
Ligne 13	290 288	304 662	307 865	278 595	-29 270	-9,5%	-26 067	-8,6%
Ligne 20	373 948	375 346	392 972	371 699	-21 273	-5,4%	-3 648	-1,0%
Ligne 21	365 836	363 806	366 297	335 551	-30 746	-8,4%	-28 255	-7,8%
Ligne 22	146 688	145 706	144 886	134 777	-10 110	-7,0%	-10 929	-7,5%
Ligne 23	30 530	30 498	30 320	29 059	-1 261	-4,2%	-1 439	-4,7%
Ligne 24	197 011	192 997	196 100	188 452	-7 647	-3,9%	-4 545	-2,4%
Ligne 25	25 911	23 077	25 458	23 179	-2 278	-8,9%	103	0,4%
Ligne 26 en régie	1 065	1 080	1 089	3 967	2 877	264,2%	2 887	267,4%
Ligne 27 en régie	21 877	18 543	15 844	15 396	-449	-2,8%	-3 148	-17,0%
Ligne 28	2 774	7 824	11 000	8 268	-2 732	-24,8%	444	5,7%
Divers et Evénementiels	0	0	0	0	0	-	0	-
Total Régie	6 236 167	6 260 265	6 293 256	5 954 836	-338 419	-5,4%	-305 429	-4,9%
Ligne 26 (ligne régulière)	52 640	53 840	53 872	62 186	8 314	15,4%	8 346	15,5%
Ligne 27 (ligne régulière)	0	0	0	0	0	-	0	-
Ligne 31 (ligne régulière)	0	76 365	76 201	74 993	-1 208	-1,6%	-1 372	-1,8%
Ligne 32 (ligne régulière)	0	0	0	0	0	-	0	-
Ligne 33 (ligne régulière)	0	0	0	0	0	-	0	-
Ligne 34 (ligne régulière)	0	63 404	61 389	55 190	-6 199	-10,1%	-8 214	-13,0%
Ligne 35/36 (ligne régulière)	0	452 805	451 525	419 437	-32 088	-7,1%	-33 368	-7,4%
Ligne 37 (ligne régulière)	0	10 551	3 941	4 540	599	15,2%	-6 011	-57,0%
PDD (ligne régulière)	0	27 850	27 900	27 900	0	0,0%	50	0,2%
Nav Montjuzet (ligne régulière)	0	0	8 496	8 496	0	0,0%	8 496	-
Bus de Nuit (ligne régulière)	0	1 790	4 068	4 023	-45	-1,1%	2 232	124,7%
Autres sces affrétés	46 604	254 298	275 024	307 636	32 612	11,9%	53 338	21,0%
Total Affrétés (hors TAD)	99 244	940 904	962 416	964 402	1 986	0,2%	23 498	2,5%
TAD PMR	0	310 233	310 233	310 233	0	0,0%	0	0,0%
TAD Tout Public	0	133 699	291 519	146 850	-144 669	-49,6%	13 151	9,8%
Total TAD	0	443 932	601 752	457 083	-144 669	-24,0%	13 151	3,0%
TOTAL GENERAL	6 335 411	7 645 101	7 857 424	7 376 321	-481 102	-6,1%	-268 780	-3,5%

ANNEXE 1 PRODUCTION KILOMETRIQUE

EQUIPEMENTS	KMS EXPLOITATION							
	2017	2018	Contrat 2019	2019	2019 vs Contrat 2019		2019 vs 2018	
					Ecart	%	Ecart	%
Tramway	1 166 929	1 057 242	1 349 653	1 305 786	-43 867	-3,3%	248 544	23,5%
Bus (yc navettes)	6 579 830	6 868 244	6 368 608	6 123 130	-245 478	-3,9%	-745 114	-10,8%
Total exploitation Régie	7 746 759	7 925 486	7 718 261	7 428 916	-289 345	-3,7%	-496 570	-6,3%
Divers et intervention	401 501	418 693	480 000	437 757	-42 243	-8,8%	19 064	4,6%
Total kms Régie	8 148 260	8 344 179	8 198 261	7 866 673	-331 588	-4,0%	-477 506	-5,7%
Affrétés (hors TAD)	155 222	1 111 332	1 134 281	1 139 826	5 545	0,5%	28 494	2,6%
TAD	0	665 898	902 628	685 625	-217 004	-24,0%	19 727	3,0%
Total exploitation affrétés	155 222	1 777 230	2 036 909	1 825 451	-211 459	-10,4%	48 220	2,7%
TOTAL GENERAL	8 303 482	10 121 409	10 235 170	9 692 124	-543 046	-5,3%	-429 286	-4,2%

ANNEXE 1 PRODUCTION KILOMETRIQUE

LIGNES	KMS COMMERCIAUX PERDUS				
	2017	2018	2019	2019 vs 2018 Ecart	%
Ligne A	23 553	19 569	67 365	47 796	244,2%
Ligne A1 Sub	0	0	9 066	9 066	-
Ligne B	3 484	4 292	24 907	20 615	480,3%
Ligne C	6 506	7 329	26 761	19 433	265,2%
Ligne 3	8 304	8 606	18 052	9 446	109,8%
Ligne 4	4 859	5 353	8 076	2 722	50,9%
Ligne 5	2 057	1 916	2 583	667	34,8%
Ligne 7	475	282	17 471	17 189	6099,1%
Ligne 8	5 582	4 748	12 577	7 830	164,9%
Ligne 9	3 587	3 290	28 920	25 631	779,1%
Ligne 10	8 137	7 198	11 062	3 864	53,7%
Ligne 12	3 052	2 877	22 850	19 974	694,3%
Ligne 13	6 544	5 629	12 371	6 742	119,8%
Ligne 20	3 960	4 054	26 506	22 452	553,8%
Ligne 21	7 262	7 635	12 634	4 999	65,5%
Ligne 22	2 973	2 627	3 063	436	16,6%
Ligne 23	516	550	5 895	5 344	971,1%
Ligne 24	2 248	1 993	2 691	698	35,0%
Ligne 25	433	445	1 387	942	211,4%
Ligne 26 en régie	24	5	978	973	18933,6%
Ligne 27 en régie	289	159	723	564	354,7%
Ligne 28	172	109	7	-102	-93,6%
Divers et Evènementiels	0	0	0	0	-
Total Régie	94 017	88 666	315 946	227 279	256,3%
Ligne 26 (ligne régulière)	0	0	173	173	-
Ligne 27 (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Ligne 31 (ligne régulière)	0	32	506	474	1471,3%
Ligne 32 (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Ligne 33 (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Ligne 34 (ligne régulière)	0	5	99	94	2006,4%
Ligne 35/36 (ligne régulière)	0	518	982	463	89,3%
Ligne 37 (ligne régulière)	0	0	0	0	-
PDD (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Nav Montjuzet (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Bus de Nuit (ligne régulière)	0	0	113	113	-
Autres sces affrétés	0	1 322	1 563	241	18,2%
Total Affrétés (hors TAD)	0	1 877	3 435	1 558	83,0%
TAD PMR	0	0	0	0	-
TAD Tout Public	0	0	0	0	-
Total TAD	0	0	0	0	-
TOTAL GENERAL	94 017	90 543	319 381	228 838	252,7%

Kms perdus - Causes internes				
2017	2018	2019	2019 vs 2018 Ecart	%
14 875	8 922	13 167	4 244	47,6%
533	778	707	-72	-9,2%
377	869	1 126	257	29,6%
523	866	1 045	178	20,6%
471	770	626	-144	-18,7%
204	451	774	323	71,8%
9	47	57	9	19,5%
254	404	934	530	131,4%
171	325	933	608	187,1%
337	491	1 349	859	175,0%
260	343	745	402	117,1%
187	481	562	81	16,8%
369	574	718	144	25,1%
164	603	1 062	460	76,3%
58	217	416	199	91,5%
23	26	79	53	203,0%
178	320	300	-21	-6,5%
40	37	65	28	75,4%
5	5	30	25	477,4%
0	16	46	30	190,7%
0	7	7	0	1,0%
0	0	0	0	-
19 038	16 553	24 746	8 193	49,5%
0	0	0	0	-
0	0	0	0	-
0	32	14	-18	-55,6%
0	0	0	0	-
0	0	0	0	-
0	5	8	3	68,1%
0	192	81	-112	-58,0%
0	0	0	0	-
0	0	0	0	-
0	0	0	0	-
0	0	68	68	-
0	1 322	294	-1 028	-77,8%
0	1 551	465	-1 087	-70,1%
0	0	0	0	-
0	0	0	0	-
0	0	0	0	-
19 038	18 104	25 210	7 106	39,3%

REGIE T2C - RAPPORT ANNUEL 2019 - PRODUCTION KILOMETRIQUE

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLOX

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

ANNEXE 1 PRODUCTION KILOMETRIQUE

	KMS COMMERCIAUX PERDUS 2019																
LIGNES	Causes INTERNES						Causes EXTERNES								Autres causes		
	Panne	Autre probl. Technique	Indisponibilité véhicule	Indisponibilité agent	Autre évènement	Mouvt social interne	Accident	Manifestation	Travaux	Autre perturbation trafic	Météo	Chute ou malaise client	Autre probl. Client	Mise en sécurité	Droit de retrait	Mouvt social national	
Ligne A	3 505	1 106	7 904	478	175	0	816	3 501	-547	1 685	7 651	15	2	357	0	40 718	
Ligne B	297	5	20	384	0	0	39	898	0	139	111	61	11	41	0	22 899	
Ligne C	488	78	1	539	20	0	189	1 484	0	279	229	52	0	12	0	23 391	
Ligne 3	363	7	7	661	7	0	159	1 500	0	229	663	6	36	19	0	14 396	
Ligne 4	288	40	14	280	4	0	191	1 317	0	122	755	27	0	4	0	5 033	
Ligne 5	180	362	7	225	0	0	15	387	0	39	130	6	0	7	0	1 225	
Ligne 7	7	46	0	3	0	0	12	0	0	9	52	0	0	0	0	17 341	
Ligne 8	155	613	0	167	0	0	68	835	0	35	395	15	0	40	0	10 255	
Ligne 9	117	574	8	223	10	0	126	782	0	58	390	29	5	41	0	26 557	
Ligne 10	259	897	4	183	6	0	55	1 145	4	146	400	14	0	76	0	7 872	
Ligne 12	109	462	9	165	0	0	78	641	0	174	423	8	0	0	0	20 782	
Ligne 13	139	276	13	134	0	0	51	754	0	72	369	17	0	17	0	10 528	
Ligne 20	120	381	16	193	8	0	91	954	0	96	360	16	8	41	0	24 222	
Ligne 21	188	505	3	366	0	0	56	965	0	420	278	32	5	22	0	9 794	
Ligne 22	37	347	10	21	0	0	59	399	0	115	12	0	0	0	0	2 063	
Ligne 23	0	79	0	0	0	0	4	92	0	24	13	0	0	0	0	5 683	
Ligne 24	98	0	0	194	7	0	4	477	0	48	256	12	0	0	0	1 595	
Ligne 25	0	56	0	8	0	0	5	78	0	0	9	0	0	0	0	1 231	
Ligne 26 en régie	23	1	0	6	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	943	
Ligne 27 en régie	18	28	0	0	0	0	0	0	0	1	62	0	0	0	0	614	
Ligne 28	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Divers et Evènementiels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total Régie	6 390	5 862	8 018	4 238	238	0	2 019	16 208	-543	3 691	12 565	309	67	676	0	256 207	
Ligne 26 (ligne régulière)	0	0	0	0	0	0	0	173	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ligne 27 (ligne régulière)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ligne 31 (ligne régulière)	0	0	0	14	0	0	0	214	278	0	0	0	0	0	0	0	
Ligne 32 (ligne régulière)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ligne 33 (ligne régulière)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ligne 34 (ligne régulière)	0	0	0	8	0	0	0	64	0	0	27	0	0	0	0	0	
Ligne 35/36 (ligne régulière)	56	0	0	25	0	0	0	901	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ligne 37 (ligne régulière)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PDD (ligne régulière)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nav Montjuzet (ligne régulière)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bus de Nuit (ligne régulière)	0	23	0	45	0	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres scs affrétés	0	0	0	0	294	0	0	229	0	0	1 040	0	0	0	0	0	
Total Affrétés (hors TAD)	56	23	0	93	294	0	0	1 626	278	0	1 067	0	0	0	0	0	
TAD PMR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TAD Tout Public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total TAD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL GENERAL	6 445	5 885	8 018	4 331	532	0	2 019	17 834	-265	3 691	13 632	309	67	676	0	256 207	

ANNEXE 1 PRODUCTION KILOMETRIQUE

LIGNES	KMS COMMERCIAUX SUPPLEMENTAIRES				
	2017	2018	2019	2019 vs 2018 Ecart	%
Ligne A	14 266	9 026	8 826	-5 440	-38,1%
Ligne B	28	5	0	-28	-100,0%
Ligne C	0	285	0	0	-
Ligne 3	0	0	220	220	-
Ligne 4	0	0	70	70	-
Ligne 5	0	0	41	41	-
Ligne 7	0	0	0	0	-
Ligne 8	0	0	80	80	-
Ligne 9	85	0	0	-85	-100,0%
Ligne 10	0	0	175	175	-
Ligne 12	20 993	0	0	-20 993	-100,0%
Ligne 13	0	0	56	56	-
Ligne 20	0	0	22	22	-
Ligne 21	0	0	0	0	-
Ligne 22	-10 261	0	0	10 261	-100,0%
Ligne 23	31 222	0	0	-31 222	-100,0%
Ligne 24	0	0	0	0	-
Ligne 25	0	0	0	0	-
Ligne 26 en régie	0	0	0	0	-
Ligne 27 en régie	820	0	87	-733	-89,4%
Ligne 28	0	0	0	0	-
Divers et Evénementiels	0	0	0	0	-
Total Régie	57 153	9 317	9 578	-47 575	-83,2%
Ligne 26 (ligne régulière)	0	0	7 984	7 984	-
Ligne 27 (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Ligne 31 (ligne régulière)	0	261	203	203	-
Ligne 32 (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Ligne 33 (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Ligne 34 (ligne régulière)	0	594	0	0	-
Ligne 35/36 (ligne régulière)	0	715	1 567	1 567	-
Ligne 37 (ligne régulière)	0	1	563	563	-
PDD (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Nav Montjuzet (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Bus de Nuit (ligne régulière)	0	0	0	0	-
Autres sces affrétés	0	0	0	0	-
Total Affrétés (hors TAD)	0	1 571	10 316	10 316	-
TAD PMR	0	0	0	0	-
TAD Tout Public	0	0	0	0	-
Total TAD	0	0	0	0	-
TOTAL GENERAL	57 153	10 887	19 893	-37 259	-65,2%

KMS COMMERCIAUX SUPPLEMENTAIRES 2019							
Offre	Renfort exploitation	Affluence	Festival	Foire	Evènt sportif / culturel	Rugby/Foot	Divers
37	669	3 023	0	0	975	4 124	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
220	0	0	0	0	0	0	0
70	0	0	0	0	0	0	0
41	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
29	51	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
175	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
56	0	0	0	0	0	0	0
22	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
87	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
737	720	3 023	0	0	975	4 124	0
7 984	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
203	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
1 567	0	0	0	0	0	0	0
563	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
10 316	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
11 053	720	3 023	0	0	975	4 124	0

**REGIE T2C - REPORTING REGIE T2C - RAPPORT ANNUEL 2019 -
DETAIL ANNEE 2019 DES KILOMETRES SUPPLEMENTAIRES**

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

ANNEXE 1 bis

DETAIL 2019 DES KILOMETRES COMMERCIAUX SUPPLEMENTAIRES

KILOMETRES SUPPLEMENTAIRES ANNEE 2019									Répartition de la ligne					ID : 063-256300120
Mois	Trimestre	Date	Evénement	Commentaires	Ligne	Saison	Jour / Nuit	KMS	Tramway	Articulé	Stand GO	Stand GNV	Midibus	Valeur € 2019
janvier	Trimestre 1	dimanche 6 janvier 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Hiver	Jour	204,7	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1 146,2 €
janvier	Trimestre 1	vendredi 11 janvier 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Hiver	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	204,0 €
janvier	Trimestre 1	dimanche 20 janvier 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Hiver	Jour	99,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	554,6 €
janvier	Trimestre 1	dimanche 20 janvier 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Hiver	Nuit	108,8	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	732,2 €
janvier	Trimestre 1	lundi 28 janvier 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Hiver	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	204,0 €
janvier	Trimestre 1	mercredi 16 janvier 2019	Renfort technique exploitation	Renfort exploitation	A	Hiver	Jour	15,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	84,8 €
janvier	Trimestre 1	lundi 21 janvier 2019	Renfort technique exploitation	Renfort exploitation	A	Hiver	Jour	15,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	84,8 €
janvier	Trimestre 1	janvier 2019	Déviati on exploitation (Rue de Lannes - Lempdes)	Offre	35/36	Hiver	Jour	240,8	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	876,5 €
février	Trimestre 1	vendredi 8 février 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Hiver	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	204,0 €
février	Trimestre 1	vendredi 22 février 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Hiver	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	204,0 €
février	Trimestre 1	lundi 11 février 2019	Renfort exploitation suite travaux élagage	Renfort exploitation	A	Hiver	Nuit	22,8	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	153,8 €
février	Trimestre 1	mardi 12 février 2019	Renfort exploitation suite travaux élagage	Renfort exploitation	A	Hiver	Nuit	14,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	94,5 €
février	Trimestre 1	mercredi 13 février 2019	Renfort exploitation suite travaux élagage	Renfort exploitation	A	Hiver	Nuit	14,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	94,5 €
février	Trimestre 1	février 2019	Déviati on exploitation (Châteaugay)	Offre	31	Hiver	Jour	161,1	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	629,9 €
février	Trimestre 1	février 2019	Déviati on exploitation (Rue de Lannes - Lempdes)	Offre	35/36	Hiver	Jour	620,9	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	2 260,1 €
mars	Trimestre 1	samedi 2 mars 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Hiver	Jour	126,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	706,9 €
mars	Trimestre 1	vendredi 8 mars 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Hiver	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	204,0 €
mars	Trimestre 1	dimanche 17 mars 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Hiver	Jour	204,7	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1 146,2 €
mars	Trimestre 1	dimanche 31 mars 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Hiver	Jour	165,5	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	926,7 €
mars	Trimestre 1	dimanche 31 mars 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Hiver	Nuit	75,8	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	510,0 €
mars	Trimestre 1	samedi 23 mars 2019	Renfort technique exploitation	Renfort exploitation	8	Hiver	Jour	25,6	0,0%	0,0%	52,0%	48,0%	0,0%	127,6 €
mars	Trimestre 1	mars 2019	Déviati on exploitation (Rue de Lannes - Lempdes)	Offre	35/36	Hiver	Jour	34,3	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	124,9 €
mars	Trimestre 1	mars 2019	Déviati on exploitation	Offre	37	Hiver	Jour	27,3	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	198,7 €
avril	Trimestre 2	vendredi 5 avril 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Eté	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	199,0 €
avril	Trimestre 2	dimanche 7 avril 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Eté	Jour	204,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1 109,1 €
avril	Trimestre 2	vendredi 19 avril 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Eté	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	199,0 €
avril	Trimestre 2	samedi 20 avril 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Eté	Jour	99,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	538,4 €
avril	Trimestre 2	samedi 20 avril 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Eté	Nuit	113,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	743,6 €
avril	Trimestre 2	vendredi 26 avril 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Eté	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	199,0 €
avril	Trimestre 2	mardi 23 avril 2019	Renfort technique exploitation	Renfort exploitation	8	Eté	Jour	25,6	0,0%	0,0%	52,0%	48,0%	0,0%	127,6 €
avril	Trimestre 2	avril 2019	Déviati on exploitation (Route de Pérignat - Mur s/ Allier)	Offre	37	Eté	Jour	9,8	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	71,0 €
avril	Trimestre 2	avril 2019	Déviati on exploitation (Rue A. Lannes - Châteaugay)	Offre	31	Eté	Jour	20,8	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	81,4 €
avril	Trimestre 2	avril 2019	Déviati on exploitation (Avenue J.B. Marrou - Ceyrat)	Offre	26A	Eté	Jour	69,6	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	234,6 €
mai	Trimestre 2	samedi 4 mai 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Eté	Jour	171,4	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	931,4 €
mai	Trimestre 2	samedi 25 mai 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Eté	Jour	143,8	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	781,4 €
mai	Trimestre 2	mai 2019	Déviati on exploitation (Avenue J.B. Marrou - Ceyrat)	Offre	26A	Eté	Jour	840,0	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	2 830,8 €
mai	Trimestre 2	mai 2019	Déviati on exploitation (Rue Aimé Rudel - Lempdes)	Offre	35/36	Eté	Jour	225,4	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	820,5 €
mai	Trimestre 2	mai 2019	Déviati on exploitation (Route de Pérignat - Mur s/ Allier)	Offre	37	Eté	Jour	39,0	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	283,9 €
juin	Trimestre 2	samedi 15 juin 2019	Match de rugby - Finale Top 14 Place de Jaude	Rugby/Foot	A	Eté	Jour	112,6	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	611,7 €
juin	Trimestre 2	samedi 15 juin 2019	Match de rugby - Finale Top 14 Place de Jaude	Rugby/Foot	A	Eté	Nuit	262,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1 721,3 €
juin	Trimestre 2	dimanche 16 juin 2019	Renfort exploitation suite Finale Top 14	Renfort exploitation	A	Eté	Jour	79,6	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	432,5 €
juin	Trimestre 2	vendredi 21 juin 2019	Offre supplé mentaire Fête de la Musique	Evènement sportif/culturel	A	Eté	Jour	65,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	353,4 €
juin	Trimestre 2	vendredi 21 juin 2019	Offre supplé mentaire Fête de la Musique	Evènement sportif/culturel	A	Eté	Nuit	139,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	914,0 €
juin	Trimestre 2	samedi 22 juin 2019	Renfort exploitation suite Fête de la Musique	Renfort exploitation	A	Eté	Jour	11,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,2 €
juin	Trimestre 2	samedi 22 juin 2019	Renfort exploitation suite Fête de la Musique	Renfort exploitation	A	Eté	Nuit	50,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	330,7 €
juin	Trimestre 2	mardi 25 juin 2019	Renfort exploitation suite travaux corklast	Renfort exploitation	A	Eté	Nuit	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,4 €
juin	Trimestre 2	mercredi 26 juin 2019	Renfort exploitation suite travaux corklast	Renfort exploitation	A	Eté	Nuit	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,4 €
juin	Trimestre 2	dimanche 30 juin 2019	Renfort offre suite affluence Festival Europavox	Renfort exploitation	A1	Eté	Nuit	3,8	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	25,1 €
juin	Trimestre 2	juin 2019	Déviati on exploitation (Avenue J.B. Marrou - Ceyrat)	Offre	26A	Eté	Jour	841,2	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	2 834,8 €
juin	Trimestre 2	samedi 1 juin 2019	Déviati on exploitation (Rue Aimé Rudel - Lempdes)	Offre	35/36	Eté	Jour	16,1	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	58,6 €
juin	Trimestre 2	juin 2019	Déviati on exploitation (Route de Pérignat - Mur s/ Allier)	Offre	37	Eté	Jour	39,0	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	283,9 €
juillet	Trimestre 3	vendredi 12 juillet 2019	Renfort offre festival Contre-Plongées	Evènement sportif/culturel	A1	Eté	Jour	63,6	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	344,2 €
juillet	Trimestre 3	vendredi 12 juillet 2019	Renfort offre festival Contre-Plongées	Evènement sportif/culturel	A1	Eté	Nuit	21,2	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	138,6 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Renfort exploit. suite travaux Place de Jaude & interventio	Renfort exploitation	A	Eté	Nuit	152,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	998,4 €
juillet	Trimestre 3	jeudi 18 juillet 2019	Renfort exploitation suite finale de la CAN	Renfort exploitation	A	Eté	Nuit	58,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	382,5 €
juillet	Trimestre 3	vendredi 26 juillet 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Eté	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	199,0 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Renfort offre suite décalage brevet des collèges S.27	Offre	3	Eté	Jour	216,6	0,0%	3,5%	96,5%	0,0%	0,0%	1 098,0 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Renfort offre suite décalage brevet des collèges S.27	Offre	4	Eté	Jour	69,9	0,0%	5,4%	62,6%	32,0%	0,0%	351,5 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Renfort offre suite décalage brevet des collèges S.27	Offre	5	Eté	Jour	41,4	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	224,6 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Renfort offre suite décalage brevet des collèges S.27	Offre	8	Eté	Jour	29,2	0,0%	0,0%	52,0%	48,0%	0,0%	145,8 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Renfort offre suite décalage brevet des collèges S.27	Offre	10	Eté	Jour	174,8	0,0%	0,0%	48,0%	52,0%	0,0%	870,9 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Renfort offre suite décalage brevet des collèges S.27	Offre	13	Eté	Jour	56,3	0,0%	1,0%	43,0%	56,0%	0,0%	280,6 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Renfort offre suite décalage brevet des collèges S.27	Offre	20	Eté	Jour	21,6	0,0%	0,0%	59,0%	40,0%	1,0%	107,9 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Renfort offre suite décalage brevet des collèges S.27	Offre	27	Eté	Jour	87,3	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	441,6 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Déviati on exploitation (Avenue J.B. Marrou - Ceyrat)	Offre	26A	Eté	Jour	907,2	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	3 057,3 €
juillet	Trimestre 3	juillet 2019	Déviati on exploitation (Route de Pérignat - Mur s/ Allier)	Offre	37	Eté	Jour	80,0	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	582,0 €
août	Trimestre 3	vendredi 2 août 2019	Renfort offre festival Contre-Plongées	Evènement sportif/culturel	A	Eté	Jour	8,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	44,2 €

**REGIE T2C - REPORTING REGIE T2C - RAPPORT ANNUEL 2019 -
DETAIL ANNEE 2019 DES KILOMETRES SUPPLEMENTAIRES**

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

KILOMETRES SUPPLEMENTAIRES ANNEE 2019										Répartition de la ligne					
Mois	Trimestre	Date	Événement	Commentaires	Ligne	Saison	Jour / Nuit	KMS	Tramway	Articulé	Stand GO	Stand GNV			
août	Trimestre 3	vendredi 2 août 2019	Renfort offre festival Contre-Plongées	Evènement sportif/culturel	A	Été	Nuit	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,5 €	
août	Trimestre 3	lundi 5 août 2019	Renfort exploitation suite travaux quais Place de Jaude	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	31,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	203,5 €	
août	Trimestre 3	mardi 6 août 2019	Renfort exploitation suite travaux quais Place de Jaude	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	31,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	203,5 €	
août	Trimestre 3	mercredi 7 août 2019	Renfort exploitation suite travaux quais Place de Jaude	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	31,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	203,5 €	
août	Trimestre 3	jeudi 8 août 2019	Renfort exploitation suite travaux quais Place de Jaude	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	31,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	203,5 €	
août	Trimestre 3	vendredi 9 août 2019	Renfort offre festival Contre-Plongées	Evènement sportif/culturel	A	Été	Jour	16,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	88,4 €	
août	Trimestre 3	vendredi 9 août 2019	Renfort offre festival Contre-Plongées	Evènement sportif/culturel	A	Été	Nuit	24,4	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	160,0 €	
août	Trimestre 3	mardi 13 août 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Été	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	199,0 €	
août	Trimestre 3	lundi 19 août 2019	Renfort exploitation suite travaux LAC	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,4 €	
août	Trimestre 3	mardi 20 août 2019	Renfort exploitation suite travaux LAC	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,4 €	
août	Trimestre 3	mercredi 21 août 2019	Renfort exploitation suite travaux LAC	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,4 €	
août	Trimestre 3	jeudi 22 août 2019	Renfort exploitation suite travaux LAC	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,4 €	
août	Trimestre 3	vendredi 23 août 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Été	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	199,0 €	
août	Trimestre 3	dimanche 25 août 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Été	Jour	204,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1 109,1 €	
août	Trimestre 3	samedi 31 août 2019	Match de foot équipe de France féminine stade Gabriel M	Rugby/Foot	A	Été	Jour	90,4	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	491,4 €	
août	Trimestre 3	samedi 31 août 2019	Match de foot équipe de France féminine stade Gabriel M	Rugby/Foot	A	Été	Nuit	121,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	796,1 €	
août	Trimestre 3	août 2019	Déviati on exploitation (Avenue J.B. Marrou - Ceyrat)	Offre	26A	Été	Jour	888,0	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	2 992,6 €	
août	Trimestre 3	août 2019	Déviati on exploitation (Rue A. de St-Exupéry - Lempdes)	Offre	35/36	Été	Jour	429,0	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	1 561,6 €	
août	Trimestre 3	août 2019	Déviati on exploitation (Route de Pérignat - Mur s/ Allier)	Offre	37	Été	Jour	78,0	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	567,8 €	
septembre	Trimestre 3	mercredi 4 septembre 2019	Renfort exploitation suite présentation rame THR2 à MDC	Renfort exploitation	A	Été	Jour	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,1 €	
septembre	Trimestre 3	samedi 14 septembre 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Été	Jour	197,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1 071,5 €	
septembre	Trimestre 3	samedi 21 septembre 2019	Renfort offre festival Effervescence	Evènement sportif/culturel	A	Été	Jour	22,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	120,6 €	
septembre	Trimestre 3	samedi 21 septembre 2019	Renfort offre festival Effervescence	Evènement sportif/culturel	A	Été	Nuit	24,4	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	160,0 €	
septembre	Trimestre 3	vendredi 27 septembre 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Rugby/Foot	A	Été	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	199,0 €	
septembre	Trimestre 3	mardi 24 septembre 2019	Renfort offre service scolaire	Offre	3	Été	Jour	3,0	0,0%	3,5%	96,5%	0,0%	0,0%	15,0 €	
septembre	Trimestre 3	septembre 2019	Déviati on exploitation (Avenue J.B. Marrou - Ceyrat)	Offre	26A	Été	Jour	900,0	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	3 033,0 €	
septembre	Trimestre 3	septembre 2019	Déviati on exploitation (Route de Pérignat - Mur s/ Allier)	Offre	37	Été	Jour	73,5	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	534,7 €	
octobre	Trimestre 4	mercredi 2 octobre 2019	Renfort exploitation suite travaux (remplacement poteau L	Renfort exploitation	A	Été	Jour	12,8	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	69,6 €	
octobre	Trimestre 4	mercredi 2 octobre 2019	Renfort exploitation suite travaux (remplacement poteau L	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	12,8	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	84,1 €	
octobre	Trimestre 4	jeudi 3 octobre 2019	Renfort exploitation suite travaux (remplacement poteau L	Renfort exploitation	A	Été	Jour	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,1 €	
octobre	Trimestre 4	jeudi 3 octobre 2019	Renfort exploitation suite travaux (remplacement poteau L	Renfort exploitation	A	Été	Nuit	9,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,5 €	
octobre	Trimestre 4	samedi 5 octobre 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Été	Jour	172,5	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	937,7 €	
octobre	Trimestre 4	dimanche 6 octobre 2019	Renfort offre Courir En Rose	Evènement sportif/culturel	A	Été	Jour	520,6	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2 829,6 €	
octobre	Trimestre 4	dimanche 27 octobre 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Evènement sportif/culturel	A	Été	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	199,0 €	
octobre	Trimestre 4	dimanche 20 octobre 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	Été	Jour	204,1	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1 109,1 €	
octobre	Trimestre 4	octobre 2019	Déviati on exploitation (Avenue J.B. Marrou - Ceyrat)	Offre	26A	Été	Jour	1 106,7	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	3 729,6 €	
octobre	Trimestre 4	octobre 2019	Déviati on exploitation (Rue A. Lannes - Châteaugay)	Offre	31	Été	Jour	20,8	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	81,4 €	
octobre	Trimestre 4	octobre 2019	Déviati on exploitation (Route de Pérignat - Mur s/ Allier)	Offre	37	Été	Jour	79,9	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	581,3 €	
novembre	Trimestre 4	samedi 9 novembre 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	hiver	Jour	115,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	643,9 €	
novembre	Trimestre 4	lundi 11 novembre 2019	Renfort offre cérémonie du 11 novembre	Offre	A	hiver	Jour	36,8	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	206,0 €	
novembre	Trimestre 4	vendredi 29 novembre 2019	Match de foot stade Gabriel Montpied	Evènement sportif/culturel	A	hiver	Nuit	30,3	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	204,0 €	
novembre	Trimestre 4	samedi 30 novembre 2019	Renfort exploitation périodes de fêtes de fin d'année	Affluence	A	hiver	Jour	359,0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2 009,6 €	
novembre	Trimestre 4	samedi 30 novembre 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	hiver	Jour	187,2	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1 048,2 €	
novembre	Trimestre 4	novembre 2019	Déviati on exploitation (Route de Pérignat - Mur s/ Allier)	Offre	37	hiver	Jour	68,3	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	496,9 €	
novembre	Trimestre 4	novembre 2019	Déviati on exploitation (Avenue J.B. Marrou - Ceyrat)	Offre	26A	hiver	Jour	1 191,7	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	4 016,0 €	
décembre	Trimestre 4	dimanche 15 décembre 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	hiver	Jour	172,5	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	965,8 €	
décembre	Trimestre 4	dimanche 29 décembre 2019	Match de rugby stade Marcel Michelin	Rugby/Foot	A	hiver	Jour	204,7	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1 146,2 €	
décembre	Trimestre 4	décembre 2019	Renfort exploitation périodes de fêtes de fin d'année	Affluence	A	hiver	Jour	2 663,6	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	14 910,8 €	
décembre	Trimestre 4	décembre 2019	Déviati on exploitation (Route de Pérignat - Mur s/ Allier)	Offre	37	hiver	Jour	68,3	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	496,9 €	
décembre	Trimestre 4	décembre 2019	Déviati on exploitation (Avenue J.B. Marrou - Ceyrat)	Offre	26A	hiver	Jour	1 239,3	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	4 176,4 €	
														0,0 €	
TOTAL GENERAL								19 893,3						92 154,7 €	

**REGIE T2C - REPORTING REGIE T2C - RAPPORT ANNUEL 2019 -
DETAIL ANNEE 2019 DES KILOMETRES SUPPLEMENTAIRES**

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

KILOMETRES SUPPLEMENTAIRES ANNEE 2019

Mois	Trimestre	Date	Événement	Commentaires	Ligne	Saison	Jour / Nuit	KMS	Tramway	Articulé	Stand GO	Stand GNV
------	-----------	------	-----------	--------------	-------	--------	-------------	-----	---------	----------	----------	-----------

SYNTHESE DES KMS SUPPLEMENTAIRES

Type d'événement	janv.-19	févr.-19	mars-19	avr.-19	mai-19	juin-19	juil.-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	Total 2019
Offre	240,8	782,0	61,6	100,2	1 104,4	896,3	1 684,4	1 395,0	976,4	1 207,4	1 296,7	1 307,6	11 052,7
Renfort exploitation	30,3	50,9	25,6	25,6	0,0	163,2	210,2	160,7	9,2	44,0	0,0	0,0	719,7
Affluence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	359,0	2 663,6	3 022,5
Festival	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Foire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Evènement sportif/culturel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	204,2	84,8	58,0	46,6	550,9	30,3	0,0	974,7
Rugby/Foot	473,2	60,6	602,6	507,2	315,1	374,6	30,3	476,3	227,4	376,6	302,3	377,3	4 123,6
Divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	744,3	893,5	689,8	633,0	1 419,5	1 638,3	2 009,7	2 089,9	1 259,6	2 178,9	1 988,3	4 348,4	19 893,3

SYNTHESE DES COUTS SUPPLEMENTAIRES

Type d'événement	janv.-19	févr.-19	mars-19	avr.-19	mai-19	juin-19	juil.-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	Total 2019
Offre	876,5 €	2 890,0 €	323,6 €	386,9 €	3 935,2 €	3 177,4 €	7 160,1 €	5 122,0 €	3 582,8 €	4 392,3 €	4 718,9 €	4 673,3 €	41 238,9
Renfort exploitation	169,6 €	342,8 €	127,6 €	127,6 €	0,0 €	969,0 €	1 380,9 €	1 055,3 €	50,1 €	264,3 €	0,0 €	0,0 €	4 487,2
Affluence	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	2 009,6 €	14 910,8 €	16 920,3
Festival	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0
Foire	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0
Evènement sportif/culturel	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	1 267,4 €	482,8 €	353,1 €	280,6 €	3 028,7 €	204,0 €	0,0 €	5 616,6
Rugby/Foot	2 841,0 €	407,9 €	3 493,7 €	2 988,2 €	1 712,8 €	2 333,0 €	199,0 €	2 794,7 €	1 270,5 €	2 046,8 €	1 692,1 €	2 112,0 €	23 891,7
Divers	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0
Total	3 887,1 €	3 640,7 €	3 944,9 €	3 502,7 €	5 648,0 €	7 746,8 €	9 222,9 €	9 325,0 €	5 184,0 €	9 732,0 €	8 624,5 €	21 696,1 €	92 154,7 €

SYNTHESE DES KMS SUPPLEMENTAIRES

Ligne	janv.-19	févr.-19	mars-19	avr.-19	mai-19	juin-19	juil.-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	Total 2019
A	503,5	111,5	602,6	507,2	315,1	738,1	240,5	694,9	283,2	971,6	728,3	3 040,8	8 737,5
A1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,8	84,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	88,6
B	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
C	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	216,6	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	219,6
4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	69,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	69,9
5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	41,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	41,4
7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8	0,0	0,0	25,6	25,6	0,0	0,0	29,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	80,4
9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	174,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	174,8
12	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
13	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	56,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	56,3
20	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,6
21	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
22	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
23	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
24	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
25	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
26	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
27	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	87,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	87,3
28	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
26A	0,0	0,0	0,0	69,6	840,0	841,2	907,2	888,0	900,0	1 106,7	1 191,7	1 239,3	7 983,7
27A	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31	0,0	161,1	0,0	20,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,8	0,0	0,0	202,7
32	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
33	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
34	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
35/36	240,8	620,9	34,3	0,0	225,4	16,1	0,0	429,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 566,5
37	0,0	0,0	27,3	9,8	39,0	39,0	80,0	78,0	73,5	79,9	68,3	68,3	562,8
PDD	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nav Montjuzet	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BEN	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres sces affrétés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	744,3	893,5	689,8	633,0	1 419,5	1 638,3	2 009,7	2 089,9	1 259,6	2 178,9	1 988,3	4 348,4	19 893,3

**REGIE T2C - REPORTING REGIE T2C - RAPPORT ANNUEL 2019 -
DETAIL ANNEE 2019 DES KILOMETRES SUPPLEMENTAIRES**

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

KILOMETRES SUPPLEMENTAIRES ANNEE 2019

Mois	Trimestre	Date	Evénement	Commentaires	Ligne	Saison	Jour / Nuit	KMS	Tramway	Articulé	Stand GO	Stand GNV
------	-----------	------	-----------	--------------	-------	--------	-------------	-----	---------	----------	----------	-----------

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

SYNTHESE DES COUTS SUPPLEMENTAIRES

Ligne	janv.-19	févr.-19	mars-19	avr.-19	mai-19	juin-19	juil.-19	août-19	sept.-19	oct.-19	nov.-19	déc.-19	Total 2019
A	3 010,6 €	750,8 €	3 493,7 €	2 988,2 €	1 712,8 €	4 544,4 €	1 580,0 €	4 203,1 €	1 601,2 €	5 339,7 €	4 111,6 €	17 022,8 €	50 358,8 €
A1	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	25,1 €	482,8 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	507,9 €
B	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
C	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
3	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	1 098,0 €	0,0 €	15,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	1 113,0 €
4	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	351,5 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	351,5 €
5	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	224,6 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	224,6 €
7	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
8	0,0 €	0,0 €	127,6 €	127,6 €	0,0 €	0,0 €	145,8 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	401,0 €
9	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
10	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	870,9 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	870,9 €
12	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
13	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	280,6 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	280,6 €
20	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	107,9 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	107,9 €
21	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
22	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
23	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
24	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
25	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
26	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
27	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	441,6 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	441,6 €
28	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
26A	0,0 €	0,0 €	0,0 €	234,6 €	2 830,8 €	2 834,8 €	3 057,3 €	2 992,6 €	3 033,0 €	3 729,6 €	4 016,0 €	4 176,4 €	26 905,1 €
27A	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
31	0,0 €	629,9 €	0,0 €	81,4 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	81,4 €	0,0 €	0,0 €	792,7 €
32	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
33	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
34	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
35/36	876,5 €	2 260,1 €	124,9 €	0,0 €	820,5 €	58,6 €	0,0 €	1 561,6 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	5 702,1 €
37	0,0 €	0,0 €	198,7 €	71,0 €	283,9 €	283,9 €	582,0 €	567,8 €	534,7 €	581,3 €	496,9 €	496,9 €	4 097,2 €
PDD	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
Nav Montjuzet	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
BEN	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
Autres sces affrétés	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €
TOTAL	3 887,1 €	3 640,7 €	3 944,9 €	3 502,7 €	5 648,0 €	7 746,8 €	9 222,9 €	9 325,0 €	5 184,0 €	9 732,0 €	8 624,5 €	21 696,1 €	92 154,7 €

ANNEXE 2 VITESSES COMMERCIALES

LIGNES	Vitesses commerciales						
	2017	2018	2019	2019 vs 2018		2019 vs 2017	
				Ecart	%	Ecart	%
Ligne A	16,66	16,65	16,57	-0,08	-0,5%	-0,09	-0,5%
Ligne B	13,77	13,80	13,58	-0,21	-1,6%	-0,18	-1,3%
Ligne C	18,89	18,93	18,57	-0,36	-1,9%	-0,32	-1,7%
Ligne 3	16,06	16,04	15,89	-0,15	-0,9%	-0,17	-1,0%
Ligne 4	16,13	16,07	15,86	-0,21	-1,3%	-0,27	-1,7%
Ligne 5	16,71	17,55	17,45	-0,09	-0,5%	0,74	4,4%
Ligne 7	14,23	13,93	13,56	-0,37	-2,6%	-0,67	-4,7%
Ligne 8	13,88	14,13	14,06	-0,07	-0,5%	0,18	1,3%
Ligne 9	15,96	16,08	15,71	-0,37	-2,3%	-0,24	-1,5%
Ligne 10	18,55	18,53	17,99	-0,54	-2,9%	-0,56	-3,0%
Ligne 12	17,68	18,20	18,12	-0,08	-0,5%	0,44	2,5%
Ligne 13	15,59	15,60	15,52	-0,08	-0,5%	-0,07	-0,4%
Ligne 20	22,77	22,82	22,60	-0,22	-0,9%	-0,17	-0,7%
Ligne 21	18,37	18,26	17,58	-0,68	-3,7%	-0,78	-4,3%
Ligne 22	26,43	26,37	25,94	-0,43	-1,6%	-0,49	-1,9%
Ligne 23	25,71	28,69	28,33	-0,36	-1,3%	2,62	10,2%
Ligne 24	21,25	21,49	21,73	0,24	1,1%	0,48	2,2%
Ligne 25	25,35	25,64	25,55	-0,09	-0,3%	0,21	0,8%
Ligne 26 en régie	22,02	22,02	22,02	0,00	0,0%	0,00	0,0%
Ligne 27 en régie	18,28	19,23	19,38	0,14	0,7%	1,10	6,0%
Ligne 28	25,75	25,75	21,69	-4,06	-15,8%	-4,06	-15,8%
TOTAL RESEAU URBAIN	17,17	17,22	17,01	-0,22	-1,3%	-0,17	-1,0%

ANNEXE 3 PARC & DONNEES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Tramway

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
N/A	-	Parc utilisé	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30
		Parc au 31/12/N	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30
		Moyenne d'âge au 31/12/N	3,60	4,60	5,60	6,60	7,60	8,60	9,60	10,60	10,60	14,01
		Kms Parc parcourus	1 150 231	1 109 507	1 123 454	1 049 027	1 344 073	1 340 830	1 076 541	1 166 929	1 057 242	1 305 786
		Consommation (kW/h)	6 519 911	6 041 526	6 457 978	6 100 253	6 880 122	6 848 042	6 112 706	6 259 255	5 783 173	6 583 246
		Moy. Kms Parc parcourus	46 009	44 380	44 938	41 961	53 763	53 633	43 062	46 677	42 290	43 526
		Moy. Consommation / 100 kms	566,835	544,523	574,832	581,515	511,886	510,732	567,810	536,387	547,006	504,160

220

Autobus
articulés

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
AG300	2	Parc utilisé	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	29 913	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	18 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	5 983	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	62,779	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGORA	2	Parc utilisé	8	8	8	8	7	7	7	7	7	0
		Parc au 31/12/N	8	8	8	8	4	7	4	7	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	9,87	10,87	11,87	12,87	13,87	14,97	15,87	16,98	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	210 080	217 171	223 796	178 858	40 559	41 246	102 700	28 073	29 433	0
		Consommation (L.)	147 257	147 847	148 694	109 998	26 330	27 725	76 272	20 373	20 065	0
		Moy. Kms Parc parcourus	26 260	27 146	27 975	22 357	5 794	5 892	14 671	4 010	4 205	-
		Moy. Consommation / 100 kms	70,096	68,079	66,442	61,500	64,918	67,219	74,267	72,572	68,172	-
AGORA LEO	2	Parc utilisé	6	6	6	6	6	6	6	6	6	2
		Parc au 31/12/N	6	6	6	6	6	6	6	6	2	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	9,85	10,85	11,85	12,85	13,85	14,85	15,86	16,86	17,80	18,80
		Kms Parc parcourus	217 876	218 716	218 816	202 104	49 910	42 096	82 460	43 516	51 717	2 573
		Consommation (L.)	154 697	150 316	149 194	123 919	37 647	29 095	70 995	31 059	36 005	1 956
		Moy. Kms Parc parcourus	36 313	36 453	36 469	33 684	8 318	7 016	13 743	7 253	8 620	1 287
		Moy. Consommation / 100 kms	71,002	68,727	68,182	61,314	75,429	69,117	86,097	71,374	69,619	76,029
CREALIS NEO	5	Parc utilisé	0	0	12	19	25	25	25	25	25	25
		Parc au 31/12/N	0	0	12	25	25	25	25	25	25	25
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,00	0,00	0,13	0,68	1,68	2,68	3,68	4,68	5,68	6,68
		Kms Parc parcourus	0	0	33 772	475 248	1 057 452	1 074 224	1 096 733	1 041 309	1 033 349	966 512
		Consommation (L.)	0	0	22 139	313 701	608 117	616 283	657 382	654 151	644 957	616 353
		Moy. Kms Parc parcourus	-	-	2 814	25 013	42 298	42 969	43 869	41 652	41 334	38 660
		Moy. Consommation / 100 kms	-	-	65,554	66,008	57,508	57,370	59,940	62,820	62,414	63,771
GX417	2	Parc utilisé	13	13	13	13	4	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	13	13	13	5	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	12,44	13,44	14,45	17,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	453 692	406 373	430 245	214 010	3 430	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	272 196	247 830	252 197	124 813	1 643	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	34 899	31 259	33 096	16 462	858	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	59,996	60,986	58,617	58,321	47,914	-	-	-	-	-
GX427	5	Parc utilisé	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
		Parc au 31/12/N	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,44	1,44	2,45	3,45	4,45	5,45	6,45	7,45	8,45	9,45
		Kms Parc parcourus	77 972	220 542	225 780	238 700	68 986	70 000	87 358	61 545	73 212	45 034
		Consommation (L.)	43 519	122 240	118 907	123 336	32 792	39 293	52 437	37 516	42 785	27 715
		Moy. Kms Parc parcourus	19 493	55 136	56 445	59 675	17 247	17 500	21 840	15 386	18 303	11 259
		Moy. Consommation / 100 kms	55,814	55,427	52,665	51,670	47,534	56,133	60,025	60,957	58,439	61,543
GX437 inclus GX437 BHNS	6	Parc utilisé	0	0	0	0	0	0	0	12	12	12
		Parc au 31/12/N	0	0	0	0	0	0	6	12	12	12
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,84	1,84	2,84
		Kms Parc parcourus	0	0	0	0	0	0	0	280 622	390 263	252 137
		Consommation (L.)	0	0	0	0	0	0	0	159 827	218 885	145 902
		Moy. Kms Parc parcourus	-	-	-	-	-	-	-	23 385	32 522	21 011
		Moy. Consommation / 100 kms	-	-	-	-	-	-	-	56,954	56,087	57,866
PR118	1	Parc utilisé	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	15,83	16,83	17,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	51 313	20 394	15 400	3 379	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	28 258	12 195	9 734	1 949	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	25 657	10 197	7 700	1 690	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	55,070	59,797	63,208	57,680	-	-	-	-	-	-

Nb places moy

-

152

168

159

168

166

160

157

ANNEXE 3 PARC & DONNEES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Autobus articulés

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PR180.2	0	Parc utilisé	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	18,01	19,01	20,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	21 842	8 185	4 949	1 325	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	13 625	6 003	3 674	1 018	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	21 842	8 185	4 949	1 325	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	62,382	73,341	74,237	76,851	-	-	-	-	-	-

155

Autobus standards

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
A500	0	Parc utilisé	6	1	0	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	18,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	95 660	4 141	0	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	42 814	1 801	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	15 943	4 141	-	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	44,756	43,496	-	-	-	-	-	-	-	-
A500	1	Parc utilisé	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	17,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	61 497	15 569	0	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	27 248	6 963	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	20 499	5 190	-	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	44,308	44,723	-	-	-	-	-	-	-	-
A500	2	Parc utilisé	4	4	3	3	3	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	4	3	3	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	15,18	15,54	16,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	89 179	62 377	36 917	17 606	1 224	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	34 909	24 687	14 770	7 016	341	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	22 295	15 594	12 306	5 869	408	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	39,145	39,577	40,009	39,850	27,866	-	-	-	-	-
A600	0	Parc utilisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A600	1	Parc utilisé	8	8	6	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	8	6	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	15,98	16,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	109 648	102 597	29 313	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	45 644	43 741	12 888	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	13 706	12 825	4 886	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	41,628	42,634	43,967	-	-	-	-	-	-	-
GX107	0	Parc utilisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GX107	1	Parc utilisé	15	11	4	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	12	4	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	16,64	17,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	371 123	123 403	41 246	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	161 741	55 309	19 631	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	24 742	11 218	10 312	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	43,582	44,820	47,595	-	-	-	-	-	-	-
GX107	2	Parc utilisé	5	5	5	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	14,99	15,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	132 014	114 480	45 475	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	58 030	51 572	20 848	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	26 403	22 896	9 095	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	43,957	45,049	45,845	-	-	-	-	-	-	-

Nb places moy

109

109

112

109

112

102

102

102

ANNEXE 3 PARC & DONNEES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Autobus
standards

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
GX217	2	Parc utilisé	15	15	15	15	15	15	15	2	0	0	0
		Parc au 31/12/N	15	15	15	15	15	15	3	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	12,82	13,82	14,83	15,83	16,83	17,83	20,31	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	477 293	450 666	443 943	380 191	333 457	235 837	188 884	16 605	0	0	0
		Consommation (L.)	220 152	206 288	202 197	176 059	157 293	111 680	89 253	8 117	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	31 820	30 044	29 596	25 346	22 230	15 722	12 592	8 303	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	46,125	45,774	45,546	46,308	47,171	47,355	47,253	48,881	-	-	-
GX327	3	Parc utilisé	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
		Parc au 31/12/N	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
		Moyenne d'âge au 31/12/N	4,59	5,59	6,59	7,59	8,59	9,59	10,60	11,60	12,60	13,60	13,60
		Kms Parc parcourus	853 267	835 139	783 362	811 385	681 757	564 806	465 687	424 064	428 127	403 613	403 613
		Consommation (L.)	348 426	340 934	323 708	335 375	293 602	237 052	208 633	188 445	191 935	184 146	184 146
		Moy. Kms Parc parcourus	60 948	59 653	55 954	57 956	48 697	40 343	33 263	30 290	30 581	28 830	28 830
		Moy. Consommation / 100 kms	40,834	40,824	41,323	41,334	43,066	41,971	44,801	44,438	44,831	45,624	45,624
GX327	5	Parc utilisé	7	19	36	36	41	41	41	41	41	41	41
		Parc au 31/12/N	7	19	36	41	41	41	41	41	41	41	41
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,44	1,10	1,45	2,16	3,16	4,16	5,16	6,16	7,16	8,16	8,16
		Kms Parc parcourus	136 959	931 893	1 610 807	1 937 635	1 906 191	1 915 355	1 815 155	1 745 233	1 563 526	1 234 682	1 234 682
		Consommation (L.)	54 449	392 651	639 874	741 230	728 134	790 278	754 425	729 394	636 056	537 044	537 044
		Moy. Kms Parc parcourus	19 566	49 047	44 745	53 823	46 492	46 716	44 272	42 567	38 135	30 114	30 114
		Moy. Consommation / 100 kms	39,756	42,135	39,724	38,254	38,198	41,260	41,563	41,793	40,681	43,497	43,497
GX337	6	Parc utilisé	0	0	0	0	0	14	14	14	14	16	16
		Parc au 31/12/N	0	0	0	0	0	14	14	14	14	18	18
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	1,51	2,51	3,51	3,55	3,55
		Kms Parc parcourus	0	0	0	0	0	273 517	749 001	722 509	677 167	627 928	627 928
		Consommation (L.)	0	0	0	0	0	113 603	309 485	285 234	259 064	245 086	245 086
		Moy. Kms Parc parcourus	-	-	-	-	-	19 537	53 500	51 608	48 369	39 246	39 246
		Moy. Consommation / 100 kms	-	-	-	-	-	41,534	41,320	39,478	38,257	39,031	39,031
GX217 GNV	2	Parc utilisé	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	12,72	13,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	23 583	10 355	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (Nm³)	13 771	6 238	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	23 583	10 355	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	58,395	60,239	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GX317 GNV	2	Parc utilisé	15	15	15	15	13	9	9	9	3	0	0
		Parc au 31/12/N	15	15	15	9	9	9	9	3	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	9,38	10,38	11,38	12,19	13,19	14,19	15,19	16,19	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	517 133	420 387	375 613	306 498	207 056	167 716	177 034	90 679	9 546	0	0
		Consommation (Nm³)	301 981	253 237	228 698	186 264	119 247	95 347	104 124	53 255	5 605	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	34 476	28 026	25 041	20 433	15 927	18 635	19 670	10 075	3 182	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	58,395	60,239	60,887	60,772	57,592	56,850	58,816	58,729	58,716	-	-
GX317 GNV	3	Parc utilisé	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	15
		Parc au 31/12/N	36	36	36	36	36	36	36	36	15	15	15
		Moyenne d'âge au 31/12/N	6,95	7,95	8,95	9,95	10,95	11,95	12,95	13,95	14,53	15,53	15,53
		Kms Parc parcourus	1 428 730	1 295 658	1 251 012	1 133 008	973 963	1 025 083	1 029 717	912 933	601 907	249 156	249 156
		Consommation (Nm³)	834 310	780 492	761 697	688 549	560 921	582 764	605 636	536 160	353 417	150 180	150 180
		Moy. Kms Parc parcourus	39 687	35 991	34 750	31 472	27 055	28 475	28 603	25 359	16 720	16 610	16 610
		Moy. Consommation / 100 kms	58,395	60,239	60,887	60,772	57,592	56,850	58,816	58,729	58,716	60,276	60,276
GX327 GNV	3	Parc utilisé	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
		Parc au 31/12/N	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
		Moyenne d'âge au 31/12/N	4,43	5,43	6,44	7,44	8,44	9,44	10,44	11,44	12,44	13,44	13,44
		Kms Parc parcourus	295 364	259 769	248 616	242 278	203 528	188 639	188 440	172 590	186 959	151 741	151 741
		Consommation (Nm³)	172 478	156 482	151 374	147 237	117 215	107 242	110 832	101 361	109 775	91 463	91 463
		Moy. Kms Parc parcourus	49 227	43 295	41 436	40 380	33 921	31 440	31 407	28 765	31 160	25 290	25 290
		Moy. Consommation / 100 kms	58,395	60,239	60,887	60,772	57,592	56,850	58,816	58,729	58,716	60,276	60,276
GX327 GNV	5	Parc utilisé	0	0	0	0	7	7	7	7	7	7	7
		Parc au 31/12/N	0	0	0	0	7	7	7	7	7	7	7
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00	1,05	2,05	3,05	4,05	5,05	6,05	6,05
		Kms Parc parcourus	0	0	0	0	353 934	394 082	376 593	331 226	284 363	243 732	243 732
		Consommation (Nm³)	0	0	0	0	203 836	224 037	221 496	194 527	166 967	146 911	146 911
		Moy. Kms Parc parcourus	-	-	-	-	50 562	56 297	53 799	47 318	40 623	34 819	34 819
		Moy. Consommation / 100 kms	-	-	-	-	57,592	56,850	58,816	58,729	58,716	60,276	60,276

115

109

109

108

97

108

102

107

106

ANNEXE 3 PARC & DONNEES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Autobus standards

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
MAN A21 GNV	6	Parc utilisé	0	0	0	0	0	0	0	9	35	35
		Parc au 31/12/N	0	0	0	0	0	0	0	9	35	35
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,78	0,96	1,96
		Kms Parc parcourus	0	0	0	0	0	0	0	284 674	1 063 717	1 531 097
		Consommation (L.)	0	0	0	0	0	0	0	167 187	624 575	922 877
		Moy. Kms Parc parcourus	-	-	-	-	-	-	-	31 630	30 392	43 746
		Moy. Consommation / 100 kms	-	-	-	-	-	-	-	58,729	58,716	60,276
PR100.2	0	Parc utilisé	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	46 187	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	20 444	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	9 237	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	44,264	-	-	-	-	-	-	-	-	-

90

-

Midibus

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
GX117	3	Parc utilisé	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
		Parc au 31/12/N	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
		Moyenne d'âge au 31/12/N	6,07	7,07	8,07	9,07	10,07	11,07	12,07	13,07	14,07	15,07
		Kms Parc parcourus	282 326	275 582	289 154	290 173	285 851	294 294	295 621	289 937	281 974	243 822
		Consommation (L.)	119 358	115 241	121 316	119 665	122 532	120 787	126 404	120 482	116 452	103 950
		Moy. Kms Parc parcourus	28 233	27 558	28 915	29 017	28 585	29 429	29 562	28 994	28 197	24 382
		Moy. Consommation / 100 kms	42,277	41,817	41,955	41,239	42,866	41,043	42,759	41,555	41,299	42,634

Nb places moy

70

Autocars

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
815CL	1	Parc utilisé	2	2	2	1	1	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	2	2	1	1	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	16,79	17,79	18,79	19,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	28 343	22 359	16 382	14 573	1 050	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	12 015	9 620	6 862	6 005	263	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	14 172	11 180	8 191	14 573	1 050	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	42,391	43,025	41,887	41,209	25,042	-	-	-	-	-
815CL	2	Parc utilisé	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
		Parc au 31/12/N	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
		Moyenne d'âge au 31/12/N	14,73	15,73	16,73	17,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Kms Parc parcourus	19 317	17 920	15 686	7 230	1 131	0	0	0	0	0
		Consommation (L.)	7 794	7 086	6 972	6 967	438	0	0	0	0	0
		Moy. Kms Parc parcourus	19 317	17 920	15 686	7 230	1 131	-	-	-	-	-
		Moy. Consommation / 100 kms	40,348	39,542	44,447	96,364	38,705	-	-	-	-	-

Nb places moy

69

69

Minibus & divers

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Navette et véhicules divers	-	Parc utilisé	54	52	52	53	55	59	61	56	67	67
		Parc au 31/12/N	54	54	54	54	55	54	54	58	62	62
		Moyenne d'âge au 31/12/N	6,68	6,89	8,00	8,89	9,83	9,30	8,79	8,85	7,96	7,96
		Kms Parc parcourus	635 290	622 003	675 998	651 228	608 610	557 565	565 612	535 816	611 677	608 860
		Consommation (L.)	50 824	43 718	44 655	48 732	55 905	38 199	36 906	36 841	37 645	41 678
		Moy. Kms Parc parcourus	11 765	11 962	13 000	12 287	11 066	9 450	9 272	9 568	9 130	9 087
		Moy. Consommation / 100 kms	8,000	7,029	6,606	7,483	9,186	6,851	6,525	6,876	6,154	6,845

Nb places moy

-

ANNEXE 3 PARC & DONNEES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

**Total par
catégorie
de
véhicule**

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<u>Tramway</u>		Parc utilisé	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	
		Parc au 31/12N	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	
		Moyenne d'âge au 31/12/N	3,60	4,60	5,60	6,60	7,60	8,60	9,60	10,60	10,60	14,01	
		Kms Parc parcourus	1 150 231	1 109 507	1 123 454	1 049 027	1 344 073	1 340 830	1 076 541	1 166 929	1 057 242	1 305 786	
		Consommation (kW/h)	6 519 911	6 041 526	6 457 978	6 100 253	6 880 122	6 848 042	6 112 706	6 259 255	5 783 173	6 583 246	
		Moy. Kms Parc parcourus	46 009	44 380	44 938	41 961	53 763	53 633	43 062	46 677	42 290	43 526	
		Moy. Consommation / 100 kms	566,835	544,523	574,832	581,515	511,886	510,732	567,810	536,387	547,006	504,160	
<u>Autobus Gazole Articulés</u>		Parc utilisé	39	34	46	53	46	42	42	54	54	43	
		Parc au 31/12N	34	34	46	48	39	42	45	54	43	41	
		Moyenne d'âge au 31/12/N	10,33	11,33	9,15	6,20	5,09	6,73	6,16	6,98	5,43	5,83	
		Kms Parc parcourus	1 062 688	1 091 381	1 152 758	1 313 624	1 220 337	1 227 566	1 369 251	1 455 065	1 577 974	1 266 256	
		Consommation (L)	678 331	686 431	704 539	798 734	706 528	712 396	857 086	902 926	962 696	791 926	
		Moy. Kms Parc parcourus	27 248	32 099	25 060	24 785	26 529	29 228	32 601	26 946	29 222	29 448	
		Moy. Consommation / 100 kms	63,832	62,896	61,118	60,804	57,896	58,033	62,595	62,054	61,008	62,541	
<u>Autobus Gazole standards</u>		Parc utilisé	82	80	83	68	73	84	84	71	69	71	
		Parc au 31/12N	71	66	68	70	70	84	72	69	69	73	
		Moyenne d'âge au 31/12/N	11,67	9,15	6,12	6,17	7,17	6,90	6,14	6,52	7,52	8,07	
		Kms Parc parcourus	2 372 827	2 640 265	2 991 063	3 146 817	2 922 629	2 989 515	3 218 727	2 908 411	2 668 820	2 266 223	
		Consommation (L)	1 013 857	1 123 946	1 233 916	1 259 680	1 179 371	1 252 614	1 361 796	1 211 190	1 087 055	966 276	
		Moy. Kms Parc parcourus	28 937	33 003	36 037	46 277	40 036	35 589	38 318	40 964	38 679	31 919	
		Moy. Consommation / 100 kms	42,728	42,569	41,253	40,030	40,353	41,900	42,309	41,644	40,732	42,638	
<u>Autobus GNV</u>		Parc utilisé	58	58	57	57	62	58	58	67	87	63	
		Parc au 31/12N	58	58	57	51	58	58	58	61	63	63	
		Moyenne d'âge au 31/12/N	7,41	8,41	9,32	10,05	9,84	10,84	11,84	10,74	5,74	6,74	
		Kms Parc parcourus	2 264 810	1 986 169	1 875 241	1 681 784	1 738 481	1 775 520	1 771 784	1 792 102	2 146 492	2 175 726	
		Consommation (Nm3)	1 322 541	1 196 450	1 141 769	1 022 050	1 001 220	1 009 390	1 042 088	1 052 490	1 260 340	1 311 430	
		Moy. Kms Parc parcourus	39 048	34 244	32 899	29 505	28 040	30 612	30 548	26 748	24 672	34 535	
		Moy. Consommation / 100 kms	58,395	60,239	60,887	60,772	57,592	56,850	58,816	58,729	58,716	60,276	
<u>Autocar</u>		Parc utilisé	3	3	3	2	2	0	0	0	0	0	
		Parc au 31/12N	3	3	2	2	0	0	0	0	0	0	
		Moyenne d'âge au 31/12/N	16,10	17,10	17,76	18,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Kms Parc parcourus	47 660	40 279	32 068	21 803	2 181	0	0	0	0	0	
		Consommation (L)	19 809	16 706	13 834	12 972	701	0	0	0	0	0	
		Moy. Kms Parc parcourus	15 887	13 426	10 689	10 902	1 091	-	-	-	-	-	
		Moy. Consommation / 100 kms	41,563	41,476	43,139	59,499	32,127	-	-	-	-	-	
<u>Midibus</u>		Parc utilisé	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
		Parc au 31/12N	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
		Moyenne d'âge au 31/12/N	6,07	7,07	8,07	9,07	10,07	11,07	12,07	13,07	14,07	15,07	
		Kms Parc parcourus	282 326	275 582	289 154	290 173	285 851	294 294	295 621	289 937	281 974	243 822	
		Consommation (L)	119 358	115 241	121 316	119 665	122 532	120 787	126 404	120 482	116 452	103 950	
		Moy. Kms Parc parcourus	28 233	27 558	28 915	29 017	28 585	29 429	29 562	28 994	28 197	24 382	
		Moy. Consommation / 100 kms	42,277	41,817	41,955	41,239	42,866	41,043	42,759	41,555	41,299	42,634	
<u>Autre</u>		Parc utilisé	54	52	52	53	55	59	61	56	67	67	
		Parc au 31/12N	54	54	54	54	55	54	54	58	62	62	
		Moyenne d'âge au 31/12/N	6,68	6,89	8,00	8,89	9,83	9,30	8,79	8,85	7,96	7,96	
		Kms Parc parcourus	635 290	622 003	675 998	651 228	608 610	557 565	565 612	535 816	611 677	608 860	
		Consommation (L)	50 824	43 718	44 655	48 732	55 905	38 199	36 906	36 841	37 645	41 678	
		Moy. Kms Parc parcourus	11 765	11 962	13 000	12 287	11 066	9 450	9 272	9 568	9 130	9 087	
		Moy. Consommation / 100 kms	8,000	7,029	6,606	7,483	9,186	6,851	6,525	6,876	6,154	6,845	

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

ID : 063-256300120-20201015-20201015-DE02-DE



ANNEXE 3 PARC & DONNEES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

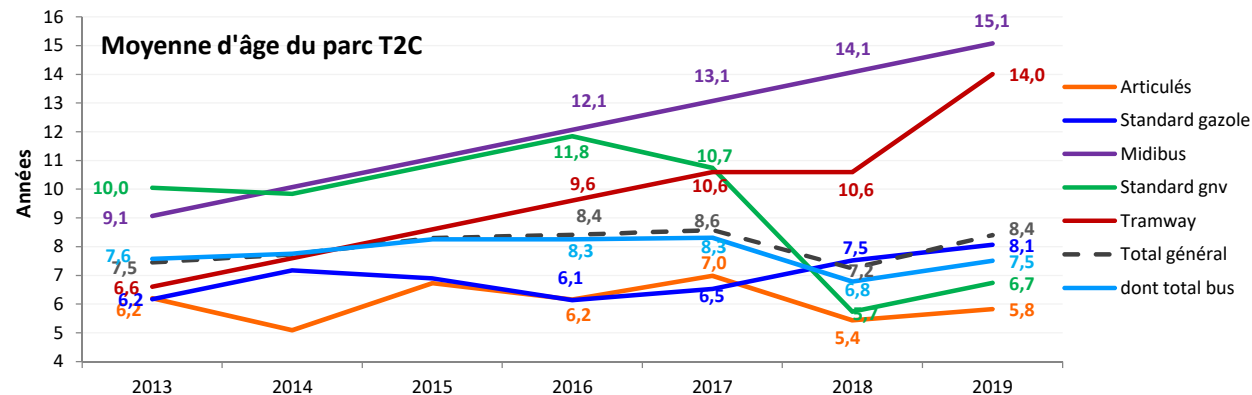
Affiché le

ID : 063-256300120-20201015-20201015-DE02-DE

TOTAL
GENERAL

Type	Norme Euro	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Parc	Tramway		25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	220
Parc	Bus		192	185	199	190	193	194	194	202	220	187	114
Parc	Autres		54	52	52	53	55	59	61	56	67	67	-
Parc au 31/12N	Tramway		25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	
Parc au 31/12N	Bus		176	171	183	181	177	194	185	194	185	187	
Parc au 31/12N	Autres		54	54	54	54	55	54	54	58	62	62	
Moyenne d'âge au 31/12N	Tramway		3,60	4,60	5,60	6,60	7,60	8,60	9,60	10,60	10,60	14,01	
Moyenne d'âge au 31/12N	Bus		9,76	9,35	8,11	7,57	7,75	8,25	8,25	8,31	6,78	7,50	
Moyenne d'âge au 31/12N	Autres		6,68	6,89	8,00	8,89	9,83	9,30	8,79	8,85	7,96	7,96	
Kms parcourus	Tramway		1 150 231	1 109 507	1 123 454	1 049 027	1 344 073	1 340 830	1 076 541	1 166 929	1 057 242	1 305 786	
Kms parcourus	Bus		6 030 311	6 033 676	6 340 284	6 454 201	6 169 479	6 286 895	6 655 383	6 445 515	6 675 260	5 952 027	
Kms parcourus	Autres		635 290	622 003	675 998	651 228	608 610	557 565	565 612	535 816	611 677	608 860	
Consommation (kWh)	Tramway		6 519 911	6 041 526	6 457 978	6 100 253	6 880 122	6 848 042	6 112 706	6 259 255	5 783 173	6 583 246	
Consommation (L)	Bus Gazole		1 831 355	1 942 324	2 073 605	2 191 052	2 009 131	2 085 797	2 345 286	2 234 599	2 166 203	1 862 153	
Consommation (Nm3)	Bus Gnv		1 322 541	1 196 450	1 141 769	1 022 050	1 001 220	1 009 390	1 042 088	1 052 490	1 260 340	1 311 430	
Consommation (L)	Autres (Gazole)		50 824	43 718	44 655	48 732	55 905	38 199	36 906	36 841	37 645	41 678	
Moy. Kms parcourus	Tramway		46 009	44 380	44 938	41 961	53 763	53 633	43 062	46 677	42 290	43 526	
Moy. Kms parcourus	Bus		31 408	32 614	31 861	33 969	31 966	32 407	34 306	31 908	30 342	31 829	
Moy. Kms parcourus	Autres		11 765	11 962	13 000	12 287	11 066	9 450	9 272	9 568	9 130	9 087	
Conso moy. / 100 kms (kWh)	Tramway		566,835	544,523	574,832	581,515	511,886	510,732	567,810	536,387	547,006	504,160	
Conso moy. / 100 kms (L)	Bus Gazole		48,635	47,988	46,441	45,911	45,343	46,234	48,024	48,021	47,832	49,312	
Conso moy. / 100 kms (Nm3)	Bus Gnv		58,395	60,239	60,887	60,772	57,592	56,850	58,816	58,729	58,716	60,276	
Conso moy. / 100 kms (L)	Autres (Gazole)		8,000	7,029	6,606	7,483	9,186	6,851	6,525	6,876	6,154	6,845	

Moyenne d'âge	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Articulés	10,33	11,33	9,15	6,20	5,09	6,73	6,16	6,98	5,43	5,83
Standard gazole	11,67	9,15	6,12	6,17	7,17	6,90	6,14	6,52	7,52	8,07
Midibus	6,07	7,07	8,07	9,07	10,07	11,07	12,07	13,07	14,07	15,07
Standard gnv	7,41	8,41	9,32	10,05	9,84	10,84	11,84	10,74	5,74	6,74
Tramway	3,60	4,60	5,60	6,60	7,60	8,60	9,60	10,60	10,60	14,01
Total général	9,00	8,75	7,81	7,45	7,73	8,29	8,41	8,57	7,24	8,40
dont total bus	9,76	9,35	8,11	7,57	7,75	8,25	8,25	8,31	6,78	7,50



ANNEXE 4 PLACES - KILOMETRES OFFERTES (PKO)

Places kilomètres commerciaux offertes (PKO)							
LIGNES	2017	2018	2019	2019 vs 2018		2019 vs 2017	
				Ecart	%	Ecart	%
Ligne A	281 437 950	271 460 947	276 824 284	5 363 337	2,0%	-4 613 666	-1,6%
Ligne B	52 902 945	51 242 567	49 642 012	-1 600 555	-3,1%	-3 260 933	-6,2%
Ligne C	96 398 933	101 255 182	101 183 946	-71 236	-0,1%	4 785 012	5,0%
Ligne 3	66 784 947	63 516 190	61 997 861	-1 518 329	-2,4%	-4 787 086	-7,2%
Ligne 4	55 029 741	55 382 297	51 923 770	-3 458 527	-6,2%	-3 105 971	-5,6%
Ligne 5	12 736 649	11 969 678	11 768 001	-201 677	-1,7%	-968 648	-7,6%
Ligne 7	1 621 199	1 654 073	1 129 471	-524 602	-31,7%	-491 728	-30,3%
Ligne 8	27 872 072	28 095 634	25 576 477	-2 519 156	-9,0%	-2 295 595	-8,2%
Ligne 9	28 151 728	29 014 533	27 061 816	-1 952 718	-6,7%	-1 089 912	-3,9%
Ligne 10	43 081 174	41 871 359	38 140 399	-3 730 960	-8,9%	-4 940 775	-11,5%
Ligne 12	28 761 744	28 705 685	24 686 391	-4 019 294	-14,0%	-4 075 353	-14,2%
Ligne 13	28 981 328	31 467 553	28 285 032	-3 182 520	-10,1%	-696 296	-2,4%
Ligne 20	40 913 941	39 076 808	38 009 890	-1 066 918	-2,7%	-2 904 050	-7,1%
Ligne 21	38 474 088	38 407 641	33 894 650	-4 512 992	-11,8%	-4 579 438	-11,9%
Ligne 22	16 005 992	14 818 478	13 614 051	-1 204 427	-8,1%	-2 391 942	-14,9%
Ligne 23	1 480 123	3 101 644	2 935 303	-166 342	-5,4%	1 455 180	98,3%
Ligne 24	21 393 041	20 997 514	20 498 843	-498 671	-2,4%	-894 198	-4,2%
Ligne 25	3 033 980	2 436 258	2 341 383	-94 875	-3,9%	-692 596	-22,8%
Ligne 26 en régie	165 654	75 579	389 159	313 580	414,9%	223 506	134,9%
Ligne 27 en régie	2 104 010	2 017 457	1 674 651	-342 806	-17,0%	-429 359	-20,4%
Ligne 28	0	851 185	899 349	48 164	5,7%	899 349	-
TOTAL REGIE	847 331 238	837 418 262	812 476 739	-24 941 523	-3,0%	-34 854 498	-4,1%

ANNEXE 5 MAINTENANCE

		Maintenance BUS - Pannes						
Nombre de pannes et taux de pannes		2017	2018	2019	Edart vs 2018	%	Ecart vs 2017	%
ARTICULES	Pannes	68	86	69	-17	-19,8%	1	1,5%
	Kilomètres	1 455 065	1 518 658	1 266 256	-252 402	-16,6%	-188 809	-13,0%
	Taux de pannes	0,47%	0,57%	0,54%	-0,02		0,08	
AGORA	Pannes	5	9	1	-8	-88,9%	-4	-80,0%
	Kilomètres	71 589	21 834	2 573	-19 261	-88,2%	-69 016	-96,4%
	Taux de pannes	0,70%	4,12%	3,89%	-0,24		3,19	
GX437	Pannes	3	3	1	-2	-66,7%	-2	-66,7%
	Kilomètres	61 545	73 212	45 034	-28 178	-38,5%	-16 511	-26,8%
	Taux de pannes	0,49%	0,41%	0,22%	-0,19		-0,27	
GX427	Pannes	5	14	17	3	21,4%	12	240,0%
	Kilomètres	280 622	390 263	252 137	-138 126	-35,4%	-28 485	-10,2%
	Taux de pannes	0,18%	0,36%	0,67%	0,32		0,50	
CREALIS	Pannes	55	60	50	-10	-16,7%	-5	-9,1%
	Kilomètres	1 041 309	1 033 349	966 512	-66 837	-6,5%	-74 797	-7,2%
	Taux de pannes	0,53%	0,58%	0,52%	-0,06		-0,01	
STAND GO	Pannes	117	70	61	-9	-12,9%	-56	-47,9%
	Kilomètres	2 908 411	2 668 820	2 264 974	-403 846	-15,1%	-643 437	-22,1%
	Taux de pannes	0,40%	0,26%	0,27%	0,01		-0,13	
GX217	Pannes	2	0	0	0	ns	-2	ns
	Kilomètres	16 605	0	0	0	ns	-16 605	ns
	Taux de pannes	1,20%	0,00%	0,00%	0,00		-1,20	
GX327	Pannes	104	63	53	-10	-15,9%	-51	-49,0%
	Kilomètres	2 169 297	1 991 653	1 638 295	-353 358	-17,7%	-531 002	-24,5%
	Taux de pannes	0,48%	0,32%	0,32%	0,01		-0,16	
GX337	Pannes	11	7	8	1	14,3%	-3	-27,3%
	Kilomètres	722 509	677 167	626 679	-50 488	-7,5%	-95 830	-13,3%
	Taux de pannes	0,15%	0,10%	0,13%	0,02		-0,02	
STANDARD GNV	Pannes	157	138	92	-46	-33,3%	-65	-41,4%
	Kilomètres	1 792 102	1 865 988	2 171 454	305 466	16,4%	379 352	21,2%
	Taux de pannes	0,88%	0,74%	0,42%	-0,32		-0,45	
GX317GNV	Pannes	114	58	33	-25	-43,1%	-81	-71,1%
	Kilomètres	1 003 612	330 949	244 884	-86 065	-26,0%	-758 728	-75,6%
	Taux de pannes	1,14%	1,75%	1,35%	-0,40		0,21	
GX327GNV	Pannes	31	30	23	-7	-23,3%	-8	-25,8%
	Kilomètres	503 816	471 322	395 473	-75 849	-16%	-108 343	-22%
	Taux de pannes	0,62%	0,64%	0,58%	-0,05		-0,03	
MANA21GNV	Pannes	12	50	36	-14	-28,0%	24	200,0%
	Kilomètres	284 674	1 063 717	1 531 097	467 380	44%	1 246 423	438%
	Taux de pannes	0,42%	0,47%	0,24%	-0,23		-0,19	
MIDIBUS	Pannes	25	22	9	-13	-59,1%	-16	-64,0%
	Kilomètres	289 937	281 974	243 822	-38 152	-13,5%	-46 115	-15,9%
	Taux de pannes	0,86%	0,78%	0,37%	-0,41		-0,49	
TOTAL BUS	Pannes	367	316	231	-85	-26,9%	-136	-37,1%
	Kilomètres	6 445 515	6 335 440	5 946 506	-388 934	-6,1%	-499 009	-7,7%
	Taux de pannes	0,57%	0,50%	0,39%	-0,11		-0,18	

		Maintenance TRAMWAY						
Pannes et consommables		2017	2018	2019	Edart vs 2018	%	Ecart vs 2017	%
Kilomètres		1 166 929	1 057 242	1 305 786	248 544	23,51%	138 857	11,90%
Pannes impact exploitation		168	155	187	32	20,65%	19	11,31%
Taux de pannes exploitation		1,44%	1,47%	1,43%	-0,03	-2,32%	-0,01	-0,53%
Taux de disponibilité		99,46%	99,74%	99,42%	0,31	0,31%	0,04	0,04%
Nbre pannes rouges/bloquantes		1 588	1 287	1 684	397	30,85%	96	6,05%
Taux de défaillance		6,85%	7,17%	6,81%	-0,36	-5,00%	-0,04	-0,55%
Taux de disponibilité atelier		99,01%	99,32%	98,48%	0,84	0,85%	0,53	0,53%
Bandages consommés		1 270	1 130	1 148	18	1,59%	-122	-9,61%
Patins consommés		348	251	153	-98	-39,04%	-195	-56,03%

ANNEXE 6

CONTRÔLE

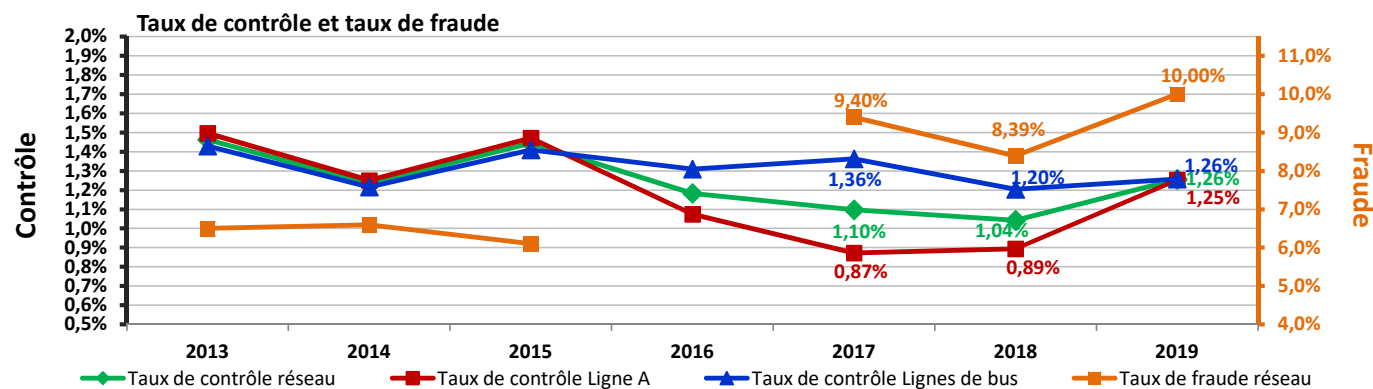
Rubriques	Contrôle						
	2017	2018	2019	Edart vs 2018	%	Ecart vs 2017	%
TRAMWAY							
Nombre de voyages du périmètre contrôlé	17 422 015	16 650 956	15 976 254	-674 702	-4,1%	-1 445 761	-8,3%
Nombre de titres contrôlés	151 881	148 802	200 242	51 440	34,6%	48 361	31,8%
Taux de contrôle	0,87%	0,89%	1,25%	0,36		0,38	
Nombre de PV	3 076	2 552	3 873	1 321	51,8%	797	25,9%
Taux de fraude apparent	2,03%	1,72%	1,93%	0,22		-0,09	
BUS							
Nombre de voyages du périmètre contrôlé	14 822 908	15 251 505	14 646 851	-604 654	-4,0%	-176 057	-1,2%
Nombre de titres contrôlés	202 053	183 696	184 280	584	0,3%	-17 773	-8,8%
Taux de contrôle	1,36%	1,20%	1,26%	0,05		-0,10	
Nombre de PV	4 739	4 842	4 108	-734	-15,2%	-631	-13,3%
Taux de fraude apparent	2,35%	2,64%	2,23%	-0,41		-0,12	
dont BUS LIGNE B							
Nombre de voyages du périmètre contrôlé	3 042 524	2 994 950	2 762 927	-232 023	-7,7%	-279 596	-9,2%
Nombre de titres contrôlés	39 183	31 934	35 978	4 044	12,7%	-3 205	-8,2%
Taux de contrôle	1,29%	1,07%	1,30%	0,24		0,01	
Nombre de PV	1 179	1 101	930	-171	-15,5%	-249	-21,1%
Taux de fraude apparent	3,01%	3,45%	2,58%	-0,86		-0,42	
dont BUS LIGNE C							
Nombre de voyages du périmètre contrôlé	2 534 225	2 658 911	2 531 852	-127 059	-4,8%	-2 373	-0,1%
Nombre de titres contrôlés	35 909	27 445	39 599	12 154	44,3%	3 690	10,3%
Taux de contrôle	1,42%	1,03%	1,56%	0,53		0,15	
Nombre de PV	964	787	1 117	330	41,9%	153	15,9%
Taux de fraude apparent	2,68%	2,87%	2,82%	-0,05		0,14	
TOTAL							
Nombre de voyages du périmètre contrôlé	32 244 923	31 902 462	30 623 105	-1 279 357	-4,0%	-1 621 818	-5,0%
Nombre de titres contrôlés	353 934	332 498	384 522	52 024	15,6%	30 588	8,6%
Taux de contrôle	1,10%	1,04%	1,26%	0,21		0,16	
Nombre de PV	7 815	7 394	7 981	587	7,9%	166	2,1%
Taux de fraude apparent	2,21%	2,22%	2,08%	-0,15		-0,13	

ANNEXE 6

CONTRÔLE

Rubriques	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de contrôle réseau	1,46%	1,23%	1,44%	1,18%	1,10%	1,04%	1,26%
Taux de contrôle Ligne A	1,50%	1,25%	1,47%	1,07%	0,87%	0,89%	1,25%
Taux de contrôle Lignes de bus	1,43%	1,22%	1,41%	1,31%	1,36%	1,20%	1,26%
Taux de fraude réseau	6,50%	6,60%	6,10%	-	9,40%	8,39%	10,00%

sept 2012 - août 2013

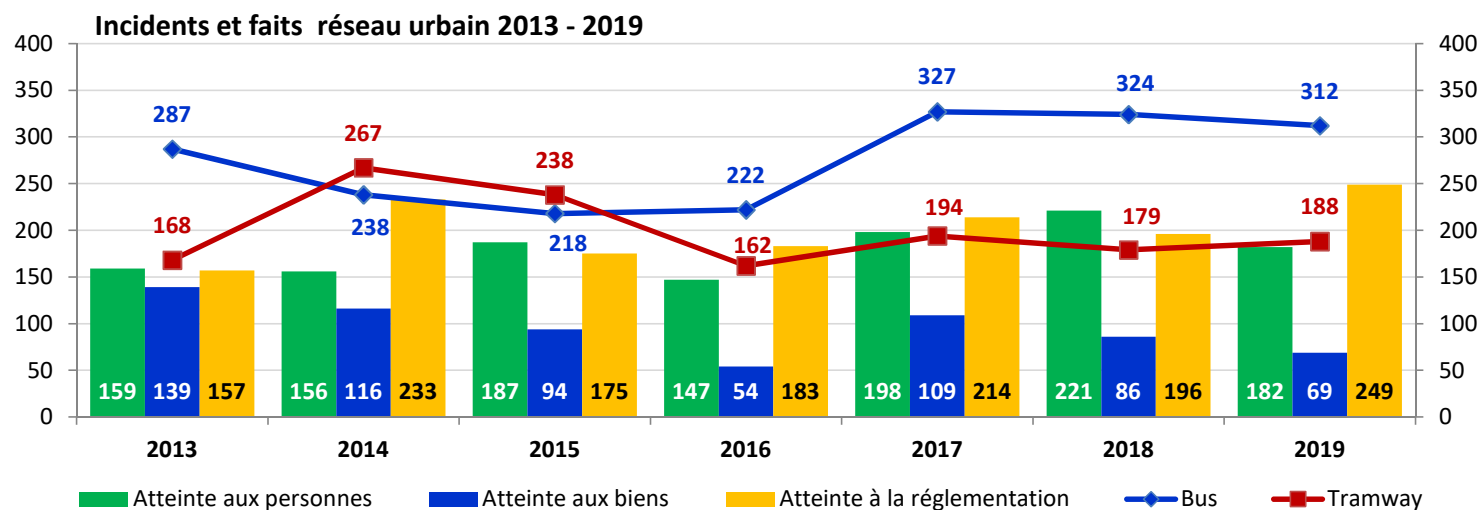


ANNEXE 7

SECURITE

Sécurité sur le réseau : incidents et faits

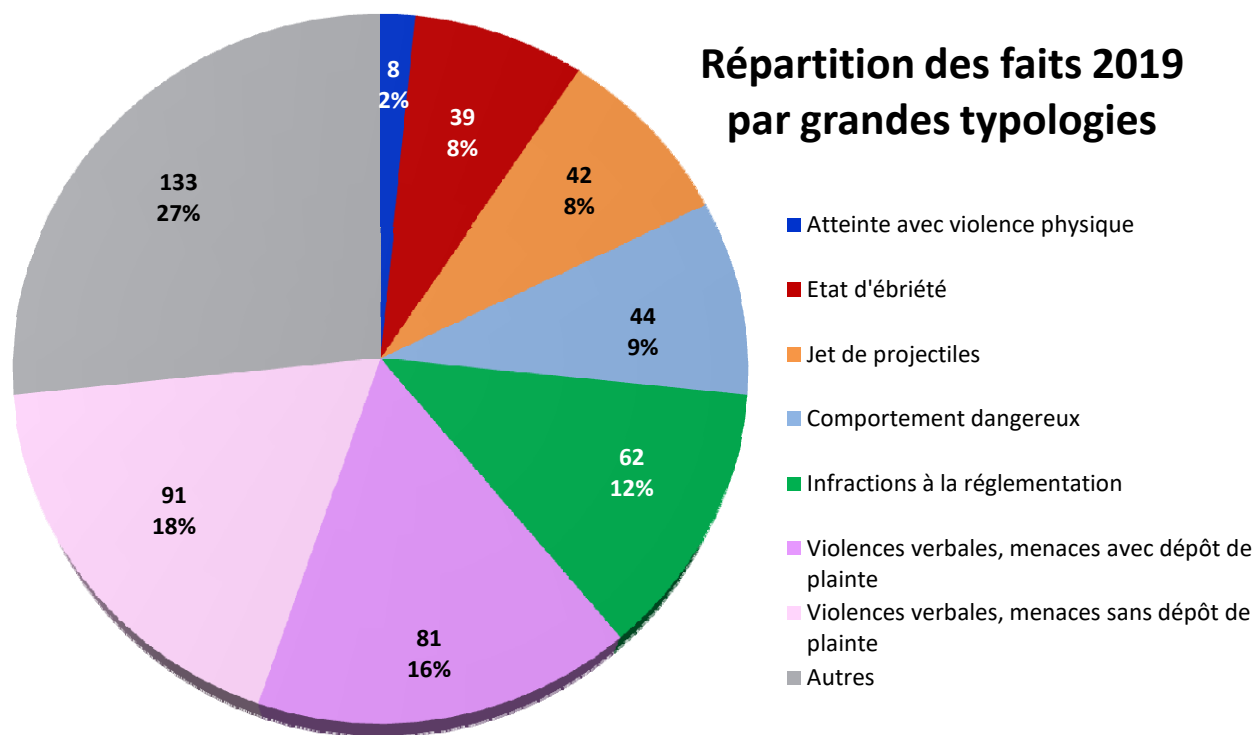
Rubriques	2017	2018	2019	Ecart vs 2018	%	Ecart vs 2017	%
Présentation des incidents et faits par mode							
Mode bus	327	324	312	-12	-3,7%	-15	-4,6%
Mode tramway	194	179	188	9	5,0%	-6	-3,1%
TOTAL	521	503	500	-3	-0,6%	-21	-4,0%
Présentation des incidents et faits par typologie							
Atteinte aux personnes	198	221	182	-39	-17,6%	-16	-8,1%
Atteinte aux biens	109	86	69	-17	-19,8%	-40	-36,7%
Atteinte à la réglementation	214	196	249	53	27,0%	35	16,4%
TOTAL	521	503	500	-3	-0,6%	-21	-4,0%



ANNEXE 7

SECURITE

Type de faits et incidents	2018	2019
Atteinte avec violence physique	14	8
Etat d'ébriété	35	39
Jet de projectiles	49	42
Comportement dangereux	38	44
Infractions à la réglementation	44	62
Violences verbales, menaces avec dépôt de plainte	91	81
Violences verbales, menaces sans dépôt de plainte	115	91
Autres	117	133
	503	500



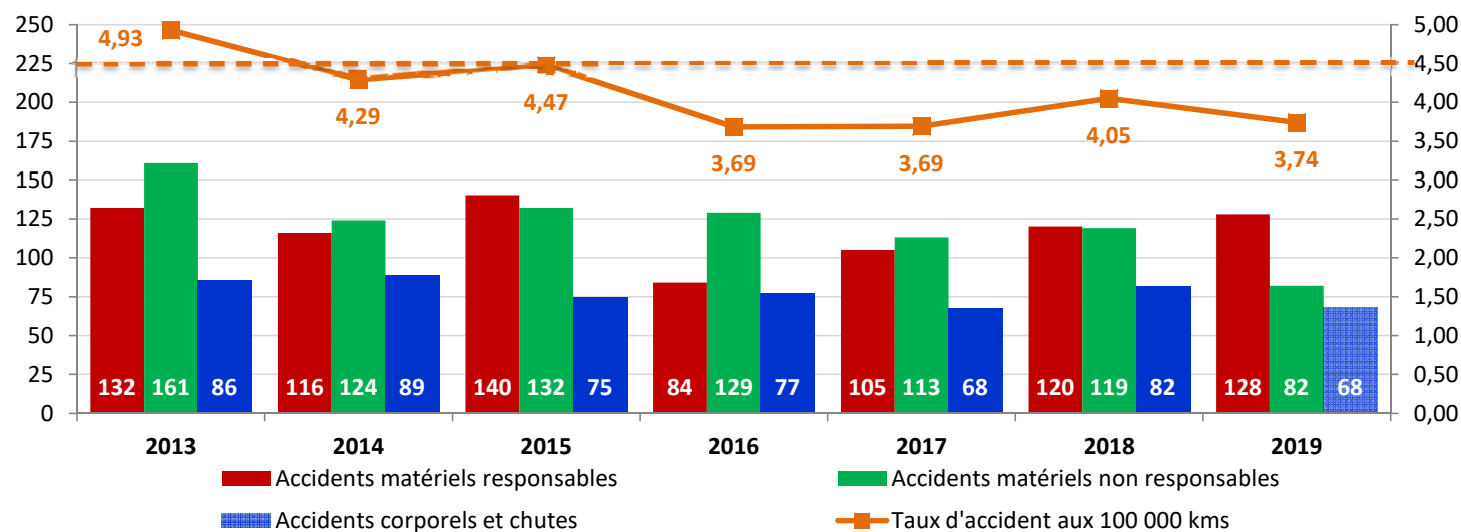
ANNEXE 7

SECURITE

Sécurité sur le réseau : accidents

Rubriques	2017	2018	2019	Ecart vs 2018	%	Ecart vs 2017	%
Accidents matériels responsables	105	120	128	8	6,7%	23	21,9%
Accidents matériels non responsables	113	119	82	-37	-31,1%	-31	-27,4%
Accidents corporels et chutes	68	82	68	-14	-17,1%	0	0,0%
TOTAL	286	321	278	-43	-13,4%	-8	-2,8%
Taux d'accident au 100 000 kms	3,69	4,05	3,74	-0,31	-7,6%	0,05	1,4%

Accidents réseau urbain 2013 - 2019



ANNEXE 8 STOCKS 2019

SITUATION DES STOCKS AU 31 DECEMBRE 2019

Famille	Compte	Libellé famille	STOCK INITIAL au 01/01/2019	ENTREES ANNEE 2019	SORTIES ANNEE 2019	STOCK FINAL au 31/12/2019	Variation de stock 2019
Pièces de rechange							
A	602151	Electricité	806 187,41	399 792,96	397 892,61	808 087,77	1 900,36
B	602152	Carrosserie	588 318,76	268 271,30	246 337,57	610 252,49	21 933,73
D	602153	Mécanique	1 251 229,70	1 060 941,95	1 045 048,78	1 267 122,87	15 893,17
E	602150	Electronique	254 964,69	100 715,24	29 434,49	326 245,44	71 280,75
H	602155	Quincaillerie	22 197,12	22 273,33	17 432,50	27 037,95	4 840,83
J	602154	Metaux soudure	1 015,89	1 246,27	538,15	1 724,00	708,12
K	602230	Produits chimiques	47 372,89	78 453,06	87 887,95	37 938,00	-9 434,89
Sous-total pièces de rechange			2 971 286,46	1 931 694,11	1 824 572,06	3 078 408,52	107 122,06
Carburants							
N1	602111	Gazole	343 953,26	2 303 215,54	2 302 105,75	345 063,05	1 109,78
N2	602112	Additif gazole	3 418,82	25 653,24	25 225,58	3 846,48	427,66
Sous-total carburants			347 372,08	2 328 868,78	2 327 331,33	348 909,53	1 537,45
Autres produits de maintenance							
P1	602131	Huiles et graisse	77 035,47	77 254,89	67 971,42	86 318,94	9 283,47
P2	602132	Liquide de refroidissement	4 756,83	0,00	0,00	4 756,83	0,00
L	602221	Produits d'entretien	10 018,30	34 242,65	25 701,23	18 559,71	8 541,41
Q	602211	Fuel	256,06	0,00	0,00	256,06	0,00
	602231	Outils stockés	8 182,83	14 793,66	12 481,37	10 495,12	2 312,29
	602232	Consommables atelier stockés	12 037,13	44 062,23	35 260,40	20 838,96	8 801,83
	602233	Equipements de sécurité stockés	5 141,48	14 502,71	13 596,31	6 047,88	906,40
	602234	Matériel bât. et install. fixes stockés	265 302,32	84 498,92	59 482,68	290 318,56	25 016,24
Sous-total autres produits maintenance			382 730,43	269 355,06	214 493,41	437 592,08	54 861,65
Billetterie							
BILU	602270	Billetterie tickets unité	6 544,62	10 274,22	8 136,45	8 682,39	2 137,77
BILC	602271	Billetterie carnets	7 168,17	19 914,00	20 104,95	6 977,22	-190,95
BILM	602272	Billetterie mensuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BILO	602273	Billetterie occasionnelle	2 149,67	598,20	866,79	1 881,08	-268,59
BILB	602274	Billetterie badges	16 241,68	31 200,00	22 562,30	24 879,38	8 637,70
BILA	602275	Billetterie annuel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total billetterie			32 104,13	61 986,42	51 670,49	42 420,06	10 315,93
fournitures, imprimés et papier							
SAF	602251	Imprimés	876,35	9 589,75	10 095,66	370,43	-505,91
SCP	602251	Papier	4 120,59	0,00	0,00	4 120,59	0,00
Sous-total imprimés et papier			4 996,94	9 589,75	10 095,66	4 491,02	-505,91
TOTAL GENERAL			3 738 490,04	4 601 494,11	4 428 162,94	3 911 821,22	173 331,17

ANNEXE 9

VENTES, FREQUENTATION ET TARIFS

		Ventes de titres							
TITRES	Tarif au 01/07/2019	2017	2018	Objectif 2019	2019	2019 vs objectif 2019	2019 % vs objectif	2019 vs 2018	2019 % vs 2018
Ticket unité	1,60 €	1 783 863	1 683 808	1 735 912	1 638 254	-97 658	-5,6%	-45 554	-2,7%
Total Titres unités		1 783 863	1 683 808	1 735 912	1 638 254	-97 658	-5,6%	-45 554	-2,7%
Carnet de 10 tickets TN	14,40 €	275 857	254 624	260 783	257 744	-3 039	-1,2%	3 120	1,2%
Carnet de 10 tickets TR	13,00 €	0	0	0	2 500	2 500	-	2 500	-
Total carnet de 10 tickets		275 857	254 624	260 783	260 244	-539	-0,2%	5 620	2,2%
Ticket 24 heures	5,10 €	9 580	8 735	9 378	8 289	-1 089	-11,6%	-446	-5,1%
Ticket 24 heures tribu	12,80 €	1 750	1 840	1 366	2 016	650	47,5%	176	9,6%
Ticket 24 heures groupe	21,30 €	3 560	3 691	3 706	4 178	472	12,7%	487	13,2%
Pass 72 heures	3,50 €	1 450	250	250	300	50	20,0%	50	20,0%
Billet congrès	2,40 €	76 879	13 870	12 307	8 116	-4 191	-34,1%	-5 754	-41,5%
Ticket parking relais	6,00 €	51 209	39 926	38 445	34 672	-3 773	-9,8%	-5 254	-13,2%
Total titres occasionnels		144 428	68 312	65 453	57 571	-7 882	-12,0%	-10 741	-15,7%
Total non abonnés		2 204 148	2 006 744	2 062 148	1 956 069	-106 079	-5,1%	-50 675	-2,5%
Abonnement hebdomadaire tandem	-	2 795	1 261	0	0	0	-	-1 261	-100,0%
Total abonnement hebdomadaire		2 795	1 261	0	0	0	-	-1 261	-100,0%
Abonnement mensuel tout public	52,20 €	18 732	17 394	16 576	16 922	346	2,1%	-472	-2,7%
Abonnement mensuel Salarié tandem	36,50 €	7 341	6 814	6 808	7 712	904	13,3%	898	13,2%
Abonnement mensuel PDM	44,30 €	4 051	4 609	5 073	4 971	-102	-2,0%	362	7,9%
Total mensuel actif		30 124	28 817	28 457	29 605	1 148	4,0%	788	2,7%
Abonnement mensuel - 26 ans	27,00 €	27 449	25 518	25 383	25 481	98	0,4%	-37	-0,1%
Abonnement mensuel Etudiant tandem	18,90 €	2 671	2 918	3 073	3 623	550	17,9%	705	24,2%
Total mensuel Jeune		30 120	28 436	28 456	29 104	648	2,3%	668	2,3%
Abonnement mensuel -60%	20,80 €	33 732	39 202	43 337	36 834	-6 503	-15,0%	-2 368	-6,0%
Abonnement mensuel -80%	10,40 €	52 538	55 396	57 703	55 225	-2 478	-4,3%	-171	-0,3%
Abonnement mensuel -92%	4,10 €	123 519	141 001	151 002	157 291	6 289	4,2%	16 290	11,6%
Total mensuel tarification solidaire		209 789	235 599	252 042	249 350	-2 692	-1,1%	13 751	5,8%
Total abonnement mensuel illimité		270 033	292 852	308 954	308 059	-895	-0,3%	15 207	5,2%
Total mensuel + hebdomadaires		270 732	293 167	308 954	308 059	-895	-0,3%	14 892	5,1%
Abonnement annuel tout public	530,40 €	26 729	24 630	22 530	23 674	1 144	5,1%	-956	-3,9%
Abonnement annuel PDM	450,00 €	20 520	20 569	20 672	20 304	-368	-1,8%	-265	-1,3%
Abonnement annuel au porteur	550,00 €	213	219	219	249	30	13,7%	30	13,7%
Abonnement annuel non voyant	0,00 €	1 526	782	446	420	-26	-5,8%	-362	-46,3%
Total annuel actif		48 988	46 200	43 867	44 647	780	1,8%	-1 553	-3,4%
Abonnement annuel - 26 ans	246,00 €	155 415	148 151	144 939	153 531	8 592	5,9%	5 380	3,6%
Total annuel Jeune		155 415	148 151	144 939	153 531	8 592	5,9%	5 380	3,6%
Total annuel illimité		204 403	194 351	188 805	198 178	9 373	5,0%	3 827	2,0%
Titres cartes à puce	2,00 €	26 535	26 535	24 617	26 168	1 551	6,3%	-367	-1,4%
Total abonnés toute période équiv/mens		475 135	487 518	497 760	506 237	8 477	1,7%	18 719	3,8%

	2017	2018	Objectif 2019	2019	2019 vs objectif 2019	2019 % vs objectif	2019 vs 2018	2019 % vs 2018
Total abonnement tout public	45 674	42 243	39 325	40 845	1 520	3,9%	-1 398	-3,3%
Total abonnement PDM	24 571	25 178	25 744	25 275	-469	-1,8%	97	0,4%
Total abonnement - 26 ans	182 864	173 669	170 321	179 012	8 691	5,1%	5 343	3,1%
Total abonnement Tandem	10 711	10 047	9 881	11 335	1 454	14,7%	1 288	12,8%
Total abonnement solidaire	209 789	235 599	252 042	249 350	-2 692	-1,1%	13 751	5,8%
Total abonnement non-voyant	1 526	782	446	420	-26	-5,8%	-362	-46,3%
Total abonnés toute période équiv/mens	475 135	487 518	497 760	506 237	8 477	1,7%	18 719	3,8%

ANNEXE 9

VENTES, FREQUENTATION ET TARIFS

		Recettes commerciales HT							
TITRES	Tarif au 01/07/2019	2017	2018	Objectif 2019	2019	2019 vs objectif	2019 % vs objectif	2019 vs 2018	2019 % vs 2018
Ticket unité	1,60 €	2 432 591	2 372 481	2 524 963	2 382 926	-142 037	-5,6%	10 445	0,4%
Total Titres unités		2 432 591	2 372 481	2 524 963	2 382 926	-142 037	-5,6%	10 445	0,4%
Carnet de 10 tickets TN	14,40 €	3 296 353	3 124 588	3 305 402	3 253 486	-51 916	-1,6%	128 897	4,1%
Carnet de 10 tickets TR	13,00 €	0	0	0	29 545	29 545	-	29 545	-
Total carnet de 10 tickets		3 296 353	3 124 588	3 305 402	3 283 031	-22 371	-0,7%	158 443	5,1%
Ticket 24 heures	5,10 €	42 206	39 268	43 047	38 076	-4 970	-11,5%	-1 191	-3,0%
Ticket 24 heures tribu	12,80 €	19 313	19 187	15 792	22 734	6 942	44,0%	3 547	18,5%
Ticket 24 heures groupe	21,30 €	62 204	66 714	71 344	78 164	6 820	9,6%	11 450	17,2%
Pass 72 heures	3,50 €	4 482	773	786	941	155	19,7%	168	21,8%
Billet congrès	2,40 €	36 423	9 936	13 220	7 580	-5 640	-42,7%	-2 357	-23,7%
Ticket parking relais	6,00 €	79 113	74 118	92 195	77 217	-14 978	-16,2%	3 098	4,2%
Total titres occasionnels		243 740	209 995	236 385	224 712	-11 673	-4,9%	14 716	7,0%
Total non abonnés		5 972 684	5 707 065	6 066 750	5 890 669	-176 081	-2,9%	183 604	3,2%
Abonnement hebdomadaire tandem	-	25 539	12 037	0	0	0	-	-12 037	-100,0%
Total abonnement hebdomadaire		25 539	12 037	0	0	0	-	-12 037	-100,0%
Abonnement mensuel tout public	52,20 €	795 224	762 300	761 529	776 927	15 397	2,0%	14 627	1,9%
Abonnement mensuel Salarié tandem	36,50 €	209 619	208 836	218 759	246 654	27 895	12,8%	37 818	18,1%
Abonnement mensuel PDM	44,30 €	145 987	171 674	197 916	193 303	-4 613	-2,3%	21 629	12,6%
Total mensuel actif -		1 150 829	1 142 810	1 178 205	1 216 884	38 680	3,3%	74 074	6,5%
Abonnement mensuel - 26 ans	27,00 €	644 858	618 313	623 033	625 462	2 428	0,4%	7 149	1,2%
Abonnement mensuel Etudiant tandem	18,90 €	42 454	49 666	52 804	62 250	9 446	17,9%	12 584	25,3%
Total mensuel Jeune		687 312	667 979	675 837	687 711	11 874	1,8%	19 732	3,0%
Abonnement mensuel -60%	20,80 €	572 143	685 439	795 130	668 627	-126 503	-15,9%	-16 813	-2,5%
Abonnement mensuel -80%	10,40 €	445 611	484 798	529 354	503 738	-25 616	-4,8%	18 940	3,9%
Abonnement mensuel -92%	4,10 €	414 696	492 916	548 960	570 295	21 335	3,9%	77 379	15,7%
Total mensuel tarification solidaire		1 432 450	1 663 153	1 873 444	1 742 660	-130 784	-7,0%	79 507	4,8%
Total abonnement mensuel illimité -		3 270 591	3 473 943	3 727 486	3 647 256	-80 231	-2,2%	173 313	5,0%
Total mensuel + hebdomadaires		3 296 130	3 485 979	3 727 486	3 647 256	-80 231	-2,2%	161 276	4,6%
Abonnement annuel tout public	530,40 €	952 417	903 973	864 243	903 918	39 675	4,6%	-55	0,0%
Abonnement annuel PDM	450,00 €	620 260	640 243	674 493	656 460	-18 033	-2,7%	16 216	2,5%
Abonnement annuel au porteur	550,00 €	7 988	8 213	8 654	9 417	762	8,8%	1 204	14,7%
Abonnement annuel non voyant	0,00 €	0	0	0	0	0	-	0	-
Total annuel actif		1 580 664	1 552 429	1 547 390	1 569 794	22 404	1,4%	17 366	1,1%
Abonnement annuel - 26 ans	246,00 €	2 757 222	2 714 775	2 693 928	2 860 889	166 961	6,2%	146 115	5,4%
Total annuel Jeune		2 757 222	2 714 775	2 693 928	2 860 889	166 961	6,2%	146 115	5,4%
Total annuel illimité		4 337 886	4 267 203	4 241 318	4 430 684	189 365	4,5%	163 480	3,8%
Titres cartes à puce	2,00 €	77 278	76 749	70 827	77 076	6 249	8,8%	327	0,4%
Total abonnés toute période		7 634 016	7 753 183	7 968 805	8 077 939	109 135	1,4%	324 757	4,2%
TOTAL VENTES DE TITRES		13 683 978	13 536 997	14 106 381	14 045 684	-60 697	-0,4%	508 688	3,8%
Produits à tarification spéciale		60 705	58 797	58 798	58 459	-339	-0,6%	-338	-0,6%
Produits d'activités annexes		190 904	180 829	187 214	202 522	15 308	8,2%	21 693	12,0%
TOTAL GENERAL		13 935 587	13 776 623	14 352 393	14 306 666	-45 727	-0,3%	530 043	3,8%

Total par profil d'abonnés	2017	2018	Objectif 2019	2019	2019 vs objectif 2019	2019 % vs objectif	2019 vs 2018	2019 % vs 2018
Total abonnement tout public	1 755 628	1 674 485	1 634 427	1 690 261	55 835	3,4%	15 776	0,9%
Total abonnement PDM	766 247	811 918	872 409	849 763	-22 646	-2,6%	37 845	4,7%
Total abonnement - 26 ans	3 402 080	3 333 088	3 316 961	3 486 351	169 390	5,1%	153 263	4,6%
Total abonnement Tandem	277 611	270 539	271 563	308 904	37 341	13,8%	38 365	14,2%
Total abonnement solidaire	1 432 450	1 663 153	1 873 444	1 742 660	-130 784	-7,0%	79 507	4,8%
Total abonnés toute période	7 634 016	7 753 183	7 968 805	8 077 939	109 135	1,4%	324 757	4,2%

ANNEXE 9

VENTES, FREQUENTATION ET TARIFS

POINTS DE VENTE	Recettes commerciales HT par point de vente						
	2017	2018	2019	2019 vs 2018	2019 % vs 2018	2019 vs 2017	2019 % vs 2017
Conducteurs-Receveurs (DAC)	1 158 886	1 205 132	981 964	-223 168	-18,5%	-176 923	-15,3%
Distributeurs de titres de transport	4 717 923	4 543 772	5 067 018	523 246	11,5%	349 095	7,4%
Espace Commercial Lagarlaye	5 550 416	5 594 553	5 761 567	167 014	3,0%	211 151	3,8%
Caisse Pardieu	139 385	119 935	176 163	56 228	46,9%	36 778	26,4%
Dépositaires	1 691 631	1 652 923	1 597 805	-55 118	-3,3%	-93 825	-5,5%
Transporteurs	66 723	71 729	72 364	635	0,9%	5 641	8,5%
Parking relais	81 403	78 414	79 900	1 487	1,9%	-1 503	-1,8%
SNCF - intermodalité	277 611	270 539	308 904	38 365	14,2%	31 293	11,3%
TOTAL GENERAL	13 683 978	13 536 997	14 045 684	508 688	3,8%	361 707	2,6%

TITRES	Tarifs 2019				
	01/07/2017	01/07/2018	01/07/2019	Evolution 2019 / 2018	Evolution 2019 / 2017
TICKETS					
Ticket unité	1,50	1,60	1,60	0,00%	6,67%
Carnet de 10 tickets TN	13,50	13,50	14,40	6,67%	6,67%
Carnet de 10 tickets TR	-	-	13,00	-	-
Ticket 24 heures	4,90	5,00	5,10	2,00%	4,08%
Ticket 24 heures tribu	12,30	12,60	12,80	1,59%	4,07%
Ticket 24 heures groupe	20,50	21,00	21,30	1,43%	3,90%
Pass 72 heures	3,40	3,40	3,50	2,94%	2,94%
Billet congrés	2,20	2,30	2,40	4,35%	9,09%
Ticket parking relais	3,70	3,80	6,00	57,89%	62,16%
ABONNEMENTS					
Abonnement hebdomadaire tandem	10,50	10,5 € - suppr	-	-	-
Abonnement mensuel tout public	47,50	49,00	52,20	6,53%	9,89%
Abonnement mensuel Salarié tandem	33,20	34,30	36,50	6,41%	9,94%
Abonnement mensuel PDM	40,30	41,60	44,30	6,49%	9,93%
Abonnement mensuel - 26 ans	26,30	27,00	27,00	0,00%	2,66%
Abonnement mensuel Etudiant tandem	18,40	18,90	18,90	0,00%	2,72%
Abonnement mensuel -60%	19,00	19,60	20,80	6,12%	9,47%
Abonnement mensuel -80%	9,50	9,80	10,40	6,12%	9,47%
Abonnement mensuel -92%	3,80	3,90	4,10	5,13%	7,89%
Abonnement annuel tout public	482,40	498,00	530,40	6,51%	9,95%
Abonnement annuel PDM	409,20	422,40	450,00	6,53%	9,97%
Abonnement annuel au porteur	495,00	495,00	550,00	11,11%	11,11%
Abonnement annuel non voyant	0,00	0,00	0,00	-	-
Abonnement annuel - 26 ans	240,00	246,00	246,00	0,00%	2,50%
Titres cartes à puce	2,00	2,00	2,00	0,00%	0,00%

ANNEXE 9

VENTES, FREQUENTATION ET TARIFS

RECETTES COMMERCIALES HT 2019 PAR TITRE

TITRES	Tarif au 01/07/2019	01/2019	02/2019	03/2019	04/2019	05/2019	06/2019	07/2019	08/2019	09/2019	10/2019	11/2019	12/2019	TOTAL
Ticket unité	1,60 €	210 358	175 597	197 785	198 617	188 481	197 367	196 602	193 094	241 526	238 865	201 932	142 703	2 382 926
Total Titres unités		210 358	175 597	197 785	198 617	188 481	197 367	196 602	193 094	241 526	238 865	201 932	142 703	2 382 926
Carnet de 10 tickets TN	14,40 €	318 551	237 895	315 716	251 984	269 509	236 962	288 343	194 172	317 864	311 002	305 241	206 247	3 253 486
Carnet de 10 tickets TR	13,00 €	0	0	0	0	0	0	10 636	0	4 727	3 545	10 636	0	
Total carnet de 10 tickets		318 551	237 895	315 716	251 984	269 509	236 962	298 979	194 172	322 592	314 548	315 877	206 247	3 253 486
Ticket 24 heures	5,10 €	2 795	3 086	2 568	3 295	2 641	3 336	3 394	4 131	5 003	3 269	3 004	1 553	38 076
Ticket 24 heures tribu	12,80 €	1 924	1 753	1 237	1 615	1 443	1 065	2 281	2 921	2 991	2 106	1 583	1 815	22 734
Ticket 24 heures groupe	21,30 €	11 569	2 558	7 713	1 699	8 782	2 062	8 171	1 278	15 355	15 704	2 304	968	78 164
Pass 72 heures	3,50 €	0	0	0	0	464	0	0	477	0	0	0	0	941
Billet congrès	2,40 €	175	1 273	0	0	0	900	1 260	0	0	459	864	2 649	7 580
Ticket parking relais	6,00 €	0	9 673	9 673	0	5 182	0	13 273	6 143	12 545	2 182	6 545	12 000	77 217
Total titres occasionnels		16 464	18 343	21 191	6 610	18 511	7 363	28 380	14 951	35 894	23 720	14 301	18 985	224 712
Total non abonnés		545 373	431 834	534 691	457 210	476 502	441 693	523 961	402 216	600 012	577 133	532 109	367 935	5 861 123
Abonnement mensuel tout public	52,20 €	67 442	67 442	68 021	66 996	64 814	65 215	61 881	44 370	66 787	70 897	69 521	63 542	776 927
Abonnement mensuel Salarié tandem	36,50 €	28 220	18 460	23 573	8 575	18 085	11 662	7 608	41 903	30 566	22 995	21 767	13 240	246 654
Abonnement mensuel PDM	44,30 €	20 573	20 233	20 081	18 342	13 425	13 539	12 122	6 564	13 612	17 639	18 848	18 324	193 303
Total mensuel actif		116 234	106 134	111 676	93 913	96 325	90 415	81 611	92 837	110 966	111 532	110 136	95 105	1 216 884
Abonnement mensuel - 26 ans	27,00 €	56 356	56 086	59 351	48 747	46 170	37 825	22 680	15 316	76 527	75 870	75 526	55 006	625 462
Abonnement mensuel Etudiant tandem	18,90 €	7 852	4 880	5 017	1 306	1 186	481	292	12 044	11 443	4 828	7 612	5 309	62 250
Total mensuel Jeune		64 208	60 966	64 368	50 053	47 356	38 306	22 972	27 361	87 970	80 698	83 138	60 316	687 711
Abonnement mensuel -60%	20,80 €	64 620	63 195	63 821	61 857	61 728	58 549	49 843	44 160	51 960	51 205	51 243	46 447	668 627
Abonnement mensuel -80%	10,40 €	44 930	44 414	45 462	44 371	43 452	41 320	35 535	29 984	44 623	44 577	44 178	40 892	503 738
Abonnement mensuel -92%	4,10 €	47 236	48 023	48 259	48 365	47 183	46 442	43 942	38 502	50 521	51 317	51 435	49 070	570 295
Total mensuel tarification solidaire		156 786	155 632	157 541	154 593	152 363	146 311	129 320	112 646	147 104	147 100	146 856	136 409	1 742 660
Total mensuel + hebdomadaires		337 229	322 732	333 585	298 560	296 043	275 032	233 903	232 843	346 040	339 330	340 129	291 830	3 647 256
Abonnement annuel tout public	530,40 €	73 405	73 355	73 326	73 577	73 706	73 506	74 579	75 111	77 584	78 165	78 783	78 820	903 918
Abonnement annuel PDM	450,00 €	54 287	53 938	53 638	53 872	53 467	53 911	54 282	54 446	55 525	56 396	56 291	56 406	656 460
Abonnement annuel au porteur	550,00 €	713	713	713	675	713	825	825	825	867	792	817	942	9 417
Abonnement annuel non voyant	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total annuel actif		128 405	128 006	127 676	128 124	127 886	128 242	129 687	130 382	133 976	135 353	135 891	136 168	1 569 794
Abonnement annuel - 26 ans	246,00 €	228 544	228 544	228 236	228 268	228 155	228 063	228 921	232 015	255 691	257 256	258 635	258 561	2 860 889
Total annuel Jeune		228 544	228 544	228 236	228 268	228 155	228 063	228 921	232 015	255 691	257 256	258 635	258 561	2 860 889
Total annuel illimité		356 949	356 550	355 913	356 392	356 040	356 305	358 607	362 396	389 667	392 609	394 526	394 729	4 430 684
Titres cartes à puce	2,00 €	5 722	4 576	5 140	4 682	4 342	4 284	5 271	11 555	14 698	7 151	6 369	3 287	77 076
Total abonnés toute période		694 178	679 282	689 497	654 951	652 083	631 337	592 510	595 240	735 707	731 939	734 656	686 559	8 077 939
TOTAL VENTES DE TITRES		1 245 273	1 115 693	1 229 329	1 116 843	1 132 926	1 077 313	1 121 742	1 009 011	1 350 417	1 316 223	1 273 134	1 057 781	14 016 139
Produits à tarification spéciale		5 727	5 259	6 448	5 430	5 430	6 151	1 612	0	6 703	6 394	6 394	2 911	58 459
Produits d'activités annexes		23 150	22 102	26 207	24 222	18 136	14 834	10 587	5 999	12 926	19 206	16 287	8 867	202 522
TOTAL GENERAL		1 274 150	1 143 053	1 261 983	1 146 495	1 156 493	1 098 298	1 133 941	1 015 010	1 370 045	1 341 823	1 295 815	1 069 560	14 306 666

Total par profil d'abonnés		01/2019	02/2019	03/2019	04/2019	05/2019	06/2019	07/2019	08/2019	09/2019	10/2019	11/2019	12/2019	TOTAL
Total abonnement pour Tous et Senior		141 560	141 509	142 059	141 249	139 232	139 545	137 285	120 306	145 238	149 854	149 120	143 303	1 690 261
Total abonnement PDM		74 860	74 171	73 719	72 214	66 893	67 450	66 404	61 010	69 138	74 035	75 139	74 730	849 763
Total abonnement Jeune		284 901	284 631	287 587	277 015	274 325	265 888	251 601	247 331	332 218	333 126	334 162	313 567	3 486 351
Total abonnement Tandem		36 072	23 339	28 591	9 881	19 271	12 143	7 900	53 947	42 009	27 823	29 379	18 549	308 904
Total abonnement solidaire		156 786	155 632	157 541	154 593	152 363	146 311	129 320	112 646	147 104	147 100	146 856	136 409	1 742 660
Total abonnés toute période		694 178	679 282	689 497	654 951	652 083	631 337	592 510	595 240	735 707	731 939	734 656	686 559	8 077 939

ANNEXE 9

VENTES, FREQUENTATION ET TARIFS

		FREQUENTATION PAR LIGNE						
FREQUENTATION PAR LIGNE A PARTIR DES VALIDATIONS REDRESSEES		2017	2018	2019	2019 vs 2018	2019 % vs 2018	2019 vs 2017	2019 % vs 2017
Ligne A	TRAMWAY	17 422 015	16 650 956	15 884 075	-766 881	-4,6%	-1 537 940	-8,8%
Ligne B		3 042 524	2 994 950	2 746 049	-248 902	-8,3%	-296 475	-9,7%
Ligne C		2 534 225	2 658 911	2 516 457	-142 454	-5,4%	-17 768	-0,7%
Ligne 3		1 523 651	1 569 467	1 587 205	17 738	1,1%	63 554	4,2%
Ligne 4		1 406 854	1 427 125	1 454 934	27 809	1,9%	48 080	3,4%
Ligne 5		361 394	373 971	362 043	-11 928	-3,2%	649	0,2%
Ligne 7		31 075	27 556	21 991	-5 564	-20,2%	-9 084	-29,2%
Ligne 8		562 390	569 704	561 122	-8 582	-1,5%	-1 267	-0,2%
Ligne 9		793 004	843 654	855 492	11 838	1,4%	62 488	7,9%
Ligne 10		1 030 062	1 070 108	993 850	-76 258	-7,1%	-36 211	-3,5%
Ligne 12		469 820	447 425	414 760	-32 665	-7,3%	-55 059	-11,7%
Ligne 13		745 567	779 100	761 736	-17 364	-2,2%	16 169	2,2%
Ligne 20		569 574	586 103	602 107	16 004	2,7%	32 533	5,7%
Ligne 21		791 572	818 043	764 829	-53 214	-6,5%	-26 743	-3,4%
Ligne 22		95 867	88 053	88 172	119	0,1%	-7 695	-8,0%
Ligne 23		17 596	23 897	24 040	143	0,6%	6 444	36,6%
Ligne 24		222 048	224 251	245 370	21 119	9,4%	23 321	10,5%
Ligne 25		18 244	21 056	21 084	28	0,1%	2 840	15,6%
Ligne 26		1 862	1 259	1 646	387	30,7%	-216	-11,6%
Ligne 27		37 780	35 681	31 790	-3 891	-10,9%	-5 990	-15,9%
Ligne 28		2 954	12 258	17 183	4 925	40,2%	14 229	481,7%
Courses spéciales		97 863	93 958	38 224	-55 734	-59,3%	-59 640	-60,9%
BUS		14 355 923	14 666 530	14 110 083	-556 448	-3,8%	-245 840	-1,7%
TOTAL RESEAU URBAIN	BUS + TRAM	31 777 938	31 317 486	29 994 158	-1 323 329	-4,2%	-1 783 780	-5,6%
Ligne 26 (ligne régulière)		29 041	33 962	39 022	5 060	14,9%	9 981	34,4%
Ligne 27 (ligne régulière)		0	2 363	2 047	-316	-13,4%	2 047	-
Ligne 31 (ligne régulière)		46 893	41 488	41 700	212	0,5%	-5 193	-11,1%
Ligne 32 (ligne régulière)		53 054	110 433	79 282	-31 151	-28,2%	26 228	49,4%
Ligne 33 (ligne régulière)		32 304	20 342	7 746	-12 596	-61,9%	-24 558	-76,0%
Ligne 34 (ligne régulière)		35 534	29 202	15 371	-13 831	-47,4%	-20 163	-56,7%
Ligne 35/36 (ligne régulière)		418 066	421 967	414 559	-7 409	-1,8%	-3 507	-0,8%
Ligne 37 (ligne régulière)		0	1 377	2 384	1 007	73,1%	2 384	-
PDD (ligne régulière)		0	23 171	21 037	-2 134	-9,2%	21 037	-
Nav Montjuzet (ligne régulière)		0	0	1 832	1 832	-	1 832	-
Bus de Nuit (ligne régulière)				26 890	26 890	-	26 890	-
Autres sces affrétés (scol./usin)		439 200	424 371	410 611	-13 760	-3,2%	-28 589	-6,5%
INTERURBAIN		1 054 093	1 108 679	1 062 481	-46 198	-4,2%	8 389	0,8%
TOTAL RESEAU		32 832 030	32 426 165	31 056 639	-1 369 526	-4,2%	-1 775 392	-5,4%

ANNEXE 9

VENTES, FREQUENTATION ET TARIFS

		FREQUENTATION PAR TITRES						
TITRES	Clé de mobilité	2017	2018	2019	2019 vs 2018	2019 % vs 2018	2019 vs 2017	2019 % vs 2017
Titres unités	1,27	2 273 155	2 145 656	2 087 136	-58 521	-2,7%	-186 020	-8,2%
Carnet de 10 tickets	1,27	3 505 528	3 244 643	3 315 509	70 865	2,2%	-190 019	-5,4%
Ticket 24 heures	6,00	57 480	52 410	49 734	-2 676	-5,1%	-7 746	-13,5%
Ticket 24 heures famille	6,00	10 500	11 040	12 096	1 056	9,6%	1 596	15,2%
Ticket 24 heures groupe	12,00	42 720	44 292	50 136	5 844	13,2%	7 416	17,4%
Pass 72 heures	12,00	23 400	6 000	3 600	-2 400	-40,0%	-19 800	-84,6%
Billet congrès	9,33	639 832	134 960	75 749	-59 211	-43,9%	-564 083	-88,2%
Ticket parking relais	2,00	102 418	79 852	69 344	-10 508	-13,2%	-33 074	-32,3%
Total titres occasionnels		876 350	328 554	260 659	-67 895	-20,7%	-615 691	-70,3%
Total titres oblitérables		6 655 033	5 718 853	5 663 303	-55 550	-1,0%	-991 730	-14,9%
Hebdomadaire		30 298	14 541	0	-14 541	-100,0%	-30 298	-100,0%
Mensuel actif		2 164 716	2 028 369	1 552 824	-475 545	-23,4%	-611 892	-28,3%
Mensuel Jeune-Etudiant-Scolaire		1 735 467	1 646 653	1 431 357	-215 296	-13,1%	-304 110	-17,5%
Mensuel solidaire -50% / -60%		2 082 596	2 306 909	2 023 498	-283 411	-12,3%	-59 098	-2,8%
Mensuel solidaire -80%		3 216 388	3 280 145	2 969 590	-310 556	-9,5%	-246 798	-7,7%
Mensuel solidaire -92%		8 232 359	9 303 198	9 612 712	309 514	3,3%	1 380 353	16,8%
Total abonnement mensuel illimité		17 431 524	18 565 274	17 589 981	-975 293	-5,3%	158 456	0,9%
Total mensuel + hebdomadaires		17 461 823	18 579 815	17 589 981	-989 834	-5,3%	128 158	0,7%
Total annuel actif		2 833 653	2 682 429	2 721 335	38 905	1,5%	-112 318	-4,0%
Total annuel Jeune-Scolaire		5 676 582	5 265 190	4 925 470	-339 720	-6,5%	-751 112	-13,2%
Total annuel illimité		8 510 235	7 947 620	7 646 804	-300 815	-3,8%	-863 430	-10,1%
Libre circulation		183 258	167 704	150 328	-17 376	-10,4%	-32 930	-18,0%
Non voyants et invalides		21 682	12 173	6 222	-5 951	-48,9%	-15 460	-71,3%
Total abonnés toute période		26 176 997	26 707 312	25 393 335	-1 313 976	-4,9%	-783 662	-3,0%
Total voyages sur titres		32 832 030	32 426 165	31 056 639	-1 369 526	-4,2%	-1 775 392	-5,4%

ANNEXE 9

VENTES, FREQUENTATION ET TARIFS

		FREQUENTATION 2019 PAR LIGNE												
FREQUENTATION PAR LIGNE A PARTIR DES VALIDATIONS REDRESSEES		01/2019	02/2019	03/2019	04/2019	05/2019	06/2019	07/2019	08/2019	09/2019	10/2019	11/2019	12/2019	TOTAL
Ligne A	TRAMWAY	1 483 482	1 349 501	1 576 119	1 370 733	1 337 919	1 127 063	967 611	832 523	1 672 244	1 638 975	1 582 559	945 346	15 884 075
Ligne B		256 723	220 562	265 831	234 144	243 736	228 277	188 362	161 411	262 429	269 273	257 355	157 945	2 746 049
Ligne C		239 425	207 079	248 503	216 471	227 538	203 168	157 003	132 045	250 762	247 015	243 387	144 060	2 516 457
Ligne 3		160 004	130 884	160 719	136 195	145 578	131 105	90 907	75 679	156 953	158 751	158 318	82 110	1 587 205
Ligne 4		149 221	121 164	154 356	129 443	139 649	115 049	89 837	69 402	140 629	131 659	134 806	79 718	1 454 934
Ligne 5		34 483	28 310	37 236	33 092	33 560	32 241	25 745	21 509	33 985	32 747	34 811	14 325	362 043
Ligne 7		2 996	1 883	3 097	2 094	1 868	1 680	535	356	2 838	2 241	2 106	298	21 991
Ligne 8		57 172	49 222	62 434	50 111	48 982	47 421	26 903	24 273	58 668	61 102	60 516	14 317	561 122
Ligne 9		83 118	70 628	85 055	72 494	74 047	70 743	61 199	48 185	77 353	79 385	84 177	49 108	855 492
Ligne 10		102 959	82 634	98 810	88 766	89 705	84 913	68 854	57 235	93 226	100 045	96 307	30 397	993 850
Ligne 12		37 189	31 560	39 789	34 119	35 111	33 380	29 643	21 909	43 153	44 179	40 756	23 973	414 760
Ligne 13		85 789	63 228	86 943	68 358	72 298	57 126	41 161	30 300	81 239	78 829	77 700	18 766	761 736
Ligne 20		57 263	48 180	61 415	51 113	56 286	48 913	37 280	31 781	60 916	59 275	58 516	31 167	602 107
Ligne 21		79 450	64 375	80 435	69 710	71 563	66 858	44 811	36 784	74 296	79 987	76 112	20 448	764 829
Ligne 22		9 486	6 583	9 490	8 309	8 214	6 975	5 235	3 800	9 628	8 756	9 387	2 308	88 172
Ligne 23		2 292	2 083	2 307	2 440	1 558	2 134	1 835	1 142	3 454	2 077	2 174	545	24 040
Ligne 24		24 292	19 531	26 247	21 023	23 788	19 754	15 914	11 635	23 280	23 255	23 592	13 060	245 370
Ligne 25		2 001	1 961	2 322	2 003	1 362	1 398	1 457	2 354	2 220	1 907	1 639	460	21 084
Ligne 26		184	131	286	156	146	103	0	1	194	179	217	51	1 646
Ligne 27		3 709	2 079	3 767	2 355	3 355	2 391	269	177	4 125	3 121	4 547	1 895	31 790
Ligne 28		1 862	1 676	1 620	1 827	1 178	1 636	2 085	744	1 213	1 686	1 380	275	17 183
Spécial		6 768	5 947	5 358	817	856	1 832	732	3 202	3 120	3 123	2 660	3 807	38 224
BUS		1 396 386	1 159 700	1 436 021	1 225 040	1 280 379	1 157 096	889 767	733 925	1 383 680	1 388 593	1 370 464	689 033	14 110 083
TOTAL RESEAU URBAIN	BUS + TRAM	2 879 868	2 509 201	3 012 140	2 595 772	2 618 298	2 284 160	1 857 378	1 566 448	3 055 924	3 027 568	2 953 023	1 634 379	29 994 158
Ligne 26 (ligne régulière)		3 516	2 865	4 153	3 095	3 866	2 423	1 653	1 648	4 774	4 238	3 687	3 104	39 022
Ligne 27 (ligne régulière)		475	0	500	312	0	760	0	0	0	0	0	0	2 047
Ligne 31 (ligne régulière)		4 292	3 310	4 949	3 389	4 064	2 739	821	49	5 159	4 006	5 363	3 561	41 700
Ligne 32 (ligne régulière)		8 867	7 225	9 525	6 297	8 110	6 340	1 503	1 268	7 296	6 309	8 808	7 734	79 282
Ligne 33 (ligne régulière)		1 384	928	644	865	818	612	253	24	2	461	768	987	7 746
Ligne 34 (ligne régulière)		2 994	1 624	1 100	509	1 705	1 289	0	0	873	1 609	2 372	1 296	15 371
Ligne 35/36 (ligne régulière)		42 011	32 605	42 216	33 256	38 713	30 542	20 409	14 917	45 309	40 094	40 088	34 399	414 559
Ligne 37 (ligne régulière)		198	132	210	156	203	121	3	82	529	286	272	193	2 384
PDD (ligne régulière)					2 231	2 467	3 000	3 800	3 500	3 024	2 736	279	0	21 037
Nav Montjuzet (ligne régulière)		0	0	0	0	0	0	392	476	207	280	214	263	1 832
Bus de Nuit (ligne régulière)		4 419	3 977	5 302	2 651	6 653	656	0	0	502		1 560	1 170	26 890
Autres sces affrétés (scol./usin)		54 140	27 342	45 705	28 930	45 511	39 905	12 537	9 716	42 604	31 162	41 015	32 044	410 611
INTERURBAIN		122 296	80 008	114 305	81 690	112 110	88 387	41 370	31 680	110 279	91 181	104 426	84 751	1 062 481
TOTAL RESEAU		3 002 163	2 589 208	3 126 444	2 677 462	2 730 408	2 372 547	1 898 748	1 598 128	3 166 203	3 118 749	3 057 448	1 719 129	31 056 639

ANNEXE 10 Données financières - compte analytique (hors CET)

		Compte analytique							
FONCTIONS	NATURE DE CHARGE	2017	2018	Contrat 2019	2019	2019 vs Contrat 2019		2019 vs 2018	
						Ecart	%	Edart	%
Exploitation tramway	Effectif ETP	126,05	119,79	144,49	146,39	1,90	1,3%	26,59	22,2%
Exploitation tramway	Achats	838 389	987 562	1 220 212	1 149 772	-70 440	-5,8%	162 210	16,4%
Exploitation tramway	Charges de personnel	7 745 104	6 725 231	8 790 908	8 716 318	-74 591	-0,8%	1 991 087	29,6%
Total exploitation tramway	Total hors effectif	8 583 493	7 712 793	10 011 120	9 866 090	-145 030	-1,4%	2 153 297	27,9%
Exploitation bus	Effectif ETP	435,83	439,46	421,54	420,40	-1,13	-0,3%	-19,06	-4,3%
Exploitation bus	Achats	3 428 399	8 881 733	9 204 353	8 703 797	-500 556	-5,4%	-177 936	-2,0%
Exploitation bus	Charges de personnel	25 154 524	27 228 304	25 532 138	24 381 745	-1 150 393	-4,5%	-2 846 559	-10,5%
Total exploitation bus	Total hors effectif	28 582 923	36 110 038	34 736 492	33 085 543	-1 650 949	-4,8%	-3 024 495	-8,4%
Exploitation support	Effectif ETP	21,31	21,99	21,11	22,99	1,87	8,9%	1,00	4,5%
Exploitation support	Achats	27 919	43 039	27 355	-23 436	-50 791	-185,7%	-66 475	-154,5%
Exploitation support	Charges de personnel	1 700 440	1 862 492	1 678 762	1 938 979	260 217	15,5%	76 488	4,1%
Total exploitation support	Total hors effectif	1 728 359	1 905 531	1 706 117	1 915 543	209 427	12,3%	10 013	0,5%
Contrôle des titres	Effectif ETP	20,71	20,11	18,00	21,54	3,54	19,7%	1,43	7,1%
Contrôle des titres	Achats	14 327	11 323	10 597	13 089	2 491	23,5%	1 766	15,6%
Contrôle des titres	Charges de personnel	1 372 066	1 270 231	1 226 716	1 614 430	387 714	31,6%	344 199	27,1%
Total contrôle des titres	Total hors effectif	1 386 393	1 281 554	1 237 314	1 627 519	390 205	31,5%	345 965	27,0%
Maintenance tramway	Effectif ETP	21,01	21,42	23,60	21,18	-2,42	-10,3%	-0,24	-1,1%
Maintenance tramway	Achats	1 429 262	1 073 347	1 403 221	1 354 723	-48 499	-3,5%	281 376	26,2%
Maintenance tramway	Charges de personnel	1 320 189	1 372 291	1 721 301	1 471 413	-249 888	-14,5%	99 122	7,2%
Total maintenance tramway	Total hors effectif	2 749 452	2 445 638	3 124 522	2 826 136	-298 387	-9,5%	380 498	15,6%
Maintenance bus	Effectif ETP	79,52	85,83	75,51	91,07	15,56	20,6%	5,25	6,1%
Maintenance bus	Achats	1 275 433	1 324 123	1 481 161	1 471 594	-9 567	-0,6%	147 471	11,1%
Maintenance bus	Charges de personnel	4 728 319	4 899 673	4 994 219	5 149 724	155 505	3,1%	250 051	5,1%
Total maintenance bus	Total hors effectif	6 003 752	6 223 796	6 475 381	6 621 318	145 938	2,3%	397 523	6,4%
Maintenance support	Effectif ETP	40,97	41,76	41,41	39,93	-1,47	-3,6%	-1,83	-4,4%
Maintenance support	Achats	1 408 916	1 500 222	1 746 247	1 672 356	-73 891	-4,2%	172 134	11,5%
Maintenance support	Charges de personnel	2 877 504	3 143 526	2 985 545	3 202 336	216 791	7,3%	58 810	1,9%
Total maintenance support	Total hors effectif	4 286 421	4 643 748	4 731 792	4 874 691	142 899	3,0%	230 944	5,0%
Commercial et marketing	Effectif ETP	34,79	35,87	30,40	35,96	5,56	18,3%	0,10	0,3%
Commercial et marketing	Achats	596 662	669 528	717 823	599 723	-118 101	-16,5%	-69 805	-10,4%
Commercial et marketing	Charges de personnel	2 188 903	2 291 516	1 991 783	2 295 579	303 797	15,3%	4 063	0,2%
Total commercial et marketing	Total hors effectif	2 785 565	2 961 044	2 709 606	2 895 302	185 696	6,9%	-65 742	-2,2%
Qualité environnement sécurité	Effectif ETP	8,00	8,60	7,80	9,41	1,62	20,7%	0,81	9,4%
Qualité environnement sécurité	Achats	101 806	93 852	157 864	84 900	-72 964	-46,2%	-8 952	-9,5%
Qualité environnement sécurité	Charges de personnel	654 611	728 773	749 731	767 475	17 744	2,4%	38 702	5,3%
Total qualité environnement	Total hors effectif	756 418	822 625	907 595	852 375	-55 220	-6,1%	29 750	3,6%
~ Informatique	Effectif ETP	6,60	7,00	7,00	7,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
Informatique	Achats	623 129	670 624	782 431	634 638	-147 793	-18,9%	-35 987	-5,4%
Informatique	Charges de personnel	490 245	535 665	514 681	542 468	27 786	5,4%	6 803	1,3%

ANNEXE 10 Données financières - compte analytique (hors CET)

		Compte analytique							
FONCTIONS	NATURE DE CHARGE	2017	2018	Contrat 2019	2019	2019 vs Contrat 2019		2019 vs 2018	
						Ecart	%	Edart	%
Total informatique	Total hors effectif	1 113 374	1 206 289	1 297 112	1 177 105	-120 007	-9,3%	-29 184	-2,4%
Ressources humaines	Effectif ETP	10,93	11,47	10,85	12,12	1,27	11,7%	0,65	5,7%
Ressources humaines	Achats	232 129	319 011	378 133	296 613	-81 519	-21,6%	-22 398	-7,0%
Ressources humaines	Charges de personnel	903 902	933 373	931 398	999 291	67 893	7,3%	65 919	7,1%
Total ressources humaines	Total hors effectif	1 136 032	1 252 384	1 309 531	1 295 905	-13 626	-1,0%	43 521	3,5%
Finances	Effectif ETP	7,19	6,84	7,16	6,20	-0,97	-13,5%	-0,65	-9,4%
Finances	Achats	70 699	113 837	148 771	48 179	-100 593	-67,6%	-65 659	-57,7%
Finances	Charges de personnel	542 485	562 291	746 118	575 569	-170 548	-22,9%	13 278	2,4%
Total finances	Total hors effectif	613 184	676 129	894 889	623 748	-271 141	-30,3%	-52 381	-7,7%
Autres fonctions	Effectif ETP	4,30	5,50	5,00	6,00	1,00	20,0%	0,50	9,1%
Autres fonctions	Achats	634 706	682 374	786 489	749 174	-37 315	-4,7%	66 800	9,8%
Autres fonctions	Charges de personnel	387 401	491 782	278 013	512 531	234 518	84,4%	20 748	4,2%
Total autres fonctions	Total hors effectif	1 022 107	1 174 157	1 064 502	1 261 705	197 203	18,5%	87 548	7,5%
TOTAL GENERAL	Effectif ETP	817,19	825,65	813,87	840,19	26,32	3,2%	14,55	1,8%
TOTAL GENERAL	Achats	10 681 776	16 370 576	18 064 659	16 755 121	-1 309 538	-7,2%	384 545	2,3%
TOTAL GENERAL	Charges de personnel	50 065 695	52 045 148	52 141 314	52 167 858	26 545	0,1%	122 710	0,2%
TOTAL GENERAL	Total hors effectif	60 747 471	68 415 724	70 205 973	68 922 980	-1 282 993	-1,8%	507 255	0,7%

* Les données prévisionnelles du contrat 2019 sont exprimées en euros 2019 avec le coefficient de révision de 1,0441 ; elles ne tiennent pas compte des modifications de prestation de service 2019 base du bouclage annuel de la prestation

		Compte analytique - détail des produits							
PRODUITS		2017	2018	Contrat 2019	2019	2019 vs Contrat 2019		2019 vs 2018	
						Ecart	%	Edart	%
Prestation de service facturée		60 747 471	70 400 599	70 205 973	69 782 009	-423 963	-0,6%	-618 590	-0,9%
Produits financiers		5 679	0	5 073	25 198	20 125	396,7%	25 198	ns
Produits exceptionnels		33 409	12 907	145 544	113 170	-32 374	-22,2%	100 263	776,8%
Transferts de charges		968 907	837 628	316 564	608 974	292 410	92,4%	-228 654	-27,3%
TOTAL PRODUITS		61 755 466	71 251 134	70 673 153	70 529 351	-143 803	-0,2%	-721 783	-1,0%

* Les données prévisionnelles du contrat 2019 sont exprimées en euros 2019 avec le coefficient de révision de 1,0441 ; elles ne tiennent pas compte des modifications de prestation de service 2019 base du bouclage annuel de la prestation.

REGIE T2C - RAPPORT ANNUEL 2019 - COÛT AU KM

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

ANNEXE 11 COÛTS DIRECTS AU KILOMETRE

Montants HT en €uros courants	2018	Contrat 2019 *	2019	2018		Contrat 2019 *		2019		Ecart vs contrat 2019		Ecart vs 2018	
REALISE	TRAMWAY + BUS			/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total
Kilomètres				7 645 101	9 702 716	7 857 424	9 755 170	7 376 321	9 254 367	-481 102	-500 803	-268 780	-448 350
										-6,1%	-5,1%	-3,5%	-4,6%
Charges variables exploitation et maintenance véhicules (hors personnel)													
Energie	3 251 221	3 019 419	2 942 564	0,4253	0,3351	0,3843	0,3095	0,3989	0,3180	3,8%	2,7%	-6,2%	-5,1%
Lubrifiants	60 336	60 153	66 086	0,0079	0,0062	0,0077	0,0062	0,0090	0,0071	17,0%	15,8%	13,5%	14,8%
Pièces détachées variables	1 096 318	1 107 703	1 142 271	0,1434	0,1130	0,1410	0,1136	0,1549	0,1234	9,8%	8,7%	8,0%	9,2%
Pneumatiques	281 626	372 038	292 185	0,0368	0,0290	0,0473	0,0381	0,0396	0,0316	-16,3%	-17,2%	7,5%	8,8%
Sous-traitance exploitation	4 601 013	5 857 039	5 392 091	0,6018	0,4742	0,7454	0,6004	0,7310	0,5827	-1,9%	-3,0%	21,5%	22,9%
Sous-traitance matériel roulant	175 027	114 559	295 077	0,0229	0,0180	0,0146	0,0117	0,0400	0,0319	174,4%	171,5%	74,7%	76,8%
Total	9 465 540	10 530 911	10 130 274	1,2381	0,9756	1,3402	1,0795	1,3734	1,0946	2,5%	1,4%	10,9%	12,2%
Charges liées au personnel													
Personnel de conduite	27 223 562	27 618 777	26 751 295	3,5609	2,8058	3,5150	2,8312	3,6266	2,8907	3,2%	2,1%	1,8%	3,0%
Personnel de médiation	2 037 829	1 906 616	2 011 644	0,2666	0,2100	0,2427	0,1954	0,2727	0,2174	12,4%	11,2%	2,3%	3,5%
Personnel d'interv./régulation	4 692 144	4 797 653	4 335 124	0,6137	0,4836	0,6106	0,4918	0,5877	0,4684	-3,7%	-4,8%	-4,2%	-3,1%
Personnel de maintenance	6 271 964	6 715 520	6 621 137	0,8204	0,6464	0,8547	0,6884	0,8976	0,7155	5,0%	3,9%	9,4%	10,7%
Total	40 225 499	41 038 567	39 719 200	5,2616	4,1458	5,2229	4,2069	5,3847	4,2919	3,1%	2,0%	2,3%	3,5%
Autres charges liées à l'exploitation et à la maintenance des véhicules													
Nettoyage sous-traité	137 911	163 403	111 353	0,0180	0,0142	0,0208	0,0168	0,0151	0,0120	-27,4%	-28,2%	-16,3%	-15,3%
Autre sous-traitance	132 272	93 024	166 789	0,0173	0,0136	0,0118	0,0095	0,0226	0,0180	91,0%	89,0%	30,7%	32,2%
Assurance	1 302 854	1 374 966	1 261 651	0,1704	0,1343	0,1750	0,1409	0,1710	0,1363	-2,3%	-3,3%	0,4%	1,5%
Assistances techniques	69 527	79 350	198 216	0,0091	0,0072	0,0101	0,0081	0,0269	0,0214	166,1%	163,3%	195,5%	198,9%
Autres pièces et fourn.et transferts	587 130	1 046 988	750 109	0,0768	0,0605	0,1332	0,1073	0,1017	0,0811	-23,7%	-24,5%	32,4%	33,9%
Autres charges ext. directes	31 195	20 307	61 496	0,0041	0,0032	0,0026	0,0021	0,0083	0,0066	222,6%	219,2%	104,3%	106,7%
Total	2 260 890	2 778 037	2 549 613	0,2957	0,2330	0,3536	0,2848	0,3456	0,2755	-2,2%	-3,3%	16,9%	18,2%
TOTAL	51 951 929	54 347 515	52 399 087	6,7955	5,3544	6,9167	5,5711	7,1037	5,6621	2,7%	1,6%	4,5%	5,7%

* Les données prévisionnelles du contrat 2019 sont exprimées en euros 2019 avec le coefficient de révision de 1,0441 ; elles ne tiennent pas compte des modifications de prestation de service 2019 base du bouclage annuel de la prestation.

REGIE T2C - RAPPORT ANNUEL 2019 - COÛT AU KM

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

ANNEXE 11

COÛTS DIRECTS AU KILOMETRE

Montants HT en Euros courants	2018	Contrat 2019 *	2019	2018		Contrat 2019 *		2019		Ecart vs contrat 2019		Ecart vs 2018	
REALISE	TRAMWAY			/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total
Kilomètres				1 016 502	1 057 242	1 304 608	1 349 653	1 258 292	1 305 786	-46 316	-43 867	241 790	248 544
										-3,6%	-3,3%	23,8%	23,5%
Charges variables exploitation et maintenance véhicules (hors personnel)													
Energie	559 980	726 768	623 523	0,5509	0,5297	0,5571	0,5385	0,4955	0,4775	-11,0%	-11,3%	-10,0%	-9,8%
Lubrifiants	7 721	10 441	11 530	0,0076	0,0073	0,0080	0,0077	0,0092	0,0088	14,5%	14,1%	20,6%	20,9%
Pièces détachées variables	401 910	447 889	343 401	0,3954	0,3801	0,3433	0,3319	0,2729	0,2630	-20,5%	-20,8%	-31,0%	-30,8%
Pneumatiques	98 467	165 433	124 870	0,0969	0,0931	0,1268	0,1226	0,0992	0,0956	-21,7%	-22,0%	2,4%	2,7%
Sous-traitance exploitation	0	0	0	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	-	-	-	-
Sous-traitance matériel roulant	138 663	70 663	249 517	0,1364	0,1312	0,0542	0,0524	0,1983	0,1911	266,1%	265,0%	45,4%	45,7%
Total	1 206 741	1 421 194	1 352 842	1,1872	1,1414	1,0894	1,0530	1,0751	1,0360	-1,3%	-1,6%	-9,4%	-9,2%
Charges liées au personnel													
	0	0	0										
Personnel de conduite	4 464 050	6 025 912	5 989 044	4,3916	4,2224	4,6189	4,4648	4,7597	4,5865	3,0%	2,7%	8,4%	8,6%
Personnel de médiation	1 150 459	1 353 698	1 428 267	1,1318	1,0882	1,0376	1,0030	1,1351	1,0938	9,4%	9,1%	0,3%	0,5%
Personnel d'interv./régulation	1 110 722	1 411 299	1 299 007	1,0927	1,0506	1,0818	1,0457	1,0324	0,9948	-4,6%	-4,9%	-5,5%	-5,3%
Personnel de maintenance	1 372 291	1 721 301	1 471 413	1,3500	1,2980	1,3194	1,2754	1,1694	1,1268	-11,4%	-11,6%	-13,4%	-13,2%
Total	8 097 522	10 512 209	10 187 731	7,9661	7,6591	8,0578	7,7888	8,0965	7,8020	0,5%	0,2%	1,6%	1,9%
Autres charges liées à l'exploitation et à la maintenance des véhicules													
Nettoyage sous-traité	38 133	58 995	30 167	0,0375	0,0361	0,0452	0,0437	0,0240	0,0231	-47,0%	-47,1%	-36,1%	-35,9%
Autre sous-traitance	58 072	12 424	115 199	0,0571	0,0549	0,0095	0,0092	0,0916	0,0882	861,3%	858,3%	60,3%	60,6%
Assurance	380 384	408 872	419 335	0,3742	0,3598	0,3134	0,3029	0,3333	0,3211	6,3%	6,0%	-10,9%	-10,7%
Assistances techniques	60 935	62 488	184 336	0,0599	0,0576	0,0479	0,0463	0,1465	0,1412	205,9%	204,9%	144,4%	144,9%
Autres pièces et fourn.et transferts	302 399	655 961	358 710	0,2975	0,2860	0,5028	0,4860	0,2851	0,2747	-43,3%	-43,5%	-4,2%	-4,0%
Autres charges ext. directes	14 245	3 498	43 905	0,0140	0,0135	0,0027	0,0026	0,0349	0,0336	1201,2%	1197,2%	149,0%	149,6%
Total	854 167	1 202 239	1 151 653	0,8403	0,8079	0,9215	0,8908	0,9153	0,8820	-0,7%	-1,0%	8,9%	9,2%
TOTAL	10 158 430	13 135 642	12 692 225	9,9935	9,6084	10,0687	9,7326	10,0869	9,7200	0,2%	-0,1%	0,9%	1,2%

* Les données prévisionnelles du contrat 2019 sont exprimées en euros 2019 avec le coefficient de révision de 1,0441 ; elles ne tiennent pas compte des modifications de prestation de service 2019 base du bouclage annuel de la prestation.

REGIE T2C - RAPPORT ANNUEL 2019 - COÛT AU KM

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

ANNEXE 11

COÛTS DIRECTS AU KILOMETRE

Montants HT en €uros courants	2018	Contrat 2019 *	2019	2018		Contrat 2019 *		2019		Ecart vs contrat 2019		Ecart vs 2018	
REALISE Kilomètres	BUS			/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total	/ km ccial	/ km total
				6 628 599	8 645 474	6 552 816	8 405 517	6 118 029	7 948 581	-434 787	-456 936	-510 570	-696 894
										-6,6%	-5,4%	-7,7%	-8,1%
Charges variables exploitation et maintenance véhicules (hors personnel)													
Energie	2 691 240	2 292 651	2 319 041	0,4060	0,3113	0,3499	0,2728	0,3791	0,2918	8,3%	7,0%	-6,6%	-6,3%
Lubrifiants	52 615	49 713	54 556	0,0079	0,0061	0,0076	0,0059	0,0089	0,0069	17,5%	16,1%	12,3%	12,8%
Pièces détachées variables	694 407	659 814	798 870	0,1048	0,0803	0,1007	0,0785	0,1306	0,1005	29,7%	28,0%	24,6%	25,1%
Pneumatiques	183 159	206 605	167 315	0,0276	0,0212	0,0315	0,0246	0,0273	0,0210	-13,3%	-14,4%	-1,0%	-0,6%
Sous-traitance exploitation	4 601 013	5 857 039	5 392 091	0,6941	0,5322	0,8938	0,6968	0,8813	0,6784	-1,4%	-2,6%	27,0%	27,5%
Sous-traitance matériel roulant	36 364	43 896	45 560	0,0055	0,0042	0,0067	0,0052	0,0074	0,0057	11,2%	9,8%	35,7%	36,3%
Total	8 258 799	9 109 717	8 777 432	1,2459	0,9553	1,3902	1,0838	1,4347	1,1043	3,2%	1,9%	15,1%	15,6%
Charges liées au personnel													
Personnel de conduite	22 759 512	21 592 866	20 762 251	3,4335	2,6325	3,2952	2,5689	3,3936	2,6121	3,0%	1,7%	-1,2%	-0,8%
Personnel de médiation	887 370	552 919	583 377	0,1339	0,1026	0,0844	0,0658	0,0954	0,0734	13,0%	11,6%	-28,8%	-28,5%
Personnel d'interv./régulation	3 581 422	3 386 354	3 036 117	0,5403	0,4143	0,5168	0,4029	0,4963	0,3820	-4,0%	-5,2%	-8,2%	-7,8%
Personnel de maintenance	4 899 673	4 994 219	5 149 724	0,7392	0,5667	0,7621	0,5942	0,8417	0,6479	10,4%	9,0%	13,9%	14,3%
Total	32 127 977	30 526 358	29 531 469	4,8469	3,7162	4,6585	3,6317	4,8270	3,7153	3,6%	2,3%	-0,4%	0,0%
Autres charges liées à l'exploitation et à la maintenance des véhicules													
Nettoyage sous-traité	99 778	104 408	81 186	0,0151	0,0115	0,0159	0,0124	0,0133	0,0102	-16,7%	-17,8%	-11,8%	-11,5%
Autre sous-traitance	74 201	80 600	51 589	0,0112	0,0086	0,0123	0,0096	0,0084	0,0065	-31,4%	-32,3%	-24,7%	-24,4%
Assurance	922 471	966 093	842 315	0,1392	0,1067	0,1474	0,1149	0,1377	0,1060	-6,6%	-7,8%	-1,1%	-0,7%
Assistances techniques	8 592	16 862	13 880	0,0013	0,0010	0,0026	0,0020	0,0023	0,0017	-11,8%	-13,0%	75,0%	75,7%
Autres pièces et fourn.et transferts	284 731	391 027	391 399	0,0430	0,0329	0,0597	0,0465	0,0640	0,0492	7,2%	5,8%	48,9%	49,5%
Autres charges ext. directes	16 950	16 809	17 591	0,0026	0,0020	0,0026	0,0020	0,0029	0,0022	12,1%	10,7%	12,4%	12,9%
Total	1 406 723	1 575 798	1 397 960	0,2122	0,1627	0,2405	0,1875	0,2285	0,1759	-5,0%	-6,2%	7,7%	8,1%
TOTAL	41 793 499	41 211 873	39 706 861	6,3050	4,8341	6,2892	4,9030	6,4901	4,9955	3,2%	1,9%	2,9%	3,3%

* Les données prévisionnelles du contrat 2019 sont exprimées en euros 2019 avec le coefficient de révision de 1,0441 ; elles ne tiennent pas compte des modifications de prestation de service 2019 base du bouclage annuel de la prestation.

ANNEXE 12

PRESTATION DE SERVICE TRANSPORT

Prestation de service transport - synthèse			
Rubriques	CSP 2018 - 2022	2018	2019
Prestation de service transport tranche ferme (2)		66 610 000,00	66 948 000,49
Réfaction kilométrique (3) et (4)		-125 014,31	-171 577,30
Kilomètres supplémentaires ponctuels (3) et (4)		58 139,17	92 154,73
Evolutions d'offres Régie (3)		837 629,52	-69 718,48
Evolutions d'offres services affrétés (3)		57 438,36	242 405,73
Offres événementielles (3)		39 446,45	32 768,76
Réfaction mouvement social national (3)		-90 069,44	-436 981,51
Mesures hivernales produites (3)		42 816,00	27 447,00
Effectif supplémentaire (3)		220 590,00	308 858,12
Contrats de maintenance et divers (3)		105 000,00	197 381,43
Total modifications de service		1 145 975,75	222 738,49
Sous-total prestation de service transport en euros 2017		67 755 975,75	67 170 738,98
Taux de révision (2)		1,0223	1,0376
Montant de la révision		1 510 958,26	2 525 619,79
Total prestation de service transport en euros courants		69 266 934,01	69 696 358,77
Intéressement aux résultats (1)		167 000,00	146 000,00
Total prestation de service transport + intéressement		69 433 934,01	69 842 358,77

Prestation de service transport

Régularisation annuelle	HORS TAXES	T.V.A. 10%	T.T.C.
Prestation de service hors intéressement	69 696 358,77	6 969 635,88	76 665 994,65
Acomptes versés	69 850 851,84	6 985 085,18	76 835 937,02
Montant régularisation prestation de service transport	-154 493,07	-15 449,31	-169 942,38
Régularisation positive : reste à facturer			
Régularisation négative : avoir à établir			
CET : Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	119 914,60		
CET : Contribution Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	835 759,72		
TOTAL CET :	955 674,32		
Facturation CET établie	923 883,72	92 388,37	1 016 272,09
Montant régularisation CET	31 790,60	3 179,06	34 969,66
Régularisation positive : reste à facturer			
Régularisation négative : avoir à établir			

Ecarts par rapport à arrêté des comptes au 31/12	2018	2019
Prestation de service transport arrêté comptable	69 388 918,34	69 928 009,44
Ecart vs prestation de service transport définitive	45 015,67	-85 650,67
Erreur calcul kms supplémentaires + ajustement kms suppl. ligne 26 (2019)	2 658,96	-22 402,39
Régularisation prestation de service année n-1	1 756,55	-43 259,12
Ecart de révision suite publication indices définitifs coût du travail	40 600,15	-19 989,67
Total écarts	45 015,67	-85 651,18

(1) Intéressement aux résultats

Intéressement aux résultats	Objectif 2019	Résultat 2019	Ecart	Bonus	Mode de calcul
Qualité	92,84%	96,56%	3,72%	125 000 €	Bonus (5 000 € par dixième de point d'écart à concurrence de 125 000 €)
Fraude	8,75%	10,00%	1,25%	0 €	Bonus (5 000 € par dixième de point d'écart à concurrence de 50 000 €)
Sécurité	4,50%	3,76%	-0,74%	21 000 €	Bonus (3 000 € par dixième de point d'écart concurrence de 30 000 €)
Vitesse commerciale Ligne A	16,65 Km/h	16,57 Km/h	-0,08 Km/h	0 €	Bonus (3 000 € par dixième de km/h à concurrence de 30 000 €)
Vitesse commerciale Ligne C	18,93 Km/h	18,57 Km/h	-0,36 Km/h	0 €	Bonus (2 000 € par dixième de km/h à concurrence de 20 000 €)
Recettes commerciales	14 352 400 €	14 306 666 €	-45 734 €	0 €	Bonus : pour les 50 000 premiers euros : franchise - Tranche 50 000 € - 125 000 € égal à 50 % des plus-values constatées - De 125 000 € à 250 000 €, égal à 75% des plus-values - 0 au-delà.

PRESTATION DE SERVICE TRANSPORT

[illegible]

								2017	2018	2019	2020	2021
Détermination de l'indice salaire Régie T2C : évolution de l'indice ICHT-H hors CICE combinée à l'évolution du GVT								Cumul vs 2017	Cumul vs 2018	Cumul vs 2019	Cumul vs 2020	Cumul vs 2021
Coût du travail rév ICHT-H - Hors effet CICE	1565190	déc 2017	113,55	déc 2018	115,29	$U = \frac{ICHT_n}{ICHT_{n-1}} - 1 + 0,005$	1,73%	1,0203				
Coût du travail rév ICHT-H - Hors effet CICE	1565190	déc 2018	115,29	déc 2019	115,78		0,84%	1,0335	1,0130			
Coût du travail rév ICHT-H - Hors effet CICE	1565190	déc 2019	115,78	déc 2020			0,00%	1,0335	1,0130	1,0000		
Coût du travail rév ICHT-H - Hors effet CICE	1565190	déc 2020		déc 2021			0,00%	1,0335	1,0130	1,0000	1,0000	
Coût du travail rév ICHT-H - Hors effet CICE	1565190	déc 2021		déc 2022			0,00%	1,0335	1,0130	1,0000	1,0000	1,0000
Salaire de base unitaire	SBU	déc 2017	2 779,49	déc 2018	2 839,55	$GVT = \frac{(Sbu_n / Point_n)}{(Sbu_{n-1} / Point_{n-1})} - 1$	0,30%					
Salaire de base unitaire	SBU	déc 2018	2 839,55	déc 2019	2 894,76		0,45%					
Salaire de base unitaire	SBU	déc 2019	2 894,76	déc 2020			0,00%					
Salaire de base unitaire	SBU	déc 2020		déc 2021			0,00%					
Salaire de base unitaire	SBU	déc 2021		déc 2022			0,00%					
Point T2C	Point T2C	déc 2017	10,8644	déc 2018	11,0655							
Point T2C	Point T2C	déc 2018	11,0655	déc 2019	11,2296							
Point T2C	Point T2C	déc 2019	11,2296	déc 2020								
Point T2C	Point T2C	déc 2020		déc 2021								
Point T2C	Point T2C	déc 2021		déc 2022								

ANNEXE 12 bis INDICES FORMULE DE REVISION ET GVT

Libellé	Salaire de base unitaire			Point T2C			Coût du travail rév ICHT Transports et entreposage HORS EFFET CICE			Coût du travail rév ICHT Transports et entreposage AVEC EFFET CICE			Coût du travail rév ICHT- IME Ind. Mécaniques/Electriques			Prix à la consommation - Gazole			Prix offre prod. Industriels Autobus et Autocars Nouvel indice			Prix électricité - tarif Vert Contrat de capacité >36kVA Nouvel indice			SYN - Syntec			Frais et services Divers 3		
Identifiant	SBU			Point T2C			1565190			1565190			1565190			1764283			F291013 >> 010535349			35111403 >> 010534766			SYNTEC			FSD3		
Fréquence	Mensuelle			Mensuelle			Trimestrielle			Trimestrielle			Trimestrielle			Mensuelle			Mensuelle - coef = 1,0605			Mensuelle - coef = 1,13			Mensuelle			Mensuelle		
Source	T2C			T2C			I.N.S.E.E.			I.N.S.E.E.			I.N.S.E.E.			I.N.S.E.E.			MONITEUR			MONITEUR			MONITEUR			MONITEUR		
Période	Valeur	Moy année	% évol.	Valeur	Moy année	% évol.	Valeur	Moy année	% évol.	Valeur	Moy année	% évol.	Valeur	Moy année	% évol.	Valeur	Moy année	% évol.	Valeur	Moy année	% évol.	Valeur	Moy année	% évol.	Valeur	Moy année	% évol.	Valeur	Moy année	% évol.
janvier-17	2762,4	2762,4		10,8192	10,8192		113,20	113,20		109,30	109,30		118,50	118,50		109,63	109,63		105,10	105,10		114,70	114,70		258,40	258,40		124,40	124,40	
février-17	2761,7	2762,1		10,8192	10,8192		113,20	113,20		109,20	109,25		118,50	118,50		109,73	109,68		105,40	105,25		114,20	114,45		259,20	258,80		124,50	124,45	
mars-17	2767,6	2763,9		10,8192	10,8192		113,20	113,20		109,20	109,23		118,60	118,53		108,14	109,17		105,00	105,17		111,10	113,33		260,50	259,37		123,80	124,23	
avril-17	2772,2	2766,0		10,8192	10,8192		113,30	113,23		109,30	109,25		118,70	118,58		107,77	108,82		105,00	105,13		105,80	111,45		260,80	259,73		124,00	124,18	
mai-17	2776,4	2768,1		10,8408	10,8235		113,40	113,26		109,30	109,26		118,90	118,64		105,08	108,07		105,00	105,10		97,20	108,60		262,30	260,24		123,10	123,96	
juin-17	2777,6	2769,6		10,8408	10,8264		113,60	113,32		109,40	109,28		119,10	118,72		102,57	107,15		105,70	105,20		93,50	106,08		262,20	260,57		123,00	123,80	
juillet-17	2767,1	2769,3		10,8408	10,8285		113,60	113,36		109,40	109,30		119,30	118,80		101,59	106,36		105,50	105,24		93,20	104,24		262,20	260,80		123,40	123,74	
août-17	2753,0	2767,3		10,8408	10,8300		113,70	113,40		109,40	109,31		119,50	118,89		103,57	106,01		105,60	105,29		93,10	102,85		263,10	261,09		123,80	123,75	
septembre-17	2796,7	2770,5		10,9059	10,8384		113,70	113,43		109,40	109,32		119,60	118,97		105,59	105,96		105,20	105,28		93,50	101,81		263,20	261,32		123,90	123,77	
octobre-17	2794,4	2772,9		10,9059	10,8452		113,80	113,47		109,50	109,34		119,70	119,04		107,57	106,12		103,40	105,09		92,80	100,91		263,80	261,57		124,20	123,81	
novembre-17	2812,4	2776,5		10,9605	10,8557		113,90	113,51		109,50	109,35		119,90	119,12		110,15	106,49		102,40	104,85		102,10	101,02		265,10	261,89		124,80	123,90	
décembre-17	2812,4	2779,5		10,9605	10,8644		114,00	113,55		109,60	109,38		120,00	119,19		110,61	106,83		102,50	104,65		108,50	101,64		266,70	262,29		125,50	124,03	
janvier-18	2812,8	2783,7	1,71%	10,9605	10,8762	1,15%	114,20	113,63	0,79%	109,80	109,42	0,44%	120,20	119,33	1,40%	120,07	107,70	10,65%	99,10	104,15	1,79%	111,20	101,35	-0,98%	266,60	262,98	2,77%	126,20	124,18	2,10%
février-18	2813,7	2788,0	1,77%	10,9605	10,8880	1,17%	114,40	113,73	0,81%	110,00	109,48	0,44%	120,50	119,50	1,41%	119,28	108,50	9,45%	99,20	103,63	0,93%	115,80	101,48	-1,42%	267,00	263,63	2,84%	126,60	124,36	1,91%
mars-18	2820,7	2792,4	1,82%	10,9605	10,8997	1,20%	114,50	113,84	0,83%	110,20	109,57	0,46%	120,80	119,68	1,43%	118,60	109,37	8,78%	99,50	103,18	0,17%	115,00	101,81	-1,40%	267,00	264,17	2,84%	126,90	124,62	1,86%
avril-18	2816,9	2796,2	1,81%	10,9605	10,9115	1,22%	114,70	113,96	0,87%	110,70	109,68	0,51%	121,00	119,88	1,48%	121,20	110,49	8,47%	99,70	102,73	-0,61%	107,90	101,98	-2,12%	267,20	264,70	2,84%	127,40	124,90	1,83%
mai-18	2822,3	2800,0	1,81%	10,9824	10,9233	1,25%	114,90	114,08	0,91%	110,70	109,80	0,57%	121,40	120,08	1,54%	125,69	112,21	9,36%	99,40	102,27	-1,41%	101,50	102,34	-2,07%	267,80	265,16	2,77%	127,80	125,29	1,97%
juin-18	2818,7	2803,4	1,80%	10,9824	10,9351	1,27%	115,10	114,21	0,95%	110,90	109,93	0,65%	121,70	120,30	1,61%	126,87	114,23	11,16%	99,50	101,75	-2,27%	94,10	102,39	-1,73%	268,20	265,66	2,73%	128,30	125,73	2,24%
juillet-18	2839,4	2809,4	1,89%	11,1032	10,9570	1,39%	115,30	114,35	1,01%	111,10	110,07	0,74%	122,00	120,53	1,69%	125,44	116,22	12,79%	100,40	101,33	-3,02%	92,90	102,37	-1,55%	268,50	266,18	2,72%	129,30	126,23	2,52%
août-18	2834,8	2816,3	2,02%	11,1032	10,9788	1,51%	115,50	114,50	1,07%	111,40	110,23	0,86%	122,20	120,75	1,76%	125,67	118,06	13,80%	100,20	100,88	-3,78%	94,90	102,52	-1,19%	269,40	266,71	2,68%	129,50	126,70	2,74%
septembre-18	2846,3	2820,4	1,97%	11,1032	10,9953	1,54%	115,70	114,67	1,16%	111,60	110,42	1,01%	122,40	120,98	1,84%	127,96	119,93	14,77%	100,00	100,44	-4,49%	94,90	102,63	-0,89%	269,70	267,25	2,68%	129,30	127,15	2,93%
octobre-18	2848,6	2824,9	1,96%	11,1032	11,0117	1,58%	116,10	114,86	1,22%	112,00	110,63	1,18%	122,70	121,23	1,84%	131,95	121,96	15,91%	99,70	100,13	-4,68%	96,90	102,98	0,50%	269,80	267,75	2,65%	130,10	127,64	3,20%
novembre-18	2860,1	2828,9	1,93%	11,1365	11,0264	1,60%	116,40	115,07	1,37%	112,40	110,87	1,38%	123,00	121,49	1,99%	128,44	123,48	16,44%	100,10	99,94	-4,66%	105,90	103,29	1,44%	270,20	268,18	2,55%	129,10	128,00	3,34%
décembre-18	2940,4	2839,6	2,16%	11,4298	11,0655	1,851%	116,70	115,29	1,53%	112,70	111,13	1,60%	123,30	121,77	2,16%	123,19	124,53	16,56%	101,10	99,83	-4,61%	113,80	103,73	2,06%	270,60	268,50	2,37%	128,40	128,24	3,39%
janvier-19	2862,8	2843,7	2,16%	11,1365	11,0802	1,88%	116,60	115,49	1,64%	112,90	111,38	1,80%	123,70	122,06	2,28%	121,15	124,62	15,71%	101,00	99,98	-4,00%	119,40	104,42	3,03%	270,70	268,84	2,23%	128,30	128,42	3,41%
février-19	2871,6	2848,5	2,17%	11,1365	11,0948	1,90%	116,40	115,66	1,69%	113,20	111,65	1,98%	124,00	122,35	2,38%	124,46	125,05	15,26%	101,40	100,17	-3,35%	129,70	105,58	4,03%	273,30	269,37	2,18%	128,60	128,58	3,40%
mars-19	2873,2	2852,9	2,17%	11,1365	11,1095	1,92%	116,30	115,81	1,73%	113,40	111,92	2,14%	124,30	122,64	2,47%	126,59	125,72	14,95%	103,40	100,49	-2,60%	132,60	107,04	5,14%	273,30	269,89	2,17%	128,80	128,74	3,31%
avril-19	2875,9	2857,8	2,21%	11,1365	11,1242	1,95%	116,10	115,93	1,73%	113,50	112,15	2,25%	124,60	122,94	2,56%	127,27	126,22	14,24%	103,10	100,78	-1,91%	123,80	108,37	6,26%	274,90	270,53	2,20%	129,50	128,92	3,22%
mai-19	2880,4	2862,7	2,24%	11,1588	11,1389	1,97%	115,90	116,01	1,69%	113,60	112,39	2,36%	124,80	123,23	2,62%	128,48	126,46	12,70%	102,90	101,07	-1,17%	107,90	108,90	6,41%	274,20	271,07	2,23%	129,10	129,03	2,98%
juin-19	2877,9	2867,6	2,29%	11,1588	11,1536	2,00%	115,70	116,06	1,62%	113,70	112,63	2,46%	125,00	123,50	2,66%	123,57	126,18	10,46%	103,60	101,41	-0,34%	101,00	109,48	6,92%	274,20	271,57	2,22%	128,80	129,07	2,65%
juillet-19	2900,5	2872,7	2,25%	11,2927	11,1694	1,94%	115,70	116,09	1,52%	114,00	112,87	2,54%	125,30	123,78	2,70%	123,15	125,99	8,41%	100,70	101,43	0,11%	101,30	110,18	7,63%	273,90	272,02	2,19%	129,60	129,09	2,27%
août-19	2896,3	2877,8	2,19%	11,2927	11,1851	1,88%	115,60	116,10	1,40%	114,30	113,11	2,61%	125,40	124,04	2,73%	122,39	125,72	6,48%	101,90	101,58	0,69%	103,40	110,88	8,16%	274,10	272,41	2,14%	12		

RAPPORT DE GESTION ANNUEL 2019 - REGIE T2C - INDICATEURS CONTRAT DE SERVICE PUBLIC 2018 - 2022

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

ANNEXE 13 - Rapport annuel de gestion - Tableau de bord d'activité (*) (**)												
Indicateur	Code	Périmètre	2015*	2016*	2017*	2018	Objectif 2019	2019	Ecart vs objectif	%	Ecart vs 2018	%
Nombre d'habitants		Réseau	295 788	295 788	296 201	298 138	300 408	300 408	0	0,0%	2 270	0,8%
Coût d'exploitation CET incluse		Réseau	64 395 520	66 879 490	67 864 342	69 427 405	70 692 454	69 878 654	-813 800	-1,2%	451 249	0,6%
Taux d'accident	B2ter	Régie	4,474	3,686	3,692	4,088	4,198	3,742	-0,456	-10,9%	-0,346	-8,5%
Taux d'accident responsable	B2bis	Régie	2,140	1,602	1,704	1,842	1,710	0,000	-1,710	-100,0%	-1,842	-100,0%
Voyages perdus	A22ter	Réseau hors TAD	159 978	104 160	223 218	139 214	-	200 468	-	-	61 254	44,0%
Qualité de service Régie	A23r	Régie	92,27%	92,27%	94,87%	95,34%	92,84%	96,56%	3,72%	4,0%	1,23%	1,3%
Qualité de service affrétés	A23a	Régie	-	-	93,02%	95,34%	90,20%	94,86%	4,66%	5,2%	-0,48%	-0,5%
Recette commerciale	A36bis	Réseau	15 155 334 €	13 757 962 €	13 935 587 €	13 776 623 €	14 352 393 €	14 306 666 €	-45 727 €	-0,3%	530 043 €	3,8%
Taux de fraude	A37bis	Régie	6,10%	6,10%	9,40%	8,39%	8,75%	10,00%	1,25%	14,3%	1,61%	19,2%
Sécurité	B2	Régie	4 754	3 989	4 079	4 702	4 571	3 609	-962	-21,0%	-1 093	-23,2%
Vitesse commerciale	GT05	Régie	17,150	17,173	17,173	17,222	17,180	17,006	-0,174	-1,0%	-0,216	-1,3%
Production commerciale	GT02	Réseau	8 047 990	8 132 446	7 993 247	7 645 101	7 910 699	7 376 321	-534 377	-6,8%	-268 780	-3,5%
Production cciale hors TAD	GT02	Réseau	7 495 990	7 580 446	7 441 247	7 201 169	7 308 946	6 919 238	-389 708	-5,3%	-281 931	-3,9%
Fréquentation	GT03	Réseau	31 542 164	32 081 848	32 832 030	32 426 165	32 426 165	31 056 639	-1 369 526	-4,2%	-1 369 526	-4,2%
Fréquentation / habitant	GT03bis	Réseau	106,6	108,5	110,8	108,8	107,9	103,4	-4,6	-4,2%	-5,4	-4,9%
Voyages / kilomètres (kms cciaux)	GT04	Réseau	4,21	4,23	4,41	4,50	4,44	4,49	0,05	1,2%	-0,01	-0,3%
Indice de fidélité	GT08	Régie	-	-	91,00%	88,00%	-	87,00%	-	-	-1,00%	-1,1%
Emission de CO2 équiv GES	B1	Régie	64,70 g	-	70,73 g	72,87 g	-	66,96 g	-	-	-5,91 g	-8,1%
Voyages avec zéro GES	GT11	Réseau	55,3%	46,6%	49,4%	51,4%	51,4%	51,1%	-0,20	-0,4%	-0,2%	-0,4%
Indisponibilité	A22bis	Régie	0,53%	2,14%	1,51%	1,42%	1,41%	5,31%	3,89	275,8%	3,89%	274,6%
Coût kilométrique total (km ccial)	A33	Réseau	8,00	8,22	8,49	9,08	8,94	9,47	0,54	6,0%	0,39	4,3%
Coût direct kilométrique (km ccial)	A33ter	Tram	7,74	9,59	8,86	9,99	10,02	10,09	0,06	0,6%	0,09	0,9%
Coût direct kilométrique (km ccial)	A33ter	Bus	5,29	5,39	5,52	6,31	6,26	6,49	0,23	3,6%	0,18	2,9%
Coût direct kilométrique (km ccial)	A33ter	Réseau	5,68	5,93	5,99	6,80	6,90	7,10	0,21	3,0%	0,31	4,5%
Taux d'utilisation chauffeurs	A33bis	Régie	17 267	16 511	16 356	16 996	16 698	15 672	-1 026	-6,1%	-1 324	-7,8%
Coût au voyage	A44	Régie	1,92	1,96	1,95	2,05	2,07	2,15	0,08	3,9%	0,10	4,8%
Coût au voyage	A44	Affrétés et TAD	5,96	6,10	5,54	4,70	5,34	5,07	-0,26	-4,9%	0,38	8,1%
Coût au voyage	A44	Réseau	2,04	2,08	2,07	2,14	2,18	2,25	0,07	3,2%	0,11	5,1%
Recette au kilomètre (km ccial)	A34	Réseau	1,88	1,69	1,74	1,80	1,81	1,94	0,13	6,9%	0,14	7,6%
Recettes sur Dépenses	A35	Réseau	23,53%	20,57%	20,53%	19,84%	20,30%	20,47%	0,17	0,8%	0,63%	3,2%
Recette au voyage	A36	Réseau	0,480	0,429	0,424	0,425	0,443	0,461	0,018	4,1%	0,036	8,4%
Recette perdue	A37	Réseau	1 238 753 €	1 315 025 €	2 769 778 €	2 713 585 €	3 009 891 €	3 230 347 €	220 457 €	7,3%	516 762 €	19,0%
Taux de remplissage des véhicules	A21	Régie	15,62%	15,96%	16,31%	16,25%	16,25%	16,05%	-0,21	-1,3%	-0,2%	-1,3%
Temps de parcours	A24	OD identifiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part kms réalisés de nuit	GT12	Réseau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part modale des 18 - 25 ans	GT16	Réseau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Densité de l'offre	A14bis	En attente	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contribution financière publique	A38	Réseau	166,47	179,59	182,07	186,66	187,55	184,99	-2,56	-1,4%	-1,67	-0,9%
Financement public au voyage		Réseau	1,56	1,66	1,64	1,72	1,74	1,79	0,05	3,0%	0,07	4,3%

* Les données de 2015 à 2017 sont retraitées avec les données kilométriques et financières du périmètre d'exploitation 2018, c'est-à-dire avec les données d'exploitation des services affrétés

** Les données objectif 2019 sont retraitées avec les données kilométriques et financières correspondant aux modifications d'offres objet du bouclage annuel de la prestation de service 2019

ANNEXE 14a

EMPLOI

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le

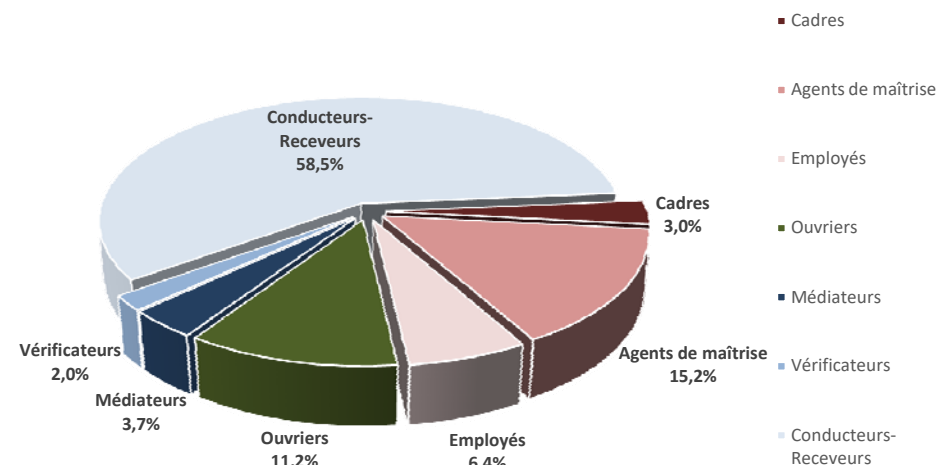
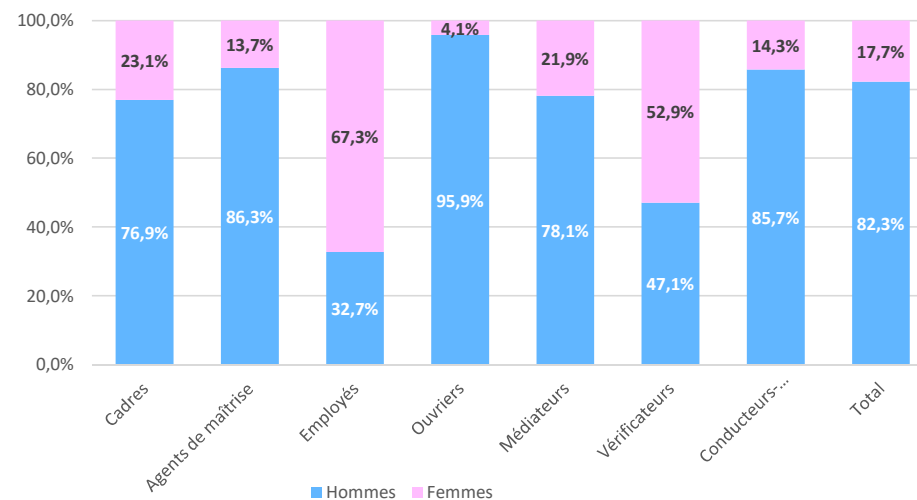
SLO

ID : 063-256300120-20201015-20201015_DE02-DE

EFFECTIF PHYSIQUE / ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN AU 31/12/2019 ET RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

Effectifs au 31/12/2019		Physique			Équivalent temps complet		
Services	Catégories	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	Cadres	20	6	26	20,00	5,80	25,80
Services Administratifs	Agents de maîtrise	10	7	17	10,00	6,40	16,40
	Employés	12	29	41	11,30	28,00	39,30
Atelier	Agents de maîtrise	33	2	35	33,00	2,00	35,00
	Employés	5	6	11	5,00	6,00	11,00
	Ouvriers	93	4	97	91,46	3,80	95,26
Mouvement	Agents de maîtrise	70	9	79	70,00	9,00	79,00
	Employés	1	2	3	1,00	1,80	2,80
	Médiateurs	25	7	32	24,77	6,30	31,07
	Vérificateurs	8	9	17	7,97	8,54	16,51
	Conducteurs-receveurs	433	72	505	424,80	69,70	494,50
Effectif permanent hors invalides		710	153	863	699,30	147,34	846,64
CDD + Contrats d'apprentissage + Contrats de professionnalisation		3	3	6	3,00	2,61	5,61
Effectif hors invalides		713	156	869	702,30	149,95	852,25
Invalides		26	1	27	22,50	1,00	23,50
Effectif total		739	157	896	724,80	150,95	875,75
Dont contrats suspendus		6	0	6	4,90	0,00	4,90

CDD et CDI au 31/12/2019	Hommes	Femmes	Total
CDI temps complet	681	129	810
CDI temps partiel	28	24	52
CDD	2	3	5
Contrat de professionnalisation	2	0	2
Total	713	156	869

Effectif physique permanent au 31 décembre 2019Répartition Hommes / Femmes par catégorie

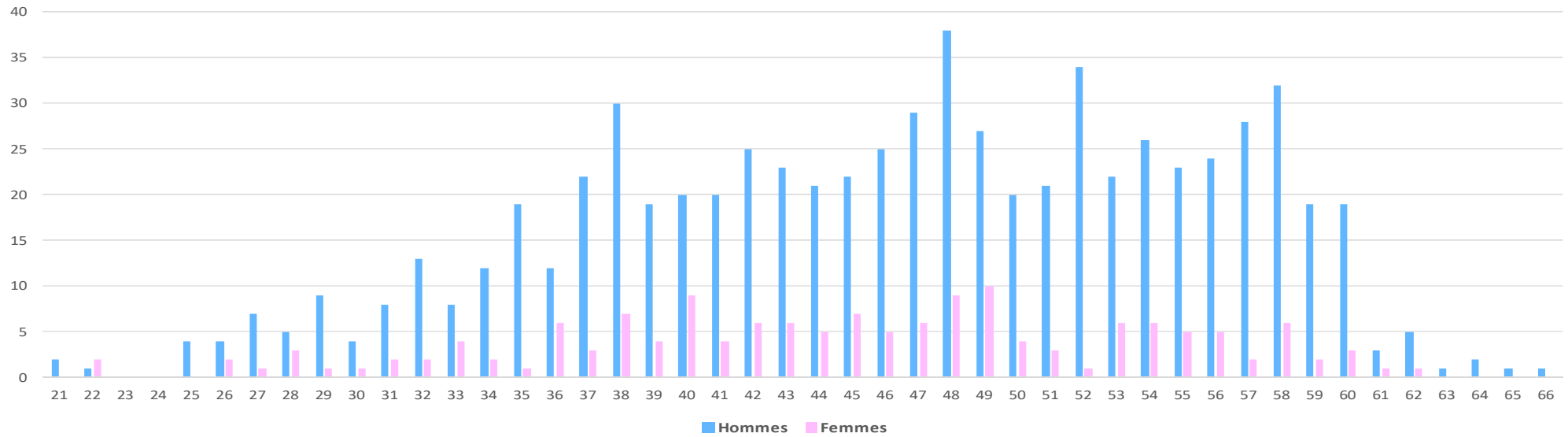
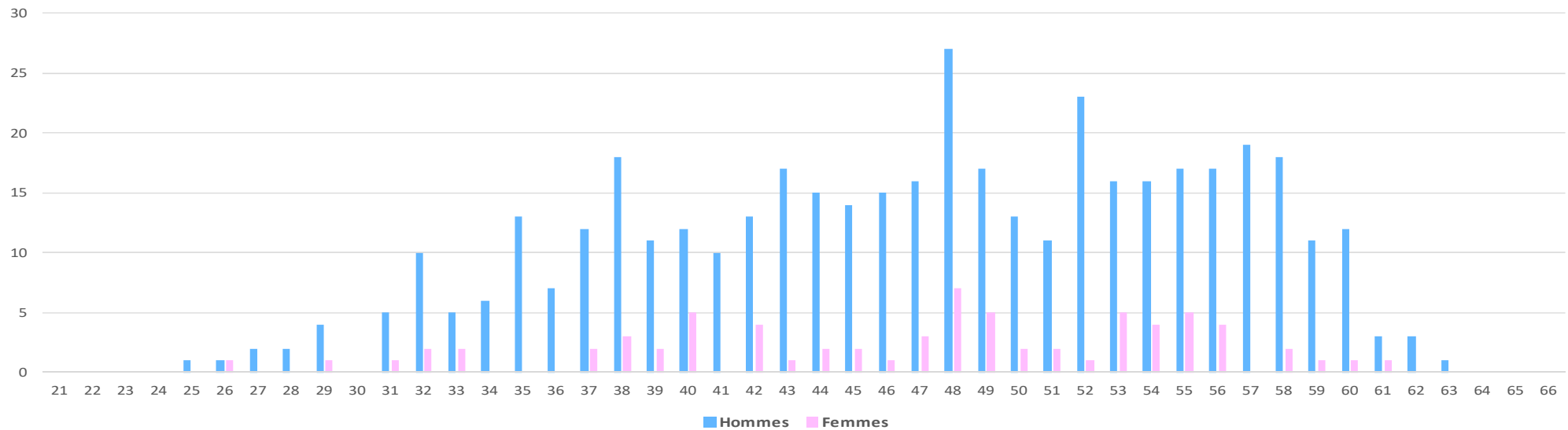
ANNEXE 14a

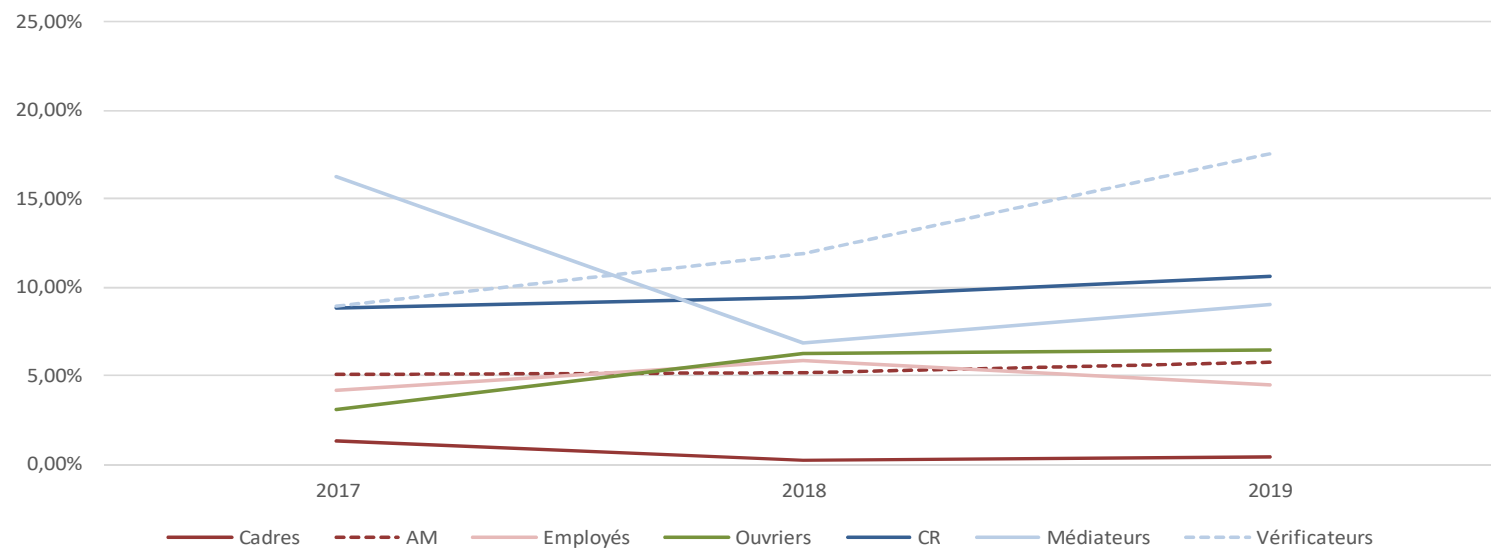
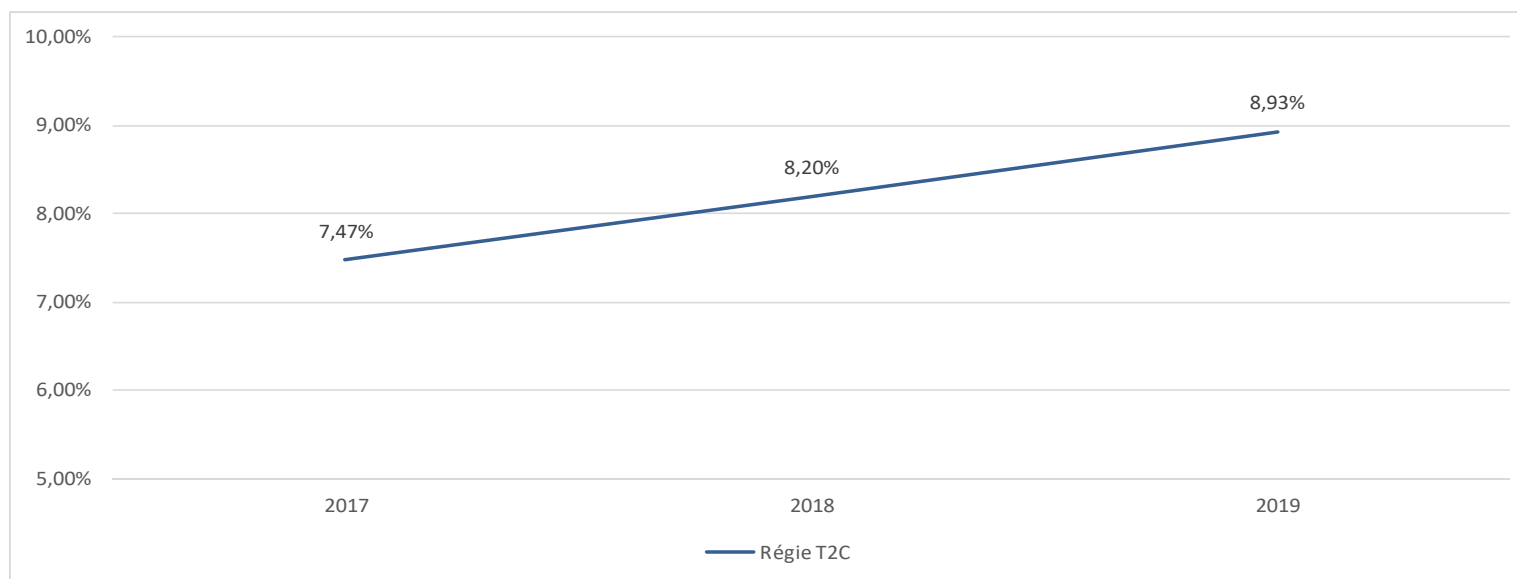
EMPLOI

EFFECTIF ANNUEL MOYEN

Effectif		Physique			Équivalent temps complet		
Services	Catégories	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	Cadres	19,35	6,00	25,35	19,35	5,80	25,15
Services Administratifs	Agents de maîtrise	10,00	7,00	17,00	10,00	6,40	16,40
	Employés	12,17	28,58	40,75	11,39	27,67	39,06
Atelier	Agents de maîtrise	31,25	2,00	33,25	31,25	2,00	33,25
	Employés	0,89	2,71	3,60	0,89	2,71	3,60
	Ouvriers	92,89	4,17	97,06	92,18	3,97	96,15
Mouvement	Agents de maîtrise	70,75	9,00	79,75	70,62	9,00	79,62
	Employés	1,00	2,00	3,00	1,00	1,80	2,80
	Médiateurs	24,55	6,41	30,96	24,24	5,69	29,93
	Vérificateurs	7,58	6,25	13,83	7,58	6,16	13,74
	Conducteurs-receveurs	430,79	71,73	502,52	421,79	69,44	491,23(*)
Effectif permanent hors invalides		701,22	145,84	847,06	690,29	140,64	830,93
CDD + Contrats d'apprentissage + Contrats de professionnalisation		4,02	2,76	6,78	4,02	2,75	6,78
Jobs d'été		1,34	2,69	4,03	0,66	1,83	2,49
Effectif hors invalides		706,58	151,29	857,87	694,97	145,23	840,19
Invalides		28,08	1,00	29,08	24,71	1,00	25,71
Effectif total		734,67	152,29	886,96	719,68	146,23	865,90
Dont contrats suspendus		6,00	0,00	6,00	4,87	0,00	4,87

(*) Dont activité cc 471,47
Dont autre acti 19,76

Pyramide des âges au 31/12/2019 - Effectif permanent total**Pyramide des âges au 31/12/2019 - Conducteurs-receveurs**

ÉVOLUTION DE L'ABSENTÉISME HORS MATERNITÉ ET PATERNITÉ PAR CATÉGORIE 2017-2019ÉVOLUTION DE L'ABSENTÉISME TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES 2017-2019

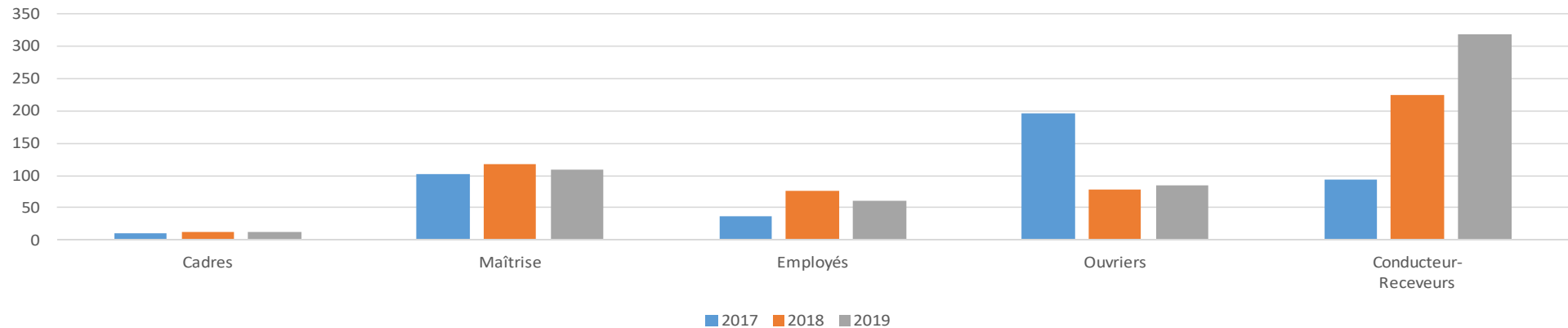
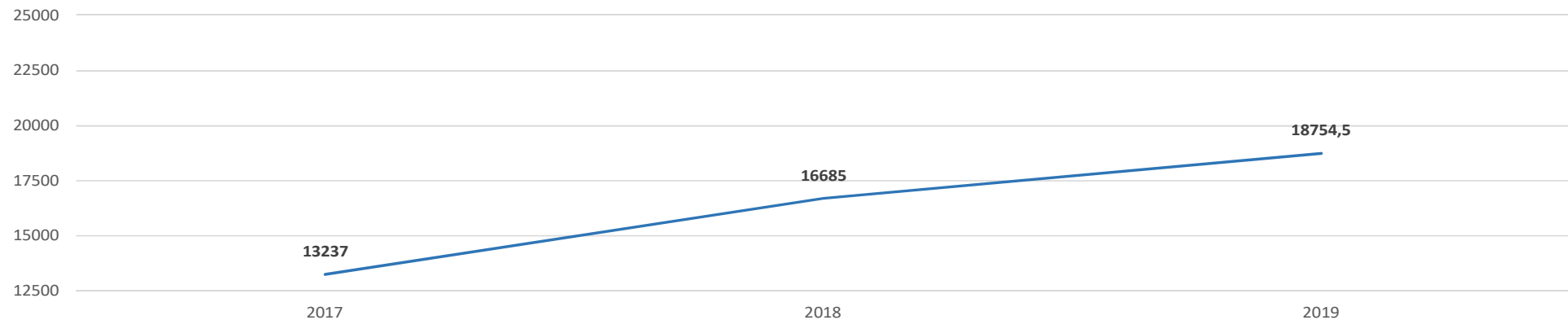
ANNEXE 14b FORMATION**FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

	<u>2017</u>		<u>2018</u>		<u>2019</u>	
Dépenses de formation - Formation interne	70 962	-	106 357	49,88%	111 076	4,44%
Dépenses de formation - Formation externe	116 957	-	172 914	47,84%	115 056	-33,46%
Rémunération des stagiaires	361 223	-	447 329	23,84%	508 404	13,65%
Frais de transport - Hébergement - Annexe	17 990	-	20 299	12,84%	19 991	-1,52%
<i>Sous-total dépenses de formation</i>	<i>567 133</i>	<i>-</i>	<i>746 900</i>	<i>31,70%</i>	<i>754 527</i>	<i>1,02%</i>
Récupération OPCA / Apprentissage	-94 206	-	-124 755	32,43%	-99 039	-20,61%
<i>Solde dépenses de formation</i>	<i>472 927</i>	<i>-</i>	<i>622 145</i>	<i>31,55%</i>	<i>655 489</i>	<i>5,36%</i>
Versement effectués auprès des organismes (*)	433 833	-	445 456	2,68%	459 974	3,26%
Dépenses effectuées	906 760	-	1 067 601	17,74%	1 115 462	4,48%

(*) Détail des versements effectués auprès d'Organismes agréés :

• CDD.....	493 €
• Contribution à la sécurité OPCA Transport.....	103 190 €
• Contribution unique (1% - OPCA Transport).....	356 291 €

	<u>2018</u>
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré	0
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	0
Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation FONGECIF	0
Nombre de contrats conclus dans l'année :	2
- dont contrat de professionnalisation	2
- dont apprentissage	0
- dont C.I.E.	0

ANNEXE 14b FORMATION**Nombre de stagiaires par catégorie - période 2017 - 2019****Évolution du nombre d'heures de stage rémunérées - période 2017 - 2019**

ANNEXE 14c

RELATIONS SOCIALES

DISPOSITIONS INTERVENUES AU COURS DE L'ANNÉE 2019ACCORD D'ENTREPRISE DU 29 JUIN 2019

- Évolution de la valeur du point : 1,71% en niveau - 1,71% en masse

- Dispositions concernant les services techniques et le SOM

- Modifications du barème de la prime de carrière :

- ▶ 20 ans de carrière..... 350€
- ▶ 25 ans de carrière..... 700€
- ▶ 29 ans de carrière..... 1000€
- ▶ 34 ans de carrière..... 1350€
- ▶ 38 ans de carrière..... 1500€

- Grille d'ancienneté, fonction de la présence dans l'établissement, à partir de la 27ème année :

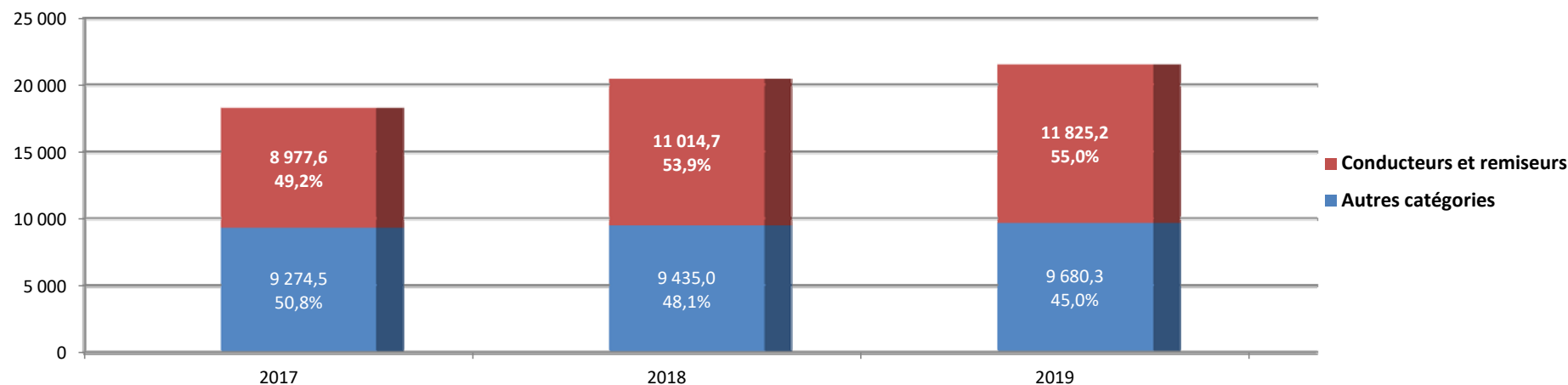
- ▶ de 26 ans à 27 ans..... Coefficient d'ancienneté = **1,30**
- ▶ de 27 ans à 29 ans..... Coefficient d'ancienneté = **1,32**
- ▶ de 29 ans à 32 ans..... Coefficient d'ancienneté = **1,34**
- ▶ de 32 ans à 34 ans..... Coefficient d'ancienneté = **1,36**
- ▶ de 34 ans à 36 ans..... Coefficient d'ancienneté = **1,38**
- ▶ Plus de 36 ans..... Coefficient d'ancienneté = **1,40**

DISPOSITIONS DIVERSES

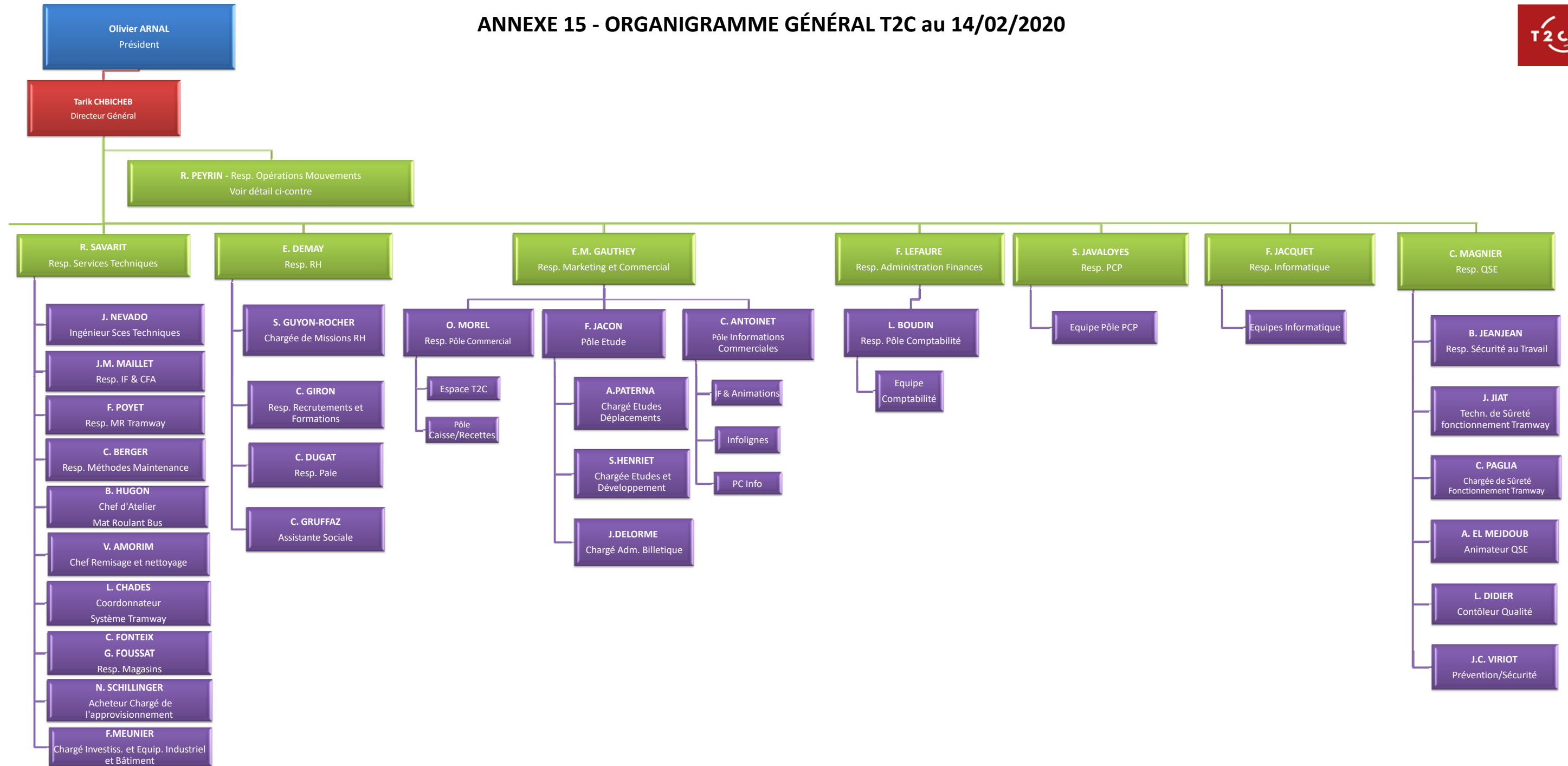
Indemnité de départ en retraite	La base de calcul de l'indemnité de départ en retraite, pour les salariés disposant au moins de 35 ans d'ancienneté, est portée de 4 à 5 jours par année de présence.
Chèque syndical	Le montant du chèque syndical est porté à 8,30 €
Médaille du travail	Agent avec 20 ans d'activité salariée : ▶ Argent : 353 €. + 2,49 € / année de présence dans l'entreprise ▶ + 1 jour de repos ou une valorisation de 93 €. Agent avec 30 ans d'activité salariée : ▶ Vermeil : 360 €. + 2,59 € / année de présence dans l'entreprise ▶ + 3 jours de repos ou une valorisation de 105 €/jour. Agent avec 35 ans d'activité salariée : ▶ Or : 367 €. + 2,69 € / année de présence dans l'entreprise ▶ + 3 jours de repos ou une valorisation de 107 €/jour. Agent avec 40 ans d'activité salariée : ▶ Grand-Or : 374 €. + 3,36 € / année de présence dans l'entreprise ▶ + 3 jours de repos ou une valorisation de 109 €/jour. (Travail sur 4 jours) ▶ Durée hebdomadaire moyenne, par semaine travaillée : 35h00 - 157 repos par an. ▶ 52 repos correspondant à la mise en œuvre du travail en 4 jours + 1 repos en compensation des temps

ANNEXE 14d DETTE REPOS CONGES

	2017		2018		2019	
Equipes	Jours	Montant	Jours	Montant	Jours	Montant
Encadrement	737,1	328 632,00 €	764,1	345 149,84 €	812,1	367 153,05 €
Employés administratifs	1 214,7	249 596,98 €	1 216,7	246 271,32 €	1 185,3	233 486,72 €
Maîtrises administratifs	1 005,6	283 605,19 €	1 004,0	286 584,17 €	1 074,7	301 365,12 €
Opérateurs techniques	1 180,9	208 360,19 €	1 192,7	216 809,24 €	1 121,5	202 983,18 €
Remiseurs	303,0	43 647,02 €	382,1	56 238,28 €	409,4	60 563,81 €
Maîtrises techniques	899,3	207 169,44 €	1 066,5	251 024,29 €	1 127,6	273 652,15 €
Employés Som	824,6	132 913,23 €	915,1	147 742,83 €	1 055,9	169 687,75 €
Conducteurs Receveurs	8 674,6	1 617 707,15 €	10 632,6	2 003 629,81 €	11 415,8	2 157 998,47 €
Maîtrises exploitation	3 412,3	809 294,13 €	3 275,9	792 076,22 €	3 303,2	808 532,10 €
TOTAL	18 252,1	3 880 925,32 €	20 449,7	4 345 526,00 €	21 505,5	4 575 422,35 €
% variation			12,0%	12,0%	5,2%	5,3%

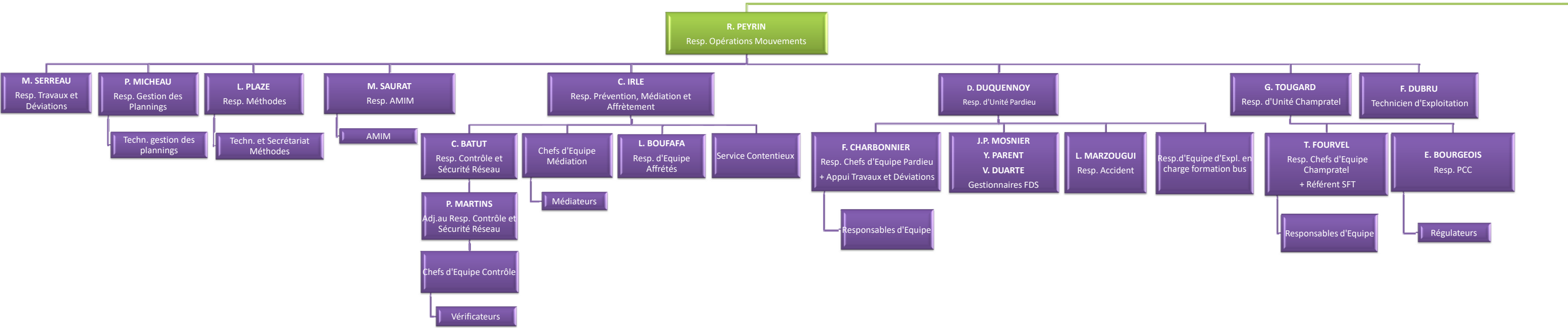
Dette repos congés en nombre de jours au 31 décembre

ANNEXE 15 - ORGANIGRAMME GÉNÉRAL T2C au 14/02/2020





ORGANIGRAMME GÉNÉRAL T2C au 14/02/2020 - détail service Opérations et Mouvement



ANNEXE N° 16

Compte administratif 2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

789515160

T2C

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE CLERMONT METROPOLE ET AMENDES

SERVICE PUBLIC LOCAL
EPIC
T2C

M43

COMPTE ADMINISTRATIF

EPIC T2C

ANNEE 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 76 837 610.99	g 77 842 639.44	1 005 028.45
	Section d'investissement	b 1 631 133.30	h 1 552 911.54	-78 221.76
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i 1 516 796.53 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 965 192.69 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
	TOTAL (réalisations + reports)	78 468 744.29 =a+b+c+d	81 877 540.20 =g+h+i+j	3 408 795.91
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e 98 700.58	k	
	Section d'investissement	f 662 612.20	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f 761 312.78	=k+l	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	76 936 311.57 =a+c+e	79 359 435.97 =g+i+k	2 423 124.40
	Section d'investissement	2 293 745.50 =b+d+f	2 518 104.23 =h+j+l	224 358.73
	TOTAL CUMULE	79 230 057.07 =a+b+c+d+e+f	81 877 540.20 =g+h+i+j+k+l	2 647 483.13

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	98 700.58	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	98 700.58	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	662 612.20	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48 413.70	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	316 223.10	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	297 975.40	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 745 654.53	21 418 702.47	1 453 992.90	98 700.58	774 258.58
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	54 784 713.00	45 481 768.81	8 368 650.41		934 293.78
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 700.00	223.42			1 476.58
Total des dépenses de gestion courante		78 532 067.53	66 900 694.70	9 822 643.31	98 700.58	1 710 028.94
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	39 042.00	1 361.44			37 680.56
Total des dépenses réelles d'exploitation		78 571 109.53	66 902 056.14	9 822 643.31	98 700.58	1 747 709.50
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	151 100.00	112 911.54			38 188.46
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		151 100.00	112 911.54			38 188.46
TOTAL		78 722 209.53	67 014 967.68	9 822 643.31	98 700.58	1 785 897.96
Pour information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 063 404.00	5 221 055.09	300 490.45		-458 141.54
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	71 377 380.00	70 972 466.24	184 479.42		220 434.34
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			1 122.40		-1 122.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	618 279.00	45 618.16	914 092.87		-341 432.03
Total des recettes de gestion courante		77 059 063.00	76 239 139.49	1 400 185.14		-580 261.63
76	PRODUITS FINANCIERS		-40 571.29	65 769.39		-25 198.10
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		56 787.29	13 143.43		-69 930.72
Total des recettes réelles d'exploitation		77 059 063.00	76 255 355.49	1 479 097.96		-675 390.45
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	146 350.00	108 185.99			38 164.01
Total des recettes d'ordre d'exploitation		146 350.00	108 185.99			38 164.01
TOTAL		77 205 413.00	76 363 541.48	1 479 097.96		-637 226.44
Pour information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 516 796.53				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	216 444.05	155 581.84	48 413.70	12 448.51
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 868 998.64	1 355 200.56	316 223.10	197 574.98
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	324 500.00	12 164.91	297 975.40	14 359.69
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		2 409 942.69	1 522 947.31	662 612.20	224 383.18
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Total des dépenses financières					
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		2 409 942.69	1 522 947.31	662 612.20	224 383.18
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	146 350.00	108 185.99		38 164.01
Total des dépenses d'ordre d'investissement		146 350.00	108 185.99		38 164.01
TOTAL		2 556 292.69	1 631 133.30	662 612.20	262 547.19
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13 21	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 440 000.00	1 440 000.00		
Total des recettes d'équipement		1 440 000.00	1 440 000.00		
Total des recettes financières					
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		1 440 000.00	1 440 000.00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	151 100.00	112 911.54		38 188.46
Total des recettes d'ordre d'investissement		151 100.00	112 911.54		38 188.46
TOTAL		1 591 100.00	1 552 911.54		38 188.46
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		965 192.69			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 872 695.37		22 872 695.37
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	53 850 419.22		53 850 419.22
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	223.42		223.42
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 361.44		1 361.44
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		112 911.54	112 911.54
Dépenses d'exploitation - Total		76 724 699.45	112 911.54	76 837 610.99
				+
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				76 837 610.99

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		108 185.99	108 185.99
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	155 581.84		155 581.84
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 355 200.56		1 355 200.56
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	12 164.91		12 164.91
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Dépenses d'investissement - Total	1 522 947.31	108 185.99	1 631 133.30
				+
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 631 133.30

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 521 545.54		5 521 545.54
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	71 156 945.66		71 156 945.66
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 122.40		1 122.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	959 711.03		959 711.03
76	PRODUITS FINANCIERS	25 198.10		25 198.10
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	69 930.72	108 185.99	178 116.71
	Recettes d'exploitation - Total	77 734 453.45	108 185.99	77 842 639.44
				+
	R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1			1 516 796.53
				=
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			79 359 435.97

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 440 000.00		1 440 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		112 911.54	112 911.54
	Recettes d'investissement - Total	1 440 000.00	112 911.54	1 552 911.54
				+
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			965 192.69
				+
	Affectation aux comptes 106			
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 518 104.23

ANNEXE N° 17

Immobilisations

- **Biens mis à disposition par le SMTC**
- **Biens propres de la Régie T2C**
- **Inventaire des biens physiques mis à disposition par le SMTC**

Situation au 31 décembre 2019

L'an deux mille vingt, le 15 octobre à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière au Centre Diocésain de Pastorale à Clermont Ferrand, sous la présidence de Monsieur François RAGE, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	21 en début de séance 21 en fin de séance
Nombre de procuration :	1 en début de séance 1 en fin de séance
Date de la convocation :	9 octobre 2020
Secrétaire de séance :	Louis VIVIER

Présents :

Jérôme AUSLENDER ; Richard BERT ; Christophe BERTUCAT ; Nicolas BONNET ; Cyril CINEUX ; Jean-Paul CUZIN ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Joël DERRE ; Eric EGLI ; Sondès EL HAFIDHI ; Blandine GALLIOT ; Aurélio MACIAN ; Claude PRIVAT ; Hervé PRONONCE ; François RAGE ; Raïssa RAY ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Louis VIVIER.

Représentés par le ou la suppléant(e) :

Fanny BLANC par Louis VIVIER ; Henri GISSELBRECHT par Joël DERRE ; Annie LEVET par Claude PRIVAT ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY ; Serge PICHOT par Raïssa RAY.

Pouvoir de :

Jean-Marc MORVAN à Hervé PRONONCE.

Egalement présente : Dominique BRIAT (suppléante de Sondès EL HAFIDHI).

Excusé(e)s :

Délégués titulaires :

Marcel ALEDO ; Claude AUBERT ; Dominique BALICHARD ; Jean DELAUGERRE ; Sébastien DONADIEU ; Laurent GANET ; Stanislas RENIÉ ; Christophe VIAL ; Thomas WEIBEL.

Délégués suppléants :

Hamid AMAZIGH ; Alain DOCHEZ ; Christelle POUMEROL.

DÉLIBÉRATION N° 3

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 OCTOBRE 2020

OBJET : CREATION D'EMPLOI NON PERMANENT - CONTRATS DE PROJETS : DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 34 et 3 II,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment l'article 16,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu le décret n°2020-172 du 27 février 2020 relatif aux Contrats de projets dans la Fonction Publique.

Considérant que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant que les fonctionnaires territoriaux ont vocation à occuper les emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant néanmoins que l'article 3-II de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, offre la possibilité aux collectivités et établissements publics, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, de recruter un agent par un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Et au vu des besoins du SMTC-AC,

Il est proposé au Comité Syndical de créer un emploi non permanent, à temps complet, dans le grade d'Attaché Principal, de catégorie A, afin de mener à bien les projets suivants : mise en place du Rifseep, révision du règlement intérieur (notamment temps de travail, hygiène et sécurité), élaboration des Lignes Directrices de Gestion du SMTC-AC en matière de recrutement, promotions et évolutions professionnelles et le pilotage des recrutements nécessaires au bon fonctionnement de la structure, pour une durée prévisionnelle de 12 mois soit du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021 inclus.

Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet ou de l'opération pour lequel il a été conclu ou, si après un délai d'un an minimum, l'opération ne peut être réalisée.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse lorsque le projet ou l'opération prévue n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée.

La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

Cet agent assurera les fonctions de Directrice des Ressources Humaines, à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

Les candidats devront justifier d'une expérience avérée dans le pilotage d'une Direction des Ressources Humaines.

La rémunération de l'agent est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'attaché principal, catégorie A.

Elle sera calculée par référence à l'indice brut 995 indice majoré 806 du grade de recrutement.

Le régime indemnitaire correspondant à son grade est applicable.

- ✓ Les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- ✓ Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **de créer un emploi non permanent, à temps complet, dans le grade d'Attaché Principal, de catégorie A,** afin de mener à bien les projets suivants : mise en place du Rifseep, révision du règlement intérieur (notamment temps de travail, hygiène et sécurité), élaboration des Lignes Directrices de Gestion du SMTC-AC en matière de recrutement, promotions et évolutions professionnelles et le pilotage des recrutements nécessaires au bon fonctionnement de la structure, pour une durée prévisionnelle de 12 mois soit du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021 inclus ;
- **de modifier en conséquence le tableau des emplois.**

-Pour : 22

-Contre : 0

-Abstention : 0



Le Président du SMTC-AC

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



L'an deux mille vingt, le 15 octobre à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière au Centre Diocésain de Pastorale à Clermont Ferrand, sous la présidence de Monsieur François RAGE, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	21 en début de séance 21 en fin de séance
Nombre de procuration :	1 en début de séance 1 en fin de séance
Date de la convocation :	9 octobre 2020
Secrétaire de séance :	Louis VIVIER

Présents :

Jérôme AUSLENDER ; Richard BERT ; Christophe BERTUCAT ; Nicolas BONNET ; Cyril CINEUX ; Jean-Paul CUZIN ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Joël DERRE ; Eric EGLI ; Sondès EL HAFIDHI ; Blandine GALLIOT ; Aurélio MACIAN ; Claude PRIVAT ; Hervé PRONONCE ; François RAGE ; Raïssa RAY ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Louis VIVIER.

Représentés par le ou la suppléant(e) :

Fanny BLANC par Louis VIVIER ; Henri GISSELBRECHT par Joël DERRE ; Annie LEVET par Claude PRIVAT ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY ; Serge PICHOT par Raïssa RAY.

Pouvoir de :

Jean-Marc MORVAN à Hervé PRONONCE.

Egalement présente : Dominique BRIAT (suppléante de Sondès EL HAFIDHI).

Excusé(s) :

Délégués titulaires :

Marcel ALEDO ; Claude AUBERT ; Dominique BALICHARD ; Jean DELAUGERRE ; Sébastien DONADIEU ; Laurent GANET ; Stanislas RENIÉ ; Christophe VIAL ; Thomas WEIBEL.

Délégués suppléants :

Hamid AMAZIGH ; Alain DOCHEZ ; Christelle POUMEROL.

DÉLIBÉRATION N° 4

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 OCTOBRE 2020

OBJET : ADHESION A LA MISSION RELATIVE A L'ASSISTANCE RETRAITES EXERCEEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DÔME

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 24,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

Vu le décret n° 2007-173 du 7 février 2007 relatif à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme n° 2020-28 en date du 30 juin 2020 portant mise en œuvre de la

mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion au profit des collectivités et établissements affiliés,

Il est proposé au Comité Syndical de renouveler la convention ci-jointe d'adhésion des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion à la mission relative à l'assistance retraites, la précédente arrivant à échéance le 31 décembre 2020.

Le Centre de Gestion assure un accompagnement du SMTC-AC et des agents qu'il emploie, dans la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de retraite et notamment des procédures de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 675 euros pour le SMTC-AC (30 à 59 agents).

La convention est prévue pour 2 ans soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'adhérer à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- d'autoriser le Président à signer la convention, jointe en annexe, devant être conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus.

-Pour : 22

-Contre : 0

-Abstention : 0

Le Président du SMTC-AC



SMTC
SYNDICAT MIXTE
DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE
L'AGGLOMÉRATION
CLERMONTAISE

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Convention d'adhésion des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion à la mission relative à l'assistance retraites

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 24,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

Vu le décret n° 2007-173 du 7 février 2007 relatif à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

Vu la convention de partenariat conclue entre le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme et la Caisse des Dépôts et Consignations gestionnaire de la CNRACL,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n° 2020-28 en date du 30 juin 2020 portant mise en œuvre de la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion au profit des collectivités et établissements affiliés,

ENTRE

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme, situé 7 rue Condorcet – CS 70007 – 63063 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1, représenté par son Président, Tony BERNARD, agissant conformément à la délibération n° 2020-28 du Conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 30 juin 2020,

désigné, ci-après, « le Centre de Gestion »

d'une part,

ET

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise (SMTAC), représenté par son Président, Monsieur François RAGE, dûment habilité par délibération n° XX du Comité Syndical en date du 15 octobre 2020,

d'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de déterminer, en collaboration avec le SMTC-AC, les conditions d'exercice de la mission relative à l'assistance retraites.

Cette mission consiste en l'accompagnement du SMTC-AC et des agents qu'il emploie, dans la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de retraite, et, notamment des procédures de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Cet accompagnement personnalisé comprend :

- le contrôle des dossiers, établis au format papier, par le SMTC-AC,
- dans l'année qui précède l'ouverture des droits à pension, la prise en charge des dossiers relatifs aux estimations de pensions CNRACL et l'instruction des dossiers de retraites des agents affiliés à la CNRACL.

Cet appui juridique et technique, dans la constitution des dossiers dématérialisés et le suivi des dossiers papiers, est destiné à contribuer à une adaptation continue aux méthodes de travail de la CNRACL, aux évolutions techniques et une clarification des situations les plus complexes.

ARTICLE 2 : MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE CENTRE DE GESTION AU PROFIT DE LA COLLECTIVITE LOCALE

Le service retraites chargé d'exercer la mission relative à l'assistance retraites :

- informe le SMTC-AC et les agents qu'elle emploie sur les dispositions légales et réglementaires applicables en matière de retraite,
- assure le traitement, dans les meilleurs délais, des dossiers communiqués par le SMTC-AC, eu égard à la technicité de ceux-ci et aux éléments transmis par le SMTC-AC.

Le Centre de Gestion se réserve la possibilité de refuser la réalisation d'une mission qui ne serait pas prévue dans la présente convention. Il se réserve également le droit de ne pas traiter un dossier dont les informations seraient inexploitable (incomplètes, inintelligibles,...) ou lorsque la demande aurait pour objet de le faire participer à la réalisation d'une illégalité.

La recevabilité des demandes et l'attribution des droits au regard de la réglementation des retraites restent de la compétence de la CNRACL, le SMTC-AC ne saurait engager, à ce titre, la responsabilité du Centre de Gestion de quelque manière que ce soit.

En outre, le Centre de Gestion ne pourra être tenu pour responsable, en cas de litige, dans le cas où une information susceptible de modifier la nature du conseil ou du traitement du dossier, ne lui aura pas été transmise par la collectivité locale ou la CNRACL.

ARTICLE 3 : MOYENS MISE EN ŒUVRE PAR LA COLLECTIVITE LOCALE

Le SMTC-AC s'engage :

- à informer, dans les meilleurs délais, le Centre de Gestion de la nature du travail à réaliser,
- à communiquer toute information nécessaire à l'instruction de ces demandes selon les critères fixés par la CNRACL. Le SMTC-AC sollicitera le service retraites du Centre de Gestion par l'intermédiaire d'un formulaire dédié,
- à vérifier l'ensemble des documents émis par la CNRACL dans le cadre de l'instruction des demandes qu'elle a formulées au Centre de Gestion en application de la présente convention,
- à ne pas rechercher la responsabilité du Centre de Gestion, si il omettait de communiquer des éléments et/ou si il communiquait des éléments erronés.

Aucune des parties à la présente convention ne peut être tenue responsable des incidents techniques pouvant survenir sur les réseaux de télécommunications dont elles n'ont pas la maîtrise.

ARTICLE 4 : CONDITIONS FINANCIERES

Article 4-1 : Coût de l'adhésion

En contrepartie de l'adhésion du SMTC-AC à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion, le SMTC-AC devra s'acquitter d'un montant forfaitaire tenant compte du nombre d'agents qu'il emploie, affiliés à la CNRACL.

Le chiffre des effectifs sera communiqué par la CNRACL en fin d'année N-1 et correspondra à tous les agents affiliés à la CNRACL de la collectivité locale (les agents en activité, en maladie, en congé parental, en détachement, en disponibilité...).

A compter du 1^{er} janvier 2021, cette cotisation est fixée selon les tarifs ci-après :

Nombre d'agents affiliés à la CNRACL	Tarifs par collectivité locale et par an
1 à 4 agents	75 euros
5 à 9 agents	150 euros
10 à 14 agents	225 euros
15 à 19 agents	330 euros
20 à 29 agents	450 euros
30 à 59 agents	675 euros
60 à 99 agents	1 050 euros
100 à 199 agents	1 500 euros
200 à 299 agents	2 250 euros
300 à 499 agents	3 000 euros
500 à 799 agents	3 750 euros
800 agents et plus	4 500 euros

Article 4-2 : Révision des tarifs

Les tarifs pourront être révisés par délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion. Cette délibération devra intervenir avant le 30 juin de l'année N pour une application au 1^{er} janvier de l'année N+1.

Dans l'hypothèse où le SMTC-AC ne souhaiterait plus bénéficier de la mission relative à l'assistance retraites aux nouvelles conditions tarifaires, il devra en informer le Centre de Gestion avant le 31 octobre de l'année N par lettre adressée en recommandée avec accusé de réception. La résiliation de la convention prendra alors effet au 31 décembre de l'année N.

Article 4-3 : Modalité de règlement

Le recouvrement de la cotisation annuelle sera assuré en une fois après émission d'un titre de recettes par le Centre de Gestion au deuxième semestre de chaque année.

Le règlement interviendra par mandat administratif dont le montant sera versé à la Paierie Départementale du Puy-de-Dôme.

ARTICLE 5 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.

Sans préjudice des dispositions prévues à l'article 4-2, la convention pourra être dénoncée à chaque échéance annuelle par l'une ou l'autre des parties par lettre dûment motivée adressée en recommandée avec accusé de réception, sous réserve du respect d'un préavis de 2 mois.

Toute demande d'adhésion ou de résiliation prendra effet au 1^{er} janvier de l'année N+1.

La convention sera résiliable de plein droit en cas de modification des dispositions législatives et réglementaires ayant permis son établissement, ainsi qu'en cas de résiliation de la convention de partenariat conclue entre le Centre de Gestion et la Caisse des Dépôts et Consignations.

ARTICLE 6 : DIFFICULTES D'APPLICATION ET LITIGES

Toute difficulté d'application ou d'interprétation de la présente convention fera l'objet d'une rencontre entre le Centre de Gestion et le SMTC-AC afin d'essayer de trouver un accord.

A défaut d'accord, les deux parties pourront s'adresser au Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, pour le règlement de tout litige éventuel survenant à l'occasion de l'exécution de la présente convention.

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux.

A Clermont-Ferrand, le

Le Président du Centre de Gestion

**le Président du SMTC
de l'Agglomération Clermontoise**

**de la Fonction Publique Territoriale
du Puy-de-Dôme,**

**Tony BERNARD
Maire de Châteldon**

François RAGE

L'an deux mille vingt, le 15 octobre à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière au Centre Diocésain de Pastorale à Clermont Ferrand, sous la présidence de Monsieur François RAGE, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	21 en début de séance 21 en fin de séance
Nombre de procuration :	1 en début de séance 1 en fin de séance
Date de la convocation :	9 octobre 2020
Secrétaire de séance :	Louis VIVIER

Présents :

Jérôme AUSLENDER ; Richard BERT ; Christophe BERTUCAT ; Nicolas BONNET ; Cyril CINEUX ; Jean-Paul CUZIN ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Joël DERRE ; Eric EGLI ; Sondès EL HAFIDHI ; Blandine GALLIOT ; Aurélio MACIAN ; Claude PRIVAT ; Hervé PRONONCE ; François RAGE ; Raïssa RAY ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Louis VIVIER.

Représentés par le ou la suppléant(e) :

Fanny BLANC par Louis VIVIER ; Henri GISSELBRECHT par Joël DERRE ; Annie LEVET par Claude PRIVAT ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY ; Serge PICHOT par Raïssa RAY.

Pouvoir de :

Jean-Marc MORVAN à Hervé PRONONCE.

Egalement présente : Dominique BRIAT (suppléante de Sondès EL HAFIDHI).

Excusé(e)s :

Délégués titulaires :

Marcel ALEDO ; Claude AUBERT ; Dominique BALICHARD ; Jean DELAUGERRE ; Sébastien DONADIEU ; Laurent GANET ; Stanislas RENIÉ ; Christophe VIAL ; Thomas WEIBEL.

Délégués suppléants :

Hamid AMAZIGH ; Alain DOCHEZ ; Christelle POUMEROL.

DÉLIBÉRATION N° 5

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 OCTOBRE 2020

OBJET : PLAN DE MOBILITE-EMPLOYEUR (PDM-E) ERAMET

Le site clermontois de la société ERAMET a souhaité initier un PDM-E s'inscrivant dans une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Eramet est une entreprise minière et métallurgique française présente sur cinq continents et dans 20 pays avec un effectif de 12 590 salariés répartis sur 47 sites. La société dispose d'une antenne (101 salariés) à Clermont-Ferrand dédié aux services supports : RH, comptabilité et informatique.

Il est proposé d'établir une convention avec cet établissement qui s'engage sur les actions suivantes :

Utilisation des Transports en Commun	Rendre gratuit l'abonnement T2C aux salariés s'engageant à ne plus venir en véhicule motorisé	Annuel à compter de septembre 2020
	Communiquer aux salariés les différents modes de transports qui s'offrent à eux (horaires, arrêts et intermodalité)	
	Réaliser des retours d'expérience avec les utilisateurs du réseau T2C	

Utilisation du vélo	Forfait mobilité durable (Loi Orientation des Mobilités)	Sur la durée du PDM
	Aide à l'achat d'un 2 roues (salarié non équipé) ou aide à l'achat d'équipement de sécurité (salarié possédant un vélo)	
	Mise à disposition d'un parking 2 roues abrité et sécurisé	
	Mise à disposition de casiers et vestiaires dans les locaux ERS (gestionnaire du bâtiment)	
Inciter au covoiturage	Identifier des places de stationnement spécifiques avec la mise en place de moyen de contrôle (covoiturage)	Annuel à compter de septembre 2020
	Informar les salariés sur les points de regroupement possibles (covoiturage)	
	Communiquer et sensibiliser (impacts environnementaux et financiers, carte départementale, expériences)	
Développer l'usage du véhicule électrique	Equiper le site d'une ou plusieurs borne de recharge électrique	Annuel à compter de septembre 2020
	Equiper le site d'un véhicule électrique pour les déplacements professionnels inter-sites Auvergne	
	Changer les véhicules très consommateurs et polluants par des véhicules électriques	
Accord télétravail	Mise en œuvre du télétravail	en cours

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président du SMTC-AC à signer la convention PDM C20-55 avec la société ERAMET pour le site situé à Clermont-Ferrand.

-Pour : 22
 -Contre : 0
 -Abstention : 0

Le Président du SMTC-AC

François RAGE


Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
 de la réception en Préfecture le :
 et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

L'an deux mille vingt, le 15 octobre à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière au Centre Diocésain de Pastorale à Clermont Ferrand, sous la présidence de Monsieur François RAGE, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	21 en début de séance 21 en fin de séance
Nombre de procuration :	1 en début de séance 1 en fin de séance
Date de la convocation :	9 octobre 2020
Secrétaire de séance :	Louis VIVIER

Présents :

Jérôme AUSLENDER ; Richard BERT ; Christophe BERTUCAT ; Nicolas BONNET ; Cyril CINEUX ; Jean-Paul CUZIN ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Joël DERRE ; Eric EGLI ; Sondès EL HAFIDHI ; Blandine GALLIOT ; Aurélio MACIAN ; Claude PRIVAT ; Hervé PRONONCE ; François RAGE ; Raïssa RAY ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Louis VIVIER.

Représentés par le ou la suppléant(e) :

Fanny BLANC par Louis VIVIER ; Henri GISSELBRECHT par Joël DERRE ; Annie LEVET par Claude PRIVAT ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY ; Serge PICHOT par Raïssa RAY.

Pouvoir de :

Jean-Marc MORVAN à Hervé PRONONCE.

Egalement présente : Dominique BRIAT (suppléante de Sondès EL HAFIDHI).

Excusé(s) :

Délégués titulaires :

Marcel ALEDO ; Claude AUBERT ; Dominique BALICHARD ; Jean DELAUGERRE ; Sébastien DONADIEU ; Laurent GANET ; Stanislas RENIÉ ; Christophe VIAL ; Thomas WEIBEL.

Délégués suppléants :

Hamid AMAZIGH ; Alain DOCHEZ ; Christelle POUMEROL.

DÉLIBÉRATION N° 6

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 OCTOBRE 2020

OBJET : MODALITES DE LA CONCERTATION PRELALABLE - PROJET DE RESTRUCTURATION DU RESEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE - REALISATION DE DEUX LIGNES DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE B ET C

Cadre réglementaire de la concertation

En application de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, « les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement » doivent faire l'objet d'une concertation « associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ».

L'article L103-4 Code de l'urbanisme prévoit que les « modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du – Projet de restructuration du réseau de transports en commun de l'agglomération clermontoise - Réalisation de deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service B et C, les modalités de la concertation obligatoire au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme respecteront les dispositions prévues dans le **Code de l'Environnement, articles L121-16 et L121-16-1...** .

Situation et contexte de l'opération

Le projet « Réseau 2025 » porté par Clermont Auvergne Métropole et le SMTC-AC est un projet de mobilité qui va profondément modifier les habitudes de déplacement et l'espace urbain de la Métropole, comme l'a fait le tramway en son temps pour la ville de Clermont-Ferrand.

Réorganiser, renforcer et optimiser le réseau est un projet hautement « symbolique », ambitieux et structurant pour la Métropole.

Les effets attendus sont ainsi multiples sur les déplacements, l'urbanisme, l'habitat, l'activité économique, l'environnement, la biodiversité donc la vie quotidienne des habitants.

C'est la raison pour laquelle ce projet au-delà de ses 3 composantes principales de mobilité (la restructuration du réseau, la création de deux lignes de bus à haut niveau de service et le développement des voies cyclables) porte une véritable inspiration pour la Métropole : une transition écologique et sociale.

Avec ce projet, la Métropole deviendra plus grande, plus unie et plus solidaire. Les lignes de bus redessinées, issues de la restructuration du réseau, seront connectées en plusieurs points aux trois lignes fortes A, B et C et par la suite à la ligne D. Elles construiront de nouvelles possibilités de correspondance pour faciliter l'accès de tous aux équipements et aux services. Ce réseau de transport entièrement restructuré irriguera les territoires de la Métropole pour tenir l'objectif d'une ville en trente minutes : se rendre d'un point à l'autre de la Métropole et accéder aux activités et services du quotidien en 30 minutes.

Grâce à un maillage fin du territoire, un temps de parcours compétitif, des parkings relais localisés en entrée d'agglomération, et le déploiement du réseau vélo, le projet constituera une nouvelle alternative à la voiture (sur la Métropole, la voiture individuelle représente aujourd'hui 59% des déplacements, contre 8% pour les transports en commun et 2% pour les vélos), réduisant ainsi la pollution, et contribuera à créer une Métropole plus respectueuse de l'environnement et de la santé de ses habitants.

Le projet desservira les grands pôles d'activités et d'emplois, les équipements universitaires et scolaires, les centres hospitaliers et médicaux. Il rapprochera ainsi chacun de son lieu de travail et de ses lieux de vie et rendra plus agréables et plus rapides les trajets du quotidien. En augmentant les possibilités d'itinéraires, il facilitera pour tous l'accès à l'emploi, à la formation, à la culture, aux commerces et aux loisirs.

27 km de lignes de bus à haut niveau de service et de voies cyclables, 64 stations : le projet est ambitieux et réellement métropolitain. Entraînant avec lui la réorganisation de tout le réseau de transport, il ouvre de nouveaux horizons et offre de nombreuses opportunités.

Tout au long de ces tracés, l'espace urbain va se transformer, notamment autour d'une dizaine de lieux d'échange et de vie qui ponctuent la ligne.

La construction du projet va s'accompagner de la recomposition de l'espace public, pour une coexistence harmonieuse des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun et des automobilistes.

Base de la restructuration du réseau métropolitain, les futures lignes B & C à haut niveau de service desserviront les communes d'Aubière, Aulnat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne, Durtol et Royat.

Les modalités de la concertation préalable

La volonté de Clermont Auvergne Métropole et du SMTC est de mettre en œuvre une concertation transparente et sincère, en s'appuyant sur un dispositif d'information complet permettant à tous les publics de donner leur avis sur le projet en fonction des conditions sanitaires.

Dates de concertation

La concertation aura lieu du lundi 11 janvier au mercredi 31 mars 2021.

Dispositif d'information et d'expression

- Au plus tard quinze jours avant l'organisation de la concertation préalable :
 - o publication sur le site Internet de la Métropole et du SMTC d'un avis pour annoncer la durée de la concertation, ses modalités, l'adresse du site Internet sur lequel est publié le dossier soumis à concertation ;
 - o affichage de cet avis aux emplacements réservés à cet effet à l'hôtel de la Métropole, au siège du SMTC-AC et a minima dans les communes traversées par les lignes ;
 - Dossier de concertation qui comprend notamment :
 - o les objectifs et caractéristiques principales du plan, programme ou projet, y compris, pour le projet, son coût estimatif ;
 - o le cas échéant, le plan ou le programme dont il découle ;
 - o la liste des communes correspondant au territoire susceptible d'être affecté ;
 - o un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement ;
 - o une mention, le cas échéant, des solutions alternatives au projet envisagées.
- Ce dossier est consultable, aux heures habituelles d'ouverture, au siège du SMTC-AC, à l'hôtel de la Métropole et a minima dans les communes traversées par les lignes ;
- brochure synthétique et pédagogique présentant le projet, ses enjeux **et ses** caractéristiques ;
 - dispositif digital (site Internet dédié au projet permettant l'information du public, plateforme participative, information via les réseaux sociaux des collectivités qui le souhaitent) ;
 - cartes T pour adresser des questions ou des avis ;
 - registres mis à disposition dans les mairies du ressort territorial qui le souhaitent ;
 - exposition itinérante ;
 - vidéo de présentation du projet diffusée sur le site internet du projet et dans les communes selon leurs possibilités de diffusion ;
 - réunions publiques a minima dans chacune des 7 communes impactées par le projet ;
 - réunions spécifiques (balades urbaines, ateliers, débats mobiles...).

Dans le contexte sanitaire actuel, les modalités opérationnelles de la concertation pourront être revues ou modifiées dans le strict respect du protocole sanitaire. Les rencontres avec le public pourront ainsi être organisées soit en présentiel, soit à distance.

Le bilan de la concertation sera présenté au Conseil métropolitain et dans un délai de trois mois maximum, pour approbation, au Comité syndical du SMTC-AC et publié sur le site Internet dédié.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **d'approuver les modalités de la concertation préalable.**

-Pour : 22
-Contre : 0
-Abstention : 0



Le Président du SMTC-AC


François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

